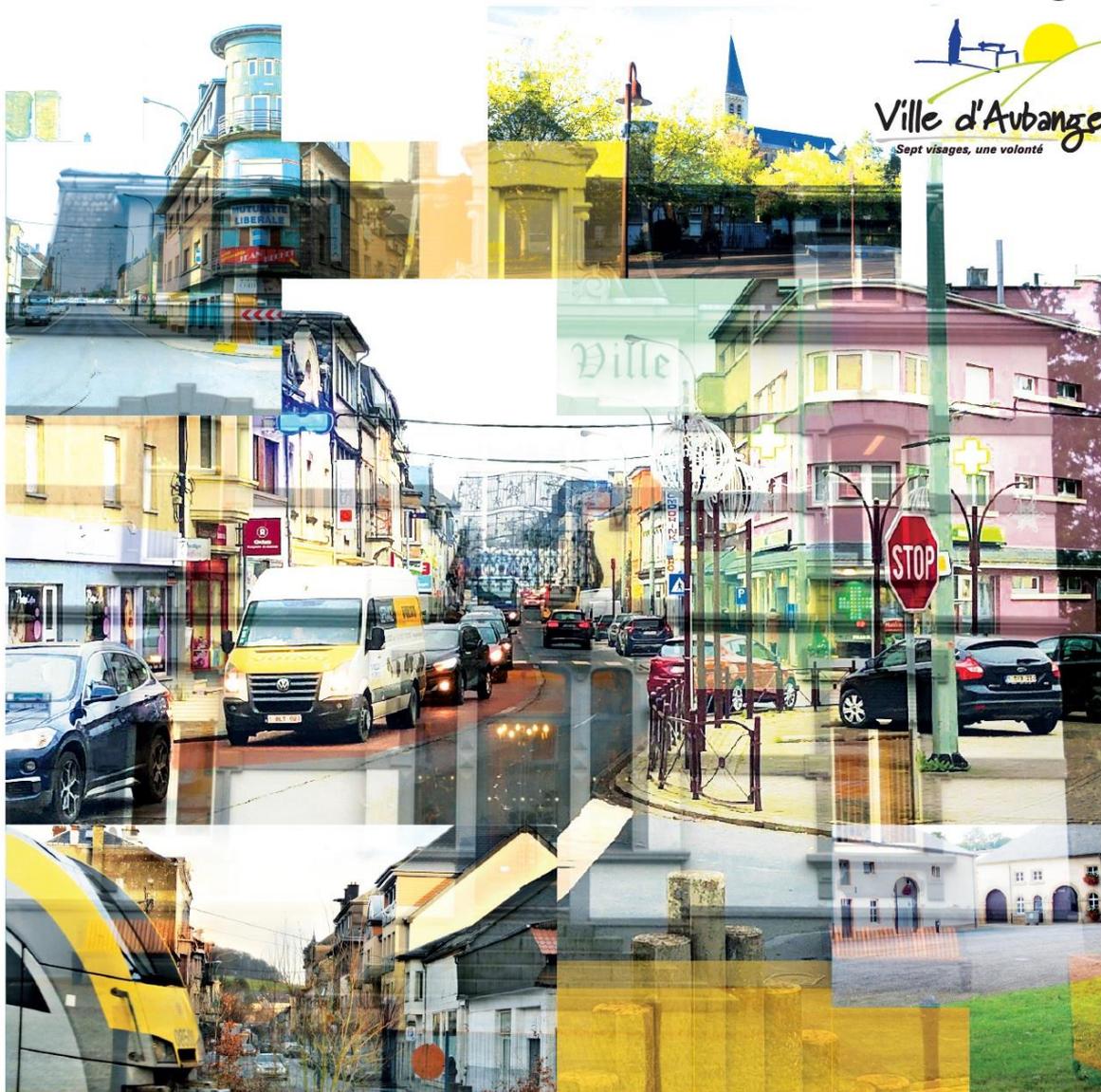


Administration Communale d'Aubange



Rapport d'activités

Exercice 2019

Table des matières

1. INTRODUCTION	6
2. SERVICE ACCUEIL	7
2.1 EFFECTIFS.....	7
2.2 BUT DE LA FONCTION, TACHES ET REponsABILITES.....	7
3. SERVICE POPULATION – ETRANGERS – ETAT CIVIL – CASIER JUDICIAIRE – PASSEPORT ET PERMIS DE CONDUIRE	9
3.1 SERVICE POPULATION	9
3.2 SERVICE ETRANGERS	13
3.3 SERVICE CASIER JUDICIAIRE, PASSEPORT ET PERMIS DE CONDUIRE	14
3.4 SERVICE ETAT CIVIL.....	16
4. SERVICE DIRECTION GENERALE.....	19
4.1 MISSIONS.....	19
4.2 EFFECTIFS DU SERVICE.....	20
4.3 CONTRÔLE INTERNE	20
4.4 COMMUNICATION.....	20
4.5 RELEVÉ DES SEANCES DE COLLEGE (DU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2018 AU 31 OCTOBRE 2019).....	22
4.6 RELEVÉ DES SEANCES DE CONSEIL (DU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2018 AU 31 OCTOBRE 2019)	24
4.7 CABINET DU BOURGMESTRE ET DU COLLEGE.....	24
4.8 SERVICE JURIDIQUE	24
5. SERVICE DU PERSONNEL	26
5.1 MISSIONS.....	26
5.2 L'ANNEE 2019 EN CHIFFRES	29
5.3 COMPOSITION DU SERVICE	32
5.4 FORMATIONS SUIVIES PAR LE SAGENTS DU SERVICE	33
6. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPP).....	34
6.1 COMPOSITION DU SIPP	34
6.2 MISSIONS DES MEMBRES DU SIP	34
6.3 FONCTIONNEMENT DU SIPP	36
6.4 TRAVAIL EFFECTUE OU EN COURS EN 2019	36
7. SERVICE DE LA DIRECTION FINANCIERE	41
7.1 BUDGET ET COMPTES.....	41
7.2 DÉPENSES ORDINAIRES	43
7.3 RECETTES ORDINAIRES	46
7.4 DÉPENSES ET RECETTES EXTRAORDINAIRES	48

8. SERVICE MARCHES PUBLICS ET PATRIMOINE	49
8.1 COMPOSITION DU SERVICE	50
8.2 DESCRIPTION DES ACTIVITES	50
8.3 DESCRIPTION DES TACHES PAR ACTIVITÉ.....	50
8.4 SUIVI DES DECISIONS PRISES DURANT LES SEANCES DE COLLÈGE ET DE CONSEIL COMMUNAL	53
8.5 SUIVI QUOTIDIEN DES MODIFICATIONS DE LA LEGISLATION.....	53
8.6 GESTION DES REUNIONS RELATIVES AU SERVICE	54
8.7 CHAMP ET NATURE DES RELATIONS	54
8.8 DIFFICULTES ET CONTRAINTES	55
8.9 QUELQUES CHIFFRES	55
8.9 FORMATIONS SUIVIES PA LE SAGENTS DU SERVICE.....	60
9. SERVICE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME – ENVIRONNEMENT – MOBILITE.....	62
9.1 LISTE DES ABREVIATIONS	62
9.2 INTRODUCTION	62
9.3 ORGANISATION ET MISSION DE LA CELLULE.....	63
9.4 MOYENS DE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE	65
9.5 CONCRETISATION DES MISSIONS.....	66
10. SERVICE AUTEUR DE PROJET	86
10.1 PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2019	86
11. SERVICE TRAVAUX	87
11.1 GÉNÉRAL.....	87
11.2 TRAVAUX DE VOIRIE ET D’AMÉNAGEMENTS PUBLICS GÉNÉRAUX.....	87
11.3 TRAVAUX GÉNÉRAUX D’ENTRETIEN DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX	118
11.4 TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX EN 2019	118
11.5 TRAVAUX LIÉS AUX INTEMPÉRIES	142
11.6 CHARGES DE TRAVAIL LIÉES AUX TRANSPORTS / MANIFESTATIONS.....	143
11.7 TRAVAUX DE NETTOYAGE / RAMASSAGE / ENTRETIEN DIVERS	144
11.8 TRAVAUX DE FERRONNERIE	146
11.9 TRAVAUX GÉNÉRAUX LIÉS AUX ESPACES VERTS	147
12. SERVICE INFORMATIQUE ET ENERGIE	169
12.1 COMPOSITION DU SERVICE	169
12.2 MISSIONS.....	169
12.3 CADASTRE DES LOGICIELS MÉTIERS	170
12.4 STATISTIQUES.....	171
12.5 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN EAU	171

12.6	EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN ELECTRICITÉ	172
12.7	EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN GAZ	172
12.8	EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN MAZOUT	173
13.	SERVICE ENTRETIEN.....	174
13.1	COMPOSITION DU SERVICE	174
14.	SERVICE MEDIATION EN SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES	177
14.1	TRAITEMENT DES DOSSIERS DE MEDIATION – ACTIVITÉ PRINCIPALE	177
14.2	SENSIBILISATION DES COMMUNES ET DES POLICIERS.....	178
14.3	PARTICIPATION A DES COLLOQUES, DES RÉUNIONS DIVERSES	178
14.4	PARTICIPATION AUX REUNIONS DE CONCERTATION DES MÉDIATEURS SAC.....	178
14.5	PARTICIPATION AU PROJET DE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE UNIQUE DE LA PROVINCE DU LUXEMBOURG	178
14.6	"SERVICE ET INFORMATION" À LA POPULATION	179
15.	SERVICE JEUNESSE ET PLAN DE COHESION SOCIALE.....	180
15.1	MISSIONS.....	180
15.2	COMPOSITION DU SERVICE JEUNESSE – PLAN DE COHESION SOCIALE.....	180
15.3	COMPOSITION DU SERVICE DE L’ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	180
15.4	COMPOSITION DE L’ÉQUIPE DE L’ÉCOLE DES DEVOIRS	181
15.5	STAGES DE PRINTEMPS (DU 08 AU 19 AVRIL 2019)	181
15.6	PLAINES DE VACANCES (DU 1 ^{ER} AU 26 JUILLET 2019)	181
15.7	SERVICE COHÉSION SOCIALE	182
15.8	PETITE ENFANCE (0-3 ANS).....	182
15.9	ENFANCE (2,5-12 ANS)	183
15.10	JEUNESSE (12 ANS ET +)	187
15.11	PLAN DE COHÉSION SOCIALE	187
16.	SERVICE INFOGRAPHIE	192
17.	SERVICE IMPRIMERIE.....	207
18.	SERVICE D’ACCUEIL & DE PRÉVENTION « SAP ».....	208
18.1	INTRODUCTION ET GENERALITES.....	208
18.2	BILAN CHIFFRE	209
18.3	EVOLUTION DES PRINCIPALES INTERVENTION	211
18.4	LES PARTENAIRES RELAIS	211
18.5	PROFIL DES CONSOMMATEURS EN CONTACT AVEC LE SAP	212
18.6	CONCLUSION	213
18.7	ANNEXES.....	214
19.	CENTRES SPORTIFS	216

20. BIBLIOTHEQUES COMMUNALES.....	218
20.1 CONTEXTE ET MISSIONS GÉNÉRALES DU SERVICE	218
20.2 PERSONNEL.....	219
20.3 FORMATIONS SUIVIES	220
20.4 L'ANNÉE EN CHIFFRES	222
20.5 AMÉLIORATIONS ET DÉVELOPPEMENT.....	230
20.6 ACTIVITÉS ET ANIMATIONS	232
21. ECOLES COMMUNALES	239
21.1 ANNEE SCOLAIRE 2019-2020.....	239
21.2 EVOLUTION DE LA POPULATION	240
22. DEPARTEMENT « TOURISME »	242
22.1 ACTIVITÉS DU 01/11/18 AU 31/10/19.....	242
23. ADL	246
23.1 GUICHET UNIQUE	246
23.2 BASE DE DONNÉES	246
23.3 INSTRUCTION DU DOSSIER « COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE».....	246
23.4 PRIMES COMMERCIALES.....	247
23.5 PARTENARIATS	247
23.6 RENCONTRES-INTER ADL NAMUR-LUXEMBOURG	248
24. CENTRE CULTUREL.....	249
24.1 PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC	251
24.2 PROJECTION ET MISE À LA DISPOSITION DE LIEUX	251
24.3 SERVICE AUX ASSOCIATIONS ET OCCUPATION DES LOCAUX.....	252
24.4 ANIMATIONS PONCTUELLES	252
24.5 ATELIERS CRÉATIFS	252

1. INTRODUCTION

Le rapport d'activité, édition 2019, nous permet une fois de plus de constater le travail conséquent mené par les services communaux.

La vie communale est dictée par nombre de tâches quotidiennes telles que l'accueil des citoyens aux divers guichets, les communications et informations par courrier, courriel ou par téléphone, les demandes de subsides qui rendent possible des projets d'envergure et de qualité pour la commune, les services culturels avec une bibliothèque très active dans la proposition d'ateliers et actions diverses et un Centre Culturel tout aussi débordant d'imagination, les stages d'été et animations proposées par le service jeunesse, etc.

La Ville d'Aubange c'est un ensemble de disciplines variées allant de la gestion financière, aux marchés publics, en passant par les travaux et le logement. C'est un travail qui peut être difficile au vu de sa complexité et de son ampleur. Les contraintes sont nombreuses, notamment de par le nombre d'intermédiaires et de tiers. Les instances régionales, les propriétaires de biens, les autres Communes, la Tutelle...

À côté de la gestion quotidienne, beaucoup de projets sont menés à Aubange afin d'affronter les défis de demain. Pour n'en citer que certains : le plan piscine, l'aménagement du quartier de la gare d'Athus dans le cadre de la rénovation urbaine et le projet de piste cyclable Interreg, avec notamment un passage sous voies et davantage d'emplacements de stationnement, une nouvelle place Verte et un site de la Pêcherie rénové, également dans la localité d'Athus, le plan communal de mobilité, le guide communal d'urbanisme et le schéma de développement communal, le programme de développement rural, le déploiement d'une véritable participation citoyenne, le plan stratégique transversal, le système de contrôle interne, le dossier des infrastructures du football d'Aubange, les pistes cyclables Aix-Sur-Cloie/Battincourt Et Halanzy/Musson, etc.

Il faut remercier l'ensemble du personnel communal pour le travail accompli, l'ouverture d'esprit et la flexibilité dont il fait preuve.

Hillary TOMAELLO
Adjointe au Directeur général f.f.

2. SERVICE ACCUEIL

2.1 EFFECTIFS

Nom et prénom de l'agent : Madame **Amélie DEMOULIN**

Suppléantes : Mesdames Nathalie ANSIAU, Pricilla HOTTON, Hillary TOMAELLO, Lydwine HABAY et Malorie CHAMPENOIS.

2.2 BUT DE LA FONCTION, TACHES ET REponsABILITES

Le but de la fonction est d'accueillir et de renseigner au mieux le citoyen ; que ce soit par téléphone ou en personne lorsqu'il se présente au guichet de l'Administration communale.

La Ville d'Aubange, située aux trois frontières, devient de plus en plus cosmopolite, près de 40.000 appels par an en différentes langues sont reçus et il est nécessaire de les orienter précisément. Il en va de même pour les communications internes et les retours d'appels des autres services.

Le service accueil est le premier contact avec le visiteur ; il informe le nouvel arrivant sur ce qu'il doit savoir afin d'apprendre à connaître sa nouvelle commune et de mieux vivre au quotidien. À cette fin, il distribue divers documents qu'il organise et classe au mieux afin qu'ils soient à la disposition de tous.

La fonction consiste aussi à gérer les plaintes de toutes sortes, à tempérer les agressivités, donner suite à tout dysfonctionnement que des personnes attentives signalent au service. Il s'agit aussi de veiller à donner une bonne image de la Commune ; accueillante, soucieuse et attentive au bien-être de ses citoyens. L'attention portée à la bonne image de la Commune se traduit dans les faits en étant attentif et à l'écoute, en s'informant précisément et en transmettant au mieux toute information utile, pour qu'une suite rapide et efficace soit donnée aux demandes.

L'accueil, donc l'écoute aussi des personnes désirant rencontrer le Bourgmestre pour diverses raisons. Après leur avoir renseigné les dates de ses permanences, si nécessaire, elles sont invitées à se diriger vers son secrétariat. Le service met également en contact les personnes qui souhaitent parler aux Échevins.

Le service accueil gère aussi une partie de la problématique des déchets. À titre d'exemple, les demandes d'autorisations d'accès aux parcs à conteneurs délivrées après étude du dossier (pour les citoyens de la commune qui disposent d'un véhicule immatriculé à l'étranger). 184 demandes ont été sollicitées entre le 31/10/18 et le 31/10/19.

Le service participe aussi à diverses activités, évènements, manifestations de manière ponctuelle ou récurrente tels que la journée "Action Jobs Étudiants", l'organisation de diverses missions humanitaires (en affichant des posters, en mettant à la disposition des visiteurs des prospectus, des pin's ou en plaçant des banderoles extérieures et en récoltant les invendus pour des associations) et aide à la rédaction et à la collecte d'informations à destination de diverses études et publications.

Parmi les tâches quotidiennes, il y a lieu de :

- tenir à jour les valves officielles, évènementielles et culturelles de la Commune ;
- tenir à jour le registre des publications ;

- maintenir le calendrier de réservation des salles du Collège, de Réunion et du Conseil à jour ;
- réceptionner, collecter et préparer le courrier sortant (ce qui représente environ 40.000 envois par an) ;
- enregistrer le courrier entrant puis le transmettre, ainsi que les divers documents envoyés via fax, aux différents services ;
- tenir à jour la revue de presse en récoltant les articles parus dans les journaux L'Avenir et La Meuse pour ensuite les publier sur l'Agora ainsi que sur Yammer.

Durant une partie de cette année, une partie de la communication a aussi été gérée par le service accueil, notamment le blog communal et la page Facebook.

Enfin, depuis plus d'un an déjà, l'agent principal de l'accueil a pris part au service de la Mobilité afin de réceptionner et traiter les demandes d'autorisation d'occupation de voirie, c'est à dire les arrêtés de police ainsi que les ordonnances de police.

3. SERVICE POPULATION – ETRANGERS – ETAT CIVIL – CASIER JUDICIAIRE – PASSEPORT ET PERMIS DE CONDUIRE

3.1 SERVICE POPULATION

- Mademoiselle **Sylviane CARPENTIER** - Employée d'administration (4 jours/semaine)
- Madame **Vanessa FINELLI** – Employée d'administration (3/4 temps) démission le 08/11/2019
- Mademoiselle **Diane PEVERGNE** – Employée d'administration (congé de maternité le 30/09/2019)
- Mademoiselle **Marjorie MARTINS DA SILVA** (4 jours/semaine)

1) La tenue des registres de la population

Le but des registres de la population est d'établir une liste complète des habitants de la commune.

Au plan administratif, le service de la population constitue un service déconcentré du SPF Intérieur au sein de l'administration communale. La commune n'a donc aucun pouvoir d'appréciation ni sur la matière de la population, ni sur les informations qu'elle doit recueillir ou communiquer. Elle agit comme simple exécutant de l'autorité fédérale.

La tenue des registres de la population est dans les attributions du Collège communal. L'Officier de l'état civil, chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne la tenue des registres, est de ce fait directement responsable du respect de la réglementation y afférente. Il est également responsable de la transmission des informations au Registre national des personnes physiques, conformément aux articles 3 et 4 de la loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques et des arrêtés d'exécution de celle-ci. Le Collège désigne les membres du personnel chargés de la tenue des registres de la population.

2) Missions du service population

Le service population règle toutes les matières administratives sur la tenue du fichier national géré parallèlement par le registre national, service auquel il est donc étroitement lié. Le service va gérer ce fichier sous forme d'inscriptions, de radiations et de mutations survenues dans l'entité.

C'est ainsi qu'il va délivrer aux citoyens des certificats de vie, extraits du registre de la population, certificats de nationalité belge, certificats de résidence, compositions de ménage, certificats de milice, copies de documents pour certification conforme à l'original, légalisations de signatures, autorisations parentales pour les mineurs d'âge qui voyagent à l'étranger, déclarations relatives au don d'organes, certificats de milice...

Délivrance des cartes d'identité de personnes de nationalité belge et pièces d'identité pour les enfants de moins de douze ans ;

Contrôle des vaccinations ;

Collecte des naissances ;

Inscriptions sur les listes électorales, mise à jour du fichier des électeurs et organisation des élections ;

Reprise des certificats de vaccination ;

Enregistrement de la volonté du citoyen concernant le don d'organe ;

Enregistrement des utilisateurs.

3) Documents officiels téléchargeables gratuitement via « Mon dossier »

« Mon dossier » est une application en ligne permettant aux citoyens d'accéder aux données du Registre national les concernant et de se procurer une dizaine de documents sans devoir se déplacer jusqu'à leur administration communale.

Il leur suffit de se munir de leur carte d'identité avec son code pin et de se connecter à leur ordinateur à l'aide d'un lecteur de carte. Le plus demandé est la composition de ménage mais on peut également se procurer un extrait de registre, un certificat de vie ou un certificat de cohabitation légale... En plus du téléchargement des documents, l'application permet de modifier certaines de ses données comme son adresse mail ou son numéro de téléphone et de savoir quels organismes ont consulté les données du Registre national durant les six derniers mois. Le citoyen ne doit ainsi plus se déplacer et fait des économies vu que ce service est gratuit. Il est en outre disponible 24h/24, 7j/7. Pour l'administration communale, cela permet de libérer beaucoup de temps. Il est en outre possible d'intégrer l'application « Mon dossier » au guichet électronique des communes qui en possèdent un. Il est important enfin de signaler que les certificats téléchargés via l'application ont la même valeur juridique que ceux délivrés par la commune et portent le cachet du Registre national.

4) Bureau local d'enregistrement

Afin de pouvoir s'identifier sur les services en ligne de l'Administration belge, un utilisateur final doit disposer des clés numériques appropriées. Pour ce faire, les belges et les résidents non belges peuvent utiliser leur eID, qui leur a été remise personnellement par l'Administration. Ils peuvent activer des clés numériques alternatives via « Mes clés numériques » après s'être identifiés avec leur eID.

Certains d'entre eux peuvent cependant rencontrer des problèmes lorsqu'ils s'identifient avec leur eID (par exemple des belges à l'étranger disposant d'une eID sans certificats activés).

Pour les non belges non-résidents, il est encore moins évident de disposer des clés numériques adéquates. Ils sont rarement connus des sources authentiques belges et doivent dès lors d'abord se faire enregistrer avant d'obtenir une clé numérique qui leur permettra d'accéder aux services en ligne de l'administration. Afin d'assister ces utilisateurs finaux, un service public peut remplir la fonction de « bureau local d'enregistrement ». La création des bureaux locaux d'enregistrement simplifie les contacts des utilisateurs finaux avec l'administration belge.

5) Carte d'identité électronique

L'établissement du document de base papier disparaît, la photo et la signature sont scannées électroniquement. La demande est ensuite envoyée au producteur des cartes par la voie électronique via Belpic.

6) Carte d'identité perdue, volée ou détruite : nouvelle procédure

Une carte d'identité électronique volée, perdue ou détruite sera directement annulée, ses fonctions électroniques ne seront plus suspendues pendant un délai de 7 jours comme auparavant, mais immédiatement révoquées. Cette mesure prévue par l'arrêté royal du 9 mars 2017 (voir en annexe) concerne tant les eID que les cartes d'identité pour enfants de moins de 12 ans, les Kids-ID. Son objectif est de lutter plus efficacement contre la fraude à l'identité. Elle constitue également une simplification administrative pour les communes.

L'évolution de la population aubangeoise est basée sur les statistiques annuelles du registre national.

7) Nombre d'habitants

DATE	TOTAL	BELGES %	ETRANGERS %
01/11/2018	17020	70,99	29,10
01/12/2018	17057	70,89	29,20
01/01/2019	17047	70,95	29,10
01/02/2019	17084	70,95	20,10
01/03/2019	17058	71,01	29,00
01/04/2019	17036	70,89	29,20
01/05/2019	17062	70,59	29,50
01/06/2019	17068	70,94	29,10
01/07/2019	17036	70,64	29,40
01/08/2019	17013	70,73	29,30
01/09/2019	17025	70,70	29,30
01/10/2019	17039	70,39	29,70

- Entrées : **997 personnes**
- Sorties (départs + radiations d'office) : **1014 personnes**
- Naissances : **190 enfants belges**
- Changements d'adresse dans la commune : **1369 personnes**
- Cartes d'identité électroniques pour enfants (entre 0 et 12 ans) : **415**
- Cartes d'identité électroniques pour adultes (à partir de 12 ans) : **2842**
- Cartes d'identité pour enfants étrangers (entre 0 et 12 ans) : **38**

8) Délivrance de documents

- Compositions de ménages : **4203**
- Certificats de résidence : **2474**
- Certificats de résidence avec historique : **489**
- Certificats de vie : **156**
- Certificats de nationalité : **39**
- Autorisations parentales : **766**
- Dons d'organe : **57**
- Divers courriers
- Nombreux documents **à compléter** pour les pensions et les autorisations parentales de voyage
- Enquêtes de résidence : **1775**
- Vaccinations (avec suivi des vaccins) : **155**
- Demande de Token
- Déclarations de perte/vol/destruction de cartes d'identité : (information indisponible suite au changement de méthode dans Belpic)
- Dossiers paiement Web
- Attestations de perte ou de vol : **56**

Le 26 mai 2019, la Belgique s'est rendue aux urnes pour renouveler les parlements régionaux, fédéraux et européens. La Constitution dispose que le vote est obligatoire et secret. Cette obligation de participer au vote est également définie dans le Code électoral.

Un électeur est :

Pour les élections des Parlements de communauté et de région

Un Belge qui :

- A la nationalité belge au 1er mars 2019
- Est inscrit dans les registres de population d'une commune de la région/communauté concerné(e) au 1er mars 2019
- A atteint l'âge de 18 ans le 26 mai 2019
- N'est pas déchu du droit de vote le 26 mai 2019

Pour l'élection de la Chambre des représentants

Soit un Belge qui :

- A la nationalité belge au 1er mars 2019
- Est inscrit dans les registres de population d'une commune belge au 1er mars 2019
- A atteint l'âge de 18 ans le 26 mai 2019
- N'est pas déchu du droit de vote le 26 mai 2019

Soit un Belge résidant à l'étranger qui :

- A la nationalité belge au 1er mars 2019
- Est inscrit aux registres de la population tenus dans un poste consulaire de carrière au 1er mars 2019
- A atteint l'âge de 18 ans le 26 mai 2019
- N'est pas déchu du droit de vote le 26 mai 2019

Pour l'élection du Parlement européen

Soit un Belge résidant en Belgique qui :

- A la nationalité belge au 1er mars 2019
- Est inscrit dans les registres de population d'une commune belge au 1er mars 2019
- A atteint l'âge de 18 ans le 26 mai 2019
- N'est pas déchu du droit de vote le 26 mai 2019

Soit un Belge résidant dans un État membre de l'Union européenne qui :

- A la nationalité belge au 1er mars 2019
- A atteint l'âge de 18 ans le 26 mai 2019
- Est inscrit aux registres de la population tenus dans un poste consulaire de carrière belge auprès d'un Etat membre de l'Union européenne au 1er mars 2019
- A choisi de s'inscrire auprès de son poste consulaire de carrière afin de voter pour des listes belges lors de cette élection
- N'est pas déchu du droit de vote le 26 mai 2019

Soit un Belge résidant dans un État non-membre de l'Union européenne qui :

- A la nationalité belge au 1er mars 2019
- A atteint l'âge de 18 ans le 26 mai 2019

- Est inscrit aux registres de la population tenus dans un poste consulaire de carrière belge auprès d'un État non-membre de l'Union européenne au 1er mars 2019
- N'est pas déchu du droit de vote le 26 mai 2019

Soit un citoyen européen résidant en Belgique qui :

- Est inscrit dans les registres de population d'une commune belge au 1er mars 2019
- A atteint l'âge de 18 ans le 26 mai 2019
- N'est pas déchu du droit de vote le 26 mai 2019

3.2 SERVICE ETRANGERS

- Mademoiselle **Lydwine HABAY** – Employée d'administration
- Madame **Angélique LEFÈVRE** - Employée d'administration (4 jours/semaine)

Le Service des Étrangers effectue les différentes démarches nécessaires à l'inscription des étrangers arrivant à Aubange, venant de l'étranger. Il gère les dossiers des étrangers demeurant sur le territoire de la commune, délivre les documents de séjour et assure dans ce cadre les contacts nécessaires avec d'autres services, notamment avec l'Office des Étrangers.

La situation des personnes étrangères (ressortissants européens ou non européens) étant fort diversifiée, dès leur arrivée sur le territoire aubangeois, le service des étrangers effectue les démarches administratives nécessaires et guide les personnes en fonction de leur pays d'origine, de la durée et de l'objet de leur séjour.

1) Principales missions :

Déclarations d'arrivée, inscriptions, collectes des personnes de nationalité étrangères ;
 Délivrance et prolongations de titres de séjours électroniques et biométriques ;
 Traitement des dossiers de demandeurs d'asile ;
 Gestion et mise à jour des données du registre des étrangers ;
 Information du parcours d'intégration aux primo-arrivants ;
 Délivrance de cartes professionnelles ;
 Délivrance de séjours permanents ;
 Délivrances de permis de travail ;
 Enregistrement et suivi des demandes de régularisation de séjour et de changement de statut ;
 Transmission des dossiers vers l'Office des étrangers ;
 Scannage des passeports et des cartes d'identité pour contrôle de la police ;
 Listing pour la police fédérale de vérification de cartes d'identités d'étrangers ;

- Entrées : **618 personnes**
- Sorties (départs + radiations d'office) : **57 personnes**
- Déclarations de présence et d'arrivée : **44 personnes**
- Radiations administratives : **127 personnes**
- Annexe 15 : **9**
- Annexes 35 : **1**

2) Délivrance de différentes cartes d'identité

- Cartes A : **29**
- Cartes B : **1**
- Cartes C : **0**
- Cartes D : **0**
- Cartes 5 ans : **788**
- Duplicata cartes : **28**
- AI : **51**
- Attestations d'enregistrement : **365**
- Documents de permanence de séjour : **17**
- Prises en charge : **95**
- Primo arrivants : **0**

3.3 SERVICE CASIER JUDICIAIRE, PASSEPORT ET PERMIS DE CONDUIRE

- Madame **Véronique CHRISTOPHE** - Employée d'administration (mi-temps)
- Mademoiselle **Rebecca HEIRMANS** - Employée d'administration

Ce service est chargé de :

La délivrance des permis de conduire provisoires et des licences d'apprentissage ;

La délivrance des permis de conduire définitifs ;

L'échange de permis de conduire étrangers en permis belges ;

La délivrance des permis de conduire internationaux ;

Changement de catégorie et renouvellement de sélection médicale ;

Changement d'adresse sur le carnet d'immatriculation ;

Débit de boissons ;

Communication avec le parquet et la police fédérale ;

La délivrance d'extraits du casier judiciaire ;

Délivrance de passeports biométriques ;

1) Permis de conduire

Le permis de conduire est un droit administratif de circuler donnant l'autorisation de conduire sur une route publique un ou plusieurs véhicules tels que : automobile, motocyclette, cyclomoteur, camion ou autobus, dans une zone géographique donnée, généralement un pays.

À l'exception des permis de conduire internationaux, tous les permis de conduire et permis provisoires délivrés sont désormais au format « carte bancaire ».

- Permis de conduire : **593**
- Permis de conduire provisoires 36 mois, 18 mois, et modèle 3 : **101**
- Permis de conduire internationaux : **74**
 - Soit un total de **768** permis délivrés
- Dossier protocole d'échange de permis étrangers non UE : **5**
- + 35 attestations délivrées pour les autorités étrangères

2) Changement d'adresse sur carnet d'immatriculation

Suite à l'article 15, § 2 de l'arrêté royal du 20 juillet 2001 relatif à l'immatriculation des véhicules qui prévoyait de noter le changement d'adresse sur le certificat d'immatriculation, qui a été modifié par l'arrêté royal du 18 janvier 2018, les administrations communales ne sont donc plus tenues de modifier les carnets d'immatriculation.

3) Courrier

995 dossiers à traiter (exemple : de déchéance du droit de conduire, avertissement déchéance du droit de conduire, noce d'or, retrait immédiat des permis de conduire, retour des permis belges échangés contre des permis étrangers, vérification casier suite à la demande de la police, du Parquet, pour décorations, ...)

4) Casier judiciaire

L'extrait de casier judiciaire est un document officiel qui fait mention des éventuelles condamnations pénales enregistrées au nom de l'intéressé(e). L'extrait mentionne les jugements effectivement prononcés qui figurent au casier judiciaire de l'intéressé(e). Une liste de ces condamnations est jointe au certificat.

La Commune est connectée au Casier judiciaire central, elle est en mesure d'interroger le Casier judiciaire central afin de vérifier si un dossier existe pour un citoyen de la commune et de demander des extraits de Casier judiciaire central.

- Extraits de casiers judiciaires : **1847**
- + demande d'extraits de casiers pour la détention de port d'armes demandés par les zones de Police
- Traitement de **4** dossiers de réhabilitation
- Fraude à l'identité : traitement de **5** dossiers

5) Passeport biométrique

Le passeport est le document officiel délivré par les autorités compétentes en vue de permettre aux personnes de voyager à l'étranger et de revenir dans le pays de sa délivrance. Il atteste de l'identité et de la nationalité de son titulaire. Les procédures concernent uniquement les personnes de nationalité belge et domiciliées dans la commune d'Aubange.

- Demande de passeports : **584** (fiches, encodages, ...)

6) Divers

- Changements de domicile entrants : **401**
- Changements de domicile sortants : **457**
- Statistiques permis de conduire et passeports demandées par les Ministères des transports, Ministère de l'intérieur et le Ministère des affaires étrangères établies tous les mois.
- Encodages permis de conduire étrangers
- Vérifications mensuelles de toutes les caisses pour versements aux ministères et à la commune.

7) Débits de boissons

- Patentes délivrées : **8 + 4** dossiers en cours

3.4 SERVICE ETAT CIVIL

- Madame **Marjorie MOZIN** - Employée d'administration (4 jours/semaine)
- Madame **Michelle NIZET** – Chef de service administratif.

Depuis le 1er avril 2019, l'état civil connaît une véritable révolution. En effet, nous passons des registres locaux de l'état civil (naissances, mariages, décès), actuellement toujours sur papier, au registre central BAEC (Base de Données des Actes de l'État Civil).

Les actes d'état civil sont dorénavant établis et gérés de manière électronique et uniforme et archivés dans un registre central, pour l'ensemble du pays.

Qu'est-ce qui change pour le citoyen ? :

- Le lieu où l'acte a été établi n'étant plus déterminant, chacun peut obtenir des copies ou des extraits d'actes le concernant dans toutes les communes, et ce, également par voie électronique. Ce sera donc plus convivial.
- Les actes d'état civil sont dorénavant signés de manière électronique uniquement par l'Officier de l'État civil. Les intéressés (comparants et témoins pour un mariage - déclarants pour une naissance ou un décès) ne signent plus les actes qui les concernent.

L'état des personnes (ou état civil) est la partie du droit civil qui détermine la personnalité juridique du citoyen et qui règle les rapports de celui-ci au sein de la famille et de la société. Au plan administratif, l'état civil constitue un service déconcentré du ministère de la Justice au sein de l'administration communale. « Déconcentré » signifie, en bref, que la commune n'a aucun pouvoir d'appréciation ni sur la matière de l'état des personnes, ni sur les actes qu'elle doit délivrer. Elle agit comme simple exécutant de l'autorité fédérale, ce qui n'empêche pas la commune de décider, par voie de règlement et donc dans le cadre de la décentralisation : du prix des modalités pratiques qui touchent à l'intérêt communal et pas à la matière de l'état civil.

La principale mission du service de l'état civil consiste en la rédaction et la tenue des registres d'état civil (naissance, mariage, nationalité, décès). Au dépôt fin d'année d'un double des registres au greffe du Tribunal de première instance.

Ce service est en charge du cimetière communal, ce qui implique l'organisation des funérailles, la gestion des concessions, l'enterrement des personnes indigentes.

En pratique, ces missions impliquent des tâches précises.

Les matières concernées par l'état civil sont les naissances, mariages, divorces, décès, adoptions, changements de nom et prénom, reconnaissances et déclarations de nationalité.

L'état civil gère aussi : les déclarations de mariage : réunir tous les documents nécessaires à l'établissement de l'acte de mariage et vérifier leur authenticité, les demandes de nationalité, la transcription des mentions en marge d'actes déjà inscrits, les cohabitations légales, les déclarations d'euthanasie, la gestion de la liste des jurés d'assises, les déclarations relatives au choix de sépulture.

Le service délivre les documents suivant :

- Les extraits d'acte de naissance ;
- Les extraits d'acte de mariage ;
- Les extraits d'acte de divorce ;
- Les extraits d'acte de décès ;

Les déclarations de reconnaissance et de changement de nationalité ;
Les autorisations d'accès aux véhicules motorisés dans les cimetières.

1) Décès

- Dossiers : **212**
- Sexe masculin : **99**
- Sexe féminin : **113**

2) Mariage

- Déclarations de mariage : **51**
- Dossiers de mariage : **51**
- Mariages célébrés : **51**
- Transcriptions de mariage : **3**

3) Divorce

- Divorces : **43**

4) Nationalité

- Article 11 : **1**
- Article 8 : **7**
- Article 12 bis : **30**
- Article 24 : **1**

5) Naissance

- Reconnaissances prénatales : **46**
- Reconnaissances postnatales : **15**
- Transcription d'acte de naissance à l'étranger : **13**
- Changement de prénom : **4**

Une procédure a été instaurée en 2018 en vue de lutter contre les reconnaissances frauduleuses. Avant d'acter une reconnaissance, l'officier de l'état civil doit vérifier, sur base d'une dizaine de documents qui doivent lui être fournis et en respectant des délais précis, que la démarche ne vise pas à obtenir un droit de séjour dans notre pays.

6) Autres

- Changement de prénom

Le transfert de la compétence en matière de changement de prénoms aux officiers de l'état civil. L'officier de l'état civil peut autoriser le changement de prénoms. La procédure est réservée aux Belges, elle est étendue aux réfugiés et aux apatrides reconnus. Le(s) prénom(s) demandé(s) ne peut (peuvent) pas créer la confusion et ne peut (peuvent) pas vous nuire ou nuire à autrui.

Les personnes transgenres peuvent faire modifier officiellement leur enregistrement du sexe et leur prénom sans conditions médicales à travers une procédure administrative auprès du fonctionnaire de l'état civil. Elles ne sont plus obligées de subir une opération génitale, qui était obligatoire. La nouvelle loi offre également des possibilités aux personnes mineures, qui pourront donner forme à leur vraie identité étape par étape. Les principes derrière cette loi sont que les personnes transgenres soient

respectées et qu'ils puissent déterminer eux-mêmes ce qu'ils souhaitent être sans être obligés de subir une opération.

- Cohabitations légales : déclarations **53** – cessations : **17**
- Euthanasie : **19**

Euthanasie : Déclaration anticipée : tout citoyen peut se rendre à la commune pour y faire enregistrer une déclaration anticipée en matière d'euthanasie pour le cas où il ne pourrait plus exprimer sa volonté ou s'il se trouvait dans un état où l'euthanasie pourrait éventuellement être appliquée en exécution de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie. Les dispositions légales et réglementaires prévoient que les déclarations anticipées en matière d'euthanasie sont introduites auprès de l'administration communale du domicile de la personne à laquelle elle se rapporte Via l'application Euthanasie ; l'employé communal désigné peut introduire directement par Internet et via un accès sécurisé (carte d'identité électronique ou, en cas de force majeure, token), les déclarations anticipées en matière d'euthanasie. Lors de l'encodage, il y aura une vérification de la cohérence des informations sur base du Registre national des personnes physiques, tout en garantissant le respect de la vie privée. Il reçoit en retour et en ligne l'accusé de réception de la déclaration qu'il suffira alors d'imprimer et de remettre au déclarant pour signature. À tout moment, la déclaration peut être révisée ou retirée. La date de validité de la déclaration est actuellement d'une durée de cinq ans. À l'échéance de ces cinq ans, la déclaration doit être reconfirmée par le déclarant ou, dans le cas contraire, sera supprimée de la base de données.

- Dernières volontés : **36**
- Autorisations placement monument : **25**
- Concessions demandées : **29**
- Concessions accordées par le Collège : **23**
- Taxes inhumation : **24**
- Ordonnances du Juge de Paix : **103**
- Mentions marginales : **28**
- États de décès mensuels pour l'enregistrement.
- Extraits et copies de différents actes d'état civil non comptabilisés.
- Courriers divers : **700**
- Demande d'Apostilles : **28**

Les Apostilles (certificats qui authentifient l'origine d'un acte public) ne peuvent plus être délivrées sous format papier, mais exclusivement sous forme numérique via le site eLegalisation du SPF Affaires étrangères. Depuis le 1er mars 2018, le SPF Affaires étrangères délivre des légalisations et apostilles sous forme électronique. À compter du 1er mai 2018, les apostilles ne sont plus émises que sous cette forme. Les légalisations pourront, quant à elles, continuer d'être fournies sur papier ou en version électronique. Le site « eLegalisation » est destiné uniquement aux partenaires accrédités du SPF Affaires étrangères, tels les notaires et les administrations communales.

4. SERVICE DIRECTION GENERALE

4.1 MISSIONS

Le service de la Direction générale a pour rôle d'assister le Directeur général dans ses missions légales¹. Le service assure la distribution du courrier entrant.

En amont des décisions, il doit assurer la préparation des séances de Collège et de Conseil communal en collaboration avec l'ensemble des services de la Commune.

En aval, il est chargé d'assister le Directeur général dans la transcription des procès-verbaux de Conseil et de Collège communal. Au-delà de la simple retranscription, le service doit veiller au suivi des décisions prises par les deux organes communaux. Tout comme pour le courrier, une fois le procès-verbal d'une séance de Conseil, ou de Collège communal, rédigé, le service assure la distribution des différents dossiers aux services traitants.

Au-delà des missions légales du Directeur général, le service assure une série de tâches qui lui sont historiquement dévolues, en voici une liste non exhaustive :

- Délivrance de certificats d'abattage ;
- Délivrance de diverses autorisations ;
- Classement et archivage (notamment affaires judiciaires) ;
- Rédaction de la correspondance² générale de la Commune ;
- Organisation et préparation de diverses réunions ;
- Aide à la rédaction du rapport de fin d'année ;
- Recherches diverses pour les autres services ;
- Tenue des registres de Conseil et de Collège ;
- Orientation et fourniture de documents divers aux citoyens ;
- Gestion partielle du courrier entrant ;
- Gestion administrative lors d'expulsion ;
- Tenue des différents espaces Agora ;
- Etc, ...

¹ **Art. L1132-1.** Le Directeur général assiste aux séances du Conseil communal et du Collège communal.

Il en rédige les procès-verbaux et assure la transcription de ceux-ci.

Les procès-verbaux transcrits sont signés par le Bourgmestre et par le Directeur général.

La signature du procès-verbal du Conseil communal intervient dans le mois qui suit son adoption par le Conseil communal.

Art. L1132-3. Les règlements et ordonnances du Conseil et du (*Collège communal*), les publications, les actes et la correspondance de la commune sont signés par le Bourgmestre et contresignés par le Directeur général.

Art. L1124-3. Le Directeur général est tenu de se conformer aux instructions qui lui sont données, soit par le Conseil, soit par le Collège communal, soit par le Bourgmestre, selon leurs attributions respectives.

Art. L1124-4. §1^{er}. Le Directeur général est chargé de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal ou au Collège communal. Il assiste, sans voix délibérative aux séances.

§2. Sous le contrôle du Collège communal, il dirige et coordonne les services communaux et, sauf les exceptions prévues par la loi ou le décret, il est le chef du personnel.

² Par "générale", il faut entendre "ne découlant pas des attributions spécifiques d'un autre service communal".

4.2 EFFECTIFS DU SERVICE

- Monsieur **Tomaso ANTONACCI** – Directeur général – **Responsable du service**
- Madame **Audrey CARRETTE** : Chef de bureau administratif (Directrice générale du CPAS faisant fonction depuis le 1^{er} octobre 2019)
- Madame **Christelle GUELEFF** : Employée d'administration (4 jours/semaine)
- Madame **Hillary TOMAELLO** : Employée d'administration (conseillère en rénovation urbaine jusqu'au 26 septembre 2019 et ensuite adjointe au Directeur général faisant fonction – 4j/semaine)
- Madame **Valérie MOUTOY** : Employée d'administration (4jours/semaine – absente du 6 juin 2019 au 11 septembre 2019 inclus)
- Madame **Anne-Marie MONNEAU** : Employée d'administration (2,5 jours/semaine)
- Madame **Bilitis CHAVEPEYER** : Employée d'administration (27h24 /semaine)
- Monsieur **Damien REGAERT** : Employé d'administration (depuis le 1^{er} octobre – 4 jours/semaine).

4.3 CONTRÔLE INTERNE

Mise en place du système de contrôle interne prévu dans le cadre de la réforme des grades légaux depuis septembre 2013.

Pour rappel, le système de contrôle interne est défini par le Code comme étant un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne :

- la réalisation des objectifs ;
- le respect de la législation en vigueur et des procédures ;
- la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion.

Un système de suivi des décisions a été acquis afin de permettre la concrétisation du système de suivi de la réalisation des objectifs.

Une expérience pilote est menée au niveau du service du personnel. L'extension de la méthode pourra être proposée à l'ensemble des services communaux par la suite. Ce système visera avant à tout à instaurer une démarche d'amélioration continue et d'entraide entre les agents. La Commune a adhéré en novembre 2018 à la centrale d'achat de la Province relative à la désignation d'un consultant chargé d'accompagner la Province de Luxembourg et les Communes et CPAS situés sur le territoire de la Province de Luxembourg dans la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne.

4.4 COMMUNICATION

Personnel du service communication

- Hillary TOMAELLO
- Bilitis CHAVEPEYER
- Amélie DEMOULIN : suppléance
- Hervé SPOIDEN (voir partie infographie du présent rapport)

Le service s'occupe également de la communication et notamment d'animer les pages et comptes communaux sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) en publiant certaines informations et en répondant de manière adéquate aux commentaires et messages publiés par les internautes.

Le Wordpress de la Commune est également de sa responsabilité. Diverses informations y sont postées en collaboration avec les autres services et des réponses aux citoyens y sont apportées.

Le service est en contact avec la presse, en complément du service infographie, notamment pour la publication de certains rédactionnels et l'organisation de conférences de presse.

De plus, il rédige des articles pour l'Écho communal et vient en aide à la création de divers outils en collaboration avec le service de la Direction générale, les services externes et le service infographie (affiches, invitations, etc.).

L'objectif principal est le rapprochement du citoyen et de l'Administration. Dans cette optique, en 2017, la Ville d'Aubange a acquis la plateforme d'interaction et de participation citoyenne « Fluicity ». Des articles sont publiés, un fil d'actualité est tenu à jour et les citoyens ont la possibilité de co-construire le territoire en partageant leurs idées. Ce dernier point requiert un suivi :

- Poster un accusé de réception aux idées émises ;
- Convenir d'une réponse en collaboration avec les services (éventuellement concertés sur le réseau social d'entreprise « Yammer ») ;
- Présenter les propositions aux membres du Collège communal lors d'une réunion et publier les conclusions ;
- Éventuellement inscrire des idées à l'ordre du jour d'une prochaine séance de Collège communal ;
- Informer les citoyens des décisions prises et du suivi ;
- Mettre à jour le statut des idées et le tableau récapitulatif.

Le service a également été impliqué dans des projets transversaux tels que le marché public pour l'impression du bulletin communal, les réunions avec l'AIVE-IDELUX relatives au changement de mode de collecte des immondices, l'octroi des bourses d'étude (Hillary TOMAELLO est membre du jury et secrétaire) pour la rédaction de mémoires de fin d'études en lien avec un sujet d'intérêt communal ou de publications de recherche, la communication des VolonTerre, l'organisation d'ateliers participatifs, des événements divers, etc.

L'agent Hillary TOMAELLO est également responsable communication, Dir-Info (mission D5), dans le cadre de la communication de crise, et suit et encadre les projets Smart City.

Quelques données chiffrées

Les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessous tiennent compte d'une période s'étalant du 1^{er} décembre 2018, à l'heure d'écrire le présent rapport, soit le 12 novembre 2019. Les travaux de relecture et de correction effectués pour des créations émanant d'autres acteurs ne sont pas pris en compte.

Données étudiées	Nombre
Articles publiés sur le WordPress communal	343
Écho communaux parus	3

Contrairement aux données reprises dans le précédent tableau, celles qui suivent concernent une période plus étendue. En effet, elles représentent le total des actions enregistrées depuis la création de l'outil auquel elles se rapportent. En vert est inscrite l'augmentation, l'évolution, du chiffre en référence à l'année précédente, soit 2018.

Données étudiées	Nombre
Tweets	883 (+170)
Nombre d'abonnés pour le compte Twitter	1034 (-3)
Commentaires approuvés sur le WordPress (y compris réponses apportées)	296 (+117)
Utilisateurs inscrits sur Fluicity	1375 (+422)
Idées postées sur la plateforme de participation citoyenne	446 (+161)
Messages sur Fluicity	152 (+47)
Mentions J'aime sur la Page Facebook	2618 (+645)
Nombre d'abonnés de la Page Facebook	2728 (+693)

4.5 RELEVÉ DES SEANCES DE COLLEGE (DU 1^{ER} NOVEMBRE 2018 AU 31 OCTOBRE 2019)

COLLÈGE	NOMBRE DE POINTS
05 novembre 2018	57
12 novembre 2018	77
19 novembre 2018	81
26 novembre 2018	105
29 novembre 2018	2
Total novembre	322
03 décembre 2018	14
04 décembre 2018	116
10 décembre 2018	107
17 décembre 2018	120
27 décembre 2018	134
Total décembre	491
03 janvier 2019	26
07 janvier 2019	15
14 janvier 2019	157
21 janvier 2019	129
28 janvier 2019	96
Total janvier	423
04 février 2019	98
11 février 2019	116
18 février 2019	109
25 février 2019	91
Total février	414
04 mars 2019	123
11 mars 2019	118
18 mars 2019	100

25 mars 2019	113
Total mars	454
01 avril 2019	102
08 avril 2019	152
15 avril 2019	86
23 avril 2019	83
29 avril 2019	74
Total avril	497
06 mai 2019	79
13 mai 2019	99
20 mai 2019	126
27 mai 2019	87
Total mai	391
03 juin 2019	65
11 juin 2019	169
17 juin 2019	81
24 juin 2019	124
Total juin	439
01 juillet 2019	89
08 juillet 2019	63
15 juillet 2019	81
22 juillet 2019	91
29 juillet 2019	109
Total juillet	433
05 août 2019	80
12 août 2019	83
19 août 2019	52
26 août 2019	77
Total août	292
04 septembre 2019	84
09 septembre 2019	51
16 septembre 2019	91
23 septembre 2019	110
30 septembre 2019	94
Total septembre	430
07 octobre 2019	96
14 octobre 2019	94
21 octobre 2019	83
28 octobre 2019	76

Total octobre	349
TOTAL GLOBAL (54 séances) : 4935 points traités	

4.6 RELEVÉ DES SEANCES DE CONSEIL (DU 1^{ER} NOBEMBRE 2018 AU 31 OCTOBRE 2019)

CONSEIL	NOMBRE DE POINTS
08 novembre 2018	80 points
03 décembre 2018	Conseil d'installation – 12 points
20 décembre 2018	48 points
04 février 2019	84 points
18 mars 2019	59 points
06 mai 2019	51 points
17 juin 2019	82 points
15 juillet 2019	37 points
04 septembre 2019	52 points
TOTAL GLOBAL (9 séances) : 505 points traités	

4.7 CABINET DU BOURGMESTRE ET DU COLLEGE

Les tâches du secrétariat du Cabinet du Bourgmestre sont les suivantes :

- Gestion des courriels ;
- Gestion des appels téléphoniques ;
- Réponse et aide aux sollicitations des citoyens (emploi, logement, travaux, urbanisme, sécurité, etc.) ;
- Orientation des citoyens vers les services compétents ;
- Délivrance d'autorisations (affichage, etc.) ;
- Envoi de courriers divers ;
- Demandes de visites de préventions (sécurité-incendie) et suivi y relatif;
- Suppléance de Madame Florence GOFFLOT, fonctionnaire PLANU, pour les dossiers relatifs à la planification d'urgence et à l'organisation d'événements.
- Etc.

4.8 SERVICE JURIDIQUE

La gestion du contentieux communal (environ 40 dossiers de contentieux) a été assurée par Madame Audrey CARRETTE et ensuite par Monsieur Damien REGAERT.

Outre la gestion du contentieux communal en propre ou en support aux services, ses missions sont les suivantes :

- Mise en œuvre du système de contrôle interne tel que prévu par l'article L1124-4, §4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

- Direction du service marchés publics et patrimoine (assurée par Monsieur le Directeur général suite au départ de Madame Audrey CARRETTE au CPAS) ;
- Coordination du Comité de Direction (assurée par Madame Hillary TOMAELLO après le départ de Madame Audrey CARRETTE).

Suite à l'entrée en application du règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel (« RGPD ») le 25 mai 2018, Madame Audrey CARETTE avait été désignée en qualité de délégué à la protection des données en vue d'assurer et de contrôler le respect de la réglementation.

5. SERVICE DU PERSONNEL

En dehors des tâches quotidiennes, au cours de l'année 2019, le service du personnel a été amené à suivre de près la mise en œuvre des incitants concernant le pension de 2ème pilier ainsi que la réalisation du plan de formation.

Depuis 2016, la mise en place des synergies commune/CPAS en matière de gestion du personnel a fait évoluer le travail de notre service. En effet le volume de personnel à gérer a augmenté de 50 % (de 200 à 300 agents sans comptabiliser le personnel enseignant). L'absorption de cette charge de travail supplémentaire a poussé le service à s'adapter. La réorganisation entamée en 2018 à ce sujet est évaluée positivement.

Les développements ci-dessous permettent d'apporter un regard sur le travail dense réalisé tout au long de cette année grâce à l'implication des membres de l'équipe.

5.1 MISSIONS

1) Secteur Gestion du personnel

Ce secteur a pour vocation la gestion de la carrière du personnel communal, dans le respect de la réglementation en vigueur, et particulièrement des statuts administratif et pécuniaire du personnel communal.

Le service est équipé des logiciels PERSée (gestion du personnel – fournisseur CIVADIS) et KELIO (gestion des pointages – fournisseur BODET).

Aperçu des tâches effectuées :

Recrutement :

- Élaboration des descriptifs de fonction et avis de recrutement, en fonction des attentes du Collège communal ;
- Rédaction des projets de délibération pour le Conseil et le Collège communal ;
- Envoi aux organisations syndicales et à la tutelle pour avis ;
- Publication des avis de recrutement ;
- Gestion des candidatures spontanées ou liées à un recrutement ;
- Organisation des examens ;
- Établissement des procès-verbaux.

Carrière :

- Engagements ;
- Descriptifs de fonction : pouvant évoluer ou changer à certains moments de la carrière de l'agent ;
- Informatisation des dossiers des agents ;
- Évolutions de carrière : 12 agents ont bénéficié du passage de leur barème actuel à celui supérieur en 2019 ;
- Évaluations du personnel par 2 supérieurs hiérarchiques ;
- Formations du personnel ;
- Réduction du temps de travail : interruption de carrière avec ou sans motifs, modification du temps de travail (prestations réduites pour convenances personnelles, ...)

- Départ volontaire ou licenciement ;
- Mise à la pension : Aucun agent n'a été admis à la pension cette année.

Paie :

- Salaires ;
- Dossiers ACTIVA/APE/Convention Premier Emploi ;
- Chèques repas ;
- Pécule de vacances et allocation de fin d'année ;
- Documents mutuelle et ONEM/FOREM.

Gestion des congés, maladies et pointages :

- Encodage des congés, maladies, heures supplémentaires dans le programme KELIO et dans des tableaux Excel pour le personnel n'ayant pas accès au pointage électronique ;
- Calcul et vérification des soldes de congés ;
- Vérification des anomalies de pointage.

Médecine du travail :

- Visites médicales d'embauche, périodiques (suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel) ;
- Visites médicales d'écartement si nécessaire en cas de grossesse et de pré-reprise ;
- Sélections médicales chauffeurs pour les agents des services Travaux et d'Incendie ;
- Relevés des mouvements du personnel à fournir trimestriellement à MENSURA ;
- Contrôle des factures trimestrielles + factures de visites spécifiques, ...

Autres :

- ONSSAPL allocations familiales et diverses allocations ;
- Encodage CAPELO ;
- Précompte professionnel ;
- Dossiers AWIPH : demande des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle. Actuellement 5 dossiers sont en cours ;
- Primes du service social de l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension, etc.) + renseignements aux agents lorsqu'ils se présentent au service ;
- Budget du personnel (contrôles périodiques et budget prévisionnel) ;
- Rapports financiers pour le personnel subventionné ;
- Dossiers frais de déplacement : Dossiers TEC (3 abonnements gratuits), remboursements des frais de déplacements transport en commun ou à vélo ;
- Notes de services.

Le service est également à la disposition des agents pour répondre à toute question relative à la gestion des ressources humaines.

2) Secteur assurances

Outre les assurances, ce secteur gère la mise en circulation de tous les véhicules communaux et vérifie les R.C. objectives pour tous les lieux ouverts au public soumis à une telle réglementation.

Depuis 2016 la gestion des assurances du CPAS sont également prises en charge par notre service dans le cadre de synergies développées.

Cette année, était caractérisée par une surcharge de travail. En effet, suite au renouvellement du marché public l'ensemble des polices d'assurances ont été revues.

Aperçu des tâches effectuées :

- Gestion des contrats, des primes annuelles, des sinistres et des litiges pour nos polices « Accidents » (ETHIAS), « Bâtiments » (P&V), « Véhicules » (ETHIAS) et « Responsabilité civile » (P&V).
- Gestion des accidents concerne tant le travail que ceux survenant en milieux scolaires, d'accueil extra-scolaire ou lors des plaines d'été.

La gestion des accidents du travail suppose la récupération des indemnités temporaires et le versement de rentes définitives octroyées suite aux accidents de travail si degré d'incapacité partielle permanente.

Par ailleurs, chaque déclaration d'accident de travail ne nécessitant même qu'un seul jour d'arrêt implique :

- le calcul d'un état de salaire lors de la déclaration d'accident ;
- l'obtention d'une rente s'il y a reconnaissance d'un taux d'incapacité permanente.

En 2019, pour la seconde année consécutive aucun accident du travail n'a pas été reconnu par Ethias, notre réassureur.

La prise en charge des dégâts occasionnés à des biens communaux :

- Déclaration et suivi des dossiers en collaboration avec divers services communaux, la Zone de Police ou le Parquet ;
- Récupération du montant des dégâts si auteurs des faits connus.

En 2019, 79 dossiers de déclarations ont été introduits auprès des compagnies d'assurances en date du 31 octobre. Le nombre de déclarations est donc en baisse de près de 20% par rapports à l'année précédente soit la meilleure situation depuis 2014.

Une bonne nouvelle provient d'une baisse importante du nombre d'accidents du travail alors que l'année 2018 représentait déjà diminution significative vis-à-vis des années précédentes.

	Nombres									Différence 2018/2019
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Accidents de travail	22	10	15	19	14	17	14	9	3	67,00%
Accidents sur le chemin du travail	0	0	5	2	1	4	4	3	1	88,89%
Accidents de travail non reconnus			4	1	1	1	1	0	0	100,00%
Accidents scolaires	20	26	13	17	28	28	33	32	18	43,75%
Accidents aux plaines de jeux	5	2	3	3	3	3	8	3	6	200,00%
Responsabilité civile	22	13	10	19	11	7	7	20	11	45,00%
Litiges en cours	10	11	7	7	7	7	7	7	4	42,86%
Dégâts occasionnés à un bien	15	29	13	9	5	6	20	10	18	180,00%
Sinistre de véhicules ou avec	4	3	4	2	1	6	6	5	5	100,00%
Sinistres aux bâtiments	6	3	6	1	10	4	8	10	13	130,00%
TOTAL	104	97	76	79	80	82	108	99	79	

3) Secteur enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Fédération Wallonie Bruxelles pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal.

Aperçu des tâches effectuées :

- Assurer le secrétariat de la COPALOC (COMmission PARitaire LOCALE) et des Conseils de participation (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) – 2 réunions en 2019 ;
- Préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, nominations définitives, démissions, remplacements, octroi de congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc. (239 délibérations en 2019) ;
- Préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4 en fin d'occupation, etc. ;
- Faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires) – 112 déclarations en 2019 ;
- Procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers – 9 enseignant(e)s concerné(e)s en 2019 ;
- Procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements – 13 enseignant(e)s concerné(e)s en 2019 ;
- Contacter toutes les puéricultrices du classement interzonal en vue de l'engagement des puéricultrices ACS-APE pour nos écoles – pas nécessaire en 2019 ;
- Remplir et constituer les dossiers d'engagement de 2 puéricultrices ACS-APE et de 2 agents PTP (aide à l'institutrice maternelle) attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2019-2020 ;
- Établir et remplir les formulaires de mutuelle et les documents de fin de mois ONEM/FOREM.
- Calculer les avantages sociaux ;
- Établir les documents de début d'année scolaire pour la Fédération Wallonie Bruxelles : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants.
- Introduire les dossiers de demande de dérogation de diplôme ou linguistique en cas d'engagement de titulaire de titre délivré à l'étranger et/ou dans une langue étrangère – 1 en 2019 ;
- Enregistrer les candidatures à un emploi dans les écoles, en transmettre une copie aux directions d'Aix-sur-Cloie, Aubange et Rachecourt et accuser réception – 27 courriers en 2019 ;
- Établir les attestations de service destinées à la demande de pension de retraite ;
- Prendre connaissance des nouvelles circulaires de la Fédération Wallonie Bruxelles, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique ;
- Établir le compte final pour la FWB reprenant les subventions reçues et les dépenses effectuées ;
- Assurer la fonction de conseiller en sécurité des données pour les écoles et le PO.

En 2019, le recrutement de la nouvelle direction de l'école d'Aubange (suite au départ à la retraite de Madame DORBAN Danielle le 01.01.2020) a été organisé.

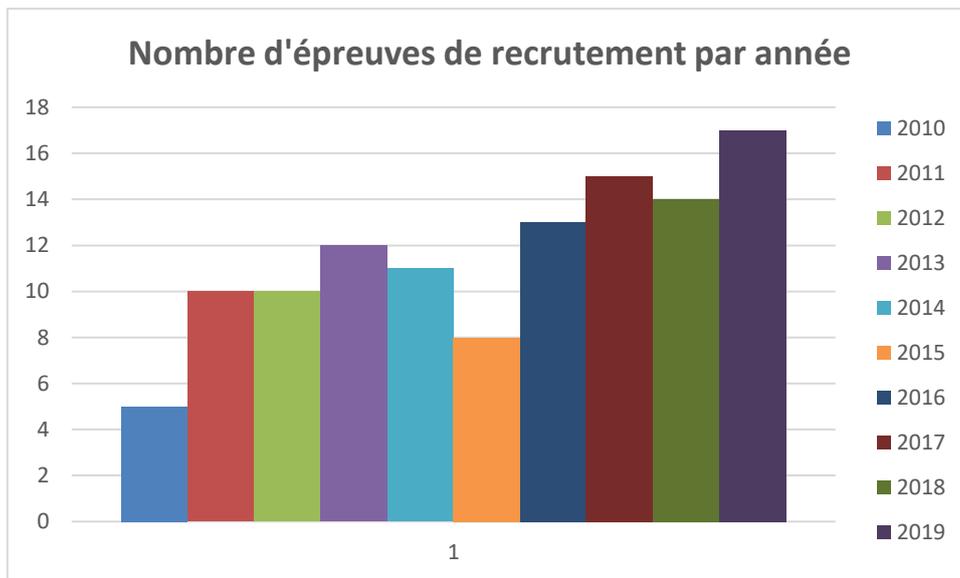
5.2 L'ANNEE 2019 EN CHIFFRES

1) Les recrutements

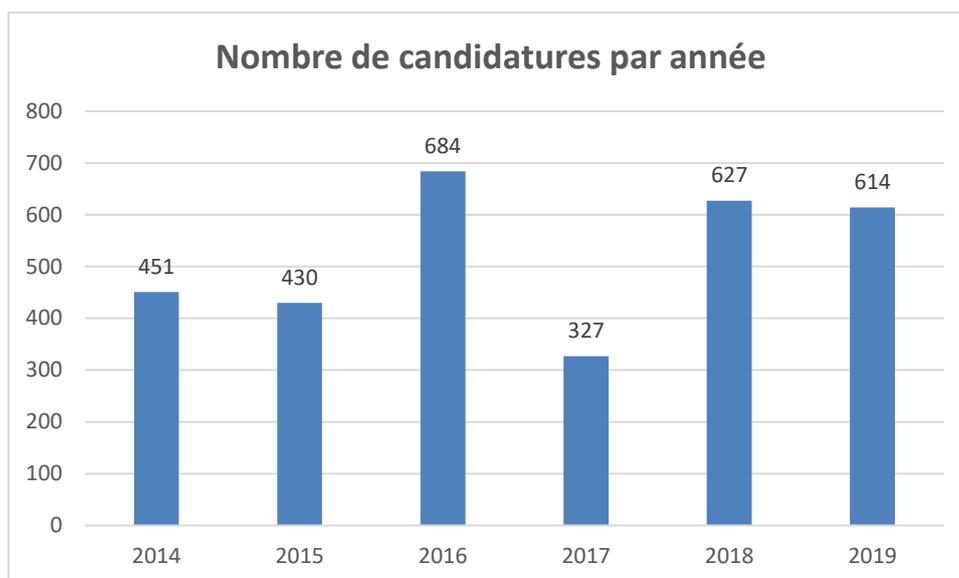
17 procédures de recrutement ont été organisées en 2019

- 9 Recrutements clôturés pour un total de 306 candidats :
 - Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme – niveau A1 (12 candidats) ;

- Animateur EPN – Niveau D4 et D6 (27 candidats) ;
 - Animateurs plaines de jeux – Étudiant (82 candidats) ;
 - Animateurs plaines de jeux – niveau D2 (33 candidats) ;
 - Accueillant extra-scolaire – niveau D2 (23 candidats)
 - AESI Français – niveau B1 (1 candidat) ;
 - Conseiller en rénovation urbaine – niveau A1 (5 candidats) ;
 - Ouvrier polyvalent – niveau E2-D2 (59 candidats) ;
 - Personnel d’entretien – niveau E2 (64 candidats).
- 8 Recrutements en cours :
 - Chef de bureau administratif – niveau A1 (18 candidats) ;
 - Animateur EPN – Niveau D4 et D6 (27 candidats) ;
 - Animateurs plaines de jeux – Étudiant ;
 - Animateurs plaines de jeux – niveau D2 ;
 - Agent spécifique – niveau B1-D9 ;
 - Conseiller en prévention – niveau D6 ;
 - Aide-cuisiniers – niveau E2 (56 candidats) ;
 - Ouvrier qualifié propreté en vue de faire fonction de Brigadier – niveau D4.



Gestion des candidatures : 207 spontanées et 407 liées à un recrutement pour un total de 614 candidatures en 2019. Nous constatons donc que le nombre de recrutement est en croissance. Certaines procédures sont à renouveler plus souvent. En effet les réserves de recrutement sont plus vite vidées suite à la relance économique au Grand-duché de Luxembourg.



2) Agents en fonction au sein de la Commune

Les services administratifs sont composés de 70 agents. 16 d'entre eux sont statutaires, 42 contractuels et 12 APE.

Les bibliothèques comptent parmi leur personnel 2 agents statutaires, 5 agents contractuels et 4 agents APE soit un total de 11 agents.

Le service Jeunesse, englobant les éducateurs de rue, les coordinateurs ATL et le personnel de l'accueil extrascolaire, comporte quant à lui 17 agents contractuels et 10 agents APE soit un total de 27 agents.

Le personnel du service Entretien est composé de 33 agents contractuels.

Le personnel du service des restaurants scolaires est composé de 10 agents contractuels.

Le service SAP est composé d'1 agent contractuel.

Les centres sportifs comptabilisent, personnel d'entretien non compris, 4 agents contractuels et 2 agents APE.

Les 62 agents du service Travaux sont répartis comme suit : 9 statutaires, 32 contractuels, 20 APE et 1 Activa.

Le personnel communal s'élève donc à 210 agents dont 27 agents statutaires à charge de la commune.

Le rapport 2017 évoquait une amplification du phénomène des demandes de temps-partiels par des agents à temps-plein. En 2018 la situation s'est stabilisée avec 42 réductions du temps de travail. On constate une nouvelle augmentation en 2019 avec un total de 42 agents concernés.

Nombre d'agents	Temps de travail
30	4/5è
3	3/4 temps
1	2/3temps
5	mi-temps
2	0
1	70%
TOTAL : 42	/

La demande croissante de congé sans solde pour des durées variant de 6 mois à un an se confirme avec actuellement, 6 agents qui bénéficient de ce système (4 l'année dernière).

5.3 COMPOSITION DU SERVICE

Responsable du service

- **GAUDRON Romain**
Fonction : Chef de bureau administratif statutaire
Echelle RGB : A1
Charge : 38/38^e

Agents d'administration

- **BORREMANS Christine**
Fonction : employé d'administration contractuel
Secteur d'activités : assurances, médecine du travail, gestion RC objective, dossiers AWIPH,
Secrétaire SIPP
Echelle RGB : D2
Charge : 4/5^{ème} + 1/5^{ème} Conseillère en prévention et Secrétaire du SIPP
- **CAMBRAI Stéphanie**
Fonction : employé d'administration contractuel
Secteur d'activités : administration du personnel, recrutement, évaluations, évolutions de carrière
Echelle RGB : D6
Charge : 38/38^e
- **DELHOVE Amaury**
Fonction : employé d'administration contractuel
Secteur d'activités : gestion des paies et de système de pointage pour le CPAS
Echelle RGB : D4
Charge : 38/38^e
- **HARMEL Claire**
Fonction : employé d'administration contractuel
Secteur d'activités : assistance sur les missions d'enseignement, de recrutement et du CPAS
Echelle RGB : B1
Charge : 38/38^e
- **HIMPE David**
Fonction : employé d'administration contractuel (APE) et personne de confiance
Secteur d'activités : administration du personnel, recrutement, charge psychosociale,
Echelle RGB : D6
Charge : 4/5^e
- **JEANJEAN Jeanny**
Fonction : employé d'administration statutaire
Secteur d'activités : paie, subventions (APE, convention premier emploi, ...), documents ONEM,
prévisions budgétaires
Echelle RGB : D5
Charge : 38/38^e

- **MIRGUET Isabelle**

Fonction : employé d'administration statutaire
Secteur d'activités : enseignement, recrutement
Echelle RGB : D4
Charge : 4/5^e – interruption de carrière partielle

- **RIES Caroline**

Fonction : employé d'administration contractuel
Secteur d'activités : assistance au service, gestion des congés et des pointages, pensions, réduction temps de travail
Echelle RGB : D4
Charge : 38/38^e

- **SCHMIT Marie-Claire**

Fonction : employé d'administration contractuel
Secteur d'activités : contrôle interne, candidatures spontanées, distinctions honorifiques, fête du personnel
Echelle RGB : D3
Charge : 19/38^e

5.4 FORMATIONS SUIVIES PAR LE SAGENTS DU SERVICE

6 agents du service du Personnel ont suivi la formation décentralisée en Commune « Rédaction des actes administratifs ».

6. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPP)

Le Service Interne de Prévention et de Protection au travail a pour missions d'apporter des conseils et de proposer des solutions aux diverses problématiques posées dans le cadre du bien-être au travail et ce, en collaboration avec la ligne hiérarchique des différents services.

La problématique du bien-être au travail concerne différents domaines, à savoir :

- La sécurité au travail ;
- La santé au travail ;
- La charge psychosociale ;
- L'ergonomie ;
- L'hygiène au travail ;
- L'environnement de travail ;
- L'embellissement des lieux de travail.

6.1 COMPOSITION DU SIPP

Le SIPP est théoriquement composé :

- d'un conseiller en prévention, niveau 2 (temps plein)
- de quatre conseillers en prévention niveau 3 (1/5 temps) – l'un des CP3 a démissionné pour raisons personnelles et son remplacement est en phase de recrutement
- d'une personne de confiance (1/5 temps)

6.2 MISSIONS DES MEMBRES DU SIPP

Les missions sont réparties entre les différents membres du SIPP.

Elles sont nombreuses et, à cette date, seule une partie de ces missions est réellement prise en charge ; ceci en fonction du temps effectif et des moyens dont disposent le SIPP.

En ce qui concerne l'exercice 2019, il y a eu vacance du poste de responsable du SIPP (de novembre 2018 à mai 2019). Le service a recommencé son travail effectif en juin, lors de l'embauche du CP2.

Le service a été fortement remanié. Un des effets de ce remaniement est que ses membres travaillent de manière beaucoup plus transversale que ce qui était pratiqué auparavant ; les conseillers niveau 3 ne sont plus, en ce qui concerne leur part-time de préventeur, attachés au service/à l'employeur auquel ils 'appartiennent'. La répartition se fait à présent sur base de compétences.

Les tâches attribuées à chacun jusqu'à 2018 ont été revues à la baisse et correspondent à présent au temps de travail que chacun peut réellement mettre à disposition du service.

Monsieur **Vincent DE RAEVE**, conseiller en prévention niveau 2, s'occupe :

- de la coordination du SIPP ;
- des analyses de risques selon la méthode Sobane Déparis ;
- du suivi du cahier des charges et visites des chantiers pour les nouveaux bâtiments ;
- du suivi des visites du Service Externe de Prévention et Protection (SEPP) ;

- du suivi des formations concernant la sécurité pour le personnel en collaboration avec le service RH ;
- du suivi de la mise en conformité des normes incendies ;
- de l'analyse en équipe des accidents de travail (méthode de l'arbre des causes) ;
- de la veille réglementaire (suivi de l'évolution de la législation) ;
- de la prise de contact avec les différents partenaires externes et au niveau inter-service pour l'Administration Communale, le CPAS, la maison de repos Bellevue et les ASBL para-communales.

Madame **Yolande DAUWE**, conseillère en prévention niveau 3, s'occupe plus particulièrement :

- du suivi des visites du Service Externe de Prévention et Protection (SEPP) ;
- de la rédaction de différents PIU en collaboration avec le CP2 et Mensura ;
- du suivi des équipements de protections collectives et individuelles (EPC et EPI) ;
- de l'analyse en équipe des accidents de travail (méthode de l'arbre des causes) ;
- du suivi du cahier des charges et visites des chantiers pour le nouvel accueil du CPAS ;
- d'être relais de première ligne pour le personnel du CPAS et de la MRS.

Madame **Christine BORREMANS**, conseillère en prévention niveau 3, s'occupe plus particulièrement :

- de la déclaration des accidents de travail et du suivi des dossiers des accidents de travail ;
- du suivi des visites médicales des agents ;
- la gestion du calendrier et de l'échéancier du SIPP ;
- de la rédaction des PV des réunions en collaboration avec le CP2 ;
- de la rédaction des convocations au Comité de Concertation pour la Prévention et la Protection au Travail (CCPPT) ;
- de l'analyse en équipe des accidents de travail (méthode de l'arbre des causes) ;
- de la récolte de données et de l'établissement de tableaux de bords ;
- d'être relais de première ligne pour le personnel de l'administration communale.

Monsieur **Stany GALLE**, conseiller en prévention niveau 3, s'occupe plus particulièrement :

- de l'analyse en équipe des accidents de travail (méthode de l'arbre des causes) ;
- du suivi des visites du Service Externe de Prévention et Protection (SEPP) ;
- du suivi des analyses des risques liés à l'utilisation de l'électricité.

Monsieur **Johan CRISTINA**, conseiller en prévention niveau 3, s'occupait :

- du suivi des organismes externes pour :
 - les plaines de jeux
 - les appareils de levages
 - les rapports hautes et basses tensions
- de l'analyse des risques électriques ;
- du contrôle des blocs de secours ;
- du contrôle des coffrets marchands et extérieurs.

Monsieur Cristina a remis sa démission en ce qui concerne son part-time de préventeur pour raisons personnelles. Il ne fait plus partie de l'équipe.

Monsieur **David HIMPE**, personne de confiance, s'occupe :

- des demandes d'interventions des agents concernant une problématique liée à la charge psychosociale ;
- du registre de faits de tiers pour l'Administration Communale, le CPAS, la maison de repos Bellevue et les ASBL communales, en collaboration avec le Service Externe de Prévention et Protection (SEPP).

6.3 FONCTIONNEMENT DU SIPP

Le SIPP se réunit en tout ou en partie plusieurs fois par semaine pour :

- vérifier l'état d'avancement des travaux en cours (suivi du plan annuel et du plan quinquennal) ;
- analyser les accidents de travail selon la méthode de l'enquête d'accident et de l'arbre des causes ;
- se répartir et planifier les tâches à effectuer ;
- étudier les demandes des agents ;
- organiser les réunions du CCPPT ;
- se former en interne à différents outils ;
- effectuer des analyses de poste ;
- distinguer les priorités ;
- penser la communication du SIPP en interne.

6.4 TRAVAIL EFFECTUE OU EN COURS EN 2019

- Très régulières réunions de travail du SIPP et du CCPPT (2)
- Aménagement d'un local SIPP jouxtant le bureau mis à disposition du CP2. Ce local sert plusieurs fois par semaine et est destiné à :
 - Être un bureau permanent à destination des conseillers niveau 3 part time
 - Servir de salle de réunion pour le SIPP, les enquêtes d'accident, les multiples réunions Sobane, les travaux d'équipe du SIPP (rédaction de PUI, des exercices d'évacuation ...)

Ce travail a entre autres nécessité la mise en place de passerelles informatiques entre la Commune (logiciels libres) et le CPAS (produits sous licence Microsoft), de réaménager les accès au serveur et de mettre en place des outils partagés (agenda ...). Le SIPP remercie le service informatique pour son travail et sa grande disponibilité.

- Appui des Directions : partant du principe qu'un SIPP ne peut fonctionner sans l'appui clair des Directions concernées, Monsieur DE RAEVE a travaillé à la rédaction d'un document de déclaration de politique en matière de santé, de sécurité et de bien-être au travail ainsi que sur une note d'intention dressant un état des lieux, expliquant les obligations et responsabilités de chacun et décrivant brièvement la manière dont le SIPP travaille désormais. Ces documents ont été signés par le Bourgmestre, le Directeur Général, la Directrice Générale du CPAS f.f. et la Présidente du CPAS. Ils ont ensuite été présentés au Collège et au Conseil de l'Action Sociale puis en CCPPT.

Ils constituent la pierre d'angle sur laquelle le SIPP s'appuie désormais pour mettre en place, à terme, une réelle politique de prévention au sein des institutions concernées.

Enfin, le Conseil de l'Action Sociale a invité Vincent DE RAEVE à venir expliquer le rôle du SIPP et les synergies possibles entre le SIPP et le CPAS.

- Rédaction du plan annuel 2020 et du plan quinquennal CPAS/MRS en collaboration active avec la Direction et la Présidente.
- Rédaction du plan annuel 2020 et du plan quinquennal de la Commune.
- Formations CP3/CP2 : les conseillers en prévention niveau 3 ont participé à deux journées de formation ; l'une consacrée à la mise en place d'une politique des trois feux verts et l'autre à la détection incendie. Le CP2 a également participé à deux journées de formations ; l'une comportant 4 ateliers et organisée par la CCILB et l'autre au SPF emploi consacrée à la méthode Déparis.
- **Accidents de travail et sur le chemin du travail :**
 - déclarations des accidents de travail survenu au travail ou sur le chemin du travail ;
 - gestion des dossiers ;
 - analyse en équipe des accidents de travail par l'arbre des causes ;
 - recommandation de mesures à prendre.
- **Sécurité au travail**
 - Plan Interne d'Urgence (PIU) :
 - La rédaction des PIU s'est rapidement imposée comme étant prioritaire. Un gros travail avait déjà été fait au niveau des plans d'évacuations, de la signalétique et des moyens de détection et d'extinction dans différents bâtiments. Mais en ce qui concerne les PIU, l'équipe a estimé que 5% du travail a été réalisé jusqu'à présent. Yolande DAUWE et Vincent DE RAEVE se sont penchés sur le sujet, ont effectué un long travail de recherche de plans, de rapports, etc., en ont pris connaissance et sont arrivés à la conclusion que le travail afférant aux PIU et aux exercices d'évacuation dépassait de très loin le niveau d'expertise et le temps disponible au sein du SIPP. Ils en ont référé aux Directions de la Commune et du CPAS et ont rédigé puis lancé des appels d'offre. À ce jour, mi-novembre 2019, le Conseil de l'Action Sociale a marqué son accord pour que Mensura réalise en collaboration avec le SIPP le PIU de la MRS "Bellevue" et le Collège a marqué son accord pour que Mensura réalise en collaboration avec le SIPP les PIU du 22 et du 38 rue Haute, de l'école d'Aix-sur-Cloie et des crèches "les Cannetons" et "les Poussins".
Il a été spécifié dans les différents appels d'offres que Yolande DAUWE et Vincent DE RAEVE vont être associés à toutes les phases de la rédaction des différents PIU de manière à être écolés et pouvoir ensuite réaliser de manière autonome d'autres PIU à venir.
Ce travail est évidemment fort conséquent et mobilisera une bonne partie du temps de travail du SIPP en 2020.

- Procédure des 3 feux verts :
 - Après réflexion en équipe, le SIPP est arrivé à la conclusion que la manière dont cette procédure a été mise en place et est appliquée est moins que satisfaisante. L'avis du SIPP est rarement demandé, ce qui a été relevé à plusieurs reprises par le biais des analyses d'accidents du travail. Le Plan Annuel d'Actions 2020 de la Commune et du CPAS comporte la proposition par le SIPP aux Directions d'une procédure revue, mieux calibrée et incontournable.
- Contrôle et entretien des extincteurs, des hydrans, des alarmes incendies et des chaudières par le Service Energie ;
- Analyses complètes avec arbre des causes de 6 accidents du travail ;
- Analyse selon la méthode Kinney du poste de livraison des repas à domicile du CPAS, recommandations et suivi des recommandations ;
- Suivi des rapports et visites de AIB Vinçotte : contrôle des installations existantes pour certains bâtiments ;
- Suivi du contrôle périodique des engins de levages ;
- Travail en collaboration avec le SIPP Provincial commun sur l'analyse des risques liés à l'utilisation de l'électricité ;
- Application de la méthode de dépistage participatif des risques (stratégie Sobane) et mise en place d'un plan d'actions afférent en collaboration avec les travailleurs, la hiérarchie et les Directions concernées. Processus achevé en ce qui concerne la cuisine de collectivité de la MRS, en phase d'achèvement en ce qui concerne l'ensemble du personnel ouvrier du service travaux et proposé au service jeunesse, au service du personnel, à la cuisine de l'école d'Aubange, à l'ensemble du personnel de la MRS et du CPAS et à cette date à une partie des ASBL para-communales.
Ces analyses des risques seront à termes réalisées avec l'ensemble du personnel Commune/CPAS et proposées à toutes les ASBL para-communales.
Elles sont systématiquement précédées par une période d'immersion du CP2 au sein des services concernés, ceci afin de rencontrer la hiérarchie et le personnel et de bien comprendre le fonctionnement du service et les tâches accomplies.
Elles constituent une lourde charge de travail pour le CP2.

- **Santé au travail**

- Suivi constant des visites médicales pour l'ensemble du personnel communal, du CPAS et de la MRS ;
- Contrôle et réassort des trousse de secours de tous les véhicules communaux
 - Ajout du matériel nécessaire selon les besoins spécifiques ;
 - Rédaction d'une procédure d'aide en cas d'accident et d'un tableau explicatif des gestes de premier secours à réaliser, et ce sur base du contenu des différentes trousse de secours. Ces documents seront soit placés dans les différents véhicules soit affichés à côté des boîtes de secours des différents bâtiments.
- Commande de nouvelles trousse de secours pour les nouveaux véhicules ;

- Procédure canicule :
 - Nombreux relevés d'indices WBGT ou de t° et recommandations d'un horaire adapté pour les périodes de forte chaleur liées aux conditions climatiques
 - Mise en place de deux formations (24 personnes au total) de deux jours "premiers secours" et d'une formation (12 personnes) d'équipiers de première intervention (incendie). Les offres ont été signées par le Collège et sont programmées pour février et mars 2020. Le tout résulte d'un travail commun du service du personnel et du SIPP.
 - Mise en place d'une formation "travail en hauteur" pour 8 travailleurs. Cette formation sera également donnée en 2020 ;
 - Rédaction et Communication à l'ensemble du personnel d'un document expliquant ce que sont le SIPP et la personne de confiance. Document rédigé en collaboration avec la personne de confiance et le responsable du personnel.
 - Étude, recommandation, appel d'offres et placement de six ventilateurs industriels muraux dans la cuisine de collectivité de l'école d'Aubange ;
 - Recommandations en période de canicule pour deux membres du personnel enceintes ;
 - Collaboration proactive Mensura/SIPP (optimisation de l'utilisation des unités de prévention, mise en place de formations, formation à leur nouvel extranet prévue pour Christine BORREMANS et Vincent DE RAEVE, mise en place d'un plan 2020 d'utilisation des UP, précisions quant aux affiliations des ASBL ...)
 - Recherche d'information et remise d'avis et de document sur le sujet de la procédure canicule en place au sein de la Commune, ceci à la demande du Directeur Général et de la Responsable du service travaux.
- **Visite des lieux de travail :**
 - visite de l'Agence Locale pour l'Emploi avec Madame GRAINDORGE (Mensura) ;
 - visite du 22, du 38 et d'une partie de la MRS avec notre nouveau médecin du travail, le Docteur THYBÉRIEN (Mensura).
- **Charge psychosociale**
 - Suivi des recommandations du SEPP suite à l'analyse de la charge psychosociale ;
 - Gestion de dossiers d'intervention concernant la charge psychosociale par la personne de confiance ;
 - Gestion du registre de faits de tiers par la personne de confiance ;
 - Mise en place d'une analyse de la charge psychosociale pour l'ensemble du personnel du CPAS et de la MRS (+/- 100 travailleurs). L'analyse a été confiée au SEPP Mensura. La phase un est terminée et l'analyse doit suivre son cours.
- **Ergonomie :** point non abordé en 2019
- **Hygiène au travail**
 - L'ensemble du personnel de la cuisine de collectivité de la MRS a suivi une formation "AFSCA".
 - Avis remis suite à une interpellation sur la pratique du "Pet-working".

- **Environnement / Embellissement des lieux de travail**

- Poursuite de la réflexion pour un projet de modification/agrandissement du Service Travaux
 - Le SIPP est associé aux réunions de travail, a fait des recommandations et est chargé de remettre pour fin 2019 un rapport concernant les aspects santé, sécurité et bien-être des futurs bâtiments et de la période du chantier.

7. SERVICE DE LA DIRECTION FINANCIERE

La Direction financière est placée sous la responsabilité de Madame **Corinne THILL-GOËLFF**, secondée par son adjoint, Monsieur **Antoine MONHONVAL**. Le service se structure autour de deux équipes principales : recettes et dépenses.

Recettes :

- Madame **Vanessa ZASKORSKI**, temps plein, gestion de la trésorerie, facturation, taxes et redevances ;
- Monsieur **Cédric DIDRICHE**, temps plein, recensement, gestion des taxes, des redevances ;
- Monsieur **Christopher GUEBELS**, temps plein, recensement, gestion des taxes, des redevances, des fêtes et des marchés locaux ;
- Monsieur **Christophe REMICHE**, temps plein, agent constatateur et recenseur, gestion taxes et redevances, et sanctions administratives communales ;

Dépenses :

- Madame **Dorothee DILLION**, 4/5^{ème} temps, gestion des dépenses et du patrimoine communal ;
- Madame **Marianne GIMONDO**, 4/5^e temps, gestion des dépenses ;

Le service de la Direction financière assiste la Directrice Financière dans l'exercice de ses missions de conseiller financier et budgétaire de la commune : perception des recettes, paiement, tenue des comptabilités budgétaire et générale, préparation des travaux budgétaires, suivi financier du PST, ...

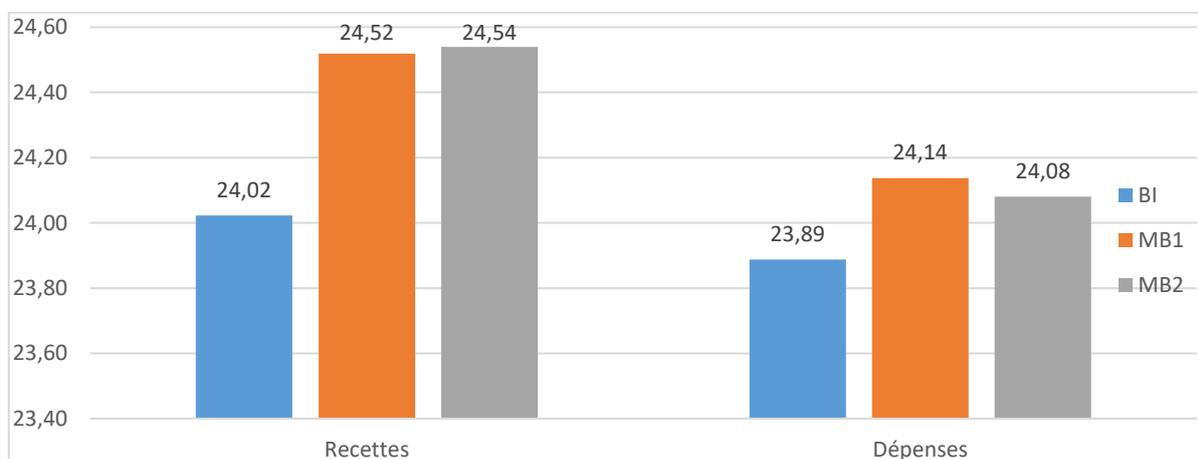
7.1 BUDGET ET COMPTES

1) Budget 2019

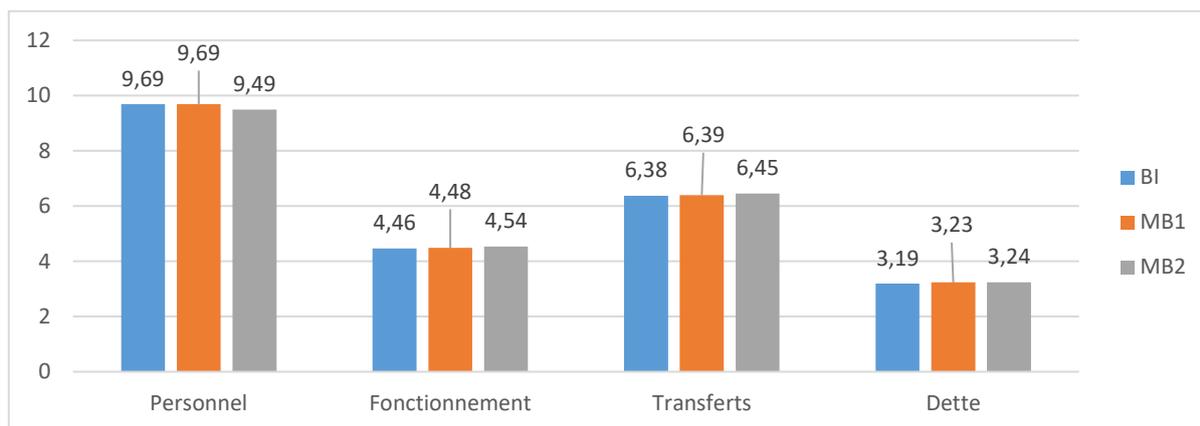
Les graphiques ci-dessous reprennent l'évolution des montants figurant aux budgets ordinaire et extraordinaire au cours des travaux budgétaires de l'exercice 2019 (total général, en millions d'euros) :

- B.I. : Budget initial 2019, approuvé par la tutelle en date du 29 janvier 2019 ;
- M.B. 1 : Modification budgétaire n°1, approuvée par la tutelle en date du 12 juin 2019 ;
- M.B. 2 : Modification budgétaire n°2, en cours d'approbation par la tutelle ;

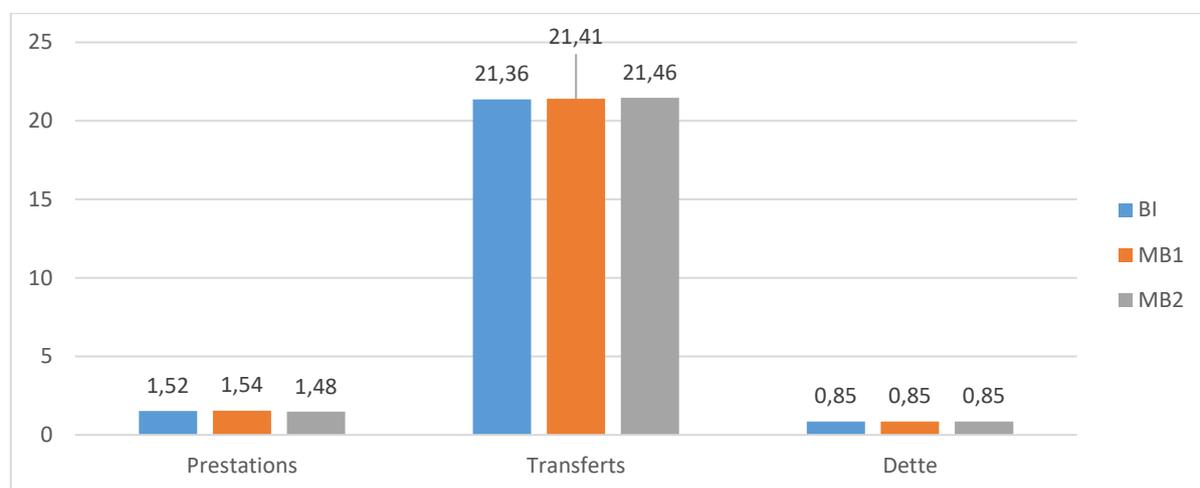
Recettes et dépenses ordinaires :



Dépenses ordinaires, par groupe économique :

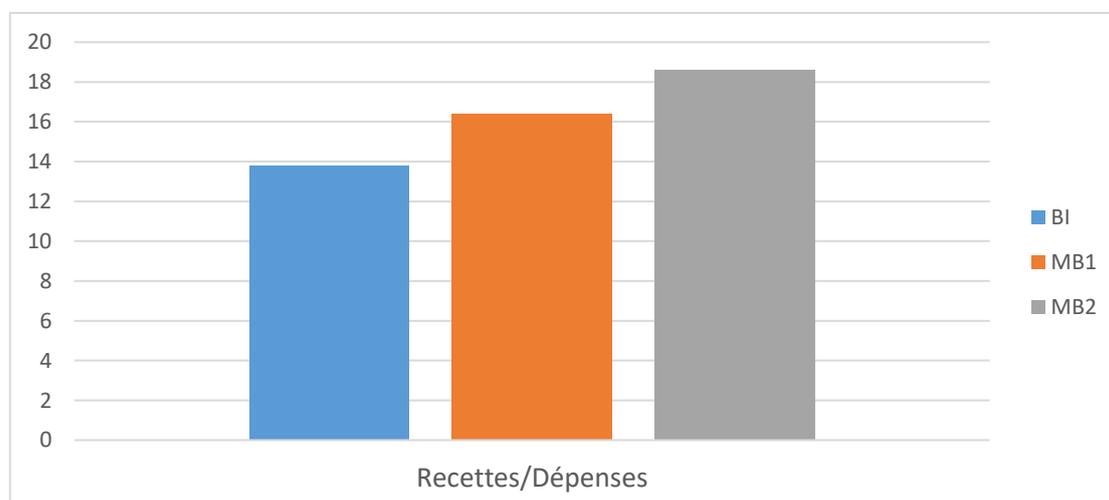


Recettes ordinaires, par groupe économique :



Recettes et dépenses extraordinaires :

Le budget extraordinaire est systématiquement présenté à l'équilibre (recettes = dépenses), les dépenses d'investissement étant financées par prélèvement sur le fonds de réserve ou par emprunt et, lorsque les projets le permettent, par des subventions des autorités supérieures.



2) Comptes 2018

Avant le 1^{er} juin de chaque exercice, la Ville est tenue de présenter les comptes et bilan de l'exercice précédent. Ce processus permet notamment de dégager des résultats définitifs et d'intégrer le résultat budgétaire dans l'exercice en cours, via la première modification budgétaire.

Les comptes et bilan de l'exercice 2018, adoptés le 6 mai 2019 par le Conseil communal d'Aubange et approuvés par l'autorité de tutelle le 19 juin 2019, se présentent comme suit :

	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Droits constatés (1)	24.856.349,81 €	10.138.834,88 €
Non valeurs (2)	269.827,85 €	4.046,55 €
Engagements (3)	24.198.507,56 €	11.892.007,73 €
Imputations (4)	23.849.234,81 €	5.702.158,05 €
Résultat budgétaire (1-2-3)	388.014,40 €	-1.757.219,40 €
Résultat comptable (1-2-4)	737.287,15 €	4.432.630,28 €

Total bilan		96.700.976,83 €
Fonds de réserve	Ordinaire	1.713.678,29 €
	Extraordinaire	2.296.984,56 €
	FRE FRIC 2013-2016	0,00 €
	FRE FRIC 2017-2018	34.359,26 €
	FRE FRIC 2019-2021	0,00 €
Provisions		234.072,43 €

	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	BONI/MALI (P-C)
Résultat courant	23.116.857,20 €	23.168.941,32 €	52.084,12 €
Résultat d'exploitation	27.214.108,59 €	27.017.951,78 €	-196.156,81 €
Résultat exceptionnel	1.305.373,68 €	1.112.702,59 €	-192.671,09 €
Résultat de l'exercice	28.519.482,27 €	28.130.654,37 €	-388.827,90 €

7.2 DÉPENSES ORDINAIRES

L'équipe des dépenses assure les différentes étapes du traitement de toutes les factures reçues au nom de la Ville d'Aubange, en étroite collaboration avec la Directrice financière : engagement, traitement de la facture, imputation (environ 10.000 annuellement), ordonnancement et mandatement par le Collège, puis paiement par la Directrice financière.

Personnel

La Direction financière assure l'entièreté des implications comptables et financières liées aux dépenses de personnel :

- Récupération et exécution des ordres de paiement encodés par le service du personnel dans le logiciel de gestion des salaires ;
- Encodage des écritures en comptabilité budgétaire et générale ;
- Déclaration et paiement du précompte professionnel ;
- Traitement des cotisations de sécurité sociale et de pensions ;
- Paiement de la facture des tickets-restaurant ;

- Traitement comptable des points APE ;
- ...

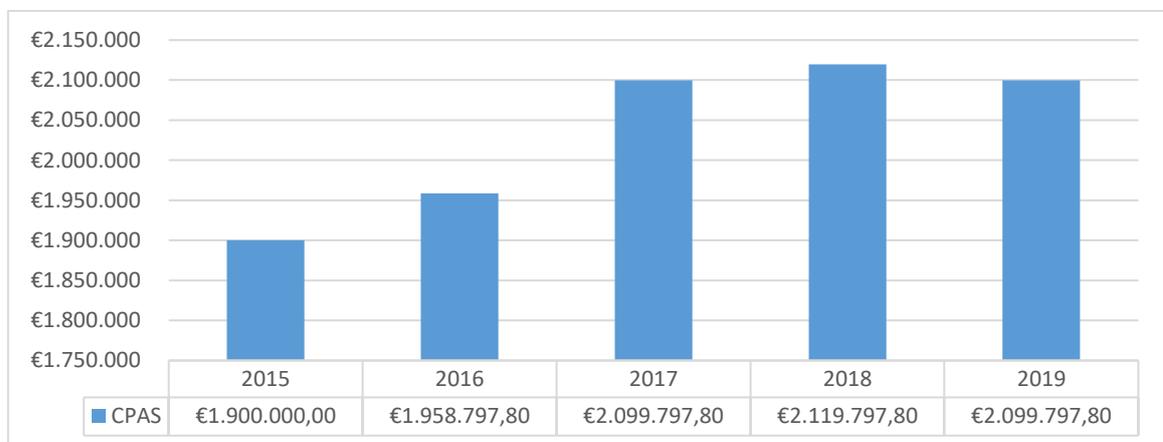
Après la deuxième modification budgétaire de l'exercice 2019, ces dépenses atteignent 9.492.737,14 € (40,03% du total des dépenses ordinaires).

Transferts

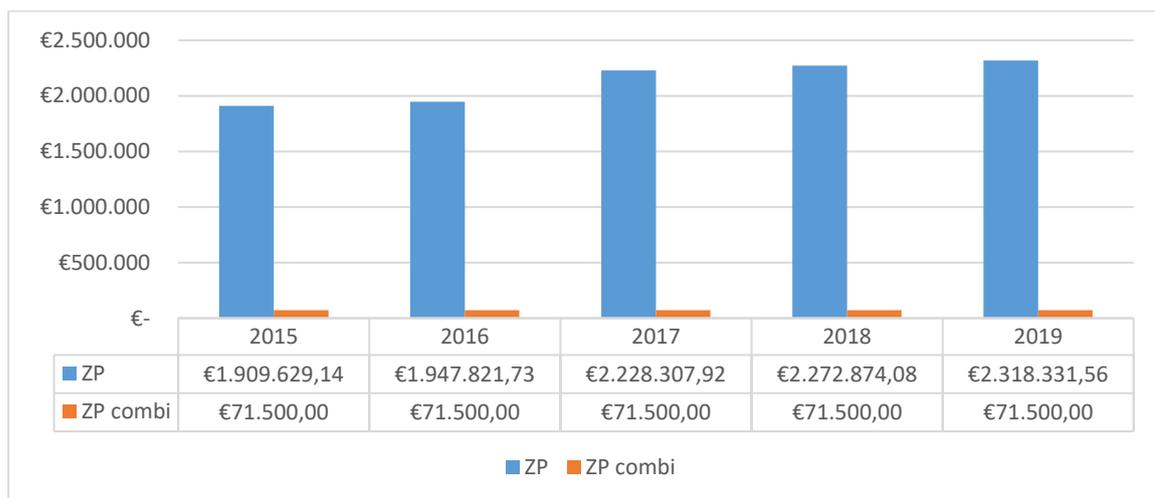
Les dépenses de transfert atteignent 6.448.270 € après la deuxième modification budgétaire de l'exercice 2019 (27,19% des dépenses ordinaires).

Les principaux transferts ordinaires liquidés par la Ville au cours des cinq derniers exercices budgétaires sont les suivants :

1) Centre public d'action sociale



2) Zone de Police Sud-Luxembourg



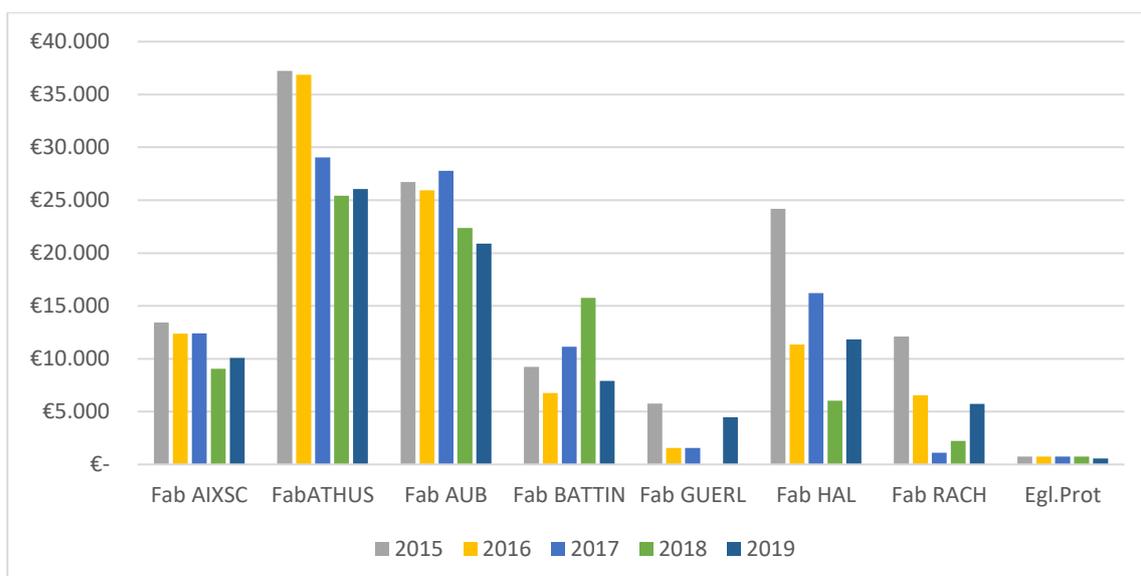
3) Zone de secours



4) Centre culturel



5) Établissements de culte



Un relevé exhaustif des subventions (associations sportives, culturelles, sociales, ...) liquidées en 2019 en exécution des décisions du Conseil communal seront repris dans les annexes légales jointes aux comptes 2019 qui devront être approuvés avant le 1^{er} juin 2020.

Fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement atteint 4,460 millions € (19,13% du total des dépenses ordinaires) après la deuxième modification budgétaire de l'exercice 2019. Elles se ventilent principalement dans les fonctions suivantes de l'Administration communale :

- Désinfection, nettoyage et immondices – 1.678.349 €
- Administration générale – 761.384 €
- Communications, voiries et cours d'eau – 533.952 €
- Enseignement gardien et primaire – 427.063 €
- Education populaire et arts (sports) – 333.929 €
- Patrimoine privé – 222.100 €
- Bibliothèques publiques – 144.417 €
- Cimetières et protection de l'environnement – 74.000 €
- Aide sociale et familiale – 72.950 €
- Eaux usées – 67.600 €
- Commerce et industries – 60.800 €
- Assurances – 53.000 €
- ...

Dette

Les dépenses de dette sont prélevées automatiquement. Elles sont le résultat des emprunts contractés auprès des divers établissements bancaires, dans le cadre du financement des projets extraordinaires qui ne peuvent être réalisés sur fonds propres et/ou à l'aide de subsides des autorités supérieures.

Pour l'exercice 2019, elles représentent, après la deuxième modification budgétaire, un total de 3.237.980 € (13,65 % du total des dépenses ordinaires).

7.3 RECETTES ORDINAIRES

Les recettes communales sont ventilées selon trois types : prestations, transferts et dette. Au quotidien, les missions assurées par l'équipe des recettes concernent pour l'essentiel les transferts (taxes et redevances locales) et dans une moindre mesure les prestations (ventes de bois et autres facturations). Elles peuvent être regroupées comme suit :

Permanence à la population

Une permanence est assurée au guichet, le lundi et le vendredi de 8h30 à 12h, et le mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Perception des recettes

1) Taxes et redevances

Le service assure la gestion quotidienne des taxes et redevances, ce qui implique notamment :

- **Établissement des taxes et redevances :**
 - Mise à jour des données issues du registre de la population (taxes sur la gestion des déchets ménagers, sur les égouts, ...)
 - Adressage et traitement des déclarations (taxes sur déclaration)
 - Traitement des données et constats d'autres services (enseignement, bibliothèques, jeunesse, logement, travaux, ...)
 - Enrôlement : préparation des rôles rendus exécutoires par le Collège communal, impression et envoi (51 rôles de taxes et 115 facturiers de redevances envoyés entre le 1^{er} novembre 2018 et le 31 octobre 2019)
 - Suivi de l'enrôlement : information au citoyen, réponses aux interrogations, préparation de plans de paiement, suivi comptable.
- **Recouvrement et contentieux :**
 - Exécution des procédures de recouvrement amiable (rappels) et forcé (procédures d'huissiers)
 - Suivi des recours administratifs
 - Traitement des notifications notariales, en application de l'article 433 du Code des Impôts sur les Revenus.
- **Divers :**
 - Gestion des déchets ménagers et assimilés : mise à jour de la base de données des puces des duobacs, préparation et suivi du coût vérité, rôle de point de contact entre les usagers et IDELUX Environnement dans le cadre du service de collecte, ...
 - Préparation du changement du système de collecte des immondices au 1^{er} janvier 2020.

2) Gestion des propriétés boisées

Les bois appartenant à la Ville d'Aubange se trouvent sur son territoire (cantonnement d'Arlon) ainsi qu'au Domaine des Croisettes sur le territoire de la Ville de CHINY (cantonnement de Florenville).

Les recettes de ventes de bois communaux sont les suivantes (droits constatés nets aux comptes 2014 à 2018 et en cours au 31 octobre 2019) :

	<i>Recettes</i>
2014	357.810 €
2015	298.759 €
2016	359.445 €
2017	312.046 €
2018	118.271 €
10/2019	174.525 €

Après un tassement marqué des ventes en 2018, lié à l'annulation d'une vente groupée estimée à 215.468€, l'exercice 2019 a connu une relative hausse.

Il est cependant à noter qu'en raison de la crise de la peste porcine africaine et de la propagation des scolytes dans les forêts de résineux, la planification des ventes de bois est fortement contrariée, ce qui implique une incertitude importante sur les recettes.

La Ville d'Aubange octroie par ailleurs des droits de chasse sur certains bois communaux. Alors que les recettes des exercices 2014 à 2017 évoluaient autour de 30.000 € annuellement, une diminution importante a dû être actée sur l'exercice 2018 (17.002 €) en raison de remboursements octroyés suite à l'impossibilité de pratiquer la chasse sur les territoires touchés par la peste porcine. La situation s'étant encore dégradée en 2019, il est question de recettes inférieures à 6.000€ pour cet exercice.

Recensement

Le recensement est réalisé par les agents recenseurs selon les demandes formulées.

Les informations récoltées sont transmises aux différents services (logement, état civil, urbanisme...).

Constat

Un agent des recettes est affecté par décision du Collège à la fonction d'agent constatateur en matière d'environnement, à raison de 2 jours par semaine. Dans ce cadre, il accompagne notamment sur le terrain des agents des services Urbanisme et Logement.

Il poursuit la procédure mise en place depuis 2016 pour les infractions en matière d'arrêt et de stationnement, devenues des sanctions administratives communales. La collaboration avec la Province et la Zone de police sud-Luxembourg est assurée au quotidien. L'inspecteur RETTIGNER et l'agent constatateur ont mis en place un document simplifié facilitant le travail et l'encodage des informations utiles.

Le suivi du contentieux pour les sanctions administratives en matière d'arrêt et de stationnement est poursuivi, en collaboration avec Madame Géraldine BRAECKMAN, responsable de la médiation, et Monsieur Xavier LECLÈRE, fonctionnaire sanctionnateur provincial.

7.4 DÉPENSES ET RECETTES EXTRAORDINAIRES

La Direction financière assure le suivi comptable des projets inscrits au budget extraordinaire :

- **Prévision budgétaire :**
 - Réunions préparatoires avec les services communaux et le Collège communal
 - Simulation des emprunts nécessaires au financement et intégration de l'impact du remboursement du capital et des intérêts sur le service ordinaire.

- **Exécution du budget et suivi comptable :**
 - Gestion des emprunts :
 - Marché public : réalisation du cahier des charges, rapport de comparaison des offres, relations avec les organismes bancaires, ...
 - Demandes d'emprunt, suivi de la mise à disposition des fonds, utilisation et conversion des ouvertures de crédit, et suivi comptable requis par la clôture d'un exercice.
 - Intégration périodique des inventaires de la dette
 - Suivi et comptabilisation des subsides, en concertation avec les services communaux concernés par les projets extraordinaires (rénovation urbaine, enseignement, voirie, ...).

8. SERVICE MARCHES PUBLICS ET PATRIMOINE

La fonction principale du service marchés publics et patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services), dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune et en respectant la législation régissant les marchés publics, soit :

- le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 relatif aux compétences du Conseil communal, et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;
- la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration ;
- la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;
- la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, et ses modifications ultérieures ;
- l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;
- l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;
- l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures.

Le service "marchés publics" est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale, de la décision de principe à la réception du marché (en cas de marché de travaux), ou à la décision d'établir le bon de commande (en cas de marché de fournitures) ou à la notification du marché (en cas de marché de services).

Le service sert d'intermédiaire entre le Collège communal et/ou le Conseil communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ... qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service "marchés publics" est, en interne, sous l'autorité du Collège et du Conseil communal.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du Service Public de Wallonie et des pouvoirs subsidiaires (SPW DGO1, Infrasports, Fédération Wallonie-Bruxelles, ...).

En cas de violation de la loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle (DGO5), ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, comme :

- la perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux,
- la perte de confiance de la part des soumissionnaires,
- la crédibilité de la Commune pourrait être entachée,
- la dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal,
- un risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables,
- en cas de marchés subsidiés, un risque de perte des subsides promis.

8.1 COMPOSITION DU SERVICE

Service	Agent	Temps de travail
Marchés subsidiés	Marianne MULLER	70 % (disponible le lundi, le mardi, le
Marchés publics/Patrimoine	Malorie CHAMPENOIS	Temps plein
Marchés publics	Axelle LEFEVRE	9/10 ^{ème} (absente le mercredi après-midi)
Patrimoine	Dorothee DILLION	4/5 ^{ème} (absente le lundi), moitié

Suite au départ de la Responsable du service, Mademoiselle Audrey CARRETTE, promue Directeur Général faisant fonction du CPAS d'Aubange en date du 01 septembre 2019, Monsieur Tomaso ANTONACCI, Directeur Général de la Ville d'Aubange, reprend la direction du service Marchés Publics.

Étant donné, la charge de travail du service, Madame Dorothee DILLION aidera à gérer la partie patrimoine en collaboration avec Mademoiselle Malorie CHAMPENOIS.

8.2 DESCRIPTION DES ACTIVITES

- Passation des Marchés publics
- Suivi des décisions prises durant les séances de Collège et de Conseil
- Suivi quotidien des modifications de la législation
- Gestion des réunions relatives au service

Le service utilise le logiciel 3P afin de gérer les marchés publics de manière plus rapide et efficace.

8.3 DESCRIPTION DES TACHES PAR ACTIVITÉ

Passation des Marchés publics

Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec :

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services ;
- Détermination du type de marché : travaux, fournitures ou services ;
- Détermination de l'estimation du marché ;
- Détermination du type de procédure (en fonction de l'estimation du marché) ;
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen (en fonction du type de procédure de marché) ;
- Détermination du délai de publicité (en fonction du type de procédure de marché).

Conformément à l'article L1124-40 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, un avis de légalité sur la procédure est demandé au Directeur financier pour tous les marchés dont le montant estimé est supérieur à 22.000 € HTVA. Cet avis reprend l'article budgétaire sur lequel sera inscrite la dépense.

Le décret du 4 octobre 2018, entré en vigueur le 20 octobre 2018 (certains articles entrent en vigueur le 14 octobre 2018 ou le 1er février 2019), a apporté quelques modifications en matière de marchés publics, notamment en ce qui concerne les compétences et les possibilités de délégation.

Il est désormais prévu que la délégation de compétence du Conseil communal au Directeur général ou

à un fonctionnaire pourra s'appliquer aux marchés d'un montant inférieur à 3.000 € HTVA (jusqu'à présent, le montant était fixé à 2.000 €) pour des dépenses relevant du budget ordinaire des communes.

La réforme prévoit également une possibilité de délégation au profit du Directeur général pour des dépenses relevant du budget extraordinaire et d'un montant inférieur à 1.500 € HTVA.

Le Directeur financier est exclu de la délégation.

Les délégations octroyées par le Conseil communal prennent fin le dernier jour du 4ème mois suivant l'installation du Conseil communal suivant.

De nouvelles dispositions clarifient les compétences respectives du Conseil communal et du Collège communal en matière de marchés conjoints, adhésion à une centrale d'achat, concession de travaux et de services.

En ce qui concerne la tutelle générale obligatoire en matière de marchés publics, le Code de la démocratie locale et de la décentralisation est mis en conformité avec la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

Demande de devis – simple facture acceptée (marché dont le montant estimé est inférieur à 30.000 € HTVA)

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges : dans ce cas, au moins trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (demande de devis directe auprès de fournisseurs, recherches sur Internet, dans les pages jaunes ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiaires, tels que le SPW ou la Fédération Wallonie-Bruxelles, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe (enveloppe fermée) ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détail le projet souhaité et les moyens qui y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le service assure le suivi des dossiers (lancement de la procédure de marché).

Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique. Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les

documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres.

Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie. Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que, pour certains marchés, le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires ;
- Vérification de la situation personnelle de l'entreprise via Digiflow (SPF Economie) ;
- Examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés) ;
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .) ;
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix anormaux ;
- Application des critères d'attribution ;
- Un rapport d'analyse des offres est établi (en cas de dépassement du délai de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation). Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal.

Un avis de légalité sur l'attribution du marché est demandé au Directeur financier pour tous les marchés dont le montant estimé est supérieur à 22.000 € HTVA. Cet avis reprend l'article budgétaire sur lequel sera inscrite la dépense.

Le Collège communal approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés.

Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogeables de 15) avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, la notification du marché est faite à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir.

Les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus sont informés que le marché a été attribué à un autre soumissionnaire (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec

mention des voies de recours).

La conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut en aucun cas avoir lieu avant l'expiration d'un délai de quinze jours à compter de la communication de la décision motivée aux candidats, participants et soumissionnaires concernés. Ce délai d'attente est appelé délai de *standstill* et permet ainsi, avant la conclusion du marché avec le soumissionnaire choisi, aux candidats non sélectionnés et soumissionnaires évincés d'exercer valablement un recours susceptible de conduire à la suspension, voire à l'annulation de la décision d'attribution.

La conclusion du marché peut toutefois avoir lieu sans appliquer un délai d'attente dans les cas suivants :

- lorsqu'une publicité européenne n'est pas obligatoire ;
- lorsque le seul soumissionnaire concerné est celui à qui le marché est attribué et en l'absence de candidats concernés ;
- lorsqu'il s'agit d'un marché fondé sur un accord-cadre.

Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

8.4 SUIVI DES DECISIONS PRISES DURANT LES SEANCES DE COLLÈGE ET DE CONSEIL COMMUNAL

Chaque semaine, le Collège communal se réunit en séance en vue d'approuver les délibérations proposées par le service ou en vue de trouver des solutions aux problèmes posés. Le service marchés publics reçoit un procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics : +/- 750 points/an).

Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voir directement avec le Directeur général ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics : +/- 120 points/ an).

8.5 SUIVI QUOTIDIEN DES MODIFICATIONS DE LA LEGISLATION

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la loi qui régit les marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette loi.

8.6 GESTION DES REUNIONS RELATIVES AU SERVICE

La gestion des réunions comprend : la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), la préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur, ...), l'accueil des participants, la rédaction des procès-verbaux et le suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si l'un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service marchés publics assurera le suivi des décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché, ...).

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service marchés publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

8.7 CHAMP ET NATURE DES RELATIONS

Au sein du service marchés publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les agents du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins : avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse, etc.

Avec la responsable du service, le Directeur général et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien : pour un complément d'information, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont également pris de manière quotidienne avec le service travaux et l'auteur de projet de la Commune : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés.

Le contact avec les Échevins est presque quotidien aussi, mais celui avec les Conseillers communaux est rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiaires sont faits de manière ponctuelle, selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés, ...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle, selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative au marché en cours.

Depuis le mois d'août 2017, des réunions « marchés publics » sont organisées une fois par mois afin d'avoir un suivi continu des marchés en cours (avec les agents du service marchés publics, l'échevin

des travaux, la Directrice financière, la responsable du service travaux, l'auteur de projet, ...). Lors de ces réunions, un tableau reprenant les différents marchés est passé en revue (marchés subsidiés/marchés publics/patrimoine).

8.8 DIFFICULTES ET CONTRAINTES

Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la loi sur les marchés publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure : le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente : il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

8.9 QUELQUES CHIFFRES

Nombre de nouveaux dossiers traités en 2019 (Marchés : travaux, fournitures et services, Patrimoine) : +/- 300 :

- Marchés de travaux (avec ou sans cahier spécial des charges) : +/- 70
- Marchés de service (avec ou sans cahier spécial des charges) : +/- 30
- Marchés de fournitures (avec ou sans cahier spécial des charges) : +/- 200
- Nombre de dossiers Patrimoine traités : +/- 20
- Nombre de points traités par le Collège : +/- 20 (par semaine)
- Nombre de points traités par le Conseil : +/- 10 (par mois)
- Nombre de courriers envoyés : +/- 900 (sur l'année)

Voici, à titre illustratif, une liste de marchés qui ont été passés ou qui sont toujours en cours en 2019, ainsi que les dossiers « Patrimoine » qui ont été traités en 2019 :

1) Marchés subventionnés 2019

- Construction d'un nouveau bâtiment vestiaires/caféteria et éclairage du terrain au football d'Aubange ;
- Rénovation de l'éclairage du terrain de football d'Athus ;
- Rénovation intérieure du Centre Sportif de Clémarais à Aubange : tous les lots ;
- Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du complexe sportif du Joli-Bois à Athus dans le cadre du "Plan Piscines 2014-2020" ;
- Introduction d'une demande de subsides auprès d'Infrasports dans le cadre d'un GIS (Grande Infrastructure Sportive) pour le Centre sportif d'Athus ;
- Extension de l'école communale de Bikini à Aubange ;
- Programme Prioritaire de Travaux (PPT) 2018-2019 : Rénovation des classes de la section primaire de l'école communale d'Aubange ;

- Programme Prioritaire de Travaux (PPT) 2018-2019 : Rénovation des classes de la section primaire de l'école communale d'Aubange. Mise en conformité de l'alarme incendie ;
- Extension de l'école communale d'Aubange (section maternelle) ;
- Construction d'une classe en remplacement d'un module préfabriqué et création d'un réfectoire à l'école communale d'Aix-sur-Cloie, dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux 2016 (PPT 2016) ;
- Création de logements sociaux dans l'immeuble sis 103 rue de Rodange à Athus, subsidié dans le cadre de l'Ancrage communal 2014-2016 ;
- Rénovation de deux maisons situées rue de la Chiers 5 et 24 à Athus, subsidié dans le cadre de l'Ancrage communal 2014-2016 ;
- INTERREG VA Grande Région - Mobilité douce domicile/travail sur l'agglomération des 3 Frontières (ce projet est réalisé en collaboration avec les Communes de Messancy, Pétange, Longwy/Rehon) ;
- Mobilité douce 2018 "Réalisation d'une liaison cyclo piétonne entre Musson et Halanzy" ;
- Aménagement d'une liaison cyclo-piétonne entre le Clémarais à Aubange et Aix-sur-Cloie ;
- Plan d'Investissement Communal 2013-2016 : Aménagement du quartier du Dolberg à Athus ;
- PIC 2016 : Aménagement de voiries et de trottoirs à Aubange et Rachecourt ;
- Amélioration de deux chemins agricoles à Rachecourt ;
- Plan d'Investissement Communal (PIC) 2017-2018 - Aménagement du quartier Bikini à Aubange ;
- Appel à projet "Aménagement, mise en conformité et embellissement des cimetières wallons et création d'espaces de condoléances et de cérémonies non confessionnelles" ;
- Aménagement de l'ancienne maison communale de Rachecourt dans le cadre du Fonds d'Impulsion provincial ;
- Aménagement de la place verte à Athus dans le cadre de la fiche 9 de la rénovation urbaine ;
- Lutte contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural par la création de logements tremplins et de cabinets ruraux ;
- Verdissement des flottes de véhicules des pouvoirs locaux ;
- Acquisition de matériel de nettoyage pour le Service travaux.

2) Marchés publics 2019

Travaux

- Rénovation du bâtiment rue Lang, 17 à 6791 Athus ;
- Rénovation des peintures à l'église d'Halanzy ;
- Rénovation et mise en conformité de l'installation électrique de l'Hôtel de Ville d'Halanzy ;
- Réparation du Pilon au vieux cimetière d'Aubange ;
- Remplacement de la chaudière et du tubage de la cheminée au Presbytère d'Aubange ;
- Aménagement du site du service travaux ;
- Mise en conformité de la stabilité du mur de la salle multisports au centre Sportif du Joli-Bois à Athus ;
- Restauration des plaines de jeux communales (clôtures, modules, ...) ;
- Installation d'un système de ventilation au boulodrome la « Chiquette » à Aubange ;
- Aménagement du terrain de football B à Rachecourt ;
- Aménagement et entretien de deux giratoires situés sur la Ville d'Aubange ;

- Installation d'un abribus à la rue des Sapins à Athus ;
- Lutte contre les inondations à l'arrière de la rue de Longeau à Athus : Installation d'un dégrilleur de rivière ;
- Réalisation d'un sol amortissant en EPDM coulé pour la plaine de jeux à Halanzy ;
- Démolition du pont situé à la rue Cockerill à Athus ;
- Travaux de fossoyage dans les cimetières communaux ;
- Aménagement d'une parcelle des étoiles au cimetière d'Aubange et création d'une zone cavurnes à Rachecourt ;
- Travaux de marquage routier sur l'ensemble du territoire communal ;
- Entretien extraordinaire de la voirie 2019.

Fournitures

- Fourniture et pose d'un module sur la plaine de jeux d'Halanzy ;
- Impression du bulletin communal, du guide des loisirs et de divers supports de communication - Années 2020 à 2023 ;
- Fourniture de produits de dératisation pour les années 2020 à 2022 ;
- Fourniture de boissons – années 2019 à 2022 ;
- Fourniture de sapins de Noël pour la fin d'année 2019 ;
- Acquisition d'une camionnette diesel type "Pick-up" double cabine (PU2) pour le Service Travaux ;
- Acquisition d'un couvre benne pour le véhicule pick-up ISUZU immatriculé 1-VLE-588 du Service Forêt ;
- Acquisition d'un petit véhicule Pick Up pour les besoins du Service des Travaux ;
- Acquisition de deux conteneurs pour le tri des déchets au service travaux ;
- Fournitures de livres scolaires – années 2019 à 2020 ;
- Fourniture de livres pour les bibliothèques communales – année 2020 ;
- Fourniture de fruits et légumes pour la préparation des repas scolaires – années 2019 à 2020 ;
- Fourniture en viandes pour la préparation des repas scolaires – années 2019 à 2020 ;
- Fourniture de denrées alimentaires pour la préparation des repas scolaires – années 2019 à 2020 ;
- Stock apéritif pour l'organisation de divers événements – années 2020 à 2021 ;
- Fourniture de matériel de fleurissement ;
- Fourniture de copeaux stabilisés - Année 2019 à 2022 ;
- Stock vêtements de travail pour les agents du Service Travaux - Années 2020 à 2021 ;
- Stock chaussures pour les agents du Service Travaux - Années 2020 à 2021.

Services

- Organisation des excursions scolaires 2019 ;
- Entretien des espaces verts communaux - années 2020 et 2021 ;
- Financement des dépenses extraordinaires au moyen d'emprunts – budget 2019 ;
- Transports scolaires et autres activités communales – année 2020 ;
- Nettoyage des vitres et châssis des bâtiments communaux – année 2020 ;

- Entretien, contrôles et interventions de dépannage, de modification, d'extension et de mise aux normes des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation existants - Années 2020 à 2023 ;
- Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation et l'agrandissement de l'ancienne maison communale d'Halanzy ;
- Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du parvis de l'église d'Halanzy ;
- Organisation de l'excursion 2019 des pensionnés de la Ville d'Aubange ;
- Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021 : Désignation d'un bureau de dessin en vue d'établir le levé de terrain et l'avant-projet ;
- Désignation d'un auteur de projet pour la mise en œuvre de l'opération de rénovation urbaine d'Athus ;
- Désignation d'un auteur de projet pour l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural ;
- Lutte contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural par la création de logements tremplins et de cabinets ruraux : désignation d'un auteur de projet pour la rénovation de deux logements sis Rue de l'Âtre 241 à Rachecourt ;
- Lutte contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural par la création de logements tremplins et de cabinets ruraux : désignation d'un auteur de projet pour la création de deux sas d'entrée au bâtiment Bellevue d'Athus ;
- Enlèvement des véhicules abandonnés et enlèvement, garde et restitution des véhicules en stationnement gênant ;
- Fourniture d'une solution de participation citoyenne pour 48 mois ;
- Révision du schéma de Développement Communal et du Guide Communal d'Urbanisme Expertises immobilières - Juillet 2019 à Juin 2022.

Marchés conjoints Commune – CPAS – Zone de police du Sud-Luxembourg

Année	Description	Attribution
2019-2022	Fourniture de meubles de cuisine et de sanitaire - Robinetterie et petits électroménagers	21/01/2019
2019-2022	Fourniture de matériel de quincaillerie et reproduction de clefs	10/12/2018
2019-2022	Fourniture de petit matériel de quincaillerie	27/12/2018
2019-2022	Fourniture d'outillage à main et électrique	14/01/2019
2019-2022	Fourniture de matériaux : ferronnerie, clôture et soudure	17/12/2018
2019-2022	Fourniture de matériaux gros-œuvre	14/01/2019
2019-2022	Fourniture de matériaux sanitaires	14/01/2019
2019-2022	Fourniture de béton	14/01/2019
2019-2022	Fourniture de matériel de toiture	14/01/2019
2019-2022	Fourniture de matériaux de menuiserie	14/01/2019
2019-2022	Fourniture de vitrage	17/12/2018
2019-2022	Fourniture de matériel électrique	14/01/2019
2019-2022	Fourniture de matériel d'éclairage	14/01/2019
2019-2022	Fourniture de sel de déneigement	14/01/2019
2019-2022	Fourniture de signalisations routières	14/01/2019

2019-2022	Fourniture de matériel pour l'entretien des fontaines	27/12/2018
2019-2022	Fourniture de matériel spécifique raccordement pour conduite d'eau et pompage	14/01/2019
2019-2022	Fourniture de mobilier urbain et valves d'affichage	14/01/2019
2019-2022	Fourniture et location de bouteilles de gaz spécifique	28/01/2019
2019-2022	Fourniture et location de bouteilles de gaz	10/12/2018
2019-2022	Fourniture de matériel de fonderie	10/12/2018
2019-2022	Fourniture d'arbustes et de matériels divers	17/12/2018
2019-2020	Parutions d'encarts dans le journal local	24/09/2018
2019-2022	Stock boissons	26/11/2018
2018-2020	Stock de matériel informatique	15/01/2018
2018-2020	Entretiens et interventions de dépannage, de modification, d'extension des systèmes d'alarme et sur les centrales d'alarme existantes	15/01/2018
2017-2020	Maintenance, remplacement et mise aux normes du matériel de lutte contre l'incendie	03/04/2017
2019	Nettoyage des vitres et des châssis des bâtiments communaux	22/10/2018
2017-2019	Fourniture de produits de dératisation	12/06/2017
2017-2019	Entretiens, contrôles et interventions de dépannage, de modification, d'extension des systèmes de chauffage et climatisations existants	16/01/2017
2018-2019	Entretien des espaces verts communaux	13/11/2017
2020	Fourniture de livres pour les bibliothèques communales	14/10/2019
2018-2019	Accord-Cadre : marché de travaux en toiture - Reconductible 2 ans	27/04/2018
2018-2019	Accord-Cadre : marché de travaux en électricité - Reconductible 2 ans	07/05/2018
2018-2019	Accord-Cadre : marché de travaux en peinture - Reconductible 2 ans	23/07/2018
2019-2020	Accord-Cadre : marché de travaux en sanitaire – Reconductible 2 ans	19/11/2018
2018-2020	Accord-Cadre : Réalisation d'inventaire amiante pour divers bâtiments communaux	11/06/2018
2019-2022	Conclusion de contrats d'assurances conjoints Commune et CPAS d'Aubange	05/11/2018
2019-2022	Contrôle médical pour les agents de l'Administration communale et du CPAS d'Aubange	26/11/2018
2017-2020	Acquisition de chèques repas par voie électronique	04/07/2016
2018-2019	Stock vêtements de travail et chaussures pour les agents du Service Travaux	19/02/2018
2019	Fourniture d'engrais et de semences pour les terrains de football communaux	25/06/2018
2020-2021	Stock apéritif relatif à l'organisation de divers événements	22/05/2018
2016-2020	Location de photocopieurs, imprimantes, scanners pour la Commune d'Aubange	14/06/2016
2018-2020	Inhumation des personnes sans famille ou indigentes de notre commune	30/10/2017
2017-2020	Fourniture de pneus pour l'ensemble du parc automobile communal	25/09/2017
2019	Accord cadre : marché de travaux en marquage routier	01/07/2019

Patrimoine 2019

- Acquisition d'une parcelle au front de la rue du Lavoir à Athus ;
- Vente d'un excédent de voirie sis rue Arend, 12 à Athus ;
- Vente d'un terrain communal sis rue Bovesse à Athus ;

- Vente d'un morceau de parcelle à l'avant de l'habitation sis rue des Lilas à Athus ;
- Vente d'un excédent de voirie rue Reifenberg, 2 à Aix-sur-Cloie ;
- Échange de parcelles "Bellevue-Houner Wiess" ;
- Vente d'un excédent de voirie sis rue du Pont à Halanzy ;
- Acquisition de la parcelle sise rue des Alisiers à Athus ;
- Échange de parcelles rue du prix Nobel à Athus ;
- Vente des lots A et B de l'îlot sis rue Claie à Aix-sur-Cloie ;
- Acquisition d'une partie de parcelle communale à l'arrière du 16 rue de la Résistance à Halanzy ;
- Vente d'un excédent de voirie rue du Haut Clémarais à Aubange ;
- Vente d'un excédent de voirie sis rue Bosseler à Aubange ;
- Acquisition de l'impasse Reizer à Aubange ;
- Acquisition du 46 Grand-Rue à Athus (ancien Waikiki) ;
- Matériel déclassé à vendre ou à jeter – 2019 ;
- Location chasses ;
- Vente de bois ;
- Vente de véhicules entreposés à la fourrière de la zone de police ;
- Convention cheval de trait ;
- Conventions locations de garages.

Une partie du patrimoine est géré en collaboration avec la conseillère en rénovation urbaine, la responsable du service travaux et l'auteur de projet :

- Acquisitions et/ou expropriations d'immeubles dans le cadre de la rénovation urbaine ;
- Démolition et reconstruction du pont de la rue Cockerill à Athus ;
- Démolition des immeubles sis au 40A et 42 rue des Jardins et sécurisation des 40 et 44 rue des Jardins à Athus ;
- Aménagement de la Place Verte à Athus dans le cadre de la fiche 9 de la rénovation urbaine
- SAR (sites à réaménager), ...

8.9 FORMATIONS SUIVIES PAR LES AGENTS DU SERVICE

La nouvelle réglementation relative aux marchés publics est entrée en vigueur le 30 juin 2017. Afin de se mettre à jour, les agents du service ont suivi plusieurs journées de formation en 2019.

Formations suivies	Temps consacré	Organisme formateur	Agents
Formation portant sur la nouvelle réglementation relative aux marchés publics	½ jour	ELEGIS (Maître DE COCQUEAU)	Audrey CARRETTE Marianne MULLER Malorie CHAMPENOIS Axelle LEFEVRE
Formation portant sur la nouvelle réglementation relative aux marchés publics)	½ jour	ELEGIS (Maître DE COCQUEAU)	Audrey CARRETTE Marianne MULLER Malorie CHAMPENOIS Axelle LEFEVRE

Formation 3P	½ jour	3P	Audrey CARRETTE Marianne MULLER Malorie CHAMPENOIS Axelle LEFEVRE
Formation e-Procurement	1 jour	UVCW	Marianne MULLER Axelle LEFEVRE
Rédaction des actes administratifs	1 jour	UVCW	Marianne MULLER Malorie CHAMPENOIS Axelle LEFEVRE
Les modifications unilatérales des marchés	1 jour	UVCW	Marianne MULLER Axelle LEFEVRE

Une formation portant sur le logiciel 3P aura également lieu prochainement, notamment pour que les agents apprennent à utiliser l'application *e-tendering* ; l'utilisation des moyens électroniques pour l'introduction des offres et des demandes de participation est devenue obligatoire pour tous les marchés au-dessus des seuils européens depuis le 18 octobre 2018 et deviendra obligatoire pour tous les marchés à partir du 1^{er} janvier 2020.

9. SERVICE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME – ENVIRONNEMENT – MOBILITE

9.1 LISTE DES ABREVIATIONS

APE : Aide à la Promotion de l'Emploi
CATU : Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme
CCATM : Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité
CeM : Conseiller en Mobilité
CoDT : Code du Développement Territorial
CU1 : Certificat d'urbanisme n°1
CU2 : Certificat d'urbanisme n°2
CWATUP : Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine
DGO4 : Direction Générale Opérationnelle n°4 du SPW traitant des matières de l'Urbanisme, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie
GCU : Guide Communal d'Urbanisme
HSL : Habitations Sud-Luxembourg
ICAR : Inventaire Centralisé des Adresses et des Rues
PAED : Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable
PCM : Plan Communal de Mobilité
PEB : Performance Énergétique des Bâtiments
PMR : Personne à Mobilité Réduite
RCU : Règlement Communal d'Urbanisme
RU : Rénovation Urbaine
RUE : Rapport Urbanistique et Environnemental
RW : Région wallonne
SDC : Schéma de Développement Communal
SMOT : Schéma de Mobilité Transfrontalière
SPW : Service Public de Wallonie
SSC : Schéma de Structure Communal

9.2 INTRODUCTION

La Cellule « Territoire » est composée de différents Services dont les matières sont étroitement liées (Urbanisme, Rénovation urbaine, Mobilité, Environnement et Logement). Toutefois, elle n'englobe pas le Service Travaux et le Service Auteur de projet-voirie.

Dans le cadre de ce rapport, l'organisation et les missions de la Cellule sont présentées. Ensuite, quelques éléments relatifs aux moyens de fonctionnement et à la concrétisation de ces missions sont avancés.

Les données utilisées dans le cadre du présent rapport sont arrêtées au 31/10/2019.

9.3 ORGANISATION ET MISSION DE LA CELLULE

1) Organisation générale – Ressources humaines

Après de profonds remaniements ces dernières années, la composition de la Cellule s'est stabilisée depuis 2016. À l'heure de boucler ce rapport, 9 agents sont sous contrat mais seuls 5 sont à temps-plein. L'organisation de la Cellule est reprise dans le tableau ci-dessous.

	Service	Agent	Temps de travail
Cellule Territoire	Urbanisme	Julie BERTRAND	Mi-temps depuis début juillet
	Mobilité	Frank COSTA ANDRADE	Temps plein depuis début août
	Environnement	Florence GOFFLOT	En 4/5 ^{ème}
	Indicateur Expert	Nathalie ANSIAU	Temps plein depuis janvier
	Cartographie	Michaël FRANZIL	Temps plein depuis mi-mars
		David LAMBERT	Temps plein depuis mi-mars
		Damien REGAERT	En 4/5 ^{ème} jusqu'en fin juillet
		Marie-Jeanne SCHLEICH	Mi-temps jusque fin juin
		Sébastien SIXE	Temps-plein entre janvier-février
		Hillary TOMAELLO	4/5 ^{ème} jusqu'en fin septembre
		Rénovation urbaine	Jean-Claude DELHEZ
		Elodie MARCHAL	Mi-temps jusque fin septembre
	Logement	Katty LANOTTE	Temps-plein
Marie LIETAERT		Temps-plein depuis fin septembre	

2) Urbanisme

Les matières gérées par le service Urbanisme sont les suivantes :

- Renseignements et conseils des citoyens, architectes et géomètres en matière d'urbanisme ;
- Examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux techniques, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariaux, enquêtes publiques et annonces de projet, divisions parcellaires, permis d'implantation commerciale, etc.
- Préparation et secrétariat des réunions de la CCATM ;
- Coordination et suivi des différents documents d'urbanisme (SDC, GCU, Révision de plan de secteur) ;
- Suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de procès-verbaux d'infraction si besoin ;
- Recensement cadastral afin d'actualiser les revenus cadastraux anormalement bas ;
- Suivi de la procédure de mise en œuvre de la rénovation urbaine en collaboration avec le service Rénovation Urbaine ;
- Délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage ;
- Détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population) et mise en place du projet ICAR ;
- Élaboration d'un système de gestion de bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune ;
- Gestion et traitement de tout autre dossier se rapportant au territoire communal au sens large ;
- Etc.

3) Mobilité

Les matières gérées par le service Mobilité sont les suivantes :

- Accueil des citoyens pour les problématiques relatives à la mobilité. Gestion journalière (prise d'arrêtés, d'ordonnances de police, autorisations permanentes) ;
- Prise de règlements complémentaires de police liés à la circulation (modification de sens de circulation, emplacements pour PMR, ...)
- Gestion des différents plans et programmes en rapport avec la mobilité (PCM, SMOT, ...)
- Développer la Mobilité douce (Réseau cyclable et piéton, Commission mobilité douce, ...)
- Développer la Mobilité active (Pédibus, Co-voiturage, Kiss & Ride)
- Contact et coordination avec tous les acteurs de la mobilité (SPW, SNCB, Infrabel, TEC, CFL, ...).

4) Environnement

Les matières gérées par le service Environnement sont les suivantes :

- Permis d'environnement et déclarations environnementales ;
- Contact et gestion de l'opération Grand Nettoyage de Printemps ;
- Intervention dans l'opération Commune VolonTerre ;
- Gestion du Contrat de Rivière au niveau communal ;
- Rapport et contact avec le Parc naturel de Gaume ;
- Rapport avec les différents acteurs du secteur.

5) Rénovation urbaine

Les matières gérées par la Rénovation urbaine sont les suivantes :

- Coordonner le processus général de l'opération de Rénovation Urbaine et la mise en œuvre des projets définis dans le schéma directeur ;
- Accompagner et animer la Commission de Rénovation Urbaine (composée de mandataires publics, de représentants des associations et des habitants) ;
- Entreprendre toute démarche utile pour permettre le financement et la mise en œuvre des projets du schéma directeur ;
- Superviser la réalisation du projet ;
- Assurer le suivi administratif des dossiers, le suivi du montage des dossiers, la bonne mise en œuvre des projets situés au sein du périmètre ;
- Collaborer avec l'ensemble des autres services de la Commune et avec des partenaires publics et privés extérieurs ;
- Collaborer avec les acteurs sociaux, économiques et culturels du territoire pour maintenir la pertinence et la cohérence du processus ;
- Mettre en place des synergies entre les différents organismes communaux, régionaux et privés appelés à collaborer ;
- Communiquer sur l'opération de rénovation urbaine (collaboration avec le Service Infographie, rédaction de dossier de presse, folders informatifs, ...)
- Organiser et animer des réunions d'informations sur les projets à l'attention des partenaires et/ou des citoyens du périmètre (aspect participatif).

6) Logement

Les matières gérées par le service logement sont les suivantes :

- Gestion des logements sociaux et communaux ;
- Inventaire des bâtiments inoccupés ;
- Conseil en matière d'énergie ;
- Inspections et avis relatifs à la salubrité ;
- Suivi et application de la Convention des Maires ;
- Montage des dossiers de demandes de subsides UREBA ;
- Suivi du projet « Transversalité » ;

9.4 MOYENS DE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE

Les moyens humains de la Cellule sont financés en grande partie par la Commune. À titre informatif, la masse salariale de la Cellule s'élève en 2018 à **307.115 €**. Néanmoins, des moyens financiers sont dégagés par le fonctionnement des services et par l'obtention de différentes subventions. Celles-ci sont reprises dans le tableau suivant :

Poste/organe subsidié	Montant de la subvention	Type de subvention
CATU (Florence GOFFLOT puis Julie BERTRAND)	28.000 €	RW
CCATM	4.500 €	RW
Ecopasseur (Elodie MARCHAL)	24.050 €	RW-APE
Conseiller RU (Hillary TOMAELLO puis Jean-Claude DELHEZ)	25.000 €	RW
TOTAL	81.550 €	

Par ailleurs, différents services rendus sont refacturés aux citoyens sur base des tarifs repris dans le tableau ci-après.

Document	Tarif
Renseignement notarial	60 €
CU1	30 €
CU2	80 €
Petit permis d'urbanisme sans architecte	30 €
Permis d'urbanisme sans enquête publique ou annonce de projet	80 €
Permis d'urbanisme de régularisation sans enquête publique ou annonce de projet	150 €
Permis d'urbanisme avec enquête publique ou annonce de projet	150 €
Permis d'urbanisme de régularisation avec enquête publique ou annonce de projet	300 €
Permis d'urbanisme de constructions groupées	25 €/maison
Immeuble à appartements	50 €/appartement
Régularisation d'immeubles à appartements sans enquête	100 €/appartement
Immeuble à appartements avec enquête publique ou annonce de projet	100 €/appartement

Régularisation d'immeubles à appartements avec enquête publique ou annonce de projet	200 €/appartement
Permis d'urbanisation	180 €/lot
Bâtiment inoccupé	= (Longueur en m ² de façade x 180 €) x nombre de niveaux

Au 31/10/2019, **23.500,00 €** avaient été perçus pour l'année en cours. Les sommes perçues sont extrêmement basses en comparaison avec les montant des deux années précédentes. La baisse importante des permis de régularisation, ainsi qu'un nombre important d'irrecevables et de refus expliquent sans doute cette baisse.

Globalement et de manière simplifiée, le coût de fonctionnement de la cellule pour 2019 peut être évalué à 233.939,40 €. Ce montant est obtenu de la manière suivante :

	Poste	Montant
Dépenses	Frais de personnel	+ 338.989,40 €
Recettes	Subsides divers	- 81.550,00 €
	Redevance sur les actes administratifs	- 23.500,00 €
TOTAL		233.939,40€

Cette estimation chiffrée est biaisée car elle ne tient pas compte de certains coûts de fonctionnement (matériel, photocopies, chauffage, etc.) et des coûts incombant aux politiques mises en place (documents planologiques, acquisitions, etc.). Pour des chiffres plus précis et une analyse plus poussée, il est recommandé de se plonger dans le budget communal.

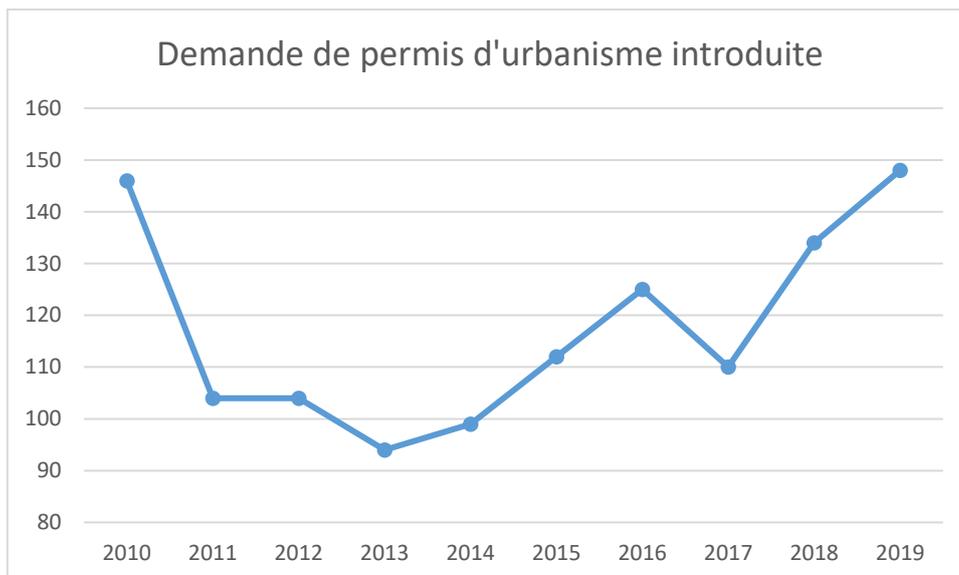
9.5 CONCRETISATION DES MISSIONS

1) Préambule

Les différentes missions présentées dans la section ci-avant peuvent, pour la plupart être quantifiées. Cette section propose un certain nombre de statistiques avant de présenter quelques dossiers spécifiques ayant été traités par les différents services en 2019.

2) Urbanisme

Les demandes de permis d'urbanisme constituent la grosse partie du travail effectué par le service. Sur l'année 2019, 75 permis d'urbanisme ont été délivrés pour 9 refus et 8 ont été déclarés irrecevables ou ont été abandonnés



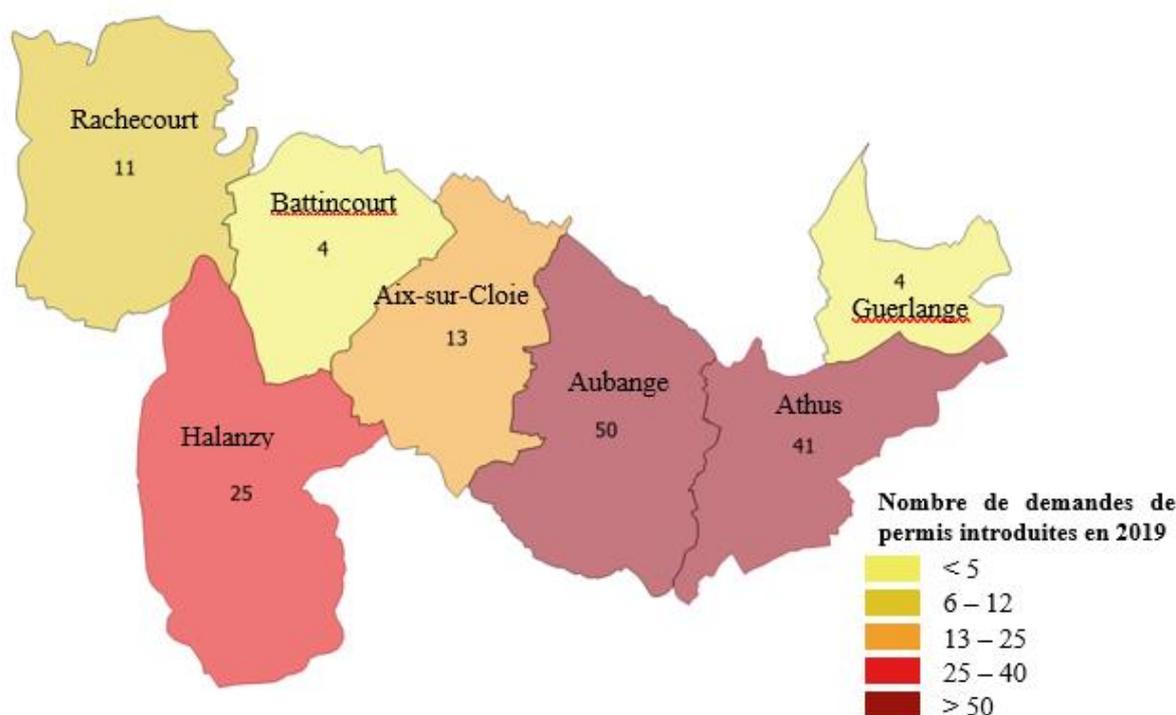
148 demandes de permis d’urbanisme ont été introduites en 2019. En comparaison avec les années précédentes, ce nombre est supérieur au nombre de demandes introduites en 2018 (134), 2017 (110), ou en 2016 (125). Nous semblons voir un regain de demandes (moyenne à 111,75 depuis 2010).

De manière générale, le passage du CWATUP au CoDT a eu pour effet d’augmenter les actes et travaux exonérés de permis d’urbanisme (vérandas et annexes, sous conditions). La diminution attendue aurait pu être plus nette. Toutefois, le travail effectué lors des renseignements urbanistiques demandés par les notaires ainsi que la mission du service relative aux infractions urbanistiques la compensent par une augmentation significative du nombre de demandes de régularisation introduites. Celles-ci constituent la plus grosse partie des demandes de permis introduites (23%) au même titre que les transformations (voir graphique ci-dessous).

De manière générale, l’année 2019 se caractérise par une augmentation importante des transformations, ainsi que des constructions de maisons unifamiliales entre 2017 et 2019. L’augmentation peut s’expliquer par la mise-en-œuvre du permis d’urbanisation du Bredlech (extension du quartier Bikini) à Aubange.

Pour l’année prochaine, le nombre de demandes introduites pour la réalisation d’habitations unifamiliales devrait suivre la tendance actuelle toujours en raison de la mise-en-œuvre du permis d’urbanisation Bredlech (extension du quartier Bikini) à Aubange.

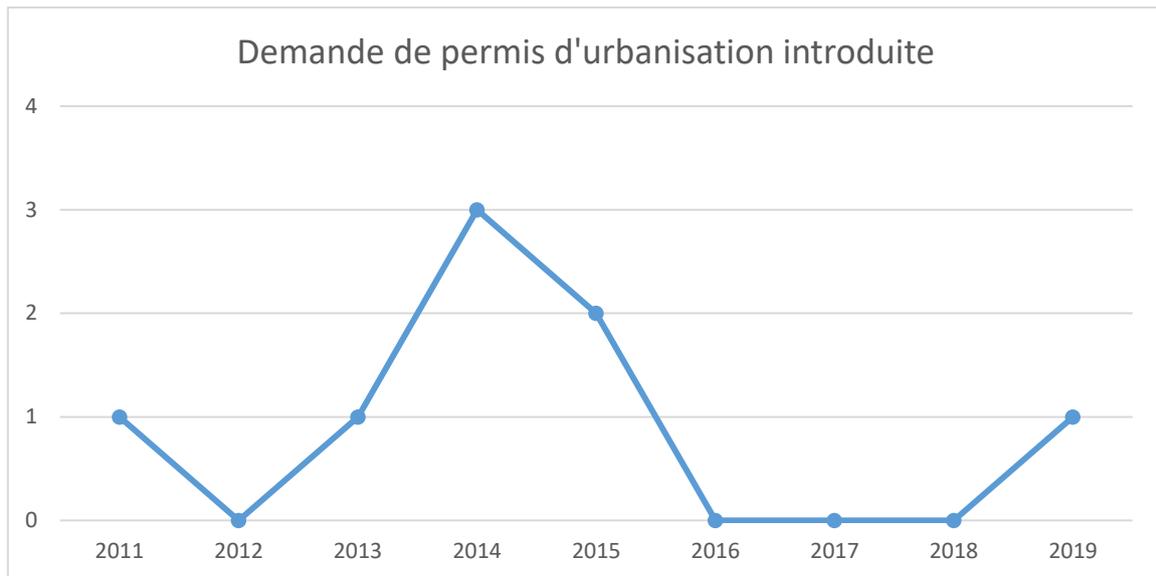
Très logiquement, ces différentes demandes de permis d’urbanisme sont localisées dans les plus grosses entités de la commune (Athus et Aubange).



Le tableau suivant reprend le rapport de demande de permis d’urbanisme par habitant. Il montre que c’est surtout sur le village de Guerlange que les demandes de permis sont proportionnellement plus nombreuses. À l’échelle communale et sur une année incomplète puisque seuls 10 mois de l’année (soit 83%) sont pris en compte, les chiffres donnent une demande pour 101 habitants.

	Nombre de demande	Population au 31/10/2019	(Demande/100 hab.)	1 demande par x habitants
Aubange	50	4397	1,137	87,94
Athus	41	7734	0,530	188,63
Guerlange	4	338	1,183	84,50
Halanzy	25	2841	0,880	113,64
Rachecourt	11	686	1,603	62,36
Battincourt	4	520	0,769	130,00
Aix-sur-Cloie	13	550	2,364	42,31
TOTAL	148	17066	0,867	115,31

À titre de comparaison, les derniers chiffres disponibles pour la Wallonie, qui datent de 2015, donnent 1 demande pour 76 habitants en Province de Luxembourg et 1 demande pour 109 habitants au niveau wallon. Les chiffres de la Ville d’Aubange sont donc assez éloignés de la moyenne provinciale et régionale. Cependant, ces chiffres doivent être pris avec précautions sans tirer de conclusions hâtives car il conviendrait de les nuancer en les confrontant aux chiffres actuels et avec les différentes natures des permis wallons et luxembourgeois. Malheureusement, ce dernier exercice n’est pas réalisable faute de données.



En termes de permis d'urbanisation les chiffres sont beaucoup plus limités puisqu'une seule demande de permis d'urbanisation a été déposée. Après deux années sans aucune demande. Cette demande sera toutefois sans aucun doute accompagnée de permis d'urbanisation pour 2020. En effet plusieurs avant-projets sont à l'étude dont certains fortement aboutit. L'intervention d'initiative privée par le biais de promoteurs grand-ducaux permet d'expliquer ce regain.

Enfin, les statistiques suivantes viennent compléter celles qui ont déjà été présentées :

- Nombre d'enquêtes publiques/annonces de projet réalisées : **49**
- Nombre de CU1 : **19**
- Nombre de CU2 : **3**
- Nombre de renseignements notariaux : **543**
- Nombre de divisions parcellaires : **28**
- Nombre de permis d'implantation commerciale : **0**
- Nombre de séances de la CCATM : **8**
- Nombre de demande de raccordement aux égouts : **12**
- Nombre d'avant-projet : **13**
- Nombre d'avertissements préalables : **2**
- Nombre de chantiers arrêtés : **0**
- Nombre d'amende transactionnelle : **1**

Quelques dossiers marquant de l'année 2019 sont repris ci-dessous :

- Les deux documents principaux donnant des orientations sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme au niveau communal, à savoir le SDC (ex-SSC) et le GCU (ex-RCU) vont être révisés. La procédure de lancement des révisions s'étalera sur les années 2017 et 2018.
- De nombreux permis d'urbanisme ont été octroyés au sein du quartier Bredlech (extension du quartier Bikini à Aubange) cette année. La société Thomas & Piron a débuté les travaux. Il s'agit de l'une des dernières réserves de terrains mobilisables à court-terme sur l'ensemble de la Commune.

- Deux projets de lotissement ont également attiré l'attention cette année. Le permis d'urbanisation Capelle-Faia à Halanzy, ainsi que le projet de quartier écologique au Gayenberg à Aubange.

3) Indicateur expert

Madame Nathalie ANSIAU s'est vu confier la mission d'indicateur expert, qui consiste à relever les revenus cadastraux anormalement bas sur la communes.

En premier lieu, il a été procédé au choix d'un ciblage sur les habitations où il n'y avait pas de chauffage central ni de salle de bain au niveau du relevé de la matrice cadastrale.

Le travail a commencé par les sections de Rachecourt et de Battincourt pour continuer vers Guerlange et Athus en se terminant par Aubange.

Cette première étape ayant bien avancé, l'indicateur expert commence la section d'Aubange. De plus, sa recherche continue vers les immeubles où il y a eu de la création de logement. L'indicateur expert travaille en transversalité avec le service logement. C'est sur base des demandes de permis et des informations glanés par d'autres services qu'il continue sa mission.

À ce jour, 112 courriers ont été envoyés, 75 déplacements vers les logements ont eu lieu et se sont révélés positifs. Pour la plupart, des formulaires 43B ont été renvoyés au cadastre à Arlon.

L'indicateur expert fournit au cadastre tous les renseignements utiles pour qu'il puisse dresser leur PV ; cela allant de la demande de plan au relevé des dates des premières occupations.

102 PV de proposition d'augmentations du revenu cadastral ont été effectués en date du 06 septembre 2019.

11 constats de maison vide ont été traités avec le service logement.

On peut estimer un bénéfice de 125.775 €. À noter que le revenu cadastral de deux entreprises génère à lui seul un bénéfice d'un montant de 55.170,06 €.

Il faut noter que ce bénéfice va se générer d'année en année à partir de l'exercice 2019, voire parfois avec un retour en arrière de maximum 3 ans en fonction de la date de réalisation des travaux ou de l'occupation des immeubles.

Lors des visites domiciliaires, l'indicateur expert a pu mettre en exergue des infractions urbanistiques traitées à ce jour par Frank COSTA ANDRADE.

4) Environnement

L'année 2019 n'a pas été marquée par un élément spécifique en dehors du Projet VolonTerre. Au niveau des dossiers « classiques », le nombre de déclaration de classe 3 a nettement augmenté. Elles passent de 63 en 2018 à 101 en 2019.

Les statistiques des autres dossiers sont reprises ci-dessous :

- Nombre de déclarations de classe 3 : **101**
- Nombre de demandes de permis d'environnement introduites : **3**
- Nombre de demandes de permis unique introduites : **5**

5) Mobilité

La mobilité est l'une des premières préoccupations des belges et en particulier celle des citoyens Aubangeois. L'attente croissante des citoyens sur les problématiques liées à la mobilité a motivé une intervention accrue dans ce sujet.

Dans ce cadre la Commune a attribué le marché pour l'étude d'actualisation du Plan Communal de Mobilité.

Ce Plan Communal de Mobilité permet de doter la commune d'une vision prospective de sa mobilité à court et moyen terme et contribue à la mise en place d'une dynamique d'information, de sensibilisation, de concertation et de coordination des acteurs locaux.

Le Conseil Communal, ainsi que le Collège Communal ont tous deux définis en priorité la réalisation du PCM, aussi le budget imparti pour ce projet est considérable, faisant du PCM d'Aubange, le PCM le plus coûteux de la Province de Luxembourg. La Région wallonne intervient à hauteur de 75% dans le financement de la révision du PCM, si la commune dispose d'un Conseiller en Mobilité. Un groupement de bureau d'études ayant travaillé sur le Schéma de Mobilité de Transfrontalier (SMOT) a répondu au marché et commencera l'étude à partir d'Avril 2019. La commune doit s'engager à inclure la totalité du montant consacré à la révision du PCM dans son budget, et qu'un employé communal suive la formation de Conseiller en Mobilité.

Afin de répondre à cette nécessité, et en prévoyant cette exigence, le Collège a permis de renforcer la Cellule Mobilité qui consistait à la seule présence de Monsieur Frank COSTA ANDRADE jusqu'à présent.

Ainsi Monsieur Michaël FRANZIL a été identifié pour suivre la formation dans le but de devenir Conseiller en Mobilité.

Cette formation a été organisée par le SPW à Namur et Bruxelles.

Outre le plan communal de Mobilité la liaison consacrée à la mobilité douce entre Aix-sur-Cloie et Battincourt a été aménagée.

Un autre appel à projet a été réalisé conjointement avec la Commune de Musson pour une liaison entre Musson, la Gare d'Halanzay et Battincourt

Ce projet vise à créer des boucles connectées au tracé du RaVEL entre Arlon et Virton.

L'intérêt de la population pour les pistes cyclables a permis de créer une Commission Cyclable en 2018. Nous espérons une première réunion de cette commission en 2020

Des aménagements plus ponctuels ont été réalisés où sont en négociation avec la Région wallonne en vue de sécuriser certains tronçons et modifier les habitudes des automobilistes en particulier au regard de la vitesse et de la mobilité scolaire. Ainsi, un travail avec les écoles sur le trajet domicile-école en pédibus a été mis en action lors de la semaine de la mobilité fin 2018. En effet, plus de 65% du trafic routier aux heures de pointes sur le territoire communal a pour vocation le dépôt et le ramassage d'un enfant à l'école. Le développement des modes alternatifs comme les pédibus, le covoiturage entre parents pour le ramassage scolaire a perduré au sein des directions des écoles, bien que des problèmes d'organisation on gênait le succès de ce type de mobilité extrêmement présent dans nos pays voisins.

La diminution de la vitesse ainsi que la sécurisation des piétons est également un axe fort de la politique 2019 sur la mobilité. Ainsi, quatre radars répressifs ont été acquis pour la zone de police et des aménagements sont en cours sur des axes communaux (Pas de Loup, Rue de Messancy etc.).

Enfin les statistiques des autres dossiers sont reprises ci-dessous :

- Nombre d'ordonnances de police : **30**
- Nombre d'arrêtés de police : **259**
- Nombre de place pour personnes à mobilité réduite : **61 dont 6 créés en 2018**
- Nombre de Règlement complémentaire de police : **16**

Une certaine constance dans le nombre d'arrêté est à noter, 247 arrêtés pour 2018 contre 259 pour l'année 2019.

Il est à noter que le Service Accueil a participé à l'édition des Arrêtés et des Ordonnances de Police ; ainsi nous pouvons considérer que Madame Amélie DEMOULIN puisse être incluse à ce titre à la Cellule Territoire.

6) Cartographie

En septembre 2019, la Cellule territoire a commencé la réalisation d'un Système d'Information Géographique interne en vue d'assurer une meilleure transversalité.

La réalisation de ce S.I.G. a une double finalité ; d'une part faciliter le travail des employés communaux et d'autre part permettre une meilleure communication vis-à-vis du citoyen.

Le développement de la cellule cartographie ne va que s'accroître par le biais de partenariat avec la Province de Luxembourg.

Ainsi, un travail a été effectué sur la cartographie des différents cimetières de la Ville. Un travail d'encodage permettra de se rendre compte de l'état actuel des concessions.

La cellule cartographie a également mis sur le site internet de la commune l'état d'avancement des différents travaux liés à la mobilité, ainsi qu'une carte matérialisant les différents arrêts de transports publics avec le passage en temps réel des moyens de locomotion. D'autres cartes sont en cours d'élaboration pour localiser les disponibilités en places de parking.

Le travail de cette cellule ne cesse de s'accroître avec le travail de Messieurs Frank COSTA ANDRADE, Michaël FRANZIL, David LAMBERT et Madame Pricilla HOTTON.

7) Rénovation urbaine

Le 15 novembre 2012, le Gouvernement wallon a approuvé le périmètre et le schéma directeur du projet de Rénovation Urbaine de la Ville d'Athus.

Ce programme de rénovation vise à :

- maintenir et promouvoir l'habitat de qualité par la réhabilitation ou la construction de logements et par la création ou l'amélioration de bâtiments destinés au commerce ou à des activités de service ;

- promouvoir la fonction sociale, économique et culturelle d'Athus dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres ;
- renforcer la cohésion sociale et l'intégration des différentes communautés ;
- favoriser la mixité de la population ;
- améliorer la mobilité de tous les usagers (voiture, piétons, vélos, ...) ;
- améliorer le cadre de vie par la création et l'amélioration d'espaces verts, publics et récréatifs.

Pour répondre à ces objectifs, 10 projets ont été imaginés à différents endroits d'Athus.

Fiche 1 - Entrée sud

Situé à l'entrée sud de la ville d'Athus, dans le quartier de la frontière, rue de Rodange – non loin de la gare de Rodange (GDL) – le projet consiste en la requalification en termes d'image et d'usage(s) de cette entrée / sortie de ville / pays, en tenant compte de sa position stratégique mêlant plusieurs échelles : le quartier, la Ville d'Aubange, le contexte transfrontalier.

Ce projet de grande ampleur se décline en plusieurs opérations scindées en 3 zones :

- la création d'un complexe de logements et activités, en ce compris l'aménagement de la rue de Rodange incluant la création de deux ronds-points et la voirie de desserte. Le relogement des habitants devra être organisé dès le début de la phase opérationnelle ;
- l'aménagement des abords intégrant la liaison à la coulée verte et bleue ;
- la création d'un équipement comprenant un P+R, des services liés à la mobilité et une halle polyvalente, le tout inscrit dans une dimension transfrontalière.

Fiche 2 - Entrée Nord – Gare d'Athus

Ce périmètre d'actions se situe à l'"Entrée Nord " d'Athus, il est situé à l'angle sud d'un vaste triangle délimité par l'A28, la N88 et le chemin de fer. Greffé sur la gare SNCB et la N88 (Virton / Pétange), il intègre l'entièreté de la place des Martyrs.

L'objectif principal est de développer un "quartier de la gare" multifonctionnel et durable, tenant compte de sa position stratégique : lieu multimodal, habité, "porte" du centre (entrée et sortie). Le projet consiste en la rénovation du quartier de la Gare.

Cette opération peut être divisée en 3 zones d'intervention :

- la place des Martyrs intégrant le bâtiment de la gare ;
- le carrefour Avenue de la Libération / rue de France / rue de la Jonction / rue de la Station ;
- la passerelle, avec le carrefour Grand-rue / rue Arend.

Ces opérations intégreront les développements futurs liés aux terrains de la SNCB.

Fiche 3 – Rive Ouest

Ce périmètre d'actions (1,37 ha) se situe entre la rive ouest de la Messancy (plaine du Brüll), et la rue Floréal. Deux sentiers ou chemins permettent la création de liaisons vers les rues A. Claude et des Artisans. Les rives de la Messancy font l'objet de la fiche projet 6 " Coulée verte et bleue ". La rive est de la Messancy fait l'objet de l'action n°7.

Ce projet s'inscrit dans la vallée de la Messancy, cadre vert à préserver, zone anciennement inondable non bâtie et laissée en friche... Un objectif est d'y composer le tissu urbain, un centre-ville, afin de contrer la dispersion du bâti tout en densifiant le cœur d'Athus.

Cette action peut être divisée en 3 opérations distinctes :

- Rue Floréal : créer un front bâti (dent creuse à construire) – habitat mitoyen unifamilial ;
- Plaine du Brüll : habitat collectif (3 unités) ;
- Développement du réseau de liaisons lentes greffé sur les sentiers et chemins existants et la coulée verte et bleue.

Fiche 4 – A la Rose

Ce périmètre d'actions (0,63 ha) se situe au carrefour de la N88 (Grand-rue) avec les rues du Centre, Houillon (place du Centre) et A. Claude – Prix Nobel. Les interventions sur le bâti concernent les immeubles en retrait rue (place) du Centre, entre la rue Houillon et le Centre culturel d'Aubange et, l'ancien garage Peugeot à l'angle de la Grand-rue avec la rue Houillon.

L'objectif principal est de développer un lieu, une place en tant que telle, marquant l'entrée du centre historique, animée par un bâti de qualité, des fonctions publiques urbaines (comme le Centre Culturel) et un espace public permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants. Pour ce faire, on agira en :

- travaillant sur le bâti et l'espace public ;
- dégageant les intérieurs d'îlot ;
- créant un espace public (square) de proximité, verdurisé et accessible à tous ;
- aménageant les abords du Centre culturel ;
- facilitant l'accès piéton au parking du Centre culturel (rue Houillon).

Fiche 5 – HL - Centre

A la jonction des deux quartiers historiques d'Athus (quartier Pesch au nord et place Verte au sud) et de la Grand-rue, ce périmètre d'actions se développe de cette rue jusqu'au-delà de la Messancy, rue du Centre. Il intègre une partie du parc, les terrains liés à la nouvelle bibliothèque communale et une partie de l'îlot cerné par la rue du Centre et le quartier Pesch. Cette fiche-projet est donc directement liée aux projets de la fiche 6 "Coulée verte et bleue".

L'objectif principal est d'affirmer le cœur historique comme nouveau centre intégrant les équipements présents (nouvelle bibliothèque, parc, maison des jeunes et de la culture, ...) tout en se greffant sur l'"ADN" athusien, en :

- apportant une cohérence dans l'aménagement des espaces publics en relation avec les activités présentes et futures (espaces publics de proximité verdurisés et accessibles à tous, ...) ;
- accueillant des activités sur l'espace public tel le marché, une brocante, ... ;
- privilégiant les cheminements piétons greffés sur l'ADN ;
- restructurant les fronts bâtis (construction d'un nouvel équipement, de logements, d'un horeca).

Fiche 6 – Coulée verte et bleue

Il s'agit d'un véritable projet transversal de liaison s'étendant le long de la Messancy, de la gare d'Athus à la gare de Rodange. Il s'agit de relier les chemins de mobilité douce existants afin de permettre aux habitants de rejoindre les entrées Nord et Sud de la ville.

Ce périmètre d'actions parcourt la Messancy du nord au sud. Huit sites sont repris dans le schéma :

- Quartier Pesch – rue du Centre ;
- Intérieur d'îlot rue du Centre / Grand-rue ;
- Liaison Grand-rue, rue A. Claude ;
- Plaine du Brüll ;
- Pêcherie ;
- Confluent Messancy – Chiers et potagers ;
- Cheminement le long du canal vers l'avenue de l'Europe ;
- Liaison (rues Ougrée et du Centenaire – garages) avec le projet prioritaire « Entrée sud »

Fiche 7 – Rive Est – Brüll

Greffé sur la rue de Rodange, ce périmètre d'actions (2,10 ha) se situe sur la rive gauche de la Messancy (plaine du Brüll). La rue du Lavoir traverse le site du nord (rue A. Claude) au sud (rue de Rodange) en suivant l'ancien lit de la Messancy. Les rives de la Messancy font l'objet de la fiche-projet n°6 "Coulée verte et bleue". La rive droite de la Messancy fait l'objet de la fiche-projet n°3. Le versant est de la rue de Rodange, en direction du parc des 2 Luxembourg, fait l'objet de la fiche-projet n°10.

Ce projet s'inscrit dans la vallée de la Messancy, cadre vert à préserver, zone inondable (fond de vallée, mais à objectiver suite aux travaux de gestion des crues de la Messancy réalisés et à réaliser dans le cadre de la programmation Interreg), non bâtie. Il est directement lié aux développements programmés sur l'autre rive de la Messancy (fiche-projet n°3), à la fiche-projet n°6 "Coulée verte et bleue" et aux projets de la fiche n° 10 (liaison Brüll – 2 Luxembourg).

L'objectif y est de recomposer le tissu urbain en densifiant tout en assurant une mixité autour du "nœud" Messancy / Brüll / rue de Rodange en :

- y faisant cohabiter logements, commerces, horeca et activités sur l'espace public ;
- marquant la diversité non seulement dans les fonctions, mais aussi dans les gabarits (R+1 à R+2(3)) ;
- favorisant le resserrement du tissu social, et ainsi sécurisant la promenade le long de la Messancy.

La diversité des logements (1 à 4 chambres) est accompagnée aux rez-de-chaussée (rue de Rodange) par des commerces, horeca, et professions libérales marquant la transition entre la rue de Rodange et l'espace public Brüll.

Le niveau plaine est sur sa moitié affecté au parking (+/- 120 places sous dalle) et sur l'autre aux espaces verts (publics et privés) et déplacements. Enfin, il conviendra de gérer au mieux la nuisance que constitue la présence de la ligne HT, au sud du périmètre, en n'y prévoyant aucune fonction résidentielle ou fonction nécessitant une présence prolongée et/ou statique de l'homme.

Fiche 8 – Portail

Cette action se situe à l'interface, au point de jonction des quartiers ouvriers de la ville et du parc d'activité économique industriel qui a remplacé l'ancienne usine. Ce parc est aujourd'hui presque entièrement dédié à la logistique rail – route.

Ce projet vise à requalifier un espace public emblématique de la ville. En effet, de statut d'"entrée" d'usine, cet axe s'inscrit aujourd'hui dans le tissu urbain d'Athus et offre l'opportunité d'améliorer le cadre de vie des habitants (quartier en développement).

Pour rencontrer cet objectif, il s'agira de :

- renforcer le caractère emblématique du lieu en axant l'aménagement sur le mémorial (tirer parti du relief) ;
- marquer le statut secondaire de cet axe de circulation en réduisant la surface dédiée aux véhicules ;
- faciliter les cheminements lents en créant des liaisons piétonnes sécurisées ;
- conforter, voire améliorer le caractère végétal du lieu et rendre public les espaces verts ;
- proposer de nouvelles aires de stationnement.

Ce projet veillera également à intégrer convenablement et à s'articuler avec les travaux repris dans la fiche projet n°6 (site de la pêche).

Fiche 9 – Place verte

Cœur du village historique, la place Verte, de forme ovoïde, se situe entre les rues des Artisans et Floréal. La rue des Artisans et la ruelle de la Poste rejoignent la Grand-rue au nord. A l'est, la rue A. Claude permet de rejoindre la Grand-rue après la traversée de la Messancy. Au sud, la rue des Artisans rejoint la rue Haute qui donne accès à l'Hôtel de Ville, à la poste et à la rue de la Jonction.

Cette opération rejoint l'objectif développé dans la fiche-projet n°5 et qui est d'affirmer le cœur historique comme nouveau centre, en :

- assurant une cohérence dans les aménagements des espaces publics (voir fiche-projet n°5) ;
- privilégiant la continuité des cheminements piétons.

Fiche 10 – Liaison Brüll – 2 Luxembourg

Ce périmètre, en fort dénivelé, s'inscrit entre les rues de Rodange et des Jardins. Il inclut deux chemins privés qui permettent l'accès à l'intérieur d'îlot, de l'avenue de Luxembourg et de la rue des Jardins. En relation directe avec cette action, la plaine du Brüll fait l'objet de la fiche-projet n°7.

Ce projet est directement lié aux développements programmés sur les rives de la Messancy (fiches-projet n°3 et 7), et à la fiche n°6 " Coulée verte et bleue ".

Globalement, cet ensemble d'actions vise :

- Le développement d'un nouvel axe est-ouest (Parc des 2 Luxembourg / rue Haute), dans le prolongement de la réalisation de la fiche-projet n°3, alternative à l'axe historique Grand-rue / rue de Rodange (ancienne trame urbaine, lovée autour de la rivière et dont le maintien ne

recouvre plus aujourd'hui les besoins de la ville). Le maillage de circulations lentes du centre à la périphérie.

- L'objectif y est, de plus, de recomposer le tissu urbain en densifiant tout en assurant une mixité en :
 - y faisant cohabiter logements, commerces, horeca et activités sur l'espace public ;
 - marquant la diversité non seulement dans les fonctions, mais aussi dans les gabarits (R+1 à R+2(3)).

La diversité des logements (1 à 3/4 chambres) est accompagnée aux rez-de-chaussée (rue de Rodange) par des commerces, Horeca, et professions libérales marquant la transition entre la rue de Rodange et l'intérieur d'îlot. Le programme favorise le resserrement du tissu social, et sécurise l'intérieur d'îlot (Rodange / Jardin) en développant le réseau de cheminements piétons (est-ouest). La trame urbaine est renforcée par la création d'une liaison locale nord-sud (avenue du Luxembourg / rue des jardins) desservant les immeubles d'habitat et les aires de stationnement.

Concrètement, le travail déjà réalisé s'articule autour des axes suivants :

Mise en œuvre des fiches-projet – Phase acquisition

La mise en œuvre de bon nombre de ces dix projets nécessite l'acquisition de bâtiments. La maîtrise du foncier est en effet la première phase des projets pour envisager, ensuite, des aménagements.

Ainsi, plusieurs immeubles ont été acquis par la Commune. C'est le cas notamment de :

- Fiche 1 :
 - rue de Rodange 147
 - rue de Rodange 149
 - rue de Rodange 157, 159, 161 (acquis avant 2012)
 - rue de Rodange 163
 - rue de Rodange 165A
 - rue de Rodange 171
 - parcelles « ARCELOR » (Fiches 1 et 6)
- Fiche 4 :
 - rue du Centre 1 et 3
 - rue du Centre 5
 - rue du Centre 7
 - rue du Centre 9
 - rue du Centre 11
 - rue du Centre 11A
 - rue du Centre 17
- Fiche 5 :
 - Grand Rue 74
- Fiche 10 :
 - rue de Rodange 16
 - rue de Rodange 20-22
 - rue des Jardins 40A
 - rue des Jardins 42

D'autres dossiers d'achat d'immeubles sont en cours de traitement par le Service Rénovation urbaine. C'est notamment le cas des 18 rue de Rodange, compris dans la fiche-projet n°10 ainsi que les 165, 167,

169 et 173 rue de Rodange à Athus, qui viendront compléter la Fiche n°1. Tous sont en attente d'une expertise de la part du Comité d'Acquisitions d'Immeubles.

À noter qu'en amont de ces transactions immobilières, nous rencontrons les propriétaires des immeubles concernés par le projet de rénovation urbaine à plusieurs reprises afin de leur expliquer le projet, de visiter leur bâtiment, de procéder à son estimation par un expert indépendant s'ils sont d'accord, de procéder à d'éventuelles négociations, de leur proposer une aide ou une solution de relogement, en collaboration avec le Service Logement, ...

Précisément, des mesures ont été cherchées pour certains baux notamment en ce qui concerne l'immeuble 9 rue du Centre ; 3 appartements et un rez-de-chaussée commercial sont toujours occupés.

La solution envisagée pour le café « Le Twin's » est la conclusion d'une convention d'occupation précaire, ce qui est moins contraignant pour la Commune, nouvellement propriétaire. En contrepartie de ce contrat précaire, la Commune a proposé la diminution de l'indemnité mensuelle à la tenancière qui a accepté.

Les dossiers d'achats ont bien avancé. Ces avancées s'expliquent par le recours aux services du Comité d'acquisition d'immeubles, organisme régional, qui a renforcé ses effectifs et peut aujourd'hui aider la Ville dans la mise en œuvre des acquisitions et/ou des expropriations prévues dans l'opération de rénovation urbaine.

Le Collège communal a en effet mandaté le Comité d'acquisition pour la mise en œuvre des Fiches 1 et 4. Le Comité d'acquisition, dans la cadre d'une procédure d'expropriation amiable, a un rôle de « notaire » pour les Communes et estime la valeur vénale des immeubles et les indemnités auxquelles les propriétaires peuvent prétendre (indemnités de emploi, intérêts d'attente, frais de déménagement, ...). Bien souvent, le montant des expertises du Comité d'acquisition est accueilli positivement par les propriétaires et une promesse est signée. Cette promesse de vente est ensuite approuvée par le Conseil communal et l'acte peut être signé.

Mise en œuvre des fiches-projet

Afin d'accompagner les différents services dans la mise en œuvre de ce projet d'envergure, la Commune d'Aubange a décidé de faire appel à un auteur de projet pour la mise en œuvre de l'opération de rénovation urbaine : urbanistes, architectes, experts, ...

La première mission de l'auteur de projet, désigné en décembre 2015, consiste en une proposition d'urbanisation d'un terrain communal ainsi que des aménagements publics. La parcelle communale est située en bordure de la rue des Usines, de la rue Cockerill et de la rue Floréal, entre le site de l'action 6 « Coulée verte et bleue » (zone : Pêcherie-rive est) et le site de l'action 8 « Portail ».

Cette première mission a fait l'objet d'une présentation au Collège communal fin 2017. Les esquisses de ces réflexions ont d'ailleurs été publiées sur les canaux communaux.

Le périmètre de cette analyse a été quelque peu élargi ; le Collège communal a sollicité en juin 2018 auprès des auteurs de projet d'étudier l'aménagement de la Pêcherie, en ce compris, la démolition et la reconstruction d'un nouveau bâtiment qui accueillera un club de Pêche et certaines activités du Service jeunesse (stages notamment). Une visite de la Maison de la Pêche d'Habay a eu lieu en 2019.

Une deuxième mission a été confiée aux auteurs en octobre 2017 ; il s'agit de l'aménagement de la Plaine du Brüll, qui comprend les Fiches 3,7, 10 et une partie de la Fiche 6 « Coulée verte et bleue ».

Le Collège a émis le souhait de ramener les musées au cœur de la ville ; cette volonté sera étudiée dans le cadre de la mission. Le nouveau cœur d'Athus accueillera le Centre Culturel, marquant ainsi sa fonction culturelle. IDELUX Projet Public est associé à cette mission en tant que maître d'ouvrage. Une visite du Centre Culturel de Bertrix a été organisée cette année afin de cerner les enjeux d'un tel projet.

En 2019, diverses missions leur ont été confiées. La première étant l'aménagement de la Place Verte dans le cadre de l'appel à projet de Madame la Ministre DE BUE pour « l'amélioration du cadre de vie des citoyens et augmentation de l'attractivité des lieux de centralité de nos communes » (voir infra). Les esquisses ont été réalisées et le permis obtenu. Les travaux devraient être achevés fin 2020.

Les bureaux d'architectes ont également été mandatés pour une étude de pollution des sites à réaménager (SCALCON et Conty-Midway, voir infra), ainsi que pour une mission de conseil quant à l'aménagement et la construction d'un nouveau pont à la rue Cockerill suite à sa future démolition.

Depuis juin 2019, quatre réunions ont été organisées avec Infrabel et la SNCB pour décider de l'avenir du quartier de la gare d'Athus, qui relève notamment de la fiche 2 de la R.U., et une cinquième est prévue fin novembre. Il s'agit de coordonner les actions sur ce site dédié aux transports présents et à venir : chemin de fer, gare routière, piste cyclable. Les négociations sont en cours pour le tracé de la piste cyclable, le tunnel sous les voies du chemin de fer, la création de places de parkings en vue de l'affluence attendue par la gratuité des transports public luxembourgeois en 2020, l'éco-quartier prévu par la SNCB, le destin de la place des Martyrs et du bâtiment de gare. Concernant ce dernier, la Ville a fait part à la SNCB de sa volonté de lui racheter afin de le rénover ; une sollicitation en ce sens a été adressée aux ministres concernés en octobre 2019.

Demandes de subventions

Afin de financer ces achats, des dossiers de demande de subsides sont introduits annuellement auprès de la Direction opérationnelle (DGO4) de la Région wallonne à Namur, Administration en charge de la Rénovation urbaine. Le Service Rénovation urbaine assure le suivi administratif de ces dossiers, dès qu'ils ont été acceptés par la Région.

Ainsi, pour les acquisitions, la Ville d'Aubange a déjà perçu les subsides (ou promesses) suivants :

Fiche 1 :

- 149 rue de Rodange : 51.000€
- 163 rue de Rodange : 48.000€
- 171 rue de Rodange : 67.500€
- Démolition de 4 immeubles rue de Rodange : 78.300€

Fiche 4 :

- 1-3 rue du Centre : 90.000€
- 5 rue du Centre : 170.000€ (en cours)
- 7 rue du Centre : 92.400€ (y compris parcelle Arcelor)
- 9 rue du Centre : 161.334€
- 17 rue du Centre : 51.600€

Fiche 5 :

- 74 Grand Rue : 180.000€ (en cours)

Fiche 10 :

- 16 rue de Rodange : 352.000€

En septembre 2017, deux dossiers ont été élaborés par le Service rénovation urbaine, en collaboration avec IDELUX, pour l'obtention de subsides pour des « Sites à réaménager » dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Région wallonne (SOWAFINAL). Cet appel à projets était réservé uniquement à certains sites désaffectés. Le Collège a décidé de soumettre deux dossiers, situés dans le périmètre de rénovation urbaine : l'ancien cinéma Conty et les anciens établissements SCALCON. Ces deux projets seront subsidiés à hauteur, respectivement de 173.000€ et 1.210.000€.

Un dossier de demande de subsides a été rédigé par le service rénovation urbaine, en collaboration avec l'ingénieur communal, dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Ministre Valérie DEBUE, intitulé « améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes », pour l'aménagement de la Place verte (Fiche 9 de la rénovation urbaine). La Ville va percevoir une subvention de 150.000€ pour la mise en œuvre de ce dossier d'aménagement de la Place verte.

Valorisation de l'immobilier acquis dans le cadre de la RU

- Logements

Certains projets prévoient la démolition d'immeubles, une fois qu'ils appartiennent à la Commune. Dans certains cas, en attendant que la Commune soit propriétaire d'un ensemble cohérent d'immeubles/de tout un « bloc d'immeubles », ces biens sont valorisés autant que possible.

Ainsi, par exemple, certains bâtiments acquis, prévus in fine à la démolition mais qui ne seront déconstruits que dans un délai court, peuvent être valorisés en étant mis à disposition, de manière provisoire et précaire, des anciens propriétaires, le temps pour eux d'aménager leur nouvel habitat. C'est le cas par exemple du 165A rue de Rodange et du 11 rue du Centre.

- Terrains communaux

Le Service rénovation urbaine a aussi participé à l'élaboration d'un cahier de charges pour un marché de service ayant pour objet une mission d'accompagnement pour le montage et le lancement d'opérations de développement et de valorisation immobilière par le biais d'un partenariat public/privé pour la construction de logements sur une parcelle communale (rue Floréal, entre la Fiche 8 et 6) ainsi qu'à la première phase du marché qui aboutira à l'engagement d'un promoteur immobilier. En effet, le marché se déroule en deux phases (Guide de sélection et Cahier des charges).

Le bureau de juristes ELEGIS, en charge de l'élaboration de ces outils, planche actuellement sur la rédaction du Cahier Spécial des charges en collaboration avec les services communaux.

Dans l'optique de toucher un maximum d'investisseurs potentiels, l'agence de communication EXPANSION a été désignée pour une campagne de communication sur le projet Floréal en 2018. Une multitude d'intervenants de l'immobilier (investisseurs, promoteurs, agences immobilières, entreprises de construction) belges et luxembourgeois a été informée du projet et un évènement promotionnel a même été organisé en plein cœur d'Athus, le 14 juin 2018.

Aspect participatif du projet

Comme le requiert le Décret du 28 février 2013 relatif à la Rénovation urbaine, les Communes ayant initié une opération de rénovation urbaine doivent mettre en place une Commission communale de Rénovation urbaine, composée de représentants des habitants des quartiers concernés par le projet, d'élus, de professionnels du secteur (notaires, architectes de la Commune, Police, représentants de l'ADL et des services communaux, représentants de la Région wallonne, ...)

Une réunion de cette commission communale de rénovation urbaine a eu lieu cette année 2019, en mai, et 3 l'année précédente (février, novembre et décembre).

Communication

Dans un projet d'une telle ampleur, la communication et l'information des citoyens s'avèrent essentielles. À cet effet, la Chargée de communication, en collaboration avec l'infographiste et la Conseillère en Rénovation urbaine rédige régulièrement des articles publiés soit dans la presse locale (L'Info, la Meuse ou l'Avenir du Luxembourg) ou dans l'Écho communal. Le site de la Commune et les réseaux sociaux relaient également ces informations.

Pour mener à bien l'opération de rénovation urbaine, la Ville a souhaité désigner une agence de communication en 2018 en vue de promouvoir le projet immobilier rue Floréal, comme expliqué ci-dessus. Cela a abouti à la création d'une identité visuelle propre à la rénovation urbaine (dont un logo) et la création d'une page web.

En 2017, le Conseil communal a aussi décidé d'initier un **concours photo** « rénovation urbaine » ouvert à toute personne intéressée, clôturé par une exposition et une remise de prix lors du vernissage de cette exposition. Afin d'impliquer un maximum de personnes, il y a aussi eu un « Prix Facebook ». Un livret reprenant toutes les photos exposées annotées par Monsieur Louis GOFFIN a été édité fin 2018 en 100 exemplaires. Il a été distribué aux participants du Concours et aux membres du jury de sélection et proposé gratuitement dans divers établissements communaux.

Enfin, des panneaux ont été posés à la Place du Centre et sur le terrain entre rue Floréal à Athus afin de communiquer sur les projets et promouvoir la landing page.

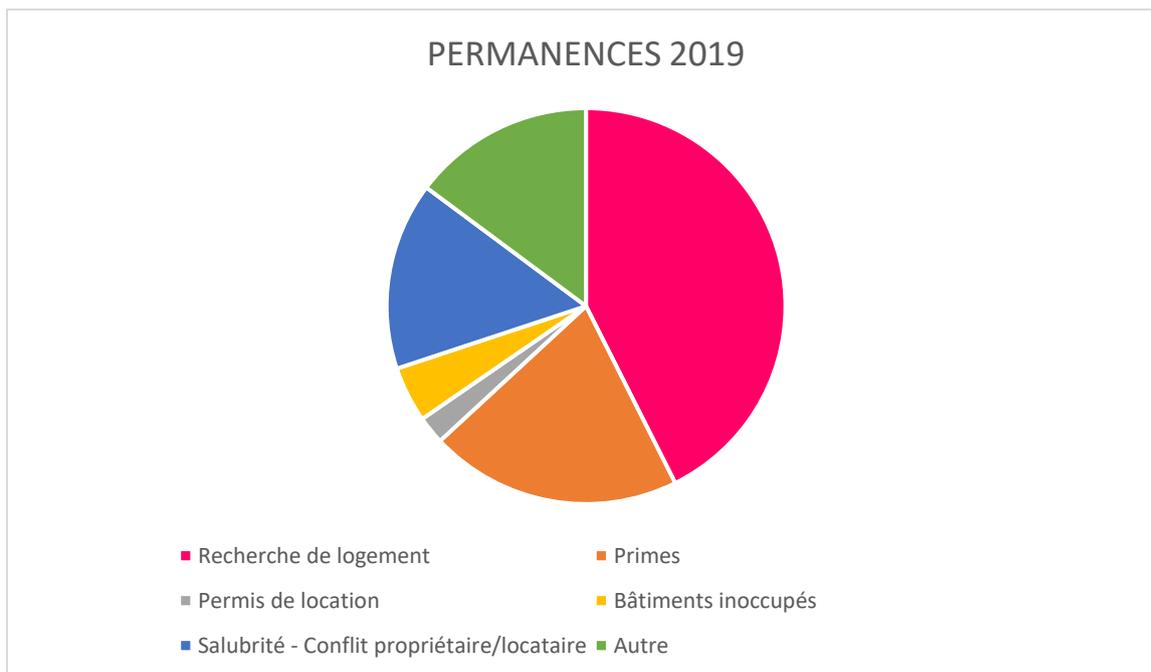
Échange d'expériences

Bon nombre de villes wallonnes se sont lancées dans une opération de rénovation urbaine et disposent de Conseillers en Rénovation Urbaine qui assurent le suivi des projets au quotidien.

L'Union de Villes et des Communes de Wallonie organise deux fois par an des rencontres entre ces Conseillers afin de partager les expériences des uns et des autres et d'échanger sur des bonnes pratiques à adopter en matière de Rénovation urbaine.

8) Logement

Le service est ouvert toutes les matinées de 8h30 à 12h00 et les après-midi sur rendez-vous. Au total, 176 personnes se sont présentées au service logement que ce soit pour des questions relatives au logement, aux primes ou autres ... et nous recevons également des appels téléphoniques ainsi que des mails relatifs à ces mêmes problématiques.



Les différentes missions du service logement réalisées dans le courant de cette année sont présentées ci-après.

La gestion des logements sociaux

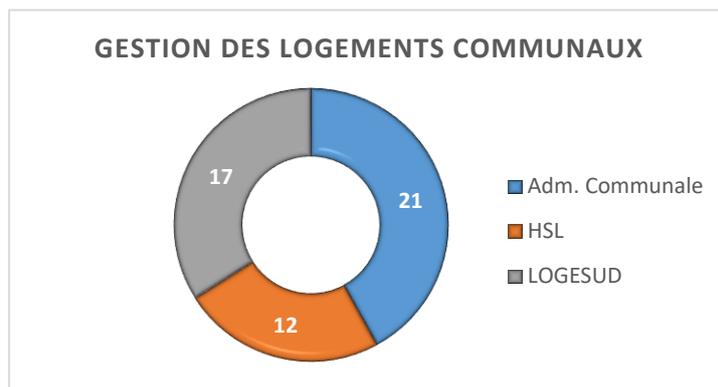
Depuis le début d'année, 30 ménages ont introduit un dossier de candidature pour un logement social communal. Ce nombre est la moitié de celui obtenu pour la même période l'année précédente. Il n'en reste pas moins interpellant car les citoyens ont toujours des difficultés à trouver un logement décent ; que ce soit en termes de qualité mais aussi adapté à la composition de leur ménage ; pour un loyer modéré. Le service est sollicité quotidiennement pour aider ces personnes à trouver un logement convenable et/ou pour palier à des situations d'urgence.

Des changements de locataires ont été enregistrés depuis le dernier rapport d'activité. Ainsi, nous comptabilisons le départ de 4 ménages et 3 nouvelles entrées : 1 logement de transit et 2 logements sociaux.

Ne pouvant répondre positivement à toutes les sollicitations, tous les candidats locataires sont invités à déposer leur candidature auprès des deux autres acteurs majeurs en matière de logement social sur le territoire communal, les Habitations Sud Luxembourg et Logesud, afin d'obtenir un logement plus rapidement.

Ci-dessous, une présentation statistique du parc locatif communal :

La Ville d'Aubange est propriétaire de 50 logements habitables gérés par la ville elle-même, Logesud ou les Habitations Sud Luxembourg (HSL).



Les projets en cours pour la création de nouveaux logements :

- Création d'un logement social au rez-de-chaussée du 103, rue de Rodange à ATHUS (Ancrage communal 2014-2016)

Le parc locatif vieillissant, des travaux de rénovation sont en cours ou programmés :

- Rénovation des 3 logements existants de l'immeuble 103, rue de Rodange à Athus : remplacement des planchers existants par des dalles pour assurer la stabilité des appartements. Ce projet initialement prévu sur fonds propres bénéficiera finalement des subsides de l'ancrage communal 2014-2016 à hauteur de 253.500€. En effet, le Gouvernement wallon a approuvé notre demande de modification d'ancrage suite à l'infaisabilité d'un de nos projets.
- Rénovation de deux maisons rue de la Chiers. Dans les mêmes conditions que le projet précédent, la rénovation de chacune des habitations sera subsidiée pour un montant de 84.500€.

L'inventaire des bâtiments inoccupés

Dans le but d'éviter tout problème de salubrité, de sécurité publique ou d'esthétisme, une taxe communale est applicable aux bâtiments inoccupés.

69 dossiers de bâtiments inoccupés ont été analysés cette année :

- 12 dossiers clôturés : seconde résidence, changement de propriétaire, relocation
- 7 nouveaux constats d'inoccupation
- 49 constats annuels
- 20 en attente : travaux, vente ou location en cours

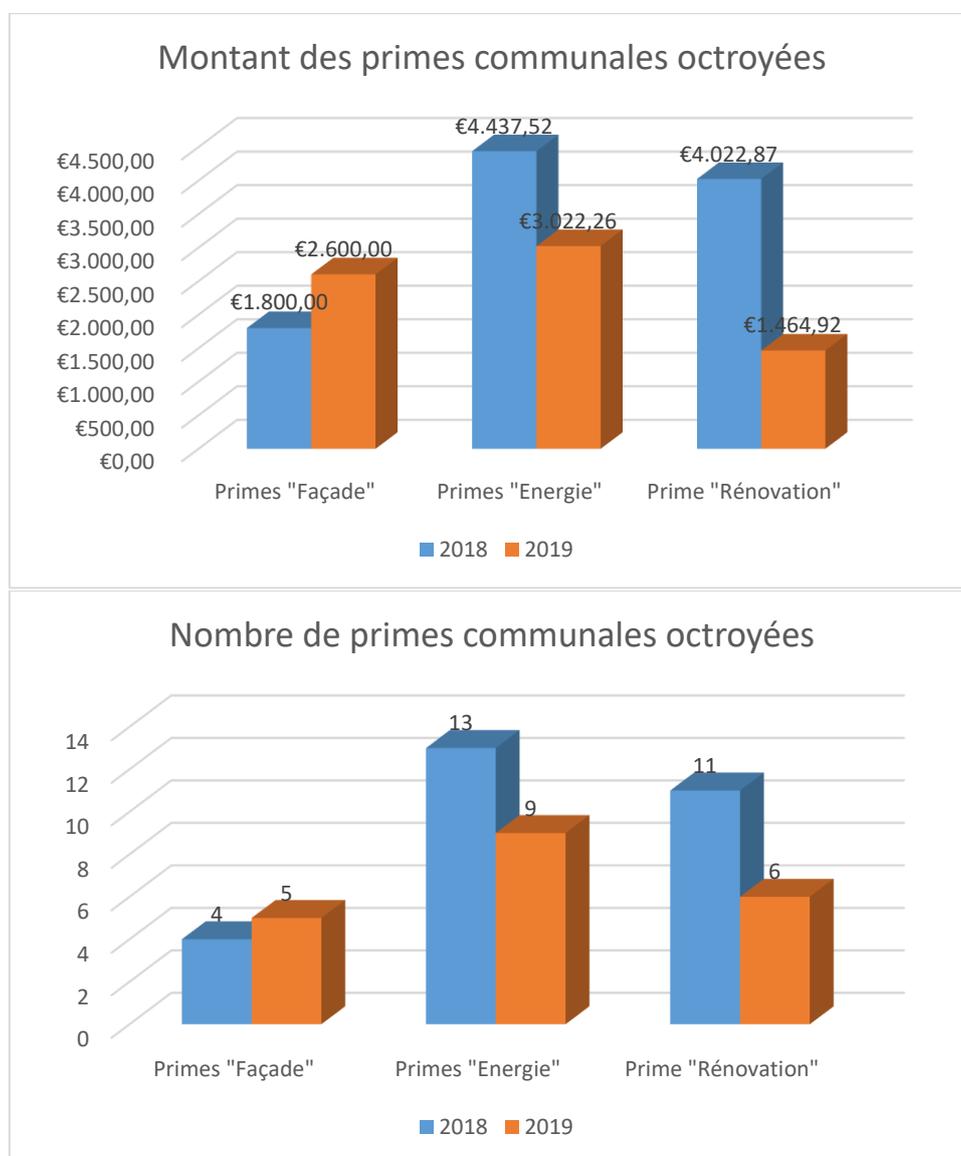
Après enquête administrative et de terrain, une analyse des justifications et preuves apportées par les titulaires de droit réel est toujours réalisée afin de statuer si l'immeuble doit être soumis ou non à la taxe sur les immeubles bâtis inoccupés ou à la taxe sur les secondes résidences.

Le conseil en matière d'énergie

L'Ecopasseur se tient à la disposition des citoyens pour les renseigner et les conseiller sur les primes régionales et communales mises en œuvre. Le service est accessible sans rendez-vous en matinée du lundi au vendredi.

Les primes communales votées en séance du Conseil communal du 25 avril 2016 rencontrent un large succès et un vif intérêt auprès des citoyens désireux d'embellir ou de rénover leur maison.

Ainsi sur les 10 premiers mois de l'année, 20 dossiers de primes ont été introduits pour un montant total de 6 487.18 € dont 1000 € devront encore être validés après réalisation des travaux de rénovation de la façade principale.



Le service Logement assurait également le conseil et le contrôle du respect des normes en matière de performances énergétiques des bâtiments (PEB) dans les dossiers de demande de permis d'urbanisme, mais depuis le mois d'octobre, cet aspect est assuré uniquement par le service urbanisme en l'attente de la formation de l'Ecopasseur. En termes de charge de travail, cela a représenté :

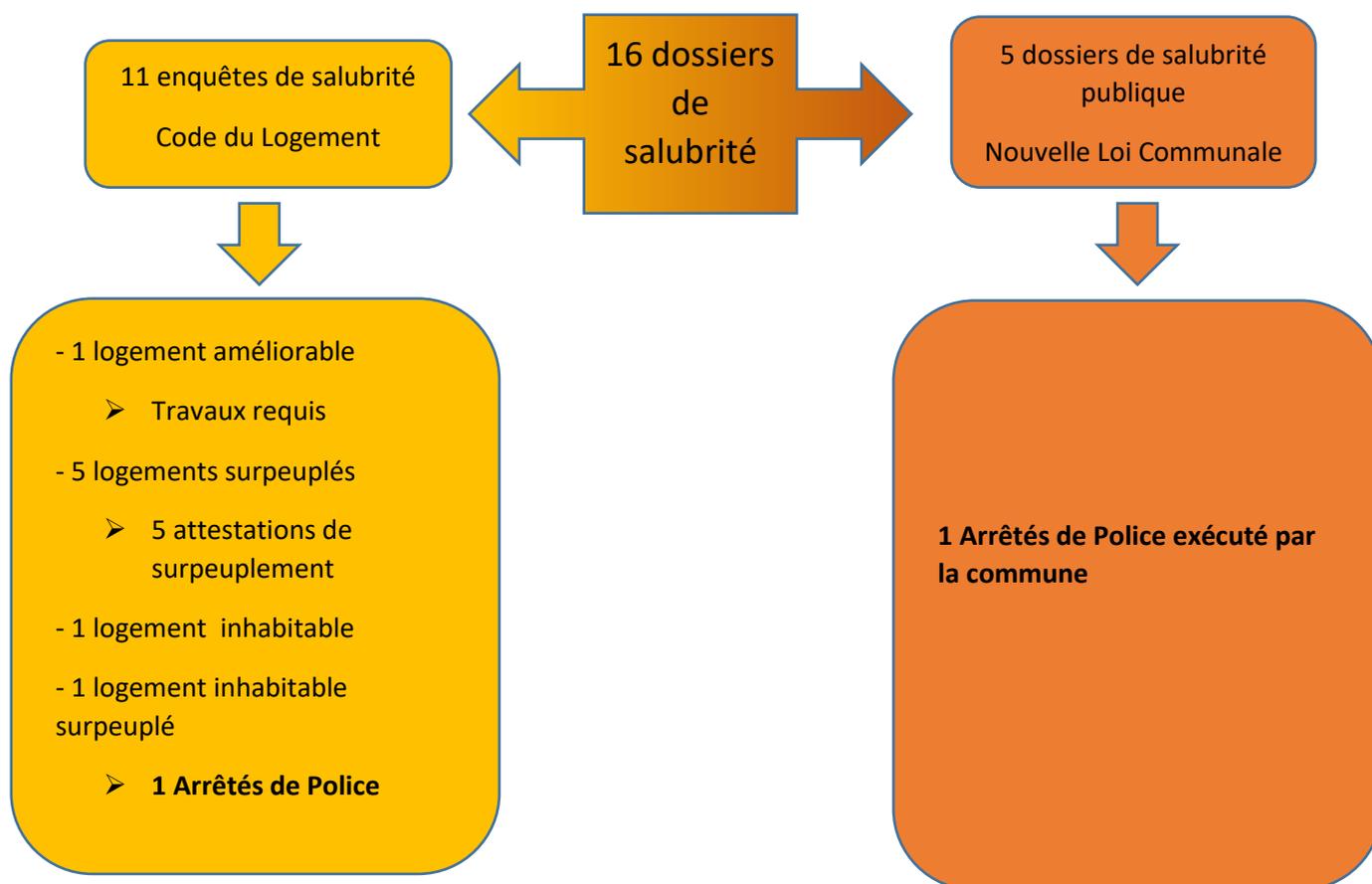
- 38 analyses de déclarations PEB initiales
- 25 analyses (administratives) d'études de faisabilité
- 23 analyses de déclarations PEB simplifiées

Il s'agit d'une très forte augmentation par rapport à l'année précédente.

La salubrité des logements

La ville d'Aubange est compétente pour réaliser les enquêtes de salubrité et de surpeuplement ainsi que pour vérifier la présence de détecteurs d'incendie telles que prévues par le Code du Logement. Le service Logement réalise aussi des visites de terrain qui vise la salubrité publique en référence à la Nouvelle Loi Communale.

En 2019, 16 dossiers de salubrité ont été ouverts, dont 2 sont déjà clôturés. En termes de travail, cela représente une augmentation par rapport aux années précédentes. Nous remarquons qu'une majorité des dossiers concerne le surpeuplement des logements. Le schéma ci-dessous reprend tous les dossiers ouverts en 2019. Beaucoup sont en cours et donc les résultats d'enquêtes ne sont pas encore obtenus.



De plus, le service a émis un avis par rapport à la salubrité et au surpeuplement pour 19 demandes de permis d'urbanisme relatifs à la construction d'immeuble à appartements ou la création de logement(s) supplémentaire(s) dans des bâtiments existants. Et l'analyse est en cours pour un avis supplémentaire.

En outre, le service délivre des permis de location pour les logements collectifs, ainsi que pour les petits logements individuels. Il s'agit de cas assez rares sur la commune d'Aubange, en effet, un seul permis de location a été délivré en 2019.

Des inspections d'hygiène des cafés dans le cadre de l'attribution de patentes pour débits de boissons ont également été effectuées. Cela représente 7 visites en 2019.

10. SERVICE AUTEUR DE PROJET

Le service Auteur de Projet de la Ville d'Aubange se compose d'un Attaché spécifique 2/3 temps et d'un employé D7 (dessinateur - surveillant de chantier) 2/3 temps. Le service Auteur de Projet réalise des projets de travaux (depuis la désignation par le Collège jusqu'à la réception des travaux) ainsi que leur suivi. Le Service Auteur de Projet assure également un rôle de conseiller technique auprès du Collège et des autres services communaux.

10.1 PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2019

Intitulé	Estimation ou montant des travaux	Commentaires
Cimetière : aménagement parcelles des étoiles	42.000,00 €	Dossier projet + adjudication et attribution
PIC 2017-2018 : Quartier Bikini à Aubange	1.150.000,00 €	Direction et surveillance
Entretien extraordinaire des voiries 2017	380.000,00 €	Surveillance et direction de chantier
Aménagement de la place Verte à Athus	900.000,00 €	Dossier projet + adjudication et attribution
Aménagement de deux chemins agricoles à	220.000,00 €	Surveillance et direction de chantier
Entretien extraordinaire des voiries 2019	450.000,00 €	Projet, Direction Surveillance de chantier
Aménagement d'un terrain B à Rachecourt	90.000,00 €	Direction Surveillance de chantier
Réparations d'avaloirs dans l'entité	45.000,00 €	Direction et surveillance
Projet Interreg : désignation AP	65.000,00 €	Projet, adjudication et suivi
Projet Interreg, liaison cyclo-piétonne	1.650.000,00 €	Projet à l'étude
Rénovation de voiries - PIC 2016	370.000,00 €	Direction et surveillance
Parking Complexe Jolibois à Athus - PIC	407.000,00 €	Direction et surveillance
Liaison cyclo-piétonne Halanzy - Musson	550.000,00 €	Projet à l'étude
Liaison cyclo-piétonne Aix/Cloie Battincourt	95.000,00 €	Surveillance et direction de chantier
	6.414.000,00 €	
<u>Urbanisme - Permis</u> Permis d'urbanisation rue de la Motte à Halanzy Permis d'urbanisation rue des buissons Étude d'incidence rue de la Motte à Halanzy <u>Collaboration et assistance projet</u> Rénovation de la piscine d'Athus Appel à projet mobilité douce Fiches Interreg Démolition pont rue Cockerill Amélioration des égouts rues Floréal et des usines Dossier inondations rue de Longeau - AIVE		

11. SERVICE TRAVAUX

11.1 GÉNÉRAL

- Suivi des réunions et des chantiers concernant les différents projets communaux ;
- Suivi des dossiers dans l'élaboration de projets architecturaux au sein de la commune ;
- Suivi avec les responsables des divers réseaux de distribution (Ores, SWDE, etc.) des différents raccordements prévus / réalisés dans la commune. Gestion des divers travaux d'impétrants via la plateforme Powalco ;
- Réalisation de cahiers des charges techniques pour les marchés de fourniture et de service ;
- Planification des travaux et gestion des ouvriers communaux ;
- Rédaction de rapports afin de renseigner le Collège Communal et différents services ;
- Réception des appels téléphoniques et des mails des riverains (doléances, renseignements, ...) ;
- Gestion de la distribution des poubelles délivrées par Idelux et stockées et livrées par le service travaux aux riverains qui en font la demande ;
- Gestion du stock des matériaux nécessaires aux divers travaux ;
- Affichage dans les valves communales des documents officiels et avis d'urbanisme ;
- Entretien et gestion du parc animalier ;
- Entretien et gestion de l'ensemble des bâtiments communaux ;
- Entretien et gestion des cimetières ;
- Gestion du parc automobile (entretien, réparation et suivi contrôle technique) ;
- La participation aux rôles de garde et interventions diverses en dehors des heures de service ;
- Gestion de l'ensemble des clés des bâtiments communaux (copie des clés et relevé du personnel possédant des clés) ;
- Aide aux riverains pour résoudre des problèmes relatifs à l'égouttage ;
- Entretien et petites réparations de l'égouttage communal ;
- Entretien et réparation du mobilier de prêt (tables et bancs de brasseurs, etc.) ;
- Utilisation de la nacelle pour le remplacement des batteries des caméras sur le territoire.

11.2 TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENTS PUBLICS GÉNÉRAUX

- Remplacement de poteaux et panneaux de signalisation suite à des dégradations de voirie ;
- Remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie ;
- Remplacement ou réparation de plusieurs poubelles publiques ;
- Remplacement ou mise en place de nouveaux bancs ;
- Mise en œuvre et en conformité de parkings pour personnes handicapées ;
- Petites réparations de trottoirs ;
- Réparations de tarmac à froid et à chaud ;
- Pose de marquages préformés pour les espaces publiques ;
- Entretien, démontage et réparation de jeux des plaines de jeux ;
- Préparation de dalles béton pour placements des abris bus et des bancs ;
- Nettoyage et réparation des avaloirs.

EXEMPLES DE TRAVAUX DE RÉFECTION D'ESPACES PUBLICS EN 2019

Réfection de l'allée devant la maison d'habitation sise rue des Sapins, 33 à Athus.



Réfection de l'allée devant la maison d'habitation sise rue des Sapins, 31 à Athus.



Réfection du muret devant l'entrée du parking de la chapelle rue de Rodange à Athus.



Réfection du bac à fleurs au Quartier Pesch à Athus.



Réfection des îlots centraux rue de Rodange à Athus :



Pose d'un pas de loup devant l'habitation sise rue de la Foret à Athus :



Mise en place de pavés autobloquants dans les parterres de la rue de Rodange à Athus :



Réfection des pavés à l'entrée du Vieux Chemin de Musson à Halanzy :



Rénovation partielle du trottoir rue de la Station à Athus :



Rénovation partielle du trottoir rue Neuve à Athus



Réparation d'éléments filet d'eau rue Houillon à Athus :



EXEMPLES DE MISE EN PLACE DE MOBILIERS URBAINS 2019

Mise en place de barrières à la rue du Fossé à Halanzy :



Mise en place de barrières à la rue Mathieu à Halanzy :



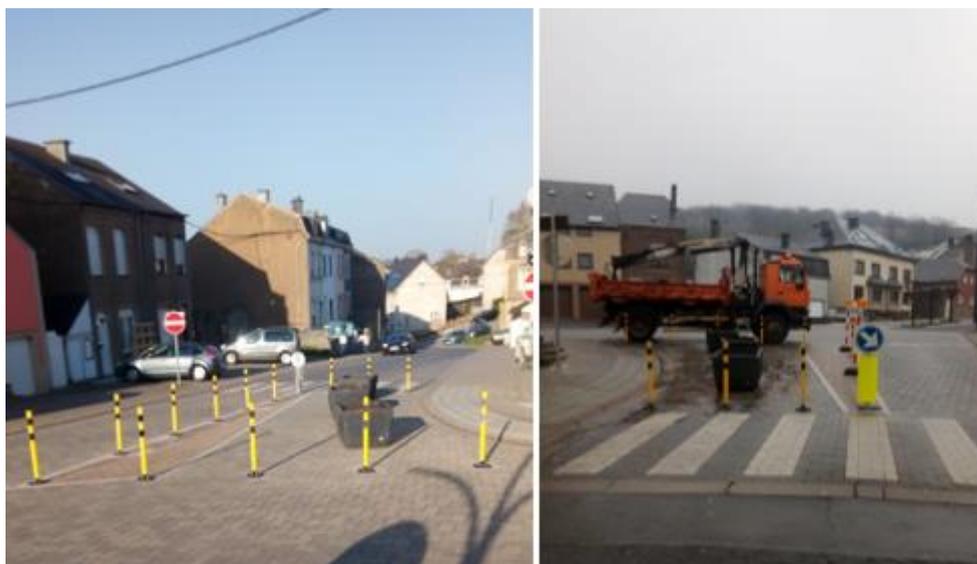
Mise en place de barrières et bornes à la rue Cockerill à Athus :



Mise en place de bacs à fleurs et signalisation à la place des Martyrs à Athus :



Mise en place de bornes et bacs à fleurs rue de la Forêt à Athus :



Mise en place de portes vélos à la bibliothèque et à l'hôtel de ville d'Athus :



Mise en place d'un banc sur le site du Clémarais à Aubange :



Mise en place d'un banc et d'une poubelle à l'arrière de l'ancien hôtel de ville de Halanzy (skate-park) :



Mise en place de bancs et poubelles aux abords du cimetière de Halanzy :



Mise en place de deux bancs et d'une poubelle au football de Rachecourt :



Aménagement d'un espace de repos avec deux bancs et une poubelle à la rue des Sept Fontaines à Battincourt :



Aménagement d'un espace de repos avec banc, rue de l'Étang à Battincourt :



Aménagement d'un espace de repos avec banc aux abords du parking du cimetière du Joli-Bois à Athus :



Mise en place d'une nouvelle poubelle - cendrier à la crèche des Poussins à Athus, à l'Odyssee de Battincourt, au football de Rachecourt et à l'école d'Aubange Centre :



Mise en place de diverses poubelles :



EXEMPLES DE MISE EN PLACE DE SIGNALISATIONS 2019

Mise en place d'une nouvelle signalisation des ilots rue de France à Athus :



Mise en place d'une nouvelle signalisation au Centre culturel d'Athus :



Mise en place d'une nouvelle signalisation suite au placement des caméras :



Mise en place des panneaux indiquant l'horaire d'ouverture du parc animalier d'Athus :



Mise en place des musoirs à la rue de Rodange à Athus :



Mise en place d'un miroir Chemin des Cultivateurs à Aix-Sur-Cloie :



Mise en place d'un miroir Avenue de la Libération et rue des Usines à Athus et rue Saint-Remy à Halanzy :



Mise en place de signalisation stationnement PMR rue de Guerlange à Athus et aux abords de la salle polyvalente à Aubange :



Mise en place de signalisations diverses :





EXEMPLES DE TRAVAUX DE CURAGE EN 2019

Curage fossé rue de la Frontière à Guerlange :



Évacuation d'une souche d'arbre et curage fossé rue de Noedelange à Guerlange :



Curage d'un fossé rue de la Minière à Halanzy :



Curage d'un fossé aux abords du restaurant scolaire de Rachecourt :



EXEMPLES DE TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES PLAINES COMMUNALES EN 2019

Démontage de la plaine de jeux au Quartier Pesch à Athus :

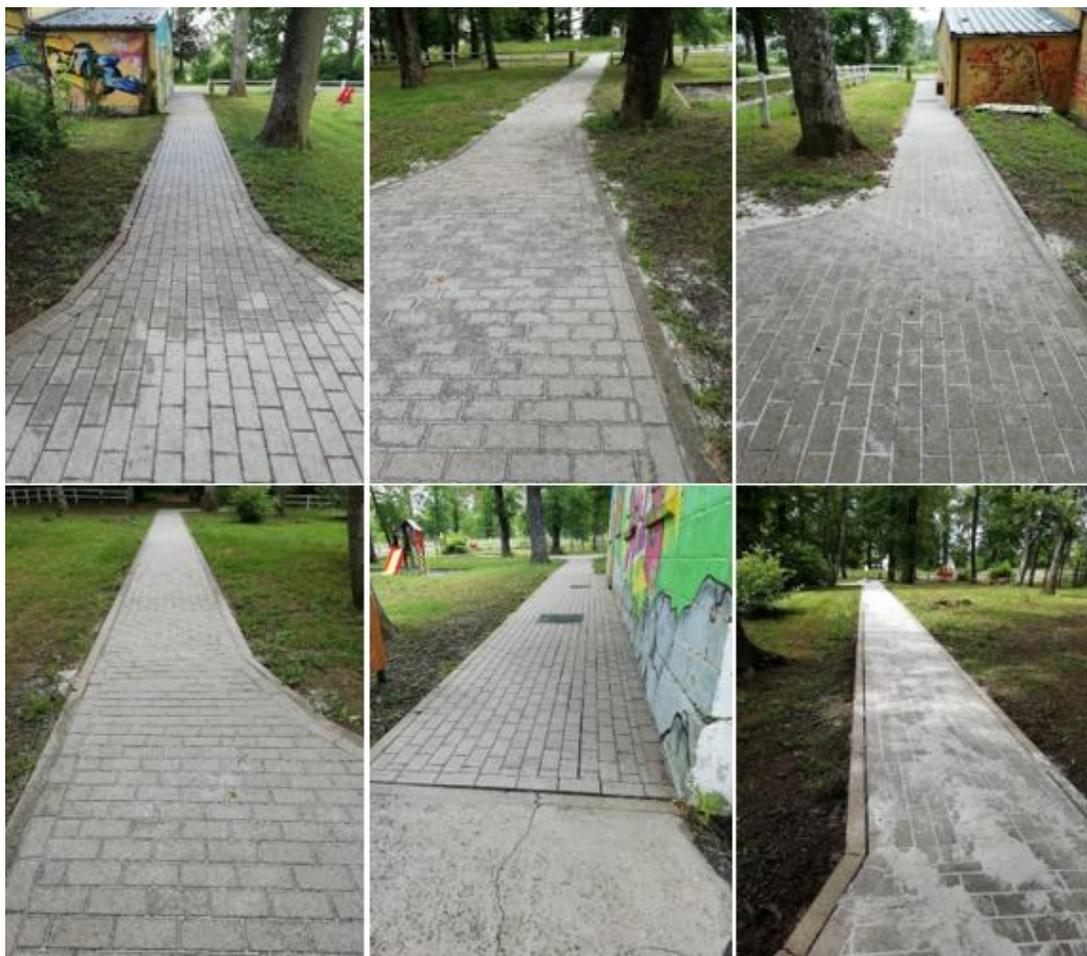




Remplacement jeux à ressort et entretien du grand Module à la plaine de jeux de Battincourt :



Diverses interventions d'entretien à la plaine de jeux du Jolis bois à Athus :
Nettoyage, désherbage et sablage des allées :



Mise en peinture des bancs :



Enlèvement du sable et mise en place copeaux :



Nettoyage et mise en peinture des jeux :



Installation d'un nouveau module et entretien de la plaine de jeux de Halanzy :
Terrassement, empierrement et réalisation de la dalle de sol par le service travaux :



Installation d'un nouveau module par l'entreprise TVB :



Réalisation d'un nouveau chemin d'accès par les ouvriers du service travaux :



Réalisation d'un sol coulé en EPDM par l'entreprise Sandmaster :



Nivellement des terres aux abords du nouveau module :



Mise en place de copeaux dans les zones de jeux existantes :



Réparation du grillage périphérique de la plaine de jeux :



Remplacement du toboggan à la plaine de jeux de Rachecourt :



Démontage des jeux à ressort et des dalles vétustes de la place Gigi à Aubange :



EXEMPLES D'INTERVENTIONS DIVERSES EN 2019

Pose de barrières afin de fermer les 2 accès à des véhicules dans le bois d'Athus :



Fermeture du pont rue Cockerill à Athus :



Pose de divers marquage préformé à l'école communale d'Aubange Centre :



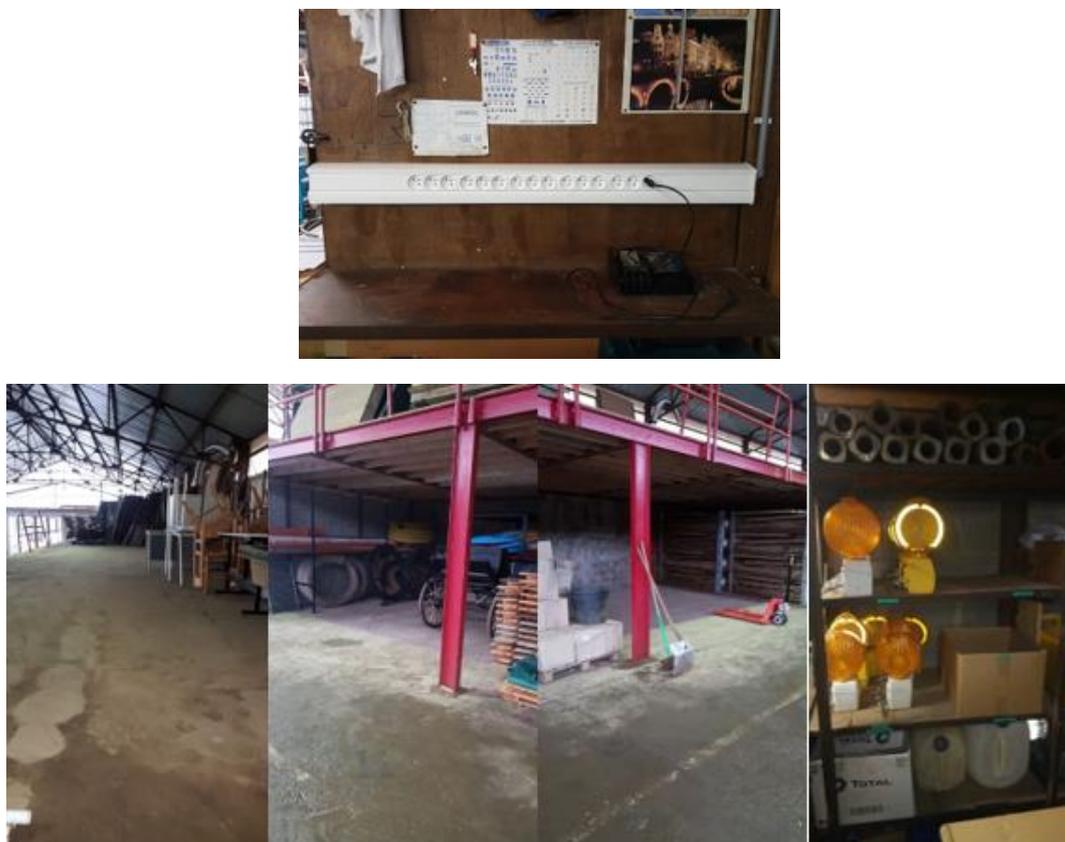
Pose de marquage préformé et panneaux de signalisation pour la création d'un parking « Kiss and Ride » rue des Métallurgistes à Athus :



Pose d'un ralentisseur rue du Pas de Loup à Guerlange et rue de Clémarais à Aubange :



Rangement des halls du service travaux d'Aubange :



Rénovation du panneau de basket aux abords de l'ancien hôtel de ville de Halanzy :



Mise en place de box à vélos aux abords des gares de Aubange et Halanzy :



Placement des illuminations de fin d'année :



Travaux d'entretien et d'aménagement dans les cimetières communaux :

- Coordination de dossiers de demandes de subsides pour la création d'auvents de cérémonie et de parcelles des étoiles ;
- Gestion des cours pour les fossoyeurs ;
- Gestion des problèmes liés aux monuments et réclamations diverses dans les cimetières (essentiellement lors de la toussaint) ;
- Remise en état et entretien des allées des différents cimetières ;
- Nettoyage aux abords des différentes églises ;
- Commande de matériels subsidiés par la région wallonne.

EXEMPLES DE TRAVAUX EFFECTUÉS AU CIMETIÈRE DU JOLI-BOIS À ATHUS EN 2019

Débroussaillage des zones boisées aux abords du cimetière :



EXEMPLES DE TRAVAUX EFFECTUÉS AU CIMETIÈRE C39 À ATHUS EN 2019

Pose de borne et pavés :



EXEMPLES DE TRAVAUX EFFECTUÉS AU CIMETIÈRE D'AUBANGE EN 2019

Rénovation des abords du monument aux morts :



Mise en place d'empierrement :



Rénovation de la grille d'entrée :



Rénovation des allées en pavés :



EXEMPLES DE TRAVAUX EFFECTUÉS AU CIMETIÈRE D'HALANZY EN 2019

Rénovation des couvre-murs :





EXEMPLES DE TRAVAUX EFFECTUÉS AU CIMETIÈRE DE GUERLANGE EN 2019

Travaux de désherbage :



RÉCEPTION DU PORTE OUTIL POUR L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES COMMUNAUX



11.3 TRAVAUX GÉNÉRAUX D'ENTRETIEN DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Petites réparations et entretien des chenaux et toitures ;
- Petites réparations et entretien des écoles (abords et bâtiments) ;
- Réparations diverses suite aux actes de vandalisme ;
- Diverses interventions pour remplacement de serrures, taque électrique, volets, vitrages, etc. dans les bâtiments ;
- Entretien de l'électricité et des appareils d'éclairage des bâtiments ;
- Visites de contrôle avec l'AIB Vinçotte ;
- Interventions diverses dans les logements loués par la commune ou Logesud ;
- Mise en conformité électrique des bâtiments communaux suite au rapport de l'organisme de contrôle ;
- Contrôle de tous les éclairages de secours existants ;
- Contrôle et mise en ordre des écoles avant la rentrée des classes + nettoyage des cours et préaux ;
- Pose de panneaux afin de condamner les accès dans différents bâtiments sur la commune.

11.4 TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX EN 2019

EXEMPLES DE TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES COMMUNALES EN 2019

Travaux réalisés à l'école d'Aix- Sur-Cloie :
Fabrication sur mesure et pose d'un meuble pour le bureau de la directrice :



Installation d'une climatisation mobile :



Fourniture et pose de stores intérieurs et équipements sanitaires :



Fourniture et pose d'une valve communale :



Travaux réalisés à l'école de Rachecourt :
Rénovation des peintures d'une classe :



Dépectage et cimentage du soubassement des façades latérales et arrière de l'école :



Mise en place d'un banc et poubelle :

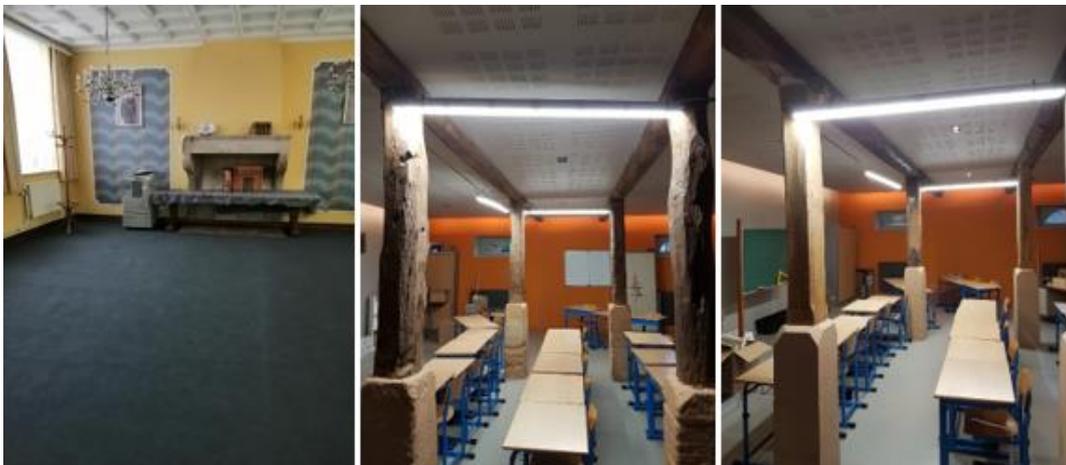


Remplacement du ferme-porte de la porte principale du réfectoire communal :



Travaux réalisés à l'école d'Aubange Centre :

Déménagement de 5 classes dans le cadre des futurs travaux y compris pose d'une moquette de protection dans la salle des mariages au 1 rue du Village à Aubange et d'un éclairage temporaire dans les locaux de La Harpaille :



Travaux de pavage à l'entrée de l'école sections maternelle, rue du Stade :



Travaux réalisés à l'école Bikini d'Aubange :
Aménagement des classes, pose d'un tableau et réglottes en bois et rénovation de l'éclairage :



Fourniture et pose d'une cuisine semi-équipée :



Mise en place d'une clôture temporaire dans le cadre des travaux de rénovation de voirie :



EXEMPLES DE TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS EN 2019

Travaux réalisés à l'hôtel de ville, 22 rue Haute à Athus :
Remplacement des portes de garage (démontage et évacuation effectués par le service travaux) :



Fin des travaux de transformation du grenier en la salle du collège communal :





Fin des travaux de transformation du bureau pour le service médiation :



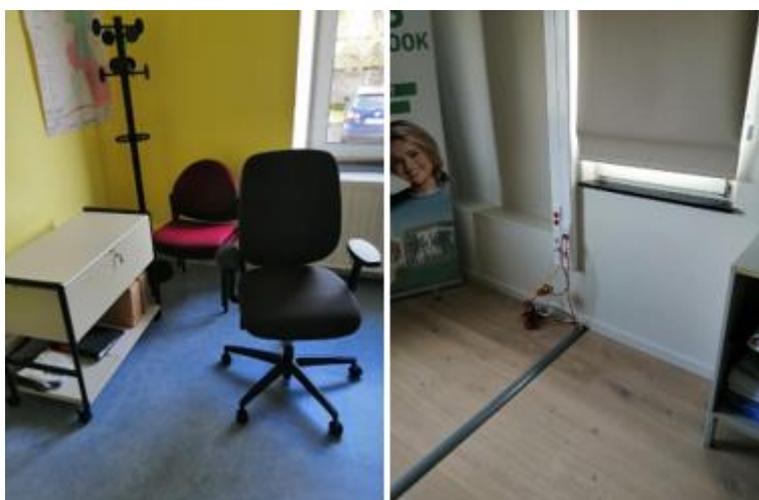
Traitement d'une fuite dans la toiture plate du portique d'entrée :



Modification des serrures du mobilier du service état civil :



Divers déménagements de bureaux pour l'installation des nouveaux agents communaux :



Travaux réalisés à l'hôtel de ville, 38 rue Haute à Athus :
Rénovation globale de l'ancien bureau du service urbanisme (murs, sol et plafond) :





Résolution du problème d'égouttage et réalisation d'un puit perdant – réparation du chéneau :



Fourniture et pose d'une nouveau couvre-mur dans la rampe d'accès :



Début des travaux de rénovation d'un bureau au service du personnel :



Remplacement des serrures sur les portes d'accès cave :

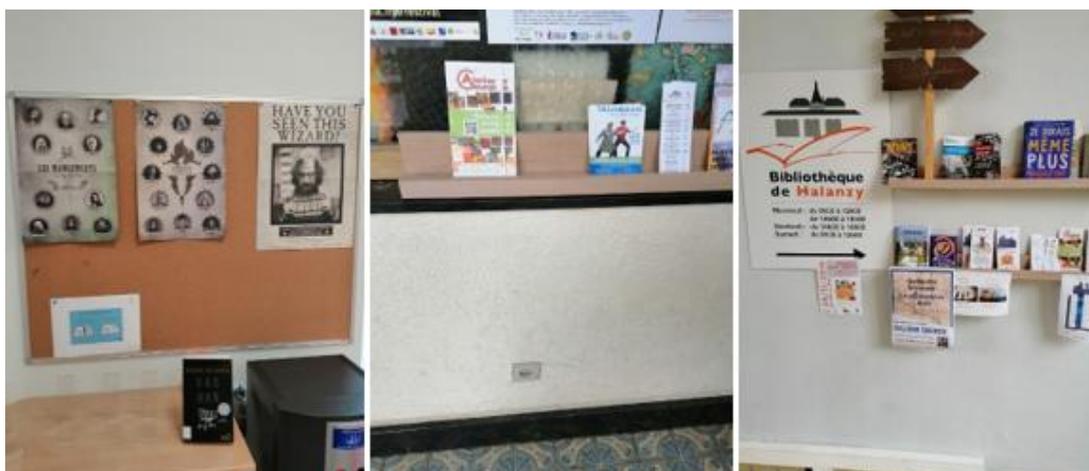


EXEMPLES DE TRAVAUX RÉALISÉS DANS DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX EN 2019

Travaux réalisés à l'ancien hôtel de ville de Halanzy :
Sécurisation du balcon de la façade avant :



Fabrication et pose de présentoirs pour les brochures et d'un panneau d'affichage pour les besoins de la bibliothèque :



Centre sportif du Joli-Bois à Athus :
Travaux de renforcement de la structure portante du bassin de la piscine d'Athus :



Sécurisation de la toiture plate suite aux dégâts de tempête :



Réfection de l'escalier et mise en peinture du porche d'entrée de l'église de Battincourt :



Dépictage et cimentage du soubassement de l'église de Halanzy :



Installation d'une clôture Bekaert pour sécuriser le groupe de ventilation du boulo-drome d'Aubange :



Travaux de peinture à la crèche des cannetons à Athus :

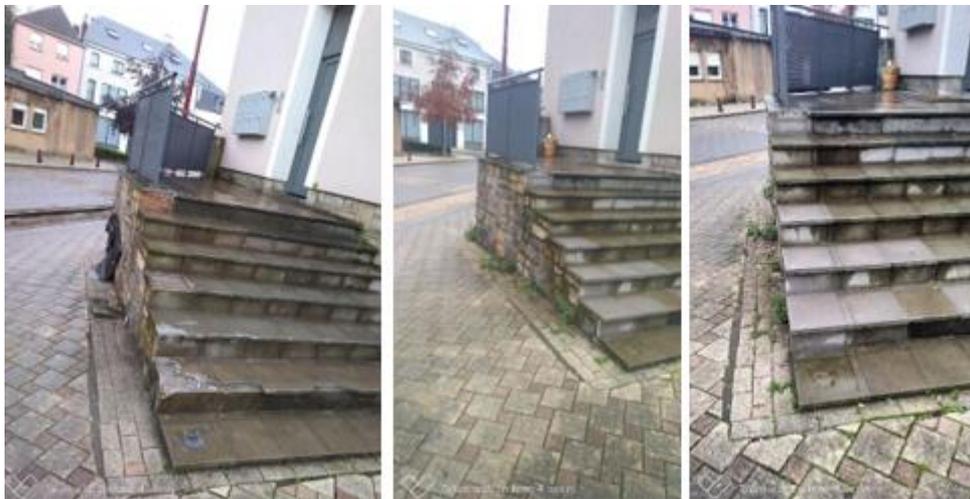


Travaux de rafraîchissement dans les locaux de l'ONE à Athus et intervention sur l'égouttage extérieur :





Réfection de l'escalier d'accès à l'immeuble 2 rue Ougrée à Athus suite à un accident de circulation :



Travaux de transformation d'une ancienne boucherie en futurs bureaux pour l'ADL au 74, Grand-Rue à Athus :





Travaux de rénovation des installations du foot rue de France à Athus (empierrement des abords, mise en conformité de l'installation électrique, rénovation de l'installation sanitaire, remplacement de la chaudière, etc.) :



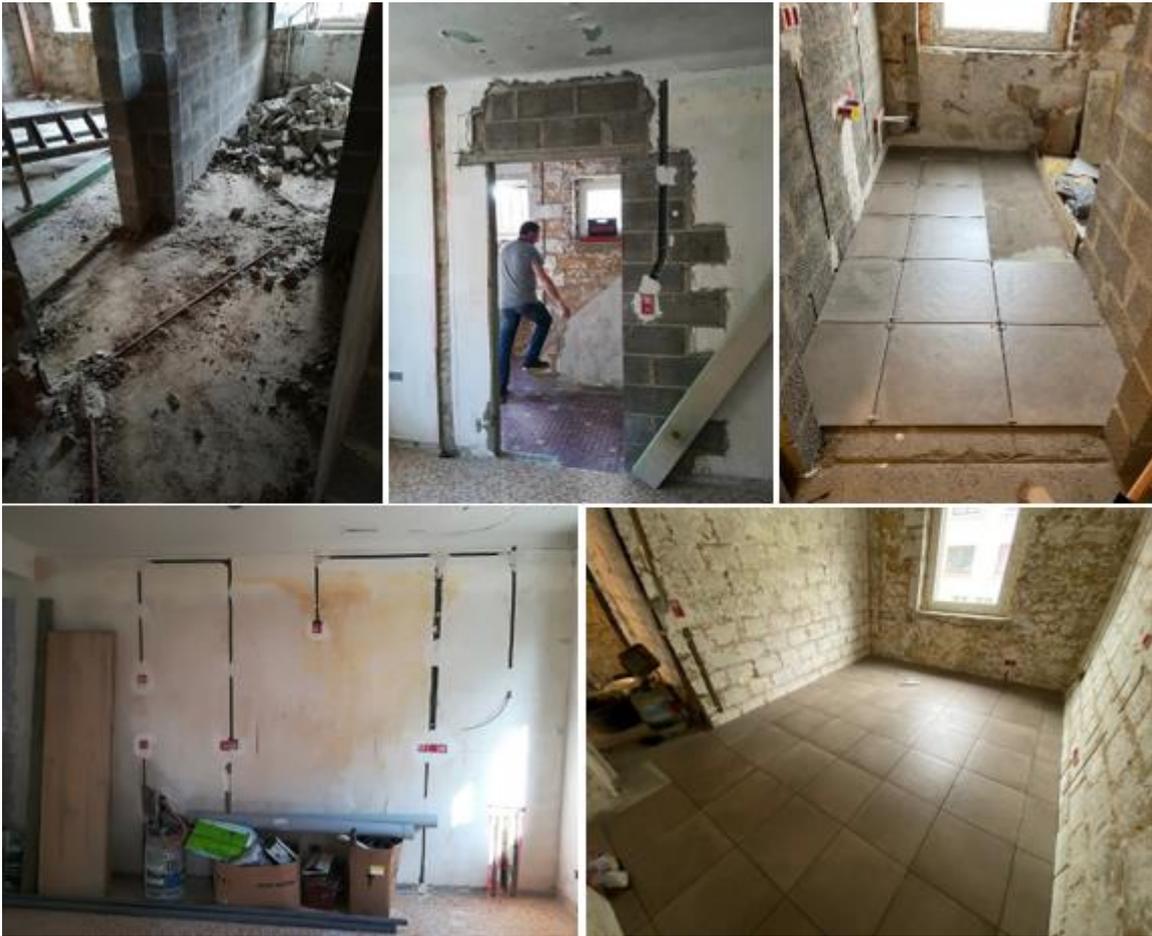


EXEMPLES DE TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX EN 2019

Rénovation en cours du logement communal sis 104/11 rue de Rodange à Athus :



Rénovation en cours de la maison d'habitation sise 17, rue Lang à Athus :



Divers travaux de rénovation de l'ensemble des appartements de l'immeuble sis 105, rue de Rodange à Athus :

Mise en peinture et installation d'une paroi de douche dans le logement 105/01 :





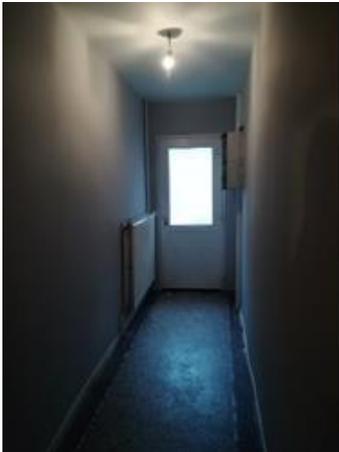
Mise en peinture du logement 105/02 :



Mise en peinture et installation d'une cuisine dans le logement du 105/12 :



Fin des travaux de rénovation de la maison d'habitation sise 149 rue de Rodange à Athus :



Rénovation en cours de l'appartement sis 105, Avenue de la Gare à Aubange :



EXEMPLES DE DIVERSES INTERVENTIONS ET TRAVAUX EN 2019

Aménagement de la salle de sport du Clémarais dans le cadre du concert des 4 Harmonies :



Rénovation des peintures de la fontaine de la place des Martyrs et du Quartier Pesch à Athus :





Installation et montage des chalets dans le cadre du marché de Noel sur la Place Gigi :



Placement d'un panneau publicitaire sur la façade d'un immeuble communal rue du Centre à Athus :



Réparation et sécurisation de l'abri bus rue de la Barrière à Halanzy :



Sécurisation de divers bâtiments communaux inoccupés :



Démolition d'un muret extérieur et intervention en toiture au 42 rue des Jardins à Athus :



Câblages pour l'installation de nouvelles pointeuses dans les bâtiments communaux :



Fabrication et mise en place d'une estrade pour les cours de piano se déroulant à la Harpaille à Aubange :



Installation de diverses caméras mobiles et interventions régulières pour remplacement des batteries :



Montage et démontage des bureaux de vote dans le cadre des élections :



Réalisation d'une table de réunion à la demande du SIPP communal :



11.5 TRAVAUX LIÉS AUX INTEMPÉRIES

- Participation aux rôles de garde neige ;
- Déneigement des voiries, abords des bâtiments communaux, écoles et ponts ;
- Placement des bacs de sel dans certaines côtes de la commune ;
- Mise en place et l'enlèvement des panneaux « route non dégagé en hiver » ;
- Nettoyage des grilles pendant les fortes pluies.



11.6 CHARGES DE TRAVAIL LIÉES AUX TRANSPORTS / MANIFESTATIONS

- Transport et montage de matériel de prêt (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums, panneaux d'exposition, etc.) à divers associations ;
- Transports du matériel pour les plaines de jeux ;
- Transports et la mise en place de la signalisation pour la braderie à Athus. ;
- Transport de la signalisation pour les pommes à Rachecourt ;
- Transport de la signalisation et le placement d'affiches en bords de routes pour l'ADL à l'occasion de la braderie et autres manifestations ;
- Transports et montage de chalets et chapiteaux plusieurs fois sur l'année ;
- Vérification et réparation de l'ensemble des illuminations de Noël placées dans la commune ;

- Mise en place des illuminations de Noël dans les 7 villages ;
- Mise en place du marché de Noël d'Aubange (sapins, chalets et raccordement électrique) ;
- Mise en place des sapins de Noël dans les différents services ;
- Transport des panneaux, grilles d'expositions, ... pour les diverses expositions organisées dans les bâtiments communaux ;
- Livraison des repas de midi dans les écoles communales ;
- Aide aux aménagements / déménagements des différents services communaux ;
- Réception et rangement du matériel de cuisine et de ménage de la société Globalnet à Athus et à Aix-Sur-Cloie.

11.7 TRAVAUX DE NETTOYAGE / RAMASSAGE / ENTRETIEN DIVERS

- Nettoyage des avaloirs par notre service et avec la société « LAMESCH » ;
- Grand nettoyage de printemps : distribution des sacs, gilets fluo, gants, pinces et organisation des équipes ;
- Organisation avec été solidaire pour aménagement plaines de jeu de la rue des Sapins à Athus.
- Gestion Phytolice ;
- Gestion du stockage des bonbonnes de gaz pour le désherbage ;
- Relevé du registre d'utilisation des pesticides et produits dangereux ;
- Analyse, démo et rapport pour achat de divers matériels ;
- Achat de désherbeurs thermiques ;
- Remplacement de plusieurs avaloirs cassés ;
- Évacuation des conteneurs du Service Travaux à Habay ;
- Ramassage du bois et des métaux deux fois par an ;
- Ramassage des sapins de Noël ;
- Campagne de dératisation ;
- Curage des ruisseaux communaux ;
- Fauchage et entretien des fossés ;
- Ramassage des dépôts sauvages ;
- Désherbage des trottoirs ;
- Taille des haies ;
- Nettoyage des 7 villages de la commune ;
- Nettoyage après certaines manifestations ;
- Ramassage des déchets le long des routes ;
- Entretien des nouvelles petites plantations ;
- Nettoyage des parterres ;
- Nettoyage des servitudes ;
- Le sélectif dans certaines écoles et crèches ;
- Ramassage lors des expulsions ;
- Vidange des poubelles publiques ;
- Relevés réguliers du pluviomètre ;
- Entretien du « Chemin Transfrontalier des Mines de Fer ».

EXEMPLES DE TRAVAUX DE NETTOYAGE RÉALISÉS EN 2019

Nettoyage de la fontaine à Rachecourt :



Nettoyage / entretien de haies et parterres de la Ville d'Aubange :



Nettoyage / entretien des trottoirs communaux :



11.8 TRAVAUX DE FERRONNERIE

- Diverses réparations de portes et portails métalliques, de main courante, de grilles, etc. ;
- Pose et réparations de clôtures ;
- Fabrication et mise en place de diverses grilles métalliques dans les aqueducs.

EXEMPLES DE TRAVAUX DE FERRONNERIE RÉALISÉS EN 2019



11.9 TRAVAUX GÉNÉRAUX LIÉS AUX ESPACES VERTS

- Entretien et nettoyage des serres du service travaux ;
- Repiquages des fleurs et suivi en serres ;
- Mise en place et entretien des bacs à fleurs dans les 7 villages de la commune ;
- Arrosage des parterres, vasques et bacs fleuris ;
- Nettoyage et entretien des parterres, rond-point, etc. ;
- Élagage des arbres ;
- Plantations en forêt ;
- Entretien des bois communaux (dégagement, dépressage, abattage et nettoyage) ;
- Fermeture et gestion des accès au bois (barrières, bulles, etc.) ;
- Taille des haies vives et arbres de rues ;
- Tontes des pelouses et accotements ;
- Entretien et gérance du parc animalier.

EXEMPLES DE TRAVAUX LIÉS AUX ESPACES VERTS RÉALISÉS EN 2019

Abattage d'un arbre scolyté au 77 rue du Moulin à Halanzy :



Abattage d'un arbre rue de l'Abime à Halanzy suite encombrement du cours d'eau de la Batte :



Abattage d'un arbre dans l'enceinte du cimetière du Joli-Bois à Athus :



Abattage de deux arbres rue de la Frontière à Guerlange :



Abattage d'un arbre rue de l'Abime à Halanzy :



Abattage d'un arbre tombé sur la clôture périphérique de la plaine de jeux du Dolberg à Athus :



Abattage de plusieurs arbres le long de la voirie à Guerlange direction Clémency :



Abattage de plusieurs arbres menaçant le mur d'enceinte du vieux cimetière classé de Guerlange :



Abattage d'un cyprès à l'entrée du village de Battincourt :



Abattage de plusieurs frênes autour de l'étang de Clémarais :





Abattage d'un merisier à la plaine de jeux du Joli-Bois à Athus :



Abattage de plusieurs tilleuls dangereux à l'entrée de Battincourt :



Dégagement d'un chemin dans les bois de Halanzy :



Dégagement d'un chemin menant au chalet dans les bois de Halanzy vers Piedmont :



Pose d'une clôture délimitant la nouvelle parcelle communale aux abords de l'école d'Aix-Sur-Cloie :



Pose de copeaux stabilisés dans les parterres de la rue du Centenaire à Athus :





Coupe d'un buisson aux abords de la plaine de jeux de Halanzy :



Dégagement dans les bois de Pryre à Rachecourt :



Dégagement d'un chemin dans les bois de Halanzy :



Dégagement d'une obstruction sur l'évacuation de l'étang de Clémarais à Aubange :



Fourniture et pose / démontage des divers sapins de Noël sur le territoire communal :





Entretien des abords du presbytère de Halanzy :





Entretien chemin des allemands à Halanzy :



Entretien du bois des Croisettes à Jamoigne :





Entretien du fossé aux abords du restaurant scolaire à Rachecourt :



Fleurissement du territoire communal :





Entretien d'une haie le long d'un chemin agricole entre Battincourt et Rachecourt :



Entretien d'une haie le long de la rue des Sept Fontaines à Battincourt :





Plantation de prunus pissardi et laurier panacher le long du parking du cimetière du Joli-Bois à Athus :



Plantation de chênes dans les bois d'Aubange :



Taille de 3 épicéas aux abords de la grotte de Battincourt :



Taille de plusieurs arbres aux abords du Fays à Rachecourt :



Taille d'arbres aux abords de Gare de Halanzy :



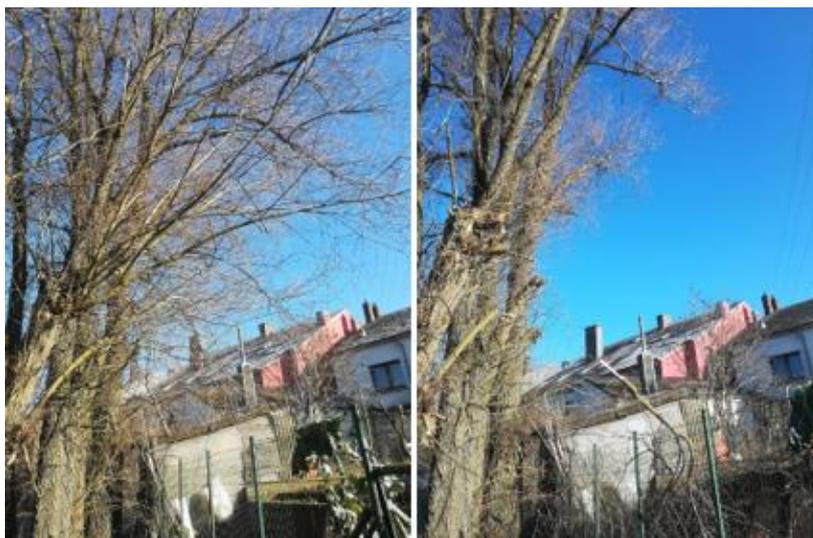
Taille arbres aux abords du rond-point à Aix-Sur-Cloie :



Taille des arbres aux abords d'un chemin démarrant rue de l'Abime :



Taille des arbres derrière le 27 rue de Rodange à Athus :



Taille d'arbres à la Place du Brüll à Athus :



Taille d'arbres dans les bois de la Prale :



Taille d'arbres dans les bois de Halanzy :



Taille des épicéas rue de France à Athus :



Taille d'une haie le long du chemin Himber à Aix-Sur-Cloie :



Taille d'une haie à la Barbailleuse à Rachecourt :



Taille d'une haie le long de la P1 vers la rue des Cultivateurs à Aix-Sur-Cloie :



Taille d'une haie au lieu-dit « Perchri » à Rachecourt :





Taille d'une haie rue Belair et rue de France à Athus :



Taille d'une haie rue de la Bressine à Rachecourt :



Taille rue du Bois à Halanzy :



Mise en pot des fleurs dans le cadre du futur fleurissement :



Divers travaux de tailles avec la nacelle :
Taille platane place Gigi :



Taille des platanes à Rachecourt :



Taille épicéas et peupliers Place de Brüll :



12. SERVICE INFORMATIQUE ET ENERGIE

12.1 COMPOSITION DU SERVICE

Responsable de service

PIRES MONTEIRO David

Échelle RGB : A1

Fonction : Gestion du parc informatique et énergétique

Date d'entrée : 01/09/2003

Prestations : 38 heures par semaine

Informaticien

LEFEVRE Laurent

Échelle RGB : D6

Fonction : Gestion du parc informatique

Date d'entrée : 10/03/2014

Prestations : 38 heures par semaine

Employé d'administration attaché au service énergie

JACOB Freddy

Échelle RGB : D6

Fonction : Gestion des énergies communales

Date d'entrée : 20/12/2007

Prestations : 38 heures par semaine

COLLIN Grégory

Échelle RGB : D4

Fonction : 1^{er} niveau d'intervention informatique et énergie

Date d'entrée : 01/01/2016

Prestations : 38 heures par semaine

12.2 MISSIONS

1) Gestion informatique

- Assistance technique via téléphone, à distance et sur site ;
- Recherches et tests sur de nouvelles solutions informatiques, matérielles et logicielles ;
- Vérification et analyse des factures informatiques ;
- Dépannage, diagnostic et réparation du matériel ;
- Prise de contact avec les fournisseurs ;
- Gestion de la sauvegarde des données ;
- Suivi et gestion des consommables.

2) Gestion téléphonie

- Suivi des commandes, réceptions, contrôles, mises en place et configurations du nouveau matériel ;
- Commande de nouvelles connexions data et suivi ;
- Gestion de la téléphonie fixe et mobile, mise à disposition ou remplacement de GSM, de postes téléphoniques ;
- Vérification et analyse des factures téléphoniques ;
- Suivi des consommations.

3) Gestion énergétique

- Assistance technique sur site ;
- Dépannage de 1^{er} niveau et suivi de la résolution des pannes ;
- Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité, mazout et gaz ;
- Suivi des entretiens de chaudières ;
- Commande de mazout ;
- Gestion et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions ;
- Prise de contact avec les fournisseurs ;
- Visite des installations des bâtiments communaux ;

4) Autres tâches

- Gestion des extincteurs – demandes, remplacement et suivi des entretiens ;
- Gestion des réservations des véhicules "administratifs" ;
- Gestion des cartes essences de tous les véhicules ;
- Gestion des alarmes – suivi installation, remplacement, entretiens ;
- Photos pour le service personnel/assurances ;
- Support technique pour le CPAS, pour la résidence Bellevue et pour la clinique Bellevue ;
- Renseignements pour divers services ;
- Recherche d'informations techniques.

12.3 CADASTRE DES LOGICIELS MÉTIERS

Nom du logiciel	Fournisseur	Service concerné
Saphir	Civadis	Population / Étranger / État-civil
Phénix	Civadis	Direction financière
Onyx	Civadis	Direction financière
Persée	Civadis	Personnel
Urbaweb	Civadis	Urbanisme
Urbain	SPF	Urbanisme
Base de données PEB	SPF	Urbanisme
Icare	SPF	Transversalité
Isabel	Isabel	Direction financière
3P	3P	Marchés publics /Direction financière
E comptes	SPW	Direction financière
ICMS	SPF	Cellule de crise (plateforme web)
Créos	CECP ASBL	École (plateforme web)

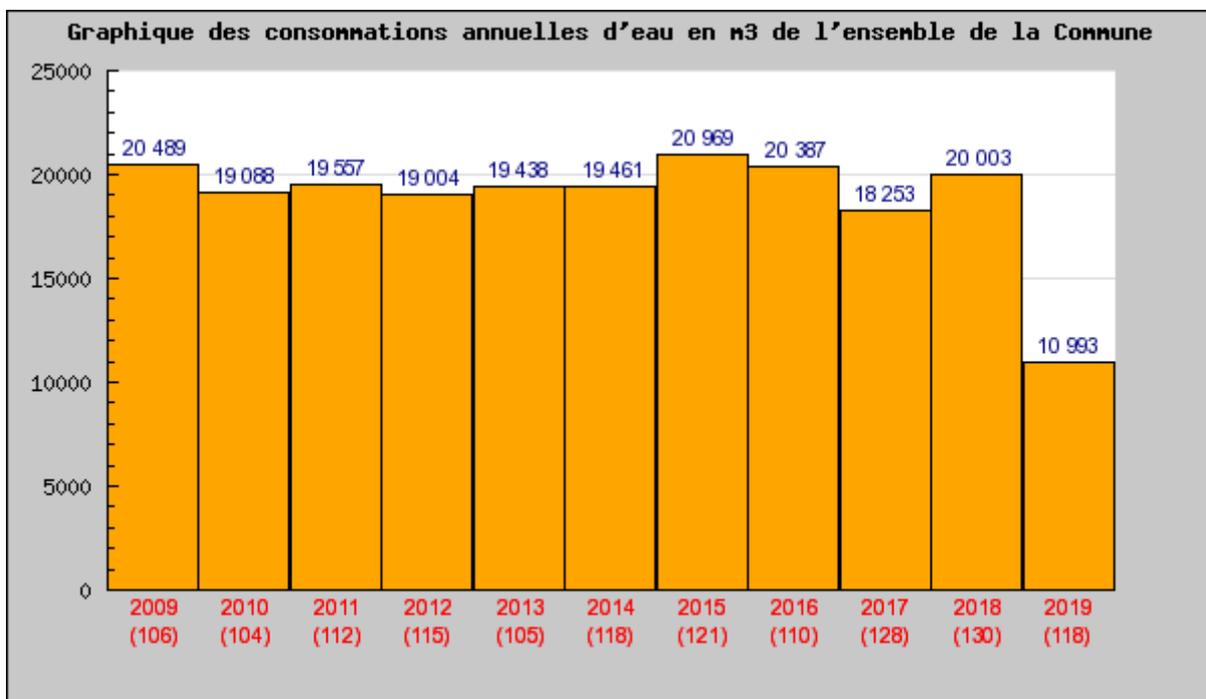
Protime	Protime	Personnel
Belpic	SPF	Population / Étranger
E-courrier	Inforius	Direction générale
Ines / Quack	AC Aubange	Informatique/énergie, personnel, passeport, jeunesse
ArcGis	Inc.	Urbanisme
Matrice Cadastrale	Inc.	Urbanisme
GigWal	Inc.	Urbanisme
Suite Adobe	Adobe	Infographie
Drafsight	Dassaut	Service travaux

12.4 STATISTIQUES

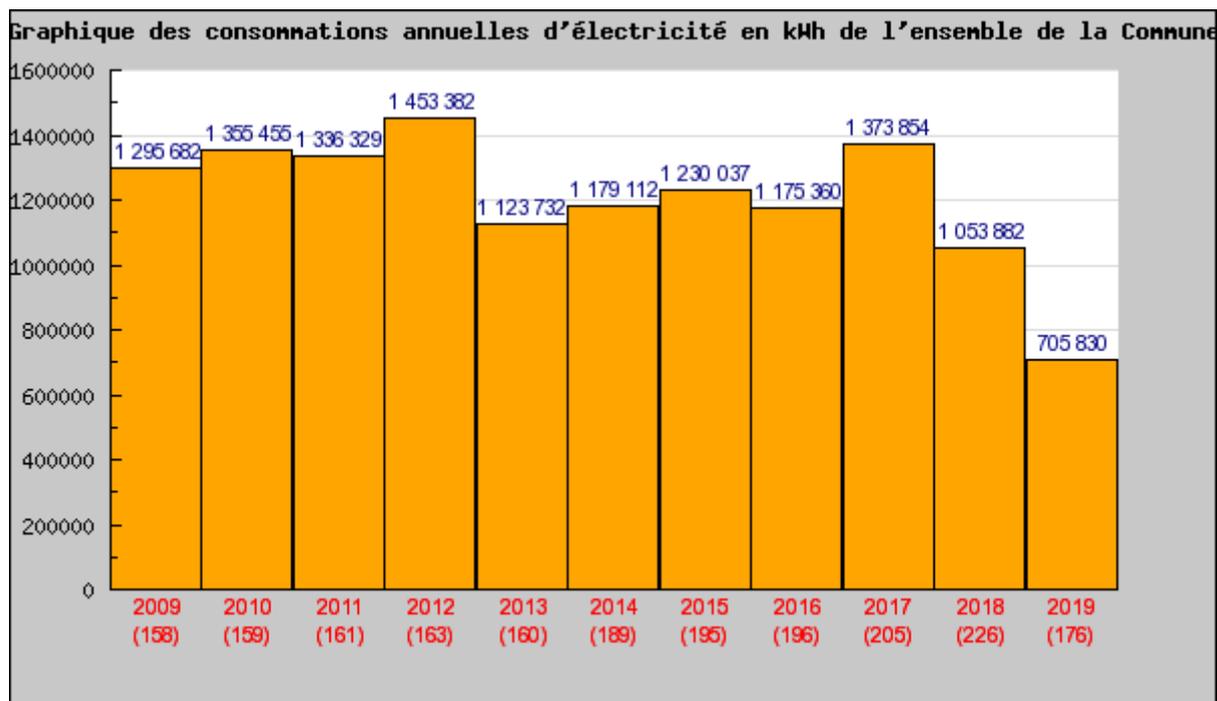
Quelques chiffres pour l'année :

- Nombre de demandes d'interventions : 1035
- Nombre d'interventions : 1320
- Pour la partie chauffage :
 - Supervision de 4 pleins de gaz soit 4459 litres
 - Supervision de 48 pleins de mazout soit 110837 litres
- Pour la partie véhicule
 - Supervision de 211 pleins d'essence soit 8526,96 litres
 - Supervision de 10 pleins avec d'AdBlue soit 136,02 litres
 - Supervision de 644 pleins diesel soit 45185,93 litres

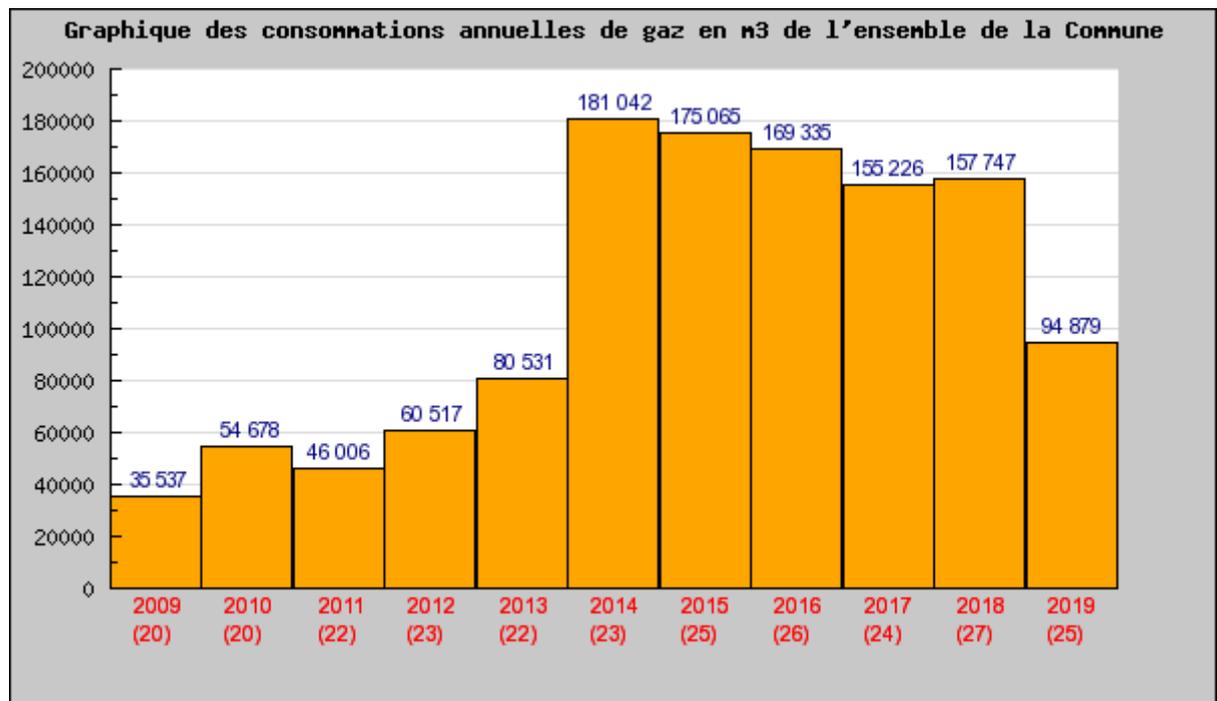
12.5 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN EAU



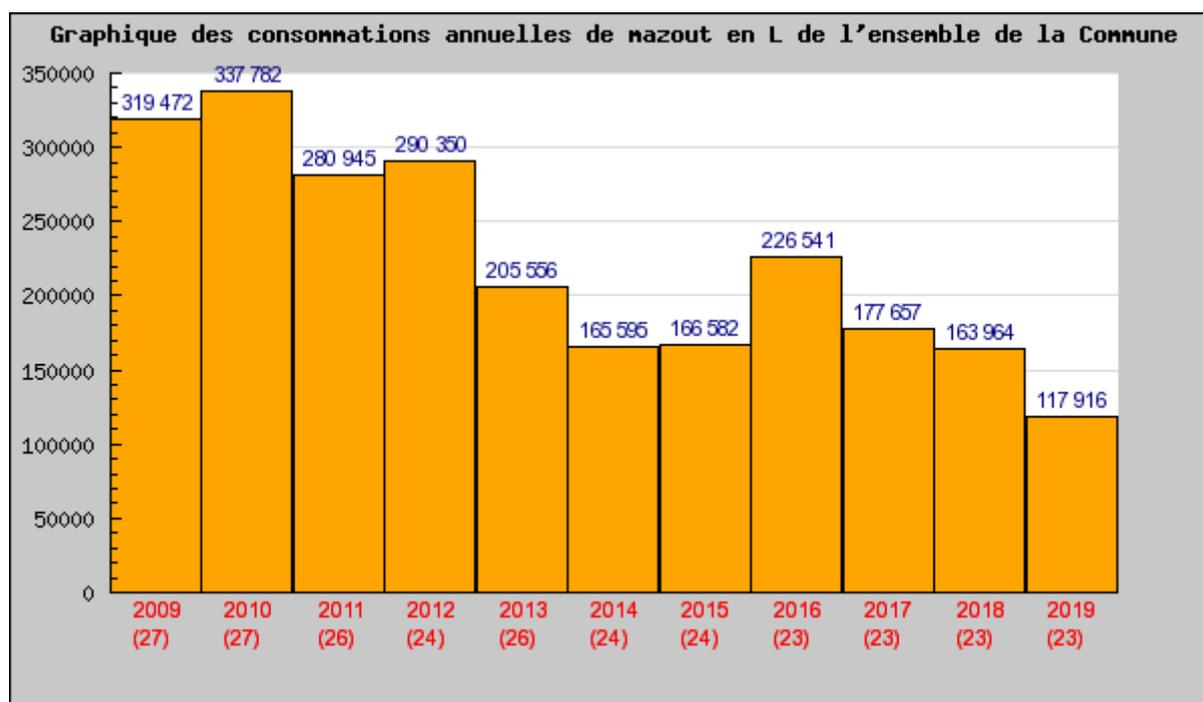
12.6 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN ELECTRICITÉ



12.7 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN GAZ



12.8 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN MAZOUT



13. SERVICE ENTRETIEN

Le service entretien a pour mission la gestion, l'organisation et le contrôle du personnel d'entretien de tous les bâtiments communaux.

- École Fondamentale d'Aubange ;
- École maternelle Bikini ;
- École d'Aix-sur-Cloie ;
- École de Rachecourt et son nouveau réfectoire scolaire ;
- Hôtel de Ville d'Athus ;
- Hôtel de Ville d'Aubange ;
- ADL à Aubange ;
- ABC à Athus ;
- Le Rallye à Athus ;
- Hôtel de Ville d'Halanzky et sa bibliothèque ;
- Toilettes publiques d'Halanzky ;
- Funérarium d'Halanzky ;
- Bibliothèque d'Athus ;
- Bibliothèque de Rachecourt ;
- Centre Culturel d'Athus ;
- Centre de Santé ;
- Pavillon d'Action Sociale ;
- Syndicat d'initiative à Clémarais ;
- Locaux des ouvriers communaux ;
- Salle Polyvalente d'Aubange ;
- Salle rue des Tilleuls à Athus ;
- Toilettes Publiques place du marché à Athus.

13.1 COMPOSITION DU SERVICE

Responsable du service

Madame **Sandrine SOLIGNAC**

Echelle D4

Charge 38/38è

Fonction

- Veiller au bon entretien des bâtiments communaux ;
- Participer au travail de l'équipe en cas de besoin ;
- Pallier l'absence d'un agent en cas de besoin ;
- Élaborer et vérifier les horaires de travail ;
- Résoudre les problèmes de personnel (maladie, congé, ...) en collaboration avec le service du personnel ;
- Expliquer le travail aux remplaçants ;
- Attribuer des tâches plus spécifiques en fonction des besoins ;

- Maintenir la communication entre les autorités communales et les agents (notes de service, règle et procédure, ...);
- Maintenir la communication entre les différents services ;
- Signaler les pannes et problèmes dans les différents services ;
- Évaluer les agents ;
- Faire concorder le planning du service avec celui des autres services et avec les priorités fixées par les autorités communales ;
- Gérer les candidatures spontanées ;
- Commander, réceptionner et livrer les produits d'entretien en collaboration avec la responsable ;
- Gérer les occupations de la salle rue des Tilleuls à Athus ;
- Gérer les occupations de l'ancien réfectoire d'Aix-sur-Cloie ;
- Gérer les occupations des salles de l'Hôtel de Ville d'Halanzuy ;
- Gérer les occupations de la salle polyvalente en collaboration avec la responsable ;
- Gérer la logistique des événements communaux ;
- Assurer l'organisation de la distribution des repas lors des plaines de jeux (en collaboration avec des étudiants).

Responsable des stocks (en collaboration avec la responsable de service)

Madame **Carla CORREIA**

Fonction

- Commander les produits d'entretien ;
- Réceptionner les livraisons des fournisseurs ;
- Gérer les stocks ;
- Livrer les produits dans les différents bâtiments en fonction des besoins ;
- Assurer le suivi du linge en collaboration avec la Saponaire.

Responsable de la salle polyvalente (en collaboration avec la responsable de service)

Madame **Carla CORREIA**

Fonction

- Gérer le planning de la salle polyvalente et des autres salles lorsque la responsable est absente ;
- Faire l'état des lieux d'entrée et de sortie avec les différents occupants des salles ;
- Gérer la mise à disposition du matériel nécessaire aux occupants ;
- Assurer l'entretien de la salle polyvalente ;
- Assurer la logistique et le service des divers événements organisés par la commune (noces d'Or, vernissages, commémorations, fête du personnel, ...);
- Remplacement de la responsable de service pendant ses absences (gestion des remplacements en collaboration avec le service du personnel, ...).

Personnel d'entretien

Monsieur **Jean-Francois BOILEAU**

Madame **Arlette MOSAR**

Madame **Valentine SHANI**

Madame **Jocelyne GUILLAUME**

Madame **Martine HUSTIN**

Madame **Claudette GUIOT**

Madame **Yuni MAR BAUK**

Madame **Evelyne LAMBERT**

Madame **Subin BOONPAN**

Madame **Geeantee LEELODHARRY**

Madame **Elisabeth DISONGÈLE**

Madame **Carla CORREIA**

Madame **Afërdita MORINA**

Madame **Fadia GUNDO**

Madame **Jessica CARÈME**

Madame **Mélissa GEORGEN**

Madame **Viêng PHUNG THI**

Madame **Fabienne THILL**

Madame **Maria**

Madame **Micheline Danièle**

L'ensemble du travail effectué par le personnel de ce service est indispensable au bon fonctionnement de tous les établissements de la commune.

14. SERVICE MEDIATION EN SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

14.1 TRAITEMENT DES DOSSIERS DE MEDIATION – ACTIVITÉ PRINCIPALE

Du 31 octobre 2018 au 31 octobre 2019, **268** dossiers ont été transmis au service médiation et ont fait l'objet d'une proposition de médiation :

- **5** dossiers concernant des mineurs d'âge de plus de 14 ans et/ou de plus de 16 ans.
- **263** dossiers concernant des personnes majeures.

Le nombre de dossiers reçus par le service médiation durant cette période est en nette augmentation par rapport à l'année dernière (195 dossiers reçus pour la même période en 2018).

La moitié des dossiers envoyés en médiation proviennent de la commune d'Aubange (48,88 %). Quant aux communes d'Arlon et de Virton, les deux autres « grosses » communes de l'arrondissement judiciaire du Luxembourg – Division Arlon, elles représentent respectivement **19,40 %** et **12,69 %** des dossiers envoyés en médiation.

	<i>Nombre de dossiers reçus par commune</i>
ARLON	52
ATTERT	5
AUBANGE	131
ETALLE	3
FLORENVILLE	7
HABAY	5
MARTELANGE	2
MEIX-DEVANT-VIRTON	2
MESSANCY	11
MUSSON	5
ROUVROY	1
SAINT-LÉGER	5
TINTIGNY	5
VIRTON	34
<i>Total :</i>	268

Les dossiers transmis au service médiation concernent principalement des dépôts d'immondices "au sens large" (dépôts d'immondices, souillures de la voie publique/espace public, jet de déchets...) (167 dossiers). Viennent ensuite les dégradations « au sens large » (dégradations mobilières et immobilières, dégradations de voitures, clôtures, haies, graffitis...) (35 dossiers), les abandons de véhicules (17 dossiers), les divagations d'animaux (chiens, bovins et chevaux) et chiens sans laisse (14 dossiers), les perturbations à la tranquillité publique (7 dossiers) et les nuisances sonores (tapage diurne et/ou nocturne, aboiements intempestifs, cris d'animaux...) (7 dossiers).

14.2 SENSIBILISATION DES COMMUNES ET DES POLICIERS

Au niveau des communes, cette sensibilisation s'est faite principalement au travers du traitement des dossiers envoyés en médiation et pour lesquels ces communes sont "victimes" (participer directement à la médiation permet aux communes de mieux intégrer le fonctionnement et les apports d'une telle procédure).

Au niveau des forces de l'ordre, le service médiation continue de jouer un rôle de "relais", de "réfèrent" auprès des policiers qui souhaitent des explications ou se posent des questions sur les sanctions administratives communales (cadre légal, faits incriminés...) ou encore, qui souhaitent échanger sur une situation de terrain.

14.3 PARTICIPATION A DES COLLOQUES, DES RÉUNIONS DIVERSES

Le service médiation a participé :

- aux réunions du Comité Consultatif de Prévention organisées par Michaël Mathieu (PSSP) ;
- à la matinée d'étude sur « la place de la victime dans la procédure de médiation SAC » organisée par le Service public de programmation Intégration sociale (SPP IS).

14.4 PARTICIPATION AUX REUNIONS DE CONCERTATION DES MÉDIATEURS SAC

Ces réunions de concertation rassemblent les médiateurs SAC et font en quelque sorte office de "supervisions collectives" (discussion et échange sur les pratiques professionnelles, difficultés rencontrées, modifications législatives...).

Elles sont organisées :

- soit à l'initiative du SPF Politique des Grandes Villes (pouvoir subsidiant) et regroupent les médiateurs des trois régions du pays,
- soit à l'initiative des médiateurs eux-mêmes : création d'une plate-forme des médiateurs SAC wallons.

Trois réunions de concertation ont été organisées à Bruxelles par le SPF Politique des Grandes Villes (PGV) aux mois de novembre 2018, d'avril 2019 et d'octobre 2019.

Quatre réunions de concertation ont été organisées par la plate-forme des médiateurs SAC wallons aux mois de décembre 2018 (Liège), de mars 2019 (Nivelles), de juin 2019 (Namur) et d'octobre 2019 (Liège).

14.5 PARTICIPATION AU PROJET DE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE UNIQUE DE LA PROVINCE DU LUXEMBOURG

La province du Luxembourg souhaite proposer un règlement général de police unique pour l'ensemble des communes de la province ; règlement qui intégrerait toutes les dernières modifications législatives en matière de sanctions administratives communales.

C'est Madame REZETTE, Fonctionnaire sanctionnateur provincial, qui était en charge de ce projet au sein de la Province du Luxembourg.

Le service médiation a participé avec Madame D’AFFNAY, médiatrice pour l’arrondissement judiciaire du Luxembourg – division de Neufchâteau, à une phase de relecture de ce texte, ainsi qu’à l’élaboration de l’article relatif à la médiation.

Deux réunions à ce propos se sont donc tenues avec Madame REZETTE en décembre 2018 et en janvier 2019.

À noter qu’au mois d’août 2019, le service médiation a également entrepris avec Monsieur DONDELINGER, Bourgmestre de la Commune d’Aubange, un travail de relecture de ce règlement unique, ainsi qu’un travail de comparaison de celui-ci avec le règlement général de police actuellement en vigueur sur la zone de police Sud-Luxembourg.

14.6 "SERVICE ET INFORMATION" À LA POPULATION

Il arrive de plus en plus que le service médiation soit contacté par des personnes vivant des situations problématiques (conflits de voisinage, conflits locatifs, problèmes juridiques...), étant à la recherche de solutions et espérant trouver une aide auprès de ce service.

Malgré sa "non-compétence" ou sa "non habilitation" à pouvoir intervenir dans ces situations, le service médiation prend la peine d’écouter ces personnes, de les rencontrer, de les informer, de les conseiller et de les diriger vers les services appropriés.

Il arrive également que le service médiation reçoive des personnes qui se présentent en commune d’Aubange dans le but d’y rencontrer le Fonctionnaire sanctionnateur provincial ou d’avoir des explications sur le courrier recommandé que ce dernier leur a adressé. Ces personnes sont systématiquement dirigées vers le service médiation où ils bénéficient d’explications quant à la procédure administrative ouverte à leur rencontre.

15. SERVICE JEUNESSE ET PLAN DE COHESION SOCIALE

15.1 MISSIONS

- Suivi et coordination des projets et activités de la commune en matière de petite enfance (0-3 ans)
- Suivi et coordination des projets et activités de la commune en matière d'enfance (2,5-12 ans)
 - Coordination de l'Accueil durant le Temps Libre ;
 - Gestion de l'accueil extrascolaire ;
 - Gestion de l'École des Devoirs ;
 - Gestion des stages et plaines de vacances.
- Suivi et coordination des projets et activités de la commune en matière de jeunesse (au-delà de 12 ans)
 - Projet « Blocus en commune »
- Gestion du service cohésion sociale, en ce compris le Plan de Cohésion Sociale

15.2 COMPOSITION DU SERVICE JEUNESSE – PLAN DE COHESION SOCIALE

- **Madame Nathalie HEYARD**, responsable du service jeunesse et chef de projet PCS, temps partiel (28h/semaine) – en congé politique depuis le 1^{er} mars 2014.
- **Monsieur Adrien LESPAGNARD**, responsable du service jeunesse et chef de projet PCS, temps plein.
- **Madame Sandrine SCHMITZ**, responsable Accueil Extrascolaire, ¾ temps.
- **Madame Maruska LAMBERT**, coordinatrice Accueil Temps Libre et animatrice des cours de français langue étrangère, temps plein ; écartée à mi-temps à partir du 1^{er} avril 2019 et à temps plein à partir du 30 septembre 2019 ;
- Madame **Dana NEDU**, animatrices des cours de français langue étrangère en remplacement de Madame **Maruska LAMBERT** à partir du 23 avril 2019 ;
- Madame **Laura GUAZO**, agent du service jeunesse en remplacement du madame Maruska LAMBERT, mi-temps à partir du 2 octobre 2019 ;
- **Madame Sarah ROLLUS**, coordinatrice de l'école des devoirs et coordinatrice du conseil communal des enfants, temps plein – en congé parental mi-temps depuis le 17 août 2018 ;
- **Madame Fatima INACIO**, coordinatrice de l'école des devoirs en remplacement de Madame Sarah ROLLUS depuis le 17 août 2018, mi-temps.
- **Madame Malaïka PIEFONCK**, agent PCS, 4/5^{ème} temps.
- **Monsieur Samuel LAMBERT**, éducateur PCS, temps plein.
- **Madame Michèle ALEXEENKO**, agent CPAS mis à disposition du PCS depuis le 5 mars 2018, temps plein.

15.3 COMPOSITION DU SERVICE DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Contrats AES CDI (temps partiel différent d'une personne à l'autre, avec possibilité d'avenants en cours d'année)

- Madame **Marielle BEAUJEAN**
- Madame **Estelle BERGER**
- Madame **Danielle BUCHET**
- Madame **Carole COLLIGNON**
- Madame **Fatima INACIO**
- Madame **Sana HAJARAOUI**
- Madame **Céline HEIRMANS**
- Madame **Joyce WAUTHIER**

Contrats AES CDD (temps partiel différent d'une personne à l'autre, avec possibilité d'avenants entre septembre et juin)

- Madame **Noëlle BRONSART**
- Madame **Rachel CALLAERT**
- Madame **Anne DUCREUX**
- Madame **Stéphanie EPPE**
- Madame **Cécile GALEA**
- Madame **Johanna GILLET**
- Madame **Bénédicte MONAVILLE**
- Madame **Vanessa RAMALHO**
- Madame **Vanessa SCHMIT**
- Madame **Symphorine THIRY**
- Madame **Isabelle VIOT**
- Madame **Ezzorah KHAZZAR**

Conventions Volontaires

- Monsieur **Laurent BALTHAZAR**
- Madame **Sylviane JUSSERET**
- Madame **Latifa LOUGHLIMI**
- Madame **Merlyse MEYO**

Autres Statuts

- **Monsieur Julien BALTHAZAR**, prestations en établissement scolaire et en accueil extrascolaire, CDI temps plein.
- 6 Stagiaires

15.4 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE DES DEVOIRS

Contrat Employé (temps partiel)

- **Madame Fatima INACIO**
- **Madame Vanessa RAMALHO**

Conventions Volontaires

- **Madame Jamila El HASSANI**

15.5 STAGES DE PRINTEMPS (DU 08 AU 19 AVRIL 2019)

- 5 contrats employés hors commune ;
- 13 contrats employés du service jeunesse ;
- 25 personnes sous contrat étudiants.

15.6 PLAINES DE VACANCES (DU 1^{ER} AU 26 JUILLET 2019)

- 11 contrats employés hors commune ;
- 1 contrat employé (CDD au sein du service jeunesse) ;
- 10 employés au service jeunesse en CDI, mis à disposition pour les plaines de vacances ;
- 62 personnes sous contrat étudiants.

15.7 SERVICE COHÉSION SOCIALE

- **Projet « Été solidaire »** : 8 étudiants du 1 au 12 juillet et 7 étudiants du 15 au 26 juillet
- **Projet « Volon-terre »** : 8 personnes sous convention volontaires tout au long de l'année pour les actions de ramassage.
- **Action « parrainage de demandeurs d'emploi »** : 5 volontaires tout au long de l'année
- **Actions « informatique pour les aînés »** : 4 volontaires tout au long de l'année
- **Action « transport de matériel »** : 3 volontaires sur l'année
- **Action « Repair café »** : 4 volontaires

15.8 PETITE ENFANCE (0-3 ANS)

Le service assure un suivi global du secteur 0-3 ans.

Pour 2019, voici le récapitulatif des structures existantes :

1) Crèche

Idem que 2018 :

- Les Poussins rue Houillon à Athus : 66 places d'accueil
- Les Canetons rue des écoles à Athus : 25 places d'accueil

2) Maison d'enfants

Aucun changement à signaler en 2018 concernant les maisons d'enfants. On retrouve donc toujours :

- « Bébés Nature » à Halanzy avec 14 places d'accueil ;
- « Les petites bulles » à Athus avec 15 places d'accueil ;
- « Nounous et Patachon » à Aix-sur-Cloie avec 24 places d'accueil.

3) Accueillantes conventionnées

Idem que 2018 :

- une accueillante conventionnée à Athus, autorisée pour 4 places d'accueil.

4) Accueillantes autonomes

Au niveau des accueillantes autonomes, après le renom des deux personnes en co-accueil sur Athus courant de l'année, on ne trouve plus actuellement sur la commune qu'une accueillante à Athus, avec une autorisation pour 4 places.

5) Accueil Assistance

Le partenariat mis en place avec Accueil Assistance en 2016 continue toujours.

Il implique une participation financière de la commune, composée :

- d'une part fixe, calculée sur base du nombre d'enfants domiciliés sur la commune ;
- et d'une part variable, liée à l'utilisation qui est faite de ce service par les citoyens et qui correspond en fait à la prise en charge par la commune des frais de déplacement.

Pour 2019 (à la date du 6 novembre) 26 prestations ont été réalisées en commune, avec la répartition suivante :

- 5 prestations pour de la garde d'enfants malades ;
- 21 prestations pour de la garde d'enfants en situation de handicap ;

L'accompagnement d'enfants en situation de handicap lors des plaines de vacances communales a cette année été « délégué » par accueil assistance au service « le Tisserand », avec un total de 19 jours d'accompagnements effectués.

15.9 ENFANCE (2,5-12 ANS)

1) Coordination de l'Accueil durant le Temps Libre (ATL)

De manière générale, les missions du coordinateur ATL sont de :

- soutenir le membre du Collège communal en charge de cette matière dans la mise en œuvre et la dynamisation de la coordination ATL, telle que décrite dans le décret ;
- sensibiliser et accompagner les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil ;
- soutenir le développement d'une politique cohérente pour l'accueil temps libre sur le territoire.

Concrètement, il s'agit de :

- organiser minimum 2 Commissions Communales de l'Accueil (CCA) par année civile ;
- gérer le dossier de liquidation de subvention pour le poste de coordination ;
- créer un état des lieux tous les 5 ans afin d'obtenir une photographie de l'offre d'accueil proposée sur le territoire communal, ainsi que recueillir les besoins des parents, enfants et professionnels en la matière ;
- créer et mettre en place un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) en concertation avec la CCA – celui en cours pour notre commune est agréé pour 2015-2020
- suivre et évaluer le programme CLE ;
- impulser de nouveaux partenariats ;
- rédiger un plan d'action et un rapport d'activité par année scolaire ;
- ...

Un mi-temps est subsidié par l'ONE pour cette tâche, à hauteur de 24.710€ pour l'année 2018-2019.

Cette année a été marquée par deux éléments importants au niveau de l'ATL :

- Un premier « de terrain », à savoir le lancement d'un premier conseil communal des enfants en commune d'Aubange.
- Un deuxième « administratif », lié aux exigences du décret ATL avec dans la foulée des élections communales l'obligation de renouveler la commission communale de l'accueil, de rédiger un état des lieux du secteur ATL sur la commune et d'élaborer un nouveau programme CLE pour la période ...

Pour ce qui est du conseil communal des enfants, voici les différentes étapes qui ont été mises en place :

- Animations sur le fonctionnement d'une commune en général et sur la future mise en place du conseil communal des enfants en commune d'Aubange au sein de toutes les classes de 4^{ème} et 5^{ème} année de la commune, tous réseaux confondus de janvier à mars ;
- Lancement de la période de candidature jusqu'au 5 avril ;
- Organisation des élections dans chacune des écoles en mai après une « période de campagne » pour les candidats ;
- Première rencontre entre les élus en juin ;
- Lancement officiel des séances du conseil communal des enfants à partir de septembre à raison d'une séance par mois.

2) Gestion de l'accueil extrascolaire (AES)

AES « écoles »

Pour l'année scolaire 2018-2019, les 4 structures d'accueil extrascolaire "école" habituelles ont fonctionné : Aubange Gare, Aubange Bikini, Aix-Sur-Cloie et Rachecourt.

Au niveau de la fréquentation (chiffres de l'accueil du matin + de l'accueil du soir), on observe, une nouvelle fois encore, une hausse :

2010-2011 : 22.004 participations	2013-2014 : 28.882 participations	2016-2017 : 37.492 participations
2011-2012 : 24.056 participations	2014-2015 : 31.449 participations	2017-2018 : 39.897 participations
2012-2013 : 27.956 participations	2015-2016 : 33.733 participations	2018-2019 : 40.740 participations

Au-delà de l'aspect global, on observe que l'augmentation de fréquentation a été présente sur chacun des sites :

	Aubange "gare"	Aubange Bikini	Aix-Sur-Cloie	Rachecourt
2013-2014	10.758	2.370	8.200	7.554
2014-2015	10.680	2.944	10.209	7.616
2015-2016	10.632	3.600	11.367	8.134
2016-2017	11.389	3.955	13.756	8.392
2017-2018	14.002	3.269	14.111	8.182
2018-2019	14.310	3.793	14.369	8.268

AES « Aprem'actions »

Pour l'année scolaire 2018-2019, les 4 structures « Aprem'actions » Aubange, AIX-SUR-CLOIE, Halanzy, Rachecourt et ont fonctionné, avec une légère hausse de fréquentation globale :

2010-2011 : 1.811 participations	2013-2014 : 3.304 participations	2016-2017 : 2.902 participations
2011-2012 : 1.831 participations	2014-2015 : 3.139 participations	2017-2018 : 3.064 participations
2012-2013 : 2.189 participations	2015-2016 : 2.693 participations	2018-2019 : 3.218 participations

Au niveau de la répartition par structure, on observe que celles d'Aubange et de Rachecourt ont augmenté, que Aix-sur-Cloie peut être qualifié de stable et que Halanzy a connu une nouvelle diminution :

	Aubange	Halanzy	Aix-Sur-Cloie	Rachecourt
2014-2015	1063	1097	421	558
2015-2016	1018	785	380	510
2016-2017	1002	748	802	350
2017-2018	1326	622	828	358
2018-2019	1423	553	804	438

AES « Journées pédagogiques »

Durant l'année scolaire 2018-2019, le service jeunesse a organisé plusieurs journées d'accueil durant les journées pédagogiques des écoles communales :

- Le 16 octobre 2018 pour les écoles d'Aubange, d'Aix-sur-Cloie et de Bikini : 57 enfants
- Le 17 janvier 2019 pour l'école d'Aix-sur-Cloie : 22 enfants
- Le 18 janvier 2019 pour l'école d'Aix-sur-Cloie : 17 enfants
- Le 15 février 2019 pour l'école d'Aubange : 36 enfants
- Le 23 mai 2019 pour l'école d'Aubange : 34 enfants

3) Gestion de l'école des devoirs (EDD)

L'école des devoirs, ouverte depuis 2010, s'adresse aux enfants âgés de 6 à 15 ans :

- éprouvant des difficultés scolaires ;
- issus de milieux socialement fragilisés ;
- non francophones et/ou de parents non francophones.

Active dans le quartier de la rue de Rodange à Athus, cette école des devoirs est ouverte 2 heures les lundis, mardis et jeudis et 3h30 les mercredis. Elle ne propose pas d'accueil le vendredi, sauf exception pour des activités particulières éventuelles en partenariat avec des associations locales.

Les activités concernent quant à elle de l'aide aux devoirs et diverses activités pédagogiques, culturelles, créatives, citoyennes et sportives.

Recensement :

- **2010-2011** : 1.441 participations, pour une moyenne de 15 enfants accueillis par jour.
- **2011-2012** : 1.279 participations, pour une moyenne de 13 enfants accueillis par jour.
- **2012-2013** : 1.032 participations, pour une moyenne de 10 enfants accueillis par jour.
- **2013-2014** : 1.177 participations, pour une moyenne de 12 enfants accueillis par jour.
- **2014-2015** : 950 participations, pour une moyenne de 10 enfants accueillis par jour.
- **2015-2016** : 1.040 participations, pour une moyenne de 11 enfants accueillis par jour.
- **2016-2017** : 2180 participations, pour une moyenne de 20 enfants accueillis par jour.
- **2017-2018** : 1534 participations, pour une moyenne de 13 enfants accueillis par jour.
- **2018-2019** : 2067 participations, pour une moyenne de 16 enfants accueillis par jour.

Subsides versés par l'ONE :

- **2010-2011** : 2.878,18 € → 2.976,87€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **2011-2012** : 2.779,35 € → 2.891,99€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **2012-2013** : 2.970,45 € → 3.086,32€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **2013-2014** : 2.551,47 € → 2.640,88€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **2014-2015** : 2.746,89€ → 2.822,06€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **Décembre 2015** : versement d'une prime exceptionnelle de 1.620,00€ par l'ONE.
- **2015-2016** : 2.466,96€ → 3.205,02€ (subvention totale recalculée par l'ONE).
- **Mars 2017** : 2.013,32€ (supplément versé en raison de l'augmentation de la base forfaitaire)
- **2016-2017** : 4.387,50€ → 4.923,10€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **2017-2018** : 5.488,02€ → 7051,61€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **2018-2019** : 5.157,31€

4) Gestion des stages et plaines de vacances

Suite au succès des **stages de printemps** relancés en 2018, de nouveaux stages à thèmes ont été mis en place à cette période en 2019 à Aubange, Athus et Rachecourt autour des jeux, de la cuisine, de la récup, de la nature ou encore du théâtre.

Niveau fréquentation, le « succès » de 2018 a quasiment doublé en 2019, avec 291 enfants différents inscrits (pour 171 en 2018), et un total de 1584 participations au cours des 2 semaines (pour 860 en 2018).

À côté de cela 2 autres **stages à thèmes** ont aussi été mis en place grâce à des partenariats en 2019 :

- Un stage ludique en anglais pour des enfants de 9 à 12 ans du 19 au 23 août à Aubange, via la Province de Luxembourg

- Un stage autour du thème d'Halloween pour des enfants de 6 à 12 ans à Athus du 28 au 31 novembre, via le centre culturel.

En ce qui concerne les **plaines de vacances**, celles-ci ont eu lieu du 1 au 26 juillet, avec le même fonctionnement que 2018 :

- Tarif forfaitaire hebdomadaire différent suivant que les parents de l'enfant résident dans la commune ou non.
- Mise en place d'un nombre limité de places pour chacune des plaines afin de continuer à garantir un cadre sécurisé et épanouissant pour les enfants ;
- Mise en place d'une garderie à partir de 16h30 jusque 18h30.

Pour ce qui est des implantations, il y en avait à nouveau 8 : Athus Home Lorrain, Aubange, Bikini, Battincourt et Adoplaines Athus, Athus Dolberg, Rachecourt et le retour d'Aix-sur-Cloie après la parenthèse Halanzy de l'an dernier.

Recensement :

- **2010** : 523 enfants ≠ 5.065 participations
- **2011** : 543 enfants ≠ 5.456 participations
- **2012** : 543 enfants ≠ 6.296 participations
- **2013** : 642 enfants ≠ 6.176 participations
- **2014** : 647 enfants ≠ 6.937 participations
- **2015** : 660 enfants ≠ 6.598 participations
- **2016** : 743 enfants ≠ 7.423 participations
- **2017** : 745 enfants ≠ 8.261 participations
- **2018** : 745 enfants ≠ 8702 participations
- **2019** : 811 enfants ≠ 9404 participations

Évolution de la répartition des participations entre les différentes plaines

	2015	2016	2017	2018	2019
Athus Home Lorrain	1747	2142	2447	1870	2159
Athus Tilleuls				609	655
Aubange	1481	1476	1622	2305	2085
Aix-sur-Cloie	1284	1596	1833	702 (Halanzy)	1582
Aubange Bikini	425	513	497	457	432
Battincourt	1098	1025	694	1216	995
Rachecourt	/	/	638	1141	1113
Ados	563	671	530	402	383

Subside octroyé par l'ONE

2005 : 12.627,64 €	2009 : 10.026,03 €	2013 : 11.690,28 €	2017 : 16.776,34€
2006 : 13.233,21 €	2010 : 9.710,10 €	2014 : 12.480,21 €	2018 : 17980,14€
2007 : 12.489,50 €	2011 : 9.253,04 €	2015 : 12.255,58€	2019 : pas encore été communiqué
2008 : 12.967,00 €	2012 : 10.577,14 €	2016 : 15.477,72 €	

15.10 JEUNESSE (12 ANS ET +)

Projet « Blocus en Commune »

Pour la cinquième année consécutive, le projet Blocus a été organisé durant le mois d'août. Ce projet a pour objectif principal de soutenir les étudiants, qu'ils soient en secondaire, en Haute École ou à l'université, durant la préparation de leurs examens de seconde session.

Ce projet, entièrement gratuit afin d'être accessible à tous, s'est déroulé durant 9 jours, du 5 au 16 août, de 9h à 13h, au sein de la Harpaille, dans le domaine du Clémarais.

Afin de leur fournir tous les outils et l'aide leur permettant de se préparer de manière efficace, voici ce qui a été mis en place :

- Participation de 10 personnes volontaires afin de soutenir les jeunes et de répondre à leurs questions dans différentes matières ;
- Animations réalisées par une coach scolaire afin d'aider les jeunes dans leur étude (gestion du stress, méthode de travail, concentration, alimentation...)
- Collations saines (eau, jus de fruit, fruits frais...) gratuites, variées et à volonté durant tout le projet
- Manuels, Bescherelle, dictionnaires mis à disposition grâce à la Bibliothèque communale Hubert Juin

Au total des deux semaines, ce sont 39 étudiants qui ont ainsi pu profiter de cette action cette année.

15.11 PLAN DE COHÉSION SOCIALE

L'année 2019 correspond à la dernière année de mise en œuvre du PCS 2014-2019.

Elle a donc aussi été concernée par la rédaction du futur PCS 2020-2025. Après accord par le conseil communal, celui-ci a été déposé à la Région wallonne courant de l'année et validé par celle-ci début décembre. Il commencera donc à développer ses actions à partir du 1^{er} janvier 2020.

Pour ce qui est du PCS 2014-2019, voici le bilan des actions menées courant 2019 :

1) Mobilité intergénérationnelle

Cette action consiste à offrir des services de transports gratuits aux personnes âgées et/ou fragilisées :

- Le mercredi après-midi : ramassage à Guerlange et sur Athus en direction de la grand-rue (administration, bibliothèque, commerces et banques) et du zoning des Acacias ;
- Le vendredi matin : ramassage à Aubange et Athus en direction du marché d'Athus ;
- Le samedi matin tous les 15 jours : ramassage à Battincourt et Rachecourt en direction du marché d'Halanzy et des commerces.

2) Travail de proximité

Ce travail vise à favoriser la cohésion sociale de tous les citoyens de la Commune, en agissant en particulier avec les personnes les plus éloignées des critères de bien-être tels que définis par le PCS.

Il y a tout d'abord un travail de proximité générale qui est effectué, avec :

- La présence régulière d'un éducateur de rue dans les quartiers et endroits stratégiques et lors de manifestations spéciales.

- L'action plus spécifique de cet éducateur ainsi qu'une autre éducatrice, avec des suivis en famille et des suivis individuels (recherche d'emploi, de stage, aide au permis de conduire, aide scolaire, interventions « de quartier », etc.).
- L'action d'un agent CPAS mis à disposition du PCS dans le cadre de la lutte contre la précarité infantile et l'intergénérationnel :
 - suivi et accompagnement régulier d'enfants pour des aides aux devoirs et des activités diverses en période scolaires et hors scolaires ;
 - activités au Home Bellevue avec les seniors ;
 - organisation d'excursions au cours de l'année pour des enfants précarisés grâce à un financement de la table ronde 106 d'Aubange pour la seconde année consécutive ;
 - finalisation du projet « scène de famille » débuté en 2018. Ce projet, financé par la province et en partenariat avec l'ASBL théâtre sans accent, consistait en un atelier théâtre en famille à raison d'une fois par semaine avec pour thème la parentalité. Il s'est ponctué par deux représentations de la création faite par les participants.
- Le soutien au monde associatif via la mise à disposition d'une camionnette du PCS qui permet à des volontaires de se substituer au service travaux et transporter le matériel nécessaire à l'organisation de leurs activités.
- La présence et l'action de nombreux partenaires via leurs missions respectives (CPAS, Planète J, SAP, Lire et écrire, Habitations Sud Luxembourg, institut d'enseignement de promotion sociale, Espace P, Vie féminine, CRILUX, Inforjeunes, école des devoirs...)

Des animations socioculturelles et éducatives ciblées sont également organisées :

- Des ateliers numériques pour les aînés en partenariat avec le conseil consultatif des aînés. Ainsi 3 activités sont proposées :
 - Initiation les vendredis matin sur rdv ;
 - Assistance à l'utilisation (ordinateur, tablette, smartphone), les samedis matin sur rdv ;
 - Modules collectifs mensuels, les mardis matin sur inscription, avec comme thèmes en 2019 : le classement de dossiers et fichiers sur PC, l'utilisation d'un tableur, l'achat d'un ordinateur d'une tablette et d'un smartphone, la consultation de sites internet sur PC, la consultation de sites internet sur smartphone, le traitement de texte sur PC, la gestion d'une adresse mail sur PC et la gestion d'une adresse mail sur smartphone.

On constate au niveau de ces activités une forte hausse de fréquentation en 2019, avec au total 68 inscriptions pour 16 personnes différentes les vendredis (24 inscriptions et 8 personnes différentes en 2018), 32 inscriptions pour 11 personnes différentes les samedis (pour 27 et 10 en 2018) et une moyenne de 8 personnes inscrites par module collectifs les mardis.

- L'Espace Public Numérique. Labellisé par la Région Wallonne en 2018 et ouvert officiellement en septembre 2019, cette action a été intégrée au service courant de l'année. Il s'agit d'un espace d'apprentissage et d'utilisation des outils numériques. Pour son lancement, il a surtout s'agit de répondre aux demandes individuelles des utilisateurs en fonction de leurs besoins. Ouvert les lundis après-midi, mercredis après-midi et vendredis toute la journée, nous y avons comptabilisé une moyenne de 10 utilisateurs par jour.

Il y a aussi un travail d'orientation et parfois d'accompagnement en faveur de personnes « en difficultés » auprès des différents services existants.

D'autres actions "d'envergure" sont enfin menées :

- **Action Job Etudiants**

Cette journée qui vise à aider les jeunes dans leur recherche d'emploi étudiant a été organisée le 5 mars 2019 par le PCS, Inforjeunes, Planète J et l'ADL au sein de la bibliothèque Hubert Juin d'Athus. Environ 70 jeunes y ont participé.

- **Fiest'Athus**

La 12^{ème} édition de la fête de fin d'examen des écoles secondaires de la Commune, organisée en partenariat par le PCS et la maison de jeunes Planète J s'est déroulée le 20 juin 2019, comme l'an dernier au sein du parc au centre d'Athus.

- **Été solidaire**

Cette année encore la ville d'Aubange a participé à « été solidaire, je suis partenaire » soutenu par la région wallonne avec la mise en place de 2 projets.

Le premier projet a vu, durant la première quinzaine de juillet, 8 jeunes étudiants mener un projet « street art » au niveau de la place Gigi à Aubange tandis que le second projet a vu 7 autres jeunes étudiants rénover pendant la deuxième quinzaine de juillet la plaine de jeux de la rue des Sapins à Athus.

- **Senior focus**

En partenariat avec le Comité Consultatif Communal des Aînés, le PCS participe depuis 2018 au projet « Senior Focus ». Celui-ci consiste à fournir aux personnes de 75 ans et plus une « boîte à tartine » qui doit être mise à un endroit facilement identifiable à leur domicile et qui comprend des renseignements utiles sur la personne pour que des ambulanciers, pompiers, policiers ou autres puissent agir rapidement et efficacement en cas d'urgence.

Après un gros travail de distribution effectué l'an dernier puisqu'il a fallu distribuer les boîtes à toutes les personnes de 75 ans et plus de la commune, soit plus de 1000 personnes, l'année 2019 a été plus légère puisqu'à présent ne sont à distribuer les boîtes que des personnes qui arrivent sur leurs 75 ans dans l'année en cours et aux éventuels nouveaux arrivants plus âgés.

À côté de contacts directs pris par les personnes concernées auprès du PCS, nous avons pu compter cette année encore sur certains membres du CCCA ou des associations de villages afin d'assurer la distribution.

- **« Foire aux jouets »**

Lancé en 2018 avec la Maison Croix-Rouge Aubange Messancy, notre foire aux jouets a été renouvelée à l'approche des fêtes de fin d'année afin notamment de permettre à des familles précarisées (via le PCS, CPAS, consultations ONE, crèches et Solidarité Aubange) de pouvoir obtenir des jouets gratuitement et/ou à prix accessibles pour offrir par la suite à leurs enfants.

Pour cela, nous avons pu bénéficier comme l'an dernier des jouets récoltés par l'AIVE lors de leur récolte annuelle et de jouets reçus en dons suite à un appel au tout public.

En 2019 nous avons également proposé aux membres du conseil communal des enfants fraîchement élus d'organiser des collectes dans leurs écoles. Au final, des collectes ont ainsi été aussi organisées dans 8 écoles de la commune.

- **« Aubange, Commune Volon-terre »**

Le projet « Aubange commune Volon-terre » impulsé en 2017 est toujours d'actualité.

Le PCS a donc continué d'une part à soutenir et encourager les citoyens qui se mobilisent pour une commune plus propre et ramassent des déchets sauvages bénévolement toute l'année, et d'autre part à sensibiliser le tout public à la propreté publique, à la question du tri des déchets et à l'environnement de façon générale.

Pour cela différentes choses ont été utilisées :

- La page Facebook, qui donne de la visibilité aux actions et sensibilise le tout public ;
- L'agenda annuel mis en place avec un ouvrier propreté du service travaux pour que tout citoyen intéressé par la démarche puisse le rejoindre lors d'actions de nettoyage ;
- La possibilité pour des personnes identifiées pour des dépôts sauvages de pouvoir faire des heures de ramassage avec des Volon-terres plutôt que de payer une amende ;
- Le Grand Nettoyage de Printemps, impulsé par la cellule BeWapp, et qui a rassemblé 1023 participants sur notre commune (pour 1174 en 2018 et 848 en 2017).

- **Repair café**

Dans le cadre des démarches effectuées pour la rédaction du PCS 2020-2025 plusieurs citoyens ont indiqués vouloir s'impliquer dans la mise en place d'un repair café itinérant sur la commune d'Aubange.

Bien que repris dans le document final, la mise en place de ce repair café n'a pas attendu 2020 et 4 séances ont été organisées déjà en 2019 : Aix-sur-Cloie en septembre, Rachecourt en octobre, Halanzy en novembre et Athus en décembre.

3) Réinsertion socioprofessionnelle

Plusieurs actions sont à répertorier ici :

- Participation à la Plate-forme Emploi-Formation organisée par l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi et continuité de la collaboration entre les opérateurs de formations via cette plate-forme.
- Maintien des « Permanences emploi » : Lancées en 2017 pour faire évoluer le dispositif de parrainage de demandeurs d'emploi qui existait auparavant, ces permanences ont continuées en 2019, toujours au sein de l'EPN à la bibliothèque Hubert Juin d'Athus.
- Collaboration avec différents partenaires pour la mise en place de formation sur la commune :
 - Formation en allemand niveau débutant à Athus, via la Province de Luxembourg ;
 - Formation « Connect'emploi » à Athus via le CEPPST.

4) Parcours d'intégration

Plusieurs actions sont mises en place afin de favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère au sein de notre Commune :

- **Maintien des cours de français langue étrangère**

En 2019, deux modules ont été organisés : un de février à juin avec 15 inscrits, l'autre de septembre à décembre avec 22 inscrits.

Pour financer la mise en place de ces cours, nous avons encore pu compter sur un subside via l'appel à projet « Initiatives Locales d'Intégration » de la région wallonne, subside qui s'est élevé à 17500€ pour cette année.

- **Soutien aux cours d'alphabétisation de Lire et écrire**

Également dans le cadre du subside « Initiatives Locales d'Intégration » de la région wallonne nous avons également obtenu 14 000€ destinés à soutenir les activités de Lire et écrire sur la commune.

Grâce à cela, leur groupe d'alphabétisation et leur groupe d'alphabétisation orale qui proposent normalement un jour de cours à Athus par semaine ont pu proposer un jour supplémentaire par semaine pendant l'année.

- **Soutien aux activités du CRILUX**

Toujours actif au sein du local mis à disposition par le PCS au sein du quartier de la rue de Rodange, le CRILUX a poursuivi en 2019 :

- ses permanences le mercredi dans le cadre du parcours d'accueil des primo arrivants ;
- ses permanences le mardi à destination de toute personne étrangère ;
- son projet FSE « français-citoyenneté », en partenariat avec Lire et écrire, le CIEP et le CEPPST qui se déroule 3 matinées par semaine.

- **Mise en œuvre du « Plan Local d'Intégration »**

Finalisé en 2017 par le CRILUX avec pour principaux objectifs l'accueil et la socialisation des personnes étrangères au sein de la commune, le PLI a continué à être mis en œuvre à travers plusieurs petites actions au cours de cette année.

On peut mentionner notamment :

- L'impression d'une « carte accueil » reprenant les principaux services de première ligne actifs sur la commune avec des explications en français, anglais et portugais ;
 - Une nouvelle version de l'outil d'orientation vers les cours de français existants sur la commune a été réalisée afin de la rendre plus accessible à tous ;
 - Une permanence d'inscription commune a été organisée par le PCS et Lire et écrire à la rentrée en septembre afin de pouvoir inscrire les personnes intéressées dans le cours dont la pédagogie leur correspond le mieux.
- Au niveau du travail d'intégration, on pourrait également reprendre ici la plupart des actions et partenaires mentionnés au sein de l'action "travail de proximité" qui, chacun à leur façon et à des degrés différents, agissent aussi afin de favoriser l'intégration de cette population étrangère ou d'origine étrangère dans un but de cohésion sociale.

5) Coordination

Enfin au-delà des différentes actions, plusieurs missions incombent directement au chef de projet PCS :

- Gestion administrative et financière : le rapport financier a été transmis à la DiCS et la DGO5 dans les délais prévus (avant le 31 mars).
- Assurer la représentation du service et les relations externes par des rencontres régulières avec les différents acteurs : participation à différentes plateformes (IBEFE, SAP, Commission Communale de l'Accueil, Plateforme citoyenneté CRILUX, plateforme FLE CRILUX, plateforme inter-PCS, ...) et rencontres régulières avec des partenaires.
- Animation de réunions : en fonction des besoins et opportunités identifiés
- Se maintenir au courant : participation à différentes « séances d'informations » sur des thèmes tels que les dispositifs d'intégration, la participation citoyenne, le volontariat, la lutte contre la pauvreté, ...
- Aider les partenaires dans l'élaboration de projets : suivant les besoins des partenaires.
- Recherche de subsides : subsides obtenus dans le cadre d'été solidaire, des cours de français langue étrangère, financement de la part de la « table ronde 106 d'Aubange », appel à projet « c'est ma ruralité », ...

16. SERVICE INFOGRAPHIE

Le service infographie se charge :

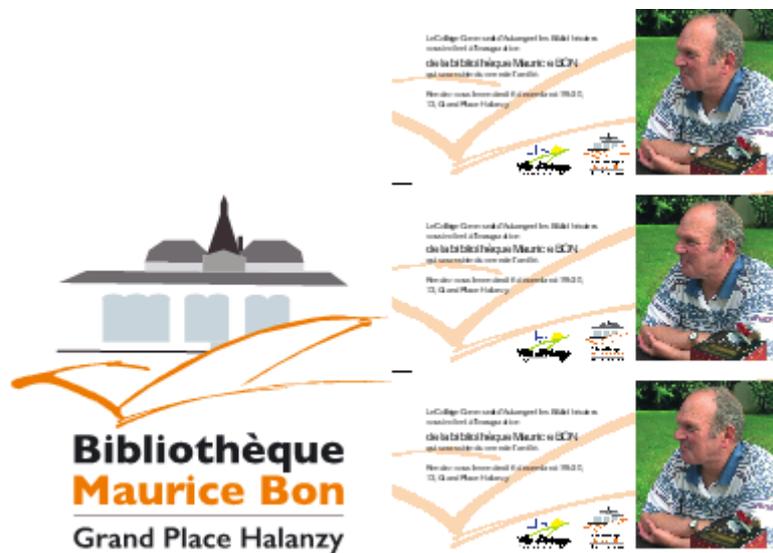
1) Confection du bulletin Communal

Le service infographie s'est chargé de la réalisation de 3 bulletins communaux (24, 12, 24 pages).



2) Créations pour les bibliothèques

Le service infographie s'est chargé de la réalisation de panneaux signalétiques, d'invitations, affiches, cartons réponses ou reproductions de cartes pour les évènements suivants :





Maurice BON (1944-2018)
Conteur d'histoire(s), peintre et musicien

Fête des pommes

Ateliers recyclage de livres

Accessible tout public. Enfants de moins de 6 ans accompagnés
dimanche 13 octobre 2019 à 14h et à 16h
Au stand des bibliothèques communales



Mardi de 10 à 10h
Mercredi de 14 à 18h
241, Rue de l'Arve 6792 RACHECOURT
tél : 063222.96.50
rachecour@bibliotheque.fr
www.bibliotheque-halanzey.fr/
Nous sommes sur Facebook !

Bibliothèque Grainothèque Frédéric Kiesel

Bibliothèque de Halanzey

BIBLIOTHEQUES COMMUNALES D'AUBANGE

Bibliothèque Hubert Juin

Bibliothèque de Halanzey

Bibliothèque Frédéric Kiesel

3) Réalisations pour le Centre public d'Action Social

Le service infographie s'est chargé de la réalisation de panneaux signalétiques, d'invitations, affiches, cartons réponses ou reproductions de cartes pour les évènements suivants :

Marché de Noël
Dimanche 8 décembre 2019 de 11h à 17h
Résidence BELLEVUE, ATHUS

Marché de Noël
Dimanche 8 décembre 2019 de 11h à 17h
Résidence BELLEVUE, ATHUS

Marché de Noël
Dimanche 8 décembre 2019 de 11h à 17h
Résidence BELLEVUE, ATHUS

MÉDECINE GÉNÉRALE

tél. :
+32 (0) 63 37-20-29





MAISON DU DIABÈTE

www.maisondu diabete.fr

Où vient de nouveau votre diabète ?
Vous êtes diabétique et vous avez des questions.
Vous êtes diabétique et votre diabète n'est pas bien équilibré ?

Les consultations individuelles et de groupe ainsi que les activités des Maisons du diabète sont la pour vous aider à mieux comprendre et vivre le diabète.

Horaires des permanences à BELLEVUE

Lundi : Infirmière

De 9h00 à 16h00 sur rendez-vous

Lundi : Diététicienne

De 9h00 à 16h30 sur rendez-vous

Tél. :
+32 (0) 84 41 10 00

PRISES DE SANG :



Lundi au vendredi de 7h00 à 9h30

Samedi de 7h30 à 10h30

Tél. :
+32 (0) 63 37 20 93



PSYCHOLOGUE

Frédéric SEIGELBAUM

Tél. :
+32 (0) 498 23 19 84

CENTRE DE KINESITHERAPIE

Kinés :
Paroel THIMOTHEE

Wéline HANSEN

Laurent SIMON

Éveline BLANPAIN

Marie-Paule TOUSSAINT

Tél. :
+32 (0) 63 37 20 88



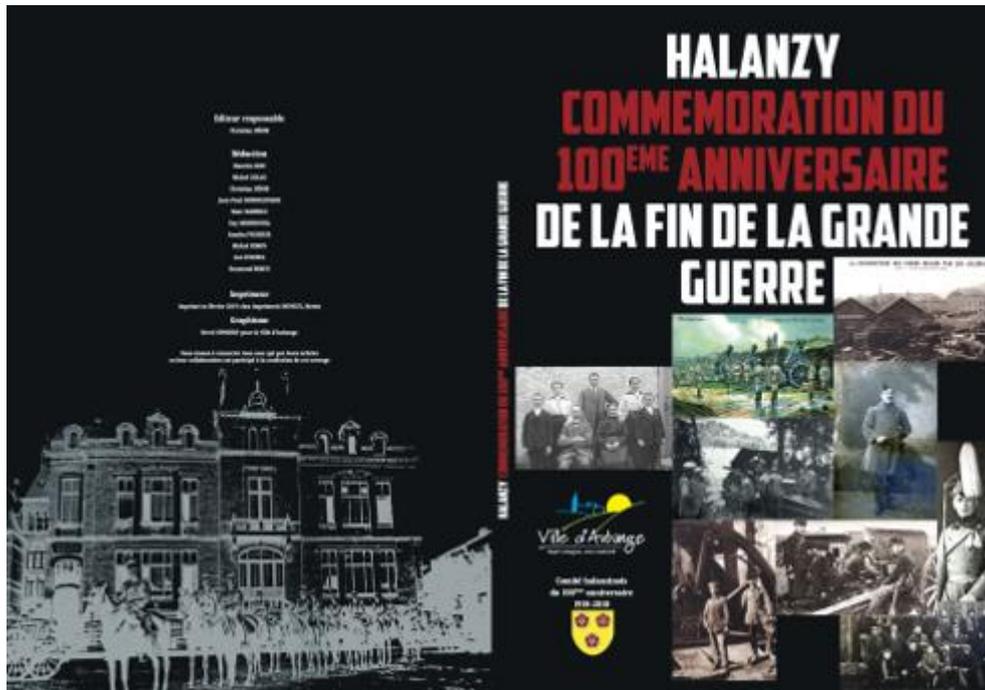
POLYCLINIQUE BELLEVUE

39 Avenue de la Libération,
6791 ATHUS



4) Outils destinés aux activités du Clémarais

Le service infographie s'est chargé de la réalisation de panneaux signalétiques, d'invitations, affiches, cartons réponses ou reproductions de cartes pour les évènements suivants :





5) Créations ayant trait à l'enseignement, la jeunesse ou pour le service SAP

Le service infographie s'est chargé de la réalisation de panneaux signalétiques, d'invitations, affiches, cartons réponses ou reproductions de cartes pour les événements suivants :



Commune d'Aubange Enseignement communal

Ecole fondamentale communale d'Aubange

Implantation de la commune : enseignement maternel et primaire
 Directrice : Marie-Noëlle AGUS
 Adresse : 39 avenue de la gare, 6790 Aubange
 Tél : 865 58 94 28
 Mail : ecole.communale@aubange.be

Accueil et garderie : le matin, de 7h à 8h15, le soir de 15h30 à 18h30
 Implantation de la commune : enseignement maternel
 Directrice : Marie-Noëlle AGUS
 Adresse : 39 rue de la Gare, 6790 Aubange
 Tél : 863 118 78 95
Accueil et garderie : le matin, de 7h à 8h15, le soir de 15h30 à 18h30

Ecole fondamentale d'Aix-sur-Cloie

Directrice : Audrey DENOÏF
 Adresse : 11 rue Rollenberg, 5700 Aix-sur-Cloie
 Tél : 865 58 51 90 - Fax : 8401 02 11 44
 Mail : ofc@aubange.be

Accueil et garderie : le matin, de 7h à 8h15, le soir de 15h30 à 18h30

Ecole primaire de Rachecourt

Directeur : Servat ROUARD
 Adresse : 148 rue de l'Église, 6792 Rachecourt
 Tél : 863 67 63 27 - Fax : 8406 26 43 68
 Mail : ep@rachecourt@aubange.be

Accueil et garderie : le matin, de 7h à 8h15, le soir de 15h30 à 18h30

<https://ecolescommunales.aubange.be>



Livret scolaire

Nom : _____
 Prénom : _____

Sous l'impulsion coordonnée par le Collège Communal d'Aubange à l'inauguration du nouveau bâtiment de l'École Communale d'Aix-sur-Cloie qui sera suivie du verre de l'amitié.

Rendez-vous le mardi 25 novembre à 19h00, 11 rue Rollenberg à Aix-sur-Cloie



Sous l'impulsion coordonnée par le Collège Communal d'Aubange à l'inauguration du nouveau bâtiment de l'École Communale d'Aix-sur-Cloie qui sera suivie du verre de l'amitié.

Rendez-vous le mardi 25 novembre à 19h00, 11 rue Rollenberg à Aix-sur-Cloie



Sous l'impulsion coordonnée par le Collège Communal d'Aubange à l'inauguration du nouveau bâtiment de l'École Communale d'Aix-sur-Cloie qui sera suivie du verre de l'amitié.

Rendez-vous le mardi 25 novembre à 19h00, 11 rue Rollenberg à Aix-sur-Cloie



6) Internet

Le service infographie s'est chargé de la mise à jour hebdomadaire du site communal et a créé 2 sites, CEPW et Écoles communales.



7) Créations pour le sport

- Réalisation du folder des stages sportifs de Pâques pour le Centre sportif local.
- Réalisation d'affiches et folders pour l'ASBL Centre Sportif : Affiche "10^{ème} rando des détaillés".
- Diverses impressions pour l'ASBL Centre Sportif.

PSYCHOMOTRICITE ENFANTS PARENTS ET INITIATION SPORTIVE



Introduction à la psychomotricité accompagné d'un membre de la famille lors de laquelle le parent est autant acteur que l'enfant, afin de créer un moment de partage privilégié. (A partir de la 3^{ème} maternelle il s'agit d'initiation sportive donc pas de parents)

3 sessions les mercredis de la prématernelle

à la 1^{ère} primaire : 14h-14h45, 14h45-15h30, 15h30-16h15

Prix : 160 euros pour les 32 séances

Date de reprise : 11/9/2019

Contact : cslsport@aubange.be / 063/38.60.58



8) Travaux divers


Ecoles Communales
Aubange

<p>Ecole Communale d'Aubange Enseignement maternel et primaire Directrice : Mme Danièle DORBAN Tel : 063 38 54 28 GSM : 0474 98 98 21 www.communale@aubange.be Adresse : 39 Avenue de la Gare Fax : 063 38 34 42 Accueil extrascolaire : Le matin, de 7h à 8h15. Le soir, de 15h30 à 18h30.</p>	<p>Implantation de la cité (Bikini) Enseignement maternel Directrice : Mme Danièle DORBAN Enseignement maternel Adresse : 4 rue de la Cité Tel : 063 38 78 95 Accueil extrascolaire : le matin, de 7h à 8h15. le soir, de 15h30 à 18h30.</p>	<p>Ecole Communale d'Aix sur Cloie Enseignement maternel et primaire Directrice : Mme Audrey DENDOLF Tel : 063 38 51 90 GSM : 0491 62 17 48 w@cas@aubange.be Adresse : 11 rue Kellenberg Accueil extrascolaire : Le matin, de 7h à 8h15. Le soir, de 15h30 à 18h30.</p>	<p>Ecole Communale de Rachecourt Enseignement primaire Directeur : M. Benoît BOUARD Adresse : 149 rue de l'Église Tel : 063 67 50 27 GSM : 0496 26 42 69 ap@cas@aubange.be Accueil extrascolaire : le matin, de 7h à 8h15. le soir, de 15h30 à 18h30.</p>
<p>http://www.aubange.eu/ecolecommunale</p> <p>Une pédagogie à la pointe Une équipe d'une cinquantaine d'enseignants dynamiques travaille dans un esprit complet de collaboration et de continuité. Des réunions de formation et de concertation sont régulièrement programmées afin d'utiliser au mieux les ressources et les suggestions de chacun. Les classes dédoublées fonctionnent en parfaite harmonie. L'expérience de plus d'un siècle et demi assure à l'école la stabilité et le sérieux nécessaires à la qualité de ses enfants. C'est une des valeurs de la confiance que les parents n'ont cessé de porter aux différentes équipes qui se sont succédées. En plus des animations variées, un travail de prévention et de sensibilisation est réalisé en collaboration avec le Centre PMS, Child Focus, les Services Sociaux de la Communauté Française.</p> <p>Ressources externes De nombreuses personnes ressources externes apportent la richesse de leur expérience et de leur savoir-faire dans différents domaines : les bibliothécaires, les agents d'Idélix-A.I.V.E., ...</p> <p>Cours de langue En plus des cours obligatoires en 5^{ème} et 6^{ème} années primaires, le projet d'établissement comprend un cours d'initiation à la langue anglaise dès la 3^{ème} maternelle à Aubange, Bikini et Aix-sur-Cloie.</p>			<p>INSCRIPTIONS 2019-2020</p> <p>Aubange Les 7, 21, 24 juillet et les 19, 20, 27, 28, 29, 30 août de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 le mercredi de 9h à 12h00 de préférence sur rendez-vous.</p> <p>Rachecourt Les 22 et 23 août de 15h30 à 19h00 ou sur rendez-vous au 0496 26 42 69</p> <p>Aix-sur-Cloie Les 22 et 26 août de 15h30 à 18h30 ou sur rendez-vous au 0491 62 17 48</p>

Ville d'Aubange
Sept visages, une volonté

Royaume de Belgique
Province de Luxembourg
Rue Haute 22, 6791 Athus
Tél. : 02943 15 12 50
www.aubange.be

VENTE DE VÉHICULES ABANDONNÉS

ENTREPOSÉS ADMINISTRATIVEMENT
DANS LA FOURRIÈRE DE LA ZONE DE POLICE
Date limite de dépôt des offres : 21 juin 2019 à 12h00

Liste des véhicules destinés à la vente :

- Volvo tondeuse - à l'état VNU
- Jaguar 5 type gris - à l'état normal
- Volvo V50 gris - à l'état normal
- YMMW7951524937 à l'état normal

CONDITIONS :

- Les véhicules sont vendus individuellement sans dossier administratif.
- Les offres seront remises sous enveloppe double mentionnant clairement « offre - véhicules de la fourrière communales », en mains propres contre accusé de réception ou par courrier recommandé adressé à Administration Communale d'Aubange - Service Marchés Publics - Rue Haute 22, 6791 ATHUS.
- Date limite pour la remise de l'offre : le 21 juin à 12h00.
- L'ouverture des offres se fera à huis-clos.
- L'acheteur ne pourra disposer des véhicules qu'une fois le prix de la vente payé.
- Les véhicules sont vendus en l'état bien connu de l'acheteur.
- Il n'y a aucune garantie sur les véhicules en vente.
- L'acheteur veillera à enlever les biens lui-même et supportera les frais d'enlèvement.

Les différents véhicules pourront être consultés jusqu'au 03 mai 2019, sur le site de la fourrière communale en face du bâtiment implanté au 5 rue Fernand André à 6791 ATHUS.

Pour tous renseignements et pour visiter éventuellement concernant les véhicules, s'adresser auprès du Service Environnement de la Zone de Police Sud-Luxembourg, l'inspecteur Rottigier Claude, au tél : 0493 152 913.

Si le prix proposé par l'acquéreur potentiel pour chacun des véhicules est inférieur au prix estimé, l'Administration communale se réserve le droit de ne pas vendre les véhicules.



MANIFESTATION DU 8 MAI 2019

Madame, Monsieur,
Vous êtes invité (e) à assister à la cérémonie du **74^{ème} Anniversaire de la Libération des Camps de la fin de la guerre 1940-1945**

AUBANGE – MERCREDI 8 MAI 2019

10h20 : Rassemblement des membres et drapeaux devant l'église.
10h30 : Service religieux à la mémoire des victimes de guerre.
11h15 : Défilé jusqu'au Monument aux Morts – dépôt de fleurs.
Réception des groupements patriotiques et participants par les autorités dans la salle des mariages de l'ancienne maison communale d'AUBANGE.

Nous comptons sur votre présence,
nous vous en remercions et vous prions d'agréer,
Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Par le Collège
L'Échevin
des Groupements Patriotiques,
J. JACQUEMIN

Le Directeur général,
T. ANTONACCI

Le Bourgmestre,
J. DONDELINGER

CULTIVONS DEMAIN
Cycle de conférences et de rencontres

Faire un compost : oui mais pourquoi ?

Judi 2 mai 2019 à 19h30
Bibliothèque d'Halanzy
Grand-Place, 6792 Halanzy



Intervenant : **Renaud BEAUFAYS**
Des racines et Des Ormes ASBL – Habay-la-vieille
<http://www.facebook.com/DesRacinesetDesOrmes.Habay/>

Renseignements et inscriptions :
063422335 ou halanzybibliothèque@gmail.com



Exposition
La force du travail : de la forge à la fourche et de la faux au fuséau

Du samedi 11 au dimanche 26 mai 2019
Salle « La Harpaille », Domaine de Omerais Aubange
Rue de Omerais 28A, 6790 Aubange

Heures d'ouverture : les samedis, dimanches, mardis et jeudis de 14h à 18h et sur rendez-vous au 0494 08 40 88 (Martine Maurier)
Exposition : entrée libre - Conférences, table ronde, concert : 0€ par activité
Infos et réservations : Centre Culturel d'Aubange, tél. 083 389673




Ville d'Aubange
Sept visages, une volonté

Royaume de Belgique
Province de Luxembourg
Rue Haute 22, 6791 Athus
Tél. : 02943 15 12 50
www.aubange.be

VENTE DE VÉHICULES ABANDONNÉS

ENTREPOSÉS ADMINISTRATIVEMENT DANS LA FOURRIÈRE DE LA ZONE DE POLICE.

Date limite de dépôt des offres : 06 mai 2019 à 12h00

Liste des véhicules destinés à la vente :

- Volvo XC90 bleu, hors d'usage - Jaguar 5-type gris, état normal - Volvo V50 gris - état normal

CONDITIONS :

- Les véhicules sont vendus individuellement.
- Les offres seront remises sous enveloppe double mentionnant clairement « offre - véhicules de la fourrière communales », en mains propres contre accusé de réception ou par courrier recommandé adressé à Administration Communale d'Aubange - Service Marchés Publics - Rue Haute 22, 6791 ATHUS.
- Date limite pour la remise de l'offre : le 06 mai à 12h00.
- L'ouverture des offres se fera à huis-clos.
- L'acheteur ne pourra disposer des véhicules qu'une fois le prix de la vente payé.
- Les véhicules sont vendus en l'état bien connu de l'acheteur.
- Il n'y a aucune garantie sur les véhicules en vente.
- L'acheteur veillera à enlever les biens lui-même et supportera les frais d'enlèvement.

Les différents véhicules pourront être consultés jusqu'au 03 mai 2019, sur le site de la fourrière communale en face du bâtiment implanté au 5 rue Fernand André à 6791 ATHUS.

Pour tous renseignements et pour visiter éventuellement concernant les véhicules, s'adresser auprès du Service Environnement de la Zone de Police Sud-Luxembourg, l'inspecteur Rottigier Claude, au tél : 0493 152 913.

Si le prix proposé par l'acquéreur potentiel pour chacun des véhicules est inférieur au prix estimé, l'Administration communale se réserve le droit de ne pas vendre les véhicules.



Ville d'Aubange
Sept visages, une volonté

Royaume de Belgique
Province de Luxembourg
Rue Haute 22, 6791 Athus
Tél. : 02943 15 12 50
www.aubange.be

AVIS A LA POPULATION

Chers citoyens

Complémentairement aux informations qui ont été données concernant la fermeture de la N830 (Avenue de l'Europe), nous vous communiquons ce qui suit :

1. Les travaux de raccordement de la voie ferrée reliant Mont-Saint-Martin à Athus (infrabell) vont commencer inévitablement mais ne devraient pas en avoir impacté la N830.
2. Les travaux qui nécessiteront une fermeture totale ou partielle (avec pose de feux alternatifs) de la N830 devraient débuter en août 2020.
3. Dès là, toute nouveauté sera évidemment communiquée à la population afin que les usagers puissent en visager à temps une mobilité alternative.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Athus, le 21 mars 2019

Par le Collège :
Le Directeur général,
ANTONACCI Tomaso

Le Bourgmestre,
DONDELINGER Jean-Luc





ATELIER PARTICIPATIF
Bien-vivre à Aubange

Rejoignez-nous afin de partager votre point de vue sur différents enjeux que rencontre la Ville d'Aubange à l'heure des nouvelles technologies

Judi 28 mars, de 19h à 21h30
Salle de La Stuff
rue Saint-Martin, 4 à 6791 Guerlange

Participation gratuite - Cocktail en clôture
Inscrivez-vous pour le 25 mars 2019 sur :
<http://www.well-livinglab.be/aubange>




Bibliothèque Hubert Juin

Déstockage de printemps

SAMEDI 23 MARS 2019
de 14h à 18h

64, Grand-Rue – 6791 Athus
Salle Jean Lebon (2^{ème} étage de la bibliothèque)
Grande brocante de livres à partir de 0,25 € !!!

Halanzey Commémoration du 100^{ème} anniversaire de la fin de la grande guerre

Un ouvrage produit et édité par la Ville d'Aubange et « le Comité halanzinois du 100^{ème} anniversaire 1918-2018 »

DISPONIBLE AUPRÈS DE :
Christian DÉOM,
56 rue du chalet, 6792 HALANZY
tél. : 063 67 83 68 - christian.deom@hotmail.be

Prix : 15 Euros




Ville d'Aubange
Sept villages, une volonté

Royaume de Belgique
Province de Luxembourg
Rue Haute 22, 6791 Athus
TEL. +32(0)1612.59
www.aubange.be

APPEL A CANDIDATURE

POUR L'ETABLISSEMENT OU LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITE

Le Collège communal annonce l'établissement, le renouvellement intégral ou partiel de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.U.7 à D.U.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1^{ère} une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2^{ème} une répartition géographique équilibrée ;
- 3^{ème} une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4^{ème} une répartition équilibrée hommes-femmes.

(2) Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- 1^{ère} les noms, prénoms, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2^{ème} parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3^{ème} lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 18/02/2019 au 04/04/2019 inclus (3).

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposés contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignements est adressée à : Hôtel de Ville, service urbanisme, rue Haute 22 à 6791 ATHUS

Par le Collège,
Le Directeur général, (1) ANTONIACO T. Le Bourgmestre, (2) DONDLINGER J-F.

CPAS de la Ville d'Aubange
39 avenue de la Libération, 6791 Athus



AVIS

NOUS INFORMONS LA POPULATION QUE POUR DES RAISONS EXCEPTIONNELLES LES PERMANENCES SOCIALES SUIVANTES PREVUES EN MARS SONT SUPPRIMEES :

vendredi 1 ^{er} mars 2019	lundi 18 mars 2019
mardi 5 mars 2019	mercredi 20 mars 2019
jeudi 7 mars 2019	vendredi 22 mars 2019
lundi 11 mars 2019	mardi 26 mars 2019
mercredi 13 mars 2019	jeudi 28 mars 2019
vendredi 15 mars 2019	

Nous vous remercions pour votre compréhension
Pour le CPAS
M-L PETREMENT, Directrice générale f.f.

CPAS de la Ville d'Aubange
31 avenue de la Libération, 6791 Athus

RECRUTEMENT

RECRUTEMENT D'UN AIDE-SOIGNANT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL (NIF) À TITRE CONTRACTUEL – NIVEAU D2 – POUR LE CPAS D'AUBANGE ET CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Être belge ou ressortissant ou non de l'Union européenne. Les ressortissants hors de l'Union européenne, restent soumis à la réglementation relative à l'occupation des agents étrangers applicable en Région wallonne.
- Avoir des droits civils et politiques et être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction.
- Fournir un extrait de casier judiciaire daté de moins de trois mois pour la date limite d'introduction des candidatures.
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Justifier de la possession des aptitudes requises pour la fonction à exercer.
- Être âgé de 18 ans au moins.
- Être porteur du diplôme d'aide-soignant.
- Satisfait à l'examen de recrutement prescrit consistant en un maximum de trois épreuves (article 42 du statut administratif en vigueur) :

FONCTION

Occulté par un infirmier l'aide-soignant en MR dispense des soins de prévention et de confort aux résidents. Il peut également être amené à passer certains actes confiés par un infirmier (AR 12 janvier 2006). Il contribue à préserver voire restaurer la qualité de vie, l'autonomie et le bien-être du résident. Il participe à l'exécution de l'aménagement de l'espace ainsi qu'aux activités organisées.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Régime de travail : Maximum 38 heures/semaine, temps plein. **Contrat :** CDD ou Contrat de remplacement. **Salaire :** Barème D2 (min 13.272,74 € - max 20.680,52 €) mensuels annuels. Bruts non indexés, pour un temps plein, avec des augmentations en fonction de l'ancienneté dans le service. **Avantages :** Chèques-repas, Pécule de vacances, Allocation de fin d'année, Vacances annuelles et fériés extra légal.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures accompagnées des documents requis doivent être adressées au Service du Personnel de la Ville d'Aubange, sous pli recommandé à la poste (rue Haute, 22 à 6791 ATHUS), déposées personnellement (rue Haute, 28 à 6791 ATHUS) contre accusé de réception ou envoyées par mail (job@aubange.be).

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- Une lettre de motivation.
- Un curriculum vitae.
- La copie du diplôme requis.
- Le Visa définitif d'autorisation d'exercer la profession d'aide-soignant (SPF Santé Public) ou à défaut, une attestation d'introduction de la demande.
- Un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois.
- La copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant.

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

En cas de réussite des épreuves, les candidats doivent aussi fournir avant de pouvoir prétendre à une désignation :

- Un extrait d'acte de naissance.
- Un certificat de domicile et de nationalité daté de moins de 3 mois.

Les candidatures doivent être retirées pour le 17 février 2019 au plus tard, le cas échéant, la poste ou la date de l'accusé de réception (sauf pli).

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Infirmière en Chef au numéro de téléphone suivant : 069/16.08.62

CPAS d'Aubange, le 24 janvier 2019.

Par le Conseil, Le Président, 30 ANBARU C.

Le Directeur général R., Le Directeur général M.L., 30 ANBARU C.



IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA RÉNOVATION URBAINE D'ATHUS, REJOIGNEZ LA COMMISSION COMMUNALE DE RÉNOVATION URBAINE

Participez à l'élaboration des dossiers et à la réalisation de cette opération d'envergure qui métamorphosera la ville !



CANDIDATURES UNIQUEMENT :
PAR MAIL : TOMAELOH@AUBANGE.BE
PAR TÉLÉPHONE : 063/ 38 12 52
AVANT LE 31 JANVIER 2019
METAMORPHOSE - ATHUS.AUBANGE.BE

Invitation

Le branding territorial comme outil de marketing dans un objectif d'attractivité résidentielle

Une présentation par Mme Laure-Hélène LECARTE

ATHUS SE METAMORPHOSE

CPAS de la Ville d'Aubange

Lundi 28 janvier 2019 à 19h30

Centre Culturel d'Aubange,
17 rue du Centre, 6791 ATHUS

Présentation par Mme Laure-Hélène LECARTE de son mémoire intitulé

« Le branding territorial comme outil de marketing dans un objectif d'attractivité résidentielle : Comment se saisir de cet outil à l'échelle des villes ? Cas de la Ville d'Aubange, commune belge frontalière ».

MANIFESTATIONS DU 11 NOVEMBRE 2019

Madame, Monsieur,
Vous êtes invité (e) à assister aux cérémonies dont vous trouverez les détails ci-dessous:

BATTINCOURT -
dimanche 10 novembre 2019 - armistice

9h00 : Messe pour les victimes des deux guerres.
9h45 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

HALANZY -
lundi 11 novembre 2019 - armistice

10h15 : Rassemblement devant l'église.
10h30 : Service religieux pour les victimes des deux guerres. Formation du cortège. Réception des Groupements patriotiques et participants par les autorités au Préau de l'ancien Hôtel de Ville.

Nous comptons sur votre présence, nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Par le Collège:
L'Échevin
des Groupements Patriotiques,
J. JACQUEMIN

Le Directeur général, T. ANTONACCI

Le Bourgmestre,
J.F. DONDELINGER



I WANT YOU for S.I.P.P.

APPEL À CANDIDATURE INTERNE : CONSEILLER EN PRÉVENTION

Afin de renforcer son équipe le SIPP Commune/CPAS recherche du renfort.

Vous avez envie de rejoindre une équipe dynamique ?

Vous avez envie de diversifier votre travail en intégrant cette équipe un jour par semaine ?

Vous êtes sensible à la sécurité, la santé et le bien-être au travail ?

Vous êtes prêt à suivre une formation de Conseiller en Prévention niveau 3 pendant vos heures de travail ?

Ce job est fait pour vous !

Pour toute question/renseignement : Vincent DE RAEVE - 047990.90.51 - deraevev@aubange.be

Toute candidature est à déposer au service du personnel pour le 30 novembre par dépôt au service ou par e-mail job@aubange.be



Ville d'Aubange
Sept visages, une volonté

DISTRIBUTION DE SACS GRATUITS

Athus/Guerlange

Le samedi 14 décembre de 9h à 11h ainsi que les 9, 10, 11, 12 et 13 décembre de 8h30 à 19h au 22 rue Haute à Athus (finances)

Halanzu

Le samedi 30 novembre de 9h à 11h ainsi que les 29 novembre et 2 décembre de 15h à 19h au préau communal de l'Hôtel de Ville d'Halanzu (Grand Place)

Aubange

Le samedi 7 décembre de 9h à 11h ainsi que les 5 et 6 décembre de 15h à 19h à la salle polyvalente (21 rue Schmit)

Battincourt/Aix-Sur-Cloie

Le 4 décembre de 15h à 19h à l'Odyssée de Battincourt (78 rue de la Batte)

Rachecourt

Le 3 décembre de 15h à 19h à l'Ancien Patria, actuel Cercle Roger Laurent (248 rue de la Strale)

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, une tierce personne munie de sa carte d'identité et la vôtre ainsi que d'une procuration signée de votre main pourra retirer les sacs gratuits.

INFOS : 063/38 12 50

Administration Communale d'AUBANGE

Rue Haute, 22
B-6791 Athus

Service Public



PORT PAYE
6790
AUBANGE 1

SÉANCE D'INFORMATION TOUT PUBLIC
PRÉVENTION MALADIE
DE LYME ET AUTRES
INFECTIONS TRANSMISES
PAR LES TIQUES

Samedi 29 juin de 9h à 11h
Salle « La Harpaille »
 Rue de Clémarais 28 A, 6790 Aubange



Maître de conférences en Parasitologie
Mme Sandrine Capizzi-Banas
 Faculté de Pharmacie
 CNRS/Université de Lorraine







MUSEE ATHUS ET L'ACIER

LE FER EN LUMIÈRE
COULEURS ET DENTELLE

Du samedi 14 au mercredi 18 septembre de 14h à 18h
 Exposition de photos d'art réalisées par le Photus Athus
 Le samedi 14 et le dimanche 15 septembre de 14h à 18h
 Démonstration du travail de dentelle aux fuseaux
 Dimanche 15 septembre de 9h à 18h
 Réalisation d'une coulée de fer par « la Mine Hier Halanzy »
 Rallye pédestre « à la recherche des vestiges du passé industriel »

Participation : 1 €/personne, gratuit pour les moins de 12 ans
 Inscriptions le jour même. Lieu et heure : Départ du musée entre 9h et 16h
 Petite restauration sous chapiteau sur le site du musée
 Jeux géants pour les enfants.

Informations complémentaires : Tél. : +32 (0)495/46 19 20 - www.athus-acier.be







MUSEE ATHUS ET L'ACIER

Le fer en lumière
couleurs et dentelle

MUSEE ATHUS ET L'ACIER

Le fer en lumière
couleurs et dentelle

MUSEE ATHUS ET L'ACIER

Le fer en lumière
couleurs et dentelle

VILLAGE PRÉVENTION SÉCURITÉ AU SHOPPING CORA MESSANCY



Samedi
5
Octobre

de 10h à 19h

Cambriolages ?
1 jour sans

cora
SHOPPING cora MESSANCY



UNE ORGANISATION DE LA ZONE DE POLICE SUD-LUXEMBOURG :
Commissariat Central : Rue Fernand André, 5 - 6791 Athus - Tél. : 063/21 04 00



DES COULEURS, DES FORMES ET DES MATIÈRES

EXPOSITION DU 8 AU 22 DÉCEMBRE 2019

Domaine de Clémaraï, 28a rue de Clémaraï, 6790 Aubange



Ouverture de 14h à 17h,
les dimanches, samedis, mardis et jeudis
et si nécessaire sur RDV : 0494 08 40 93 (Marline Meunier)

Entrée libre. Présences alternées des artistes

Judi 12/12 à 19h30, conférence par Paul Mathieu.

Dimanche 15/12 à 17h, défilé lyrico-stylétique.

Judi 19/12 à 19h30, conférence par Emmanuel Grégoire.

Samedi 21/12 à 17h, animation picturale par Youthanasia.

Dimanche 22/12 à 17h - dévernissage - concert de percussion

Réservations des activités : prix 5€,
Centre Culturel de la Ville d'Aubange,
063 38 95 73, animation@ccathus.be

Yolande BENATS - Amilcare DA PIEVE - Marie-Hélène DEBOULLE - DUŠKA - Odile GOFFIN - André HAMES
Guy J'ESPÈRE - Martine JOURDAN - Natacha KOURBATOFF - JULIE - Yolande LOMRY - Jean MORETTE
Nathalie NICOLAS - Marie NADIN - Marie PETIT - Jacqueline ROUMEZ - Brigitte STOFFEL - Agucho VELÁSQUEZ - YOUTHANASIA



17. SERVICE IMPRIMERIE

Malheureusement, cette partie n'a pas pu être complétée en raison de l'absence pour cause de maladie du responsable de ce service.

18. SERVICE D'ACCUEIL & DE PRÉVENTION « SAP »

18.1 INTRODUCTION ET GENERALITES

La prévention des conduites addictives chez les adolescents, même si elles ne concernent qu'une minorité d'entre eux, constitue un enjeu qui devrait être essentiel pour la société. Les investissements concédés ces dix dernières années ne vont malheureusement pas dans ce sens et dans notre cas spécifique nous ont même amené à restreindre nos champs d'intervention faute de moyens suffisants.

Face à ces carences importantes, nous avons décidé, avec de nombreux membres de la Coordination Luxembourg Assuétudes (CLA) et diverses institutions partenaires, de promouvoir et de mettre en évidence la nécessité d'agir à une échelle plus large. Cette mise en œuvre collective (40 partenaires) se concrétise depuis 2017 dans le cadre du « Plan Fête » qui couvre la Province et vise une réponse préventive beaucoup plus porteuse et efficace que les mini-initiatives locales que nous pourrions développer. Ce type de mise en commun se retrouve d'ailleurs dans la réforme actuelle des soins en santé mentale mais concerne, là, les accompagnements individuels ou familiaux ainsi que le travail en réseau (107 Adultes et Matilda pour les enfants et les adolescents).

Les tenants et aboutissants de cette démarche sont abordés en détail dans notre troisième rapport quinquennal, mais rappelons tout de même que tous les produits, licites ou non, susceptibles d'être à l'origine d'un comportement compulsif ou d'une dépendance, sont à prendre en considération. Cependant, les actions à développer vers les plus jeunes doivent cibler en priorité l'alcool et le tabac, voire le cannabis, en raison des niveaux d'usage et des dommages associés (en termes de santé publique) qui prédominent sur les autres substances, ainsi que sur les jeux et autres addictions comportementales en général. C'est d'ailleurs ce qui a déterminé les choix opérés par les nombreux partenaires impliqués (et le CLPS) avec le fait que le premier usage d'un produit, et en particulier la précocité de l'initiation, apparaissent comme des déterminants majeurs d'un futur usage problématique.

Pour ce qui est de notre service proprement dit, nous tentons depuis quelques années déjà de le maintenir à flots afin d'éviter son engorgement. Malgré son statut de « micro-structure » comme nous aimons à le rappeler, le SAP s'est approprié tant sur le plan local que supra-local depuis sa création en 2002, une reconnaissance de choix en matière d'assuétudes et de toxicodépendances. Fer de lance de notre engagement, le travail avec les familles (avec notamment l'existence d'un Groupe d'Entraide Parents unique dans la Province) mais aussi l'accompagnement des personnes en traitement de substitution en appui de celui initié avec les médecins AITo³. Une force qui reste bien d'actualité et qui se marque clairement dans les relevés du service exposés ci-après.

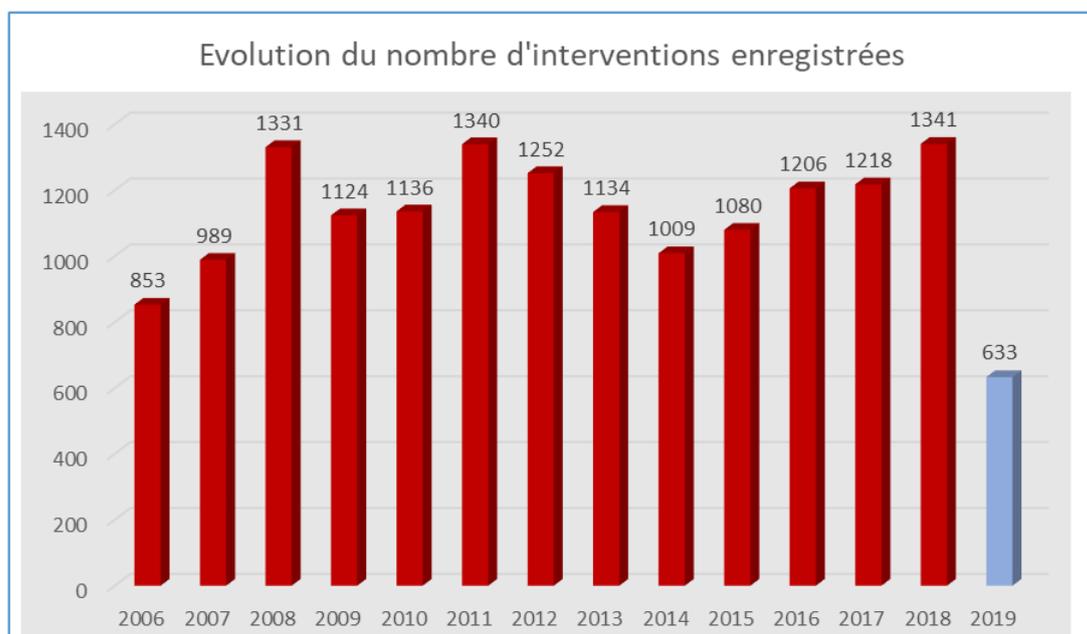
Le graphique qui suit permet tout d'abord de constater que malgré les fluctuations assez importantes qui concernent l'ensemble des personnes en contact avec nous, elles touchent finalement peu le nombre d'utilisateurs que nous suivons avec une moyenne qui frôle les 80 depuis plus de dix ans (valeur réelle actualisée : 75,9). Un chiffre qui reste trop élevé pour garantir un service optimal puisque nous estimons que dans l'idéal ce quota devrait se limiter à une cinquantaine de personnes, sans compter les familles et les proches bien sûr. La tendance actuelle ne va cependant pas dans ce sens puisque « l'explosion des demandes » connue en 2008-2009 et en 2012 se fait à nouveau sentir au vu des relevés 2018-2019. Les tentatives de régulation échafaudées depuis 2013 n'ont finalement que peu d'effet sur les facteurs de

³ Alternative Toxicomanie, groupement francophone de médecins accompagnant spécifiquement et dans une approche globale et multidisciplinaire les patients usagers de drogues. Issu de la Société Scientifique de Médecine Générale, ce réseau organise depuis 1992 des modules de formations, des Intervision cliniques et divers échanges visant à professionnaliser au mieux les pratiques liées aux traitements de substitution et aux soins des toxicomanes.

pressions extérieures : les demandes et les besoins toujours aussi nombreux, le bouche à oreilles, le contexte socio-sanitaire qui se dégrade... Il est peut-être temps d'agrandir l'équipe afin de répondre réellement à la réalité et aux besoins rencontrés.

18.2 BILAN CHIFFRE

Les données présentées ici montrent le nombre de personnes (différentes) qui côtoient chaque année notre service (le premier semestre pour 2019).



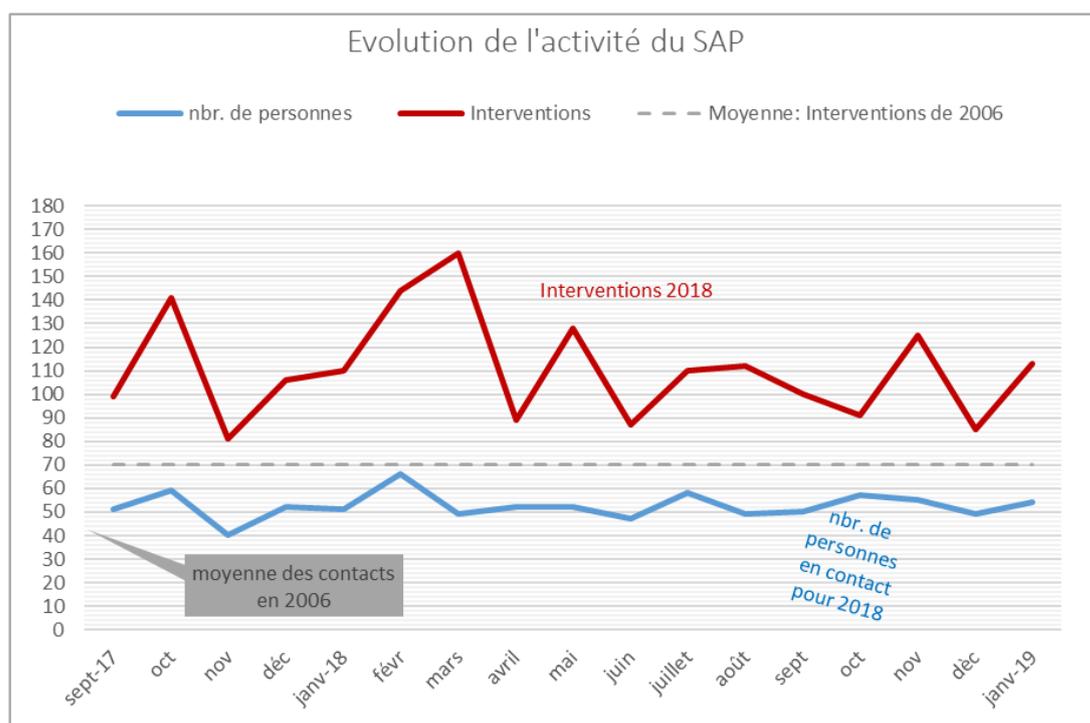
Dans les relevés concernant les interventions menées auprès de l'ensemble des personnes que nous rencontrons, nous retenons uniquement les démarches dites « personnalisées », à savoir : les entretiens de sensibilisation (en individuel ou en famille) et l'ensemble des suivis et autres accompagnements

psychosociaux proposés (voir principales interventions développées plus loin), ainsi que les contacts de « 1er accueil » qui visent à informer des possibilités du service.

Les démarches plus collectives lors d'évènements « grand public », de module, de formation ou d'autres présentations à des groupes ne sont pas comptabilisées dans ces relevés.

La tendance à la hausse déjà notifiée se confirme bien avec la moyenne des personnes vues chaque mois qui monte à 52,9 (50,5 en 2017 contre 44 en 2007) avec des variations allant de 47 à 66 en fonction des périodes. Quant au niveau d'interventions mensuelles moyen, il atteint les 111 enregistrements, tout comme lors de l'année record de 2008. Vu le nombre d'heures de prestations que cela implique forcément, il est difficile d'imaginer de pouvoir, dans ces conditions, développer de nouvelles initiatives quelles qu'elles soient.

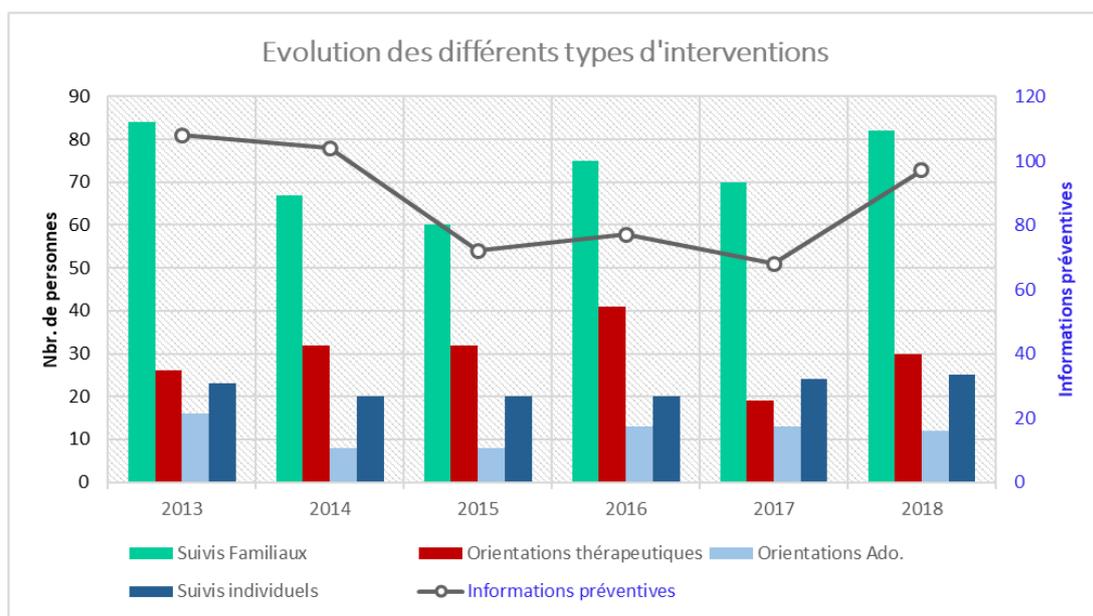
Le graphique qui suit permet d'ailleurs de comparer les niveaux actuels avec ceux de 2006, une année de référence en termes de répartition équitable du travail de terrain et des contraintes administratives liées à la coordination du projet et aux fonctions multiples assurées par son responsable. Une année de référence qui précède l'incontestable ascension du SAP en tant que service d'accompagnement des personnes toxicodépendantes ou présentant des problèmes de consommations abusives dans le Sud-Luxembourg.



Les pics de ‘sur-sollicitations’ restent cycliques et ont atteint un niveau rarement rencontré courant mars 2018. Quant aux niveaux d'activité mensuelle faible, ils correspondent toujours au période de congés du responsable du SAP, et donc à l'absence de services pure et simple.

18.3 EVOLUTION DES PRINCIPALES INTERVENTION

Le contexte exposé plus haut et le mouvement d’inflexion amorcé après 2013 se retrouvent parfaitement dans le graphique qui suit. Cette tentative de régulation volontairement activée est donc désormais clairement infirmée avec une année 2018 qui marque un retour certain vers la situation antérieure aux vues de la nouvelle augmentation des volumes d’interventions enregistrés par le service. Un graphique qui permet aussi de mettre en lumière l’importance que nous apportons au travail avec les familles ainsi que le niveau de réorientations vers d’autres services qui monte à nouveau à une trentaine pour cette année.

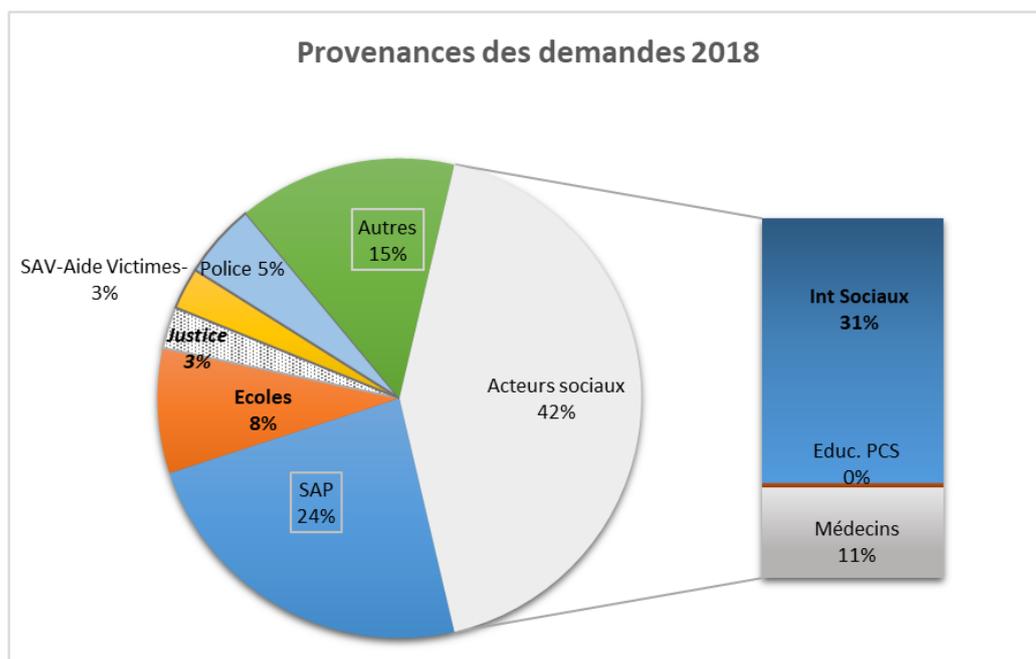


18.4 LES PARTENAIRES RELAIS

L'ensemble des « acteurs sociaux » représentent toujours une moyenne de plus de 40% des orientations qui aboutissent au SAP.

Les deux autres principales portes d'entrées restent relativement stables et reflètent bien notre travail de proximité et la bonne connaissance du service par la population avec 24% repris sous l'étiquette "SAP" (origines multiples liées aux supports de médiatisation) et 15% sous "Autres" qui reprend les provenances diverses (amis, proches, mandataires publics et autre personnes ressources locales).

Les difficultés transitoires rencontrées dans le secteur de la Justice continuent à se répercuter à ce niveau et maintiennent cette entrée à 3% alors qu'elle était de 8% en 2016. Les demandes provenant des forces de l'ordre suivent la tendance inverse et se hissent à 8% (en ce compris celles des Services d'Aide aux Victimes), tout comme les sollicitations du monde scolaire (passage de 4% en 2016 à 8% pour 2018).



À ce niveau nous pouvons souligner qu'à l'avenir nous devrions bénéficier d'un soutien supplémentaire par l'accentuation de notre collaboration avec l'asbl SOLAIX dans le cadre de notre PCS 2020-2025 (Plan de Cohésion Sociale). Cet accès aux soins destinés à un public spécifiquement fragilisé s'établira avec l'antenne d'Arlon de ce service spécialisé qui remplace ActoLux depuis l'été 2018.

Une perspective qui accentuera quelque peu notre capacité de réponse sur Athus et améliorera, nous l'espérons, l'accès au traitement de substitution indispensable pour la prise en charge des personnes dépendantes à l'héroïne.

18.5 PROFIL DES CONSOMMATEURS EN CONTACT AVEC LE SAP

L'analyse transversale des paramètres à notre disposition au sujet des principaux bénéficiaires de l'aide que nous apportons nous montre que les usagers qui s'adressent à nous ont entre 13 et 74 ans.

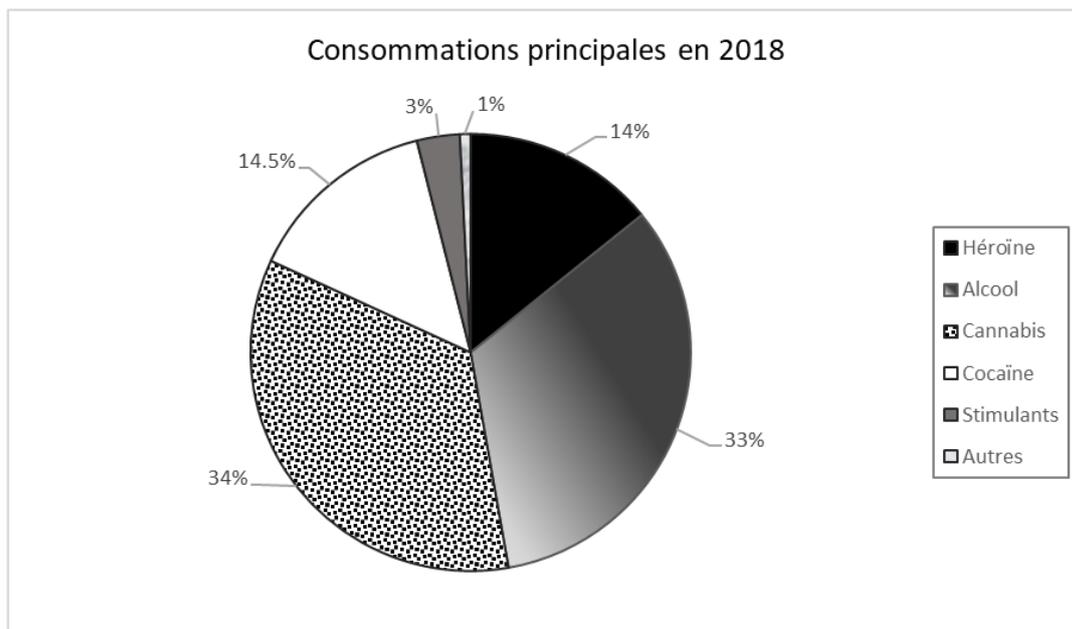
Leur répartition par tranches d'âge retrouve un profil plus classique qui se rapproche de celui de 2016 hormis pour les 18-25 ans qui restent sous représentés par rapport aux niveaux connus. En revanche, les plus de cinquante ans continuent à progresser pour atteindre une proportion de 1/6 (- de 10% auparavant).

La proportion des utilisateurs réguliers des trois produits les plus addictifs (héroïne, cocaïne, alcool) se maintient aux alentours des 60% malgré les limitations qui se poursuivent au niveau du nombre d'héroïnomanes acceptés en suivis.

La figure qui suit permet de mettre en évidence les consommations principales (celles qui amènent à consulter) identifiées lors des premiers contacts et qui s'accompagnent régulièrement d'usages secondaires en cas de polyconsommation (tabac, alcool, cannabis, etc.)

Aux premières places on retrouve sans surprise les consommations de cannabis et d'alcool qui touchent un usager sur deux et font chacune l'objet d'1/3 des demandes d'aides en tant que psychotrope principal. Le dernier tier de ces demandes de suivis se répartissent presque équitablement entre l'héroïne et la

cocaïne comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous. Les autres types d'usages restent comme à l'accoutumée plutôt anecdotiques et viennent compléter ce dernier quartier.



Sur un total de 77 usagers, on compte 52 hommes pour 25 femmes soit une répartition assez proche de celles des dernières années, tout comme le nombre de poly-consommateurs qui s'élève à 45,5%.

La moitié d'entre eux ont entre 18 et 33 ans et présentent une situation socio-professionnelle assez stable au regard de 2017. En effet, près de 40% conservent un emploi fixe (25,3% contre 24,2% en 2017) ou une occupation irrégulière (14,6% d'intérim ou saisonniers) bien que ces derniers soient en léger recul.

Le nombre de bénéficiaires d'une aide sociale (RIS, chômage, pensions diverses) reste stable à 28% tandis que la proportion d'usagers scolarisés ou suivant une formation continue de progresser depuis 2016 pour atteindre 25,3%.

Pour terminer notons encore que la moyenne d'âge se rapproche comme précédemment des 32 ans pour les consommateurs actuellement en contact avec le SAP.

18.6 CONCLUSION

D'aucuns aimeraient que le SAP réinvestisse un peu plus le préventif...

Comme nous l'avons évoqué il y aurait en effet matière à, mais face au manque de moyens, il est inévitable de dresser des priorités. L'accompagnement des personnes toxicodépendantes, mais aussi celui des jeunes consommateurs de cannabis ou d'alcool en décrochage exigent déjà plus d'un temps plein sur le terrain... Impossible donc d'accentuer l'un ou l'autre axe de travail sans opérer des coupes sombres dans le reste. A noter que nos interventions sont déjà habituellement teintées de prévention (via la sensibilisation), que cette matière dépend principalement de la Communauté française via les transferts opérés par l'Etat et qu'elle ne relève donc pas directement de notre ressort.

Nous devons donc rester réaliste et surtout cohérent. Comme le disait la Directrice de l'asbl. "Question Santé" (intervention lors de la présentation de l'Enquête "Quand les jeunes parlent de la Fête" organisée le 07 juin 2019 à Bastogne – CLPS, CLA, Obs. Santé Province Lux), il est nécessaire à ce niveau (Prévention Jeunes) de travailler sur le long terme. Afin d'être efficace, il faut inscrire la

communication dans un dispositif d'intervention globale et durable. C'est ce que le SAP prône depuis plus de 15 ans et qui est insufflé dans cette mise en œuvre collective qu'est le "Plan Fête" Provincial.

Une démarche qui se doit d'être adossée à un véritable Politique d'Education pour la Santé, visant les différents publics concernés dans leurs milieux de vie et à différents moments afin d'agir de façon favorable sur les déterminants individuels, collectifs et environnementaux impliqués (voir début du 3ème Rapport Quinquennal – SAP 2017).

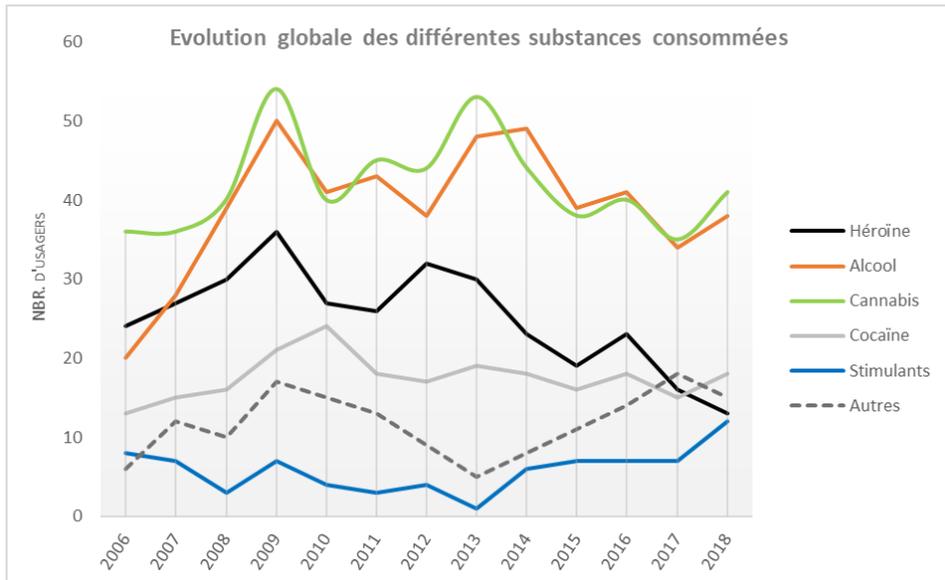
Un engagement sociétal qui nécessite des ressources humaines et des moyens financiers afin de renforcer la présence des acteurs de terrain et le travail de proximité... Proximité, un mot qui reste la clé des nombreuses tâches que nous abattons au quotidien au sein de notre petit service public. Mot qui fait également écho aux considérations plus éthiques qui clôturaient l'intervention précitée avec le fait de respecter les choix de chacun, de tenir compte des inégalités sociales, d'accès à l'information, des différences culturelles, etc.

Des incontournables lorsqu'on souhaite véritablement accéder à l'Humain (jeune ou moins jeune) et être entendu par lui, sans préjugé ni faux-semblant. Parler "Vrai" et ne pas se cacher derrière des positionnements purement moraux ou dictés par des considérations essentiellement économiques, voilà ce qui touchera nos adolescents...

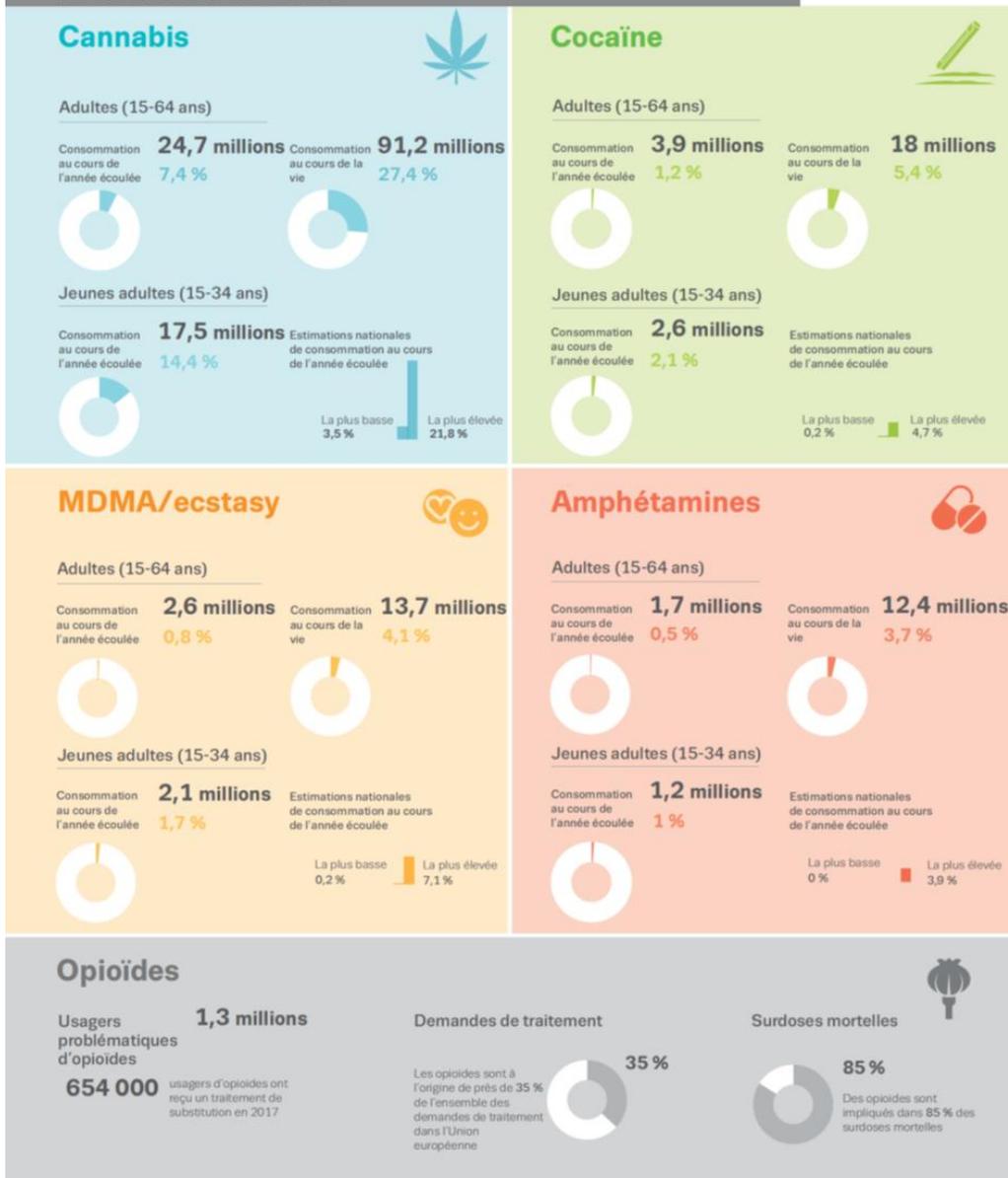
18.7 ANNEXES

Le graphique qui suit permet de rendre compte de l'évolution générale des différentes consommations enregistrées par le SAP. Cette figure reprend donc à la fois les consommations principales et les consommations secondaires qui les accompagnent bien souvent. Elle fait écho aux relevés présentés juste après afin de prendre la mesure du niveau de consommation de ces différents produits en Europe (extrait du rapport de l'OEDT : Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (2019), *Rapport européen sur les drogues 2019 : Tendances et évolutions*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg).

Notons que l'item "Stimulants" ci-dessous reprend les usages de MDMA, ecstasy, amphétamines, speed et autres psychostimulants de ce type. Ces données sont à consulter avec précaution puisqu'elles reflètent la réalité de nos contacts, avec pour certains des usages multiples (de nombreux usagers sont comptabilisés dans plusieurs rubriques) et les inclinaisons que nous prenons (telle que la diminution des prises en charge pour l'héroïne bien visible depuis 2016). Elles reflètent donc les niveaux de consommations de notre public mais pas forcément ceux de la population en général même si des corrélations existent bel et bien comme la présence élevée de l'alcool et du cannabis, deux drogues très courantes dans nos contrées.



EN BREF — ESTIMATIONS RELATIVES À LA CONSOMMATION DE DROGUES DANS L'UNION EUROPÉENNE



19. CENTRES SPORTIFS

Effectifs

- Deux techniciens, chacun en semaine de 4 jours (jours d'inactivité le mercredi et le vendredi).
- Quatre surveillants-sauveteurs dont :
 - Une à temps plein
 - Une à temps partiel de 11h00 par semaine ;
 - Un à temps partiel de 7h30 par semaine ;
 - Un avec une interruption de carrière de 1/5° temps ONEM ordinaire (Jour non presté, le mercredi)
- Une caissière avec une interruption de carrière de 1/5° temps ONEM ordinaire, jour non presté le vendredi.
- Une caissière remplaçante attitrée.
- Six techniciennes de surfaces :
 - Une avec un contrat de 17h30
 - Trois avec un contrat de 20h00
 - Deux avec un contrat de 15h00
- Un gestionnaire à temps plein.

L'ensemble de ce personnel permet aux deux centres sportifs de fonctionner et donc d'accueillir dans les meilleures conditions une cinquantaine de clubs ou associations et une vingtaine d'écoles. Les demandes sont en constante augmentation mais on peut difficilement les accepter car les centres sportifs sont déjà sur-occupés. Tous ces clubs et associations représentent 20 activités différentes. La gestion de ces clubs est attribuée au Centre Sportif Local.

Cette année 2019 a été très particulière puisqu'elle a vu la fermeture, au 30 juin 2019, de la piscine en raison d'un problème de stabilité. La réouverture étant espérée dans quatre ans, après la réalisation du projet « plan piscine », les clubs et les écoles ont donc dû chercher des solutions afin de continuer leur activité. Le club de natation et ceux de plongée ont pu trouver des alternatives qui ont nécessité des concessions et une augmentation du budget mais pour les deux clubs d'Aquagym et notre école de natation, il n'y a pas eu d'autres choix qu'une suppression pure et simple.

Concernant les écoles, la plupart ont dû se résoudre à annuler le cours de natation pour les élèves.

Avec la fermeture de la piscine c'est toute une génération que se voit privée d'un apprentissage vital ce qui, en soi, représente une petite catastrophe.

Voici un tableau représentant le nombre d'heures d'occupation des infrastructures par les clubs et associations (du 1 janvier au 31 octobre) :

Heures	Hall omnisports Joli-Bois	Piscine Joli-Bois	Hall Omnisports Clémarais	Dojo Clémarais	TOTAL
2019	1.498,5	592	1.672,5	867	4.630
2018	1.561	960,5	1.248,5	937,5	4.707,5
2017	1.672,5	1.177,5	1.096	654,5	4.600,5
2016	1.838,5	1.096	582	517,5	4.034

2015	1.869,5	928,5	1574	845,5	5.217,5
2014	1.721	651	1.058	686	4.116
2013	1.726,5	Fermeture	1.565	551	3.842,5
2012	1.638	862,5	1.109,5	622,5	4.232,5
2011	1.458	833,5	897,5	408,5	3.597,5

Pour la piscine, l'ensemble du personnel couvre un planning horaire de 8h00 à 17h00 soit 45 heures par semaine. Après 17h00, la piscine est occupée par les clubs jusque 21h30. Durant le weekend, les clubs se partagent également les créneaux horaires

Pour cette année 2019 (du 1 janvier au 30 juin), on totalise 20.802 nageurs.

En période scolaire, cela représente plus de mille élèves-nageurs par semaine.

	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Nombre de nageurs	20.802	32.368	34.761	34.938	36.116	24.423

Les principales tâches accomplies par les membres du personnel sont les suivantes :

- Suivi journalier des installations et contrôle de la qualité de l'eau,
- Nettoyage des différents locaux,
- Accueil des utilisateurs de la piscine et des halls sportifs,
- Surveillance de la sécurité des utilisateurs, surtout au bassin de natation,
- Gestion du personnel,
- Comptes journaliers et facturation,
- Entretien des équipements techniques,
- Entretien des extérieurs et déneigement des voies d'accès,
- Entretien des pelouses du cimetière du Joli-Bois.
- ...

20. BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

20.1 CONTEXTE ET MISSIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

Le réseau des bibliothèques communales d'Aubange est composé de trois implantations :

- la bibliothèque locale Hubert Juin d'Athus
- la bibliothèque filiale d'Halanzy
- la bibliothèque dépôt Frédéric Kiesel de Rachecourt

À cela s'ajoute également la ludothèque communale, située au sein de la bibliothèque d'Athus.



Bibliothèque locale
Hubert Juin d'Athus



Ludothèque
communale d'Athus



Bibliothèque filiale
d'Halanzy



Bibliothèque dépôt Frédéric
Kiesel de Rachecourt

Le réseau des bibliothèques communales d'Aubange est reconnu en catégorie B par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui permet de recevoir trois subventions traitements ; le montant d'une subvention traitement étant de 16.237 €. À cela s'ajoute 3.718,50 € de subvention à titre de fonctionnement. Au total, le réseau des bibliothèques communales d'Aubange dispose donc de subventions à hauteur de 52.429,50 € pour cette année. Le réseau des bibliothèques communales d'Aubange bénéficie également d'un subside provincial de fonctionnement (non-perçu à ce jour).

Au total, le réseau est ouvert au public 58 heures par semaine (38 heures concernant la bibliothèque et la ludothèque d'Athus, 14 heures à Halanzy et 6 heures pour Rachecourt). Ces 58 heures permettent aux différentes bibliothèques d'exercer leurs missions d'accueil du public, de prêts d'ouvrages, de conseils, de recherches documentaires, ...

En dehors de ces périodes d'ouverture au public, de nombreuses heures sont consacrées aux tâches permettant la bonne gestion d'une bibliothèque et du circuit du document (commandes et traitements des nouvelles acquisitions, encodage au sein du logiciel V-Smart selon les normes bibliothéconomiques officielles, équipement des ouvrages pour le prêt, ...). De plus, le prêt interbibliothèques (offrant la possibilité d'obtenir des documents d'autres bibliothèques du réseau provincial et d'en envoyer en retour) est également l'une des missions demandées par le décret et est géré en interne, dans les trois bibliothèques, avec une centralisation au sein de la bibliothèque Hubert Juin d'Athus.

En outre, le décret de 2009 et son arrêté d'application de 2011 sollicitent également plus d'implication de la part des bibliothèques dans l'organisation d'animations. Les animations prennent place au sein d'un Plan Quinquennal de Développement de la Lecture (voir par la suite). L'accueil de classes et d'associations, ainsi que l'organisation d'activités à destination du tout-public sont également devenus des missions primordiales des bibliothèques à l'heure actuelle.

L'espace Public Numérique, labellisé par le Gouvernement Wallon l'année dernière, a ouvert ses portes officiellement le 01 septembre 2019. Dorénavant, il constitue un service à part entière au sein de la commune.

20.2 PERSONNEL

L'équipe du réseau des bibliothèques communales d'Aubange se compose actuellement de 12 personnes, 11,42 ETP., dont 2 n'ont presté aucune heure durant de l'année 2019. Mais vu les heures de maladie accumulées cette année, le temps de travail presté de 11,42 ETP a été effectué par 8,83 ETP, sans compter les congés et les heures de récupération. Il est important de noter qu'en 2018, l'équipe se composait de 14 personnes, soit tout de même 2 personnes de moins et, ce, malgré le renfort d'une bibliothécaire.

Personnel statutaire à qualification bibliothéconomique

- **Joëlle WELSCHEN**, bibliothécaire, responsable d'Athus et chef de service
Temps plein, ½ subvention FDWB
- **Christelle VERSICHELE**, bibliothécaire
Temps plein, ½ subvention FDWB

Personnel contractuel à qualification bibliothéconomique

- **Émilie BERTE**, bibliothécaire
Temps plein depuis le 07 janvier 2019
- **Jean-Marie GRANDJEAN**, bibliothécaire
Temps plein, point APE
En incapacité de travail du 01 juillet au 15 novembre 2019
- **Loïc LONCIN**, bibliothécaire
Temps plein, point APE, ½ subvention FDWB
En congé sans solde depuis le 12 novembre 2018
- **Natacha LAMBERT**, bibliothécaire
Temps plein, points APE
En mi-temps médical depuis le 01 novembre 2018
En incapacité de travail du 05 janvier au 20 janvier 2019 et du 16 février au 12 avril 2019
- **Julie PARISSÉ**, bibliothécaire
Temps plein, points APE
- **Stéphanie RETTIGNER**, bibliothécaire
Temps plein, ½ subvention FDWB
- **Mégan ROLLUS**, bibliothécaire
Temps plein
En mi-temps médical du 15 octobre 2018 au 28 février 2019
- **Marie-Madeleine SIZAIRE**, bibliothécaire et responsable de la filiale de Rachecourt
Temps partiel 16/38^e
- **Catherine THILL**, bibliothécaire
Temps plein, ½ subvention FDWB

Personnel contractuel non qualifié

- **Séverine BETTOCHI**, auxiliaire
Temps plein
En incapacité de travail depuis le 11 mai 2009, sortie du cadre le 20 août 2019

En outre, depuis le 03 septembre 2018, Anne-Sophie TRINCO, enseignante dans le primaire, a été reclassée à la bibliothèque d'Athus le temps de sa grossesse jusqu'à son congé de maternité, mi-février 2019. Étant nommée, son traitement reste à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Durant l'année 2019, Céline BREMS, étudiante en 1^{er} en bibliothécaire-documentaliste a assuré les séances de prêts du samedi matin de janvier à juin 2019. Depuis septembre 2019, Anguelina GRIGORIEVA, étudiante en 2^{ème} en bibliothécaire-documentaliste assure les séances de prêts du samedi matin.

Par ailleurs, Damien DONDELINGER travaille tous les mardis en tant que bénévole. En 2019, il a réalisé la signalétique en section bandes dessinées.

20.3 FORMATIONS SUIVIES

Les subventions accordées pour le personnel induisent une obligation de participer à 75 heures de formation pour une période 3 ans. En 2019, 25 formations ont ainsi été suivies pour un total de 189 heures, réparties comme suit :

	Bibliothèque	Organisateur	Titre de la formation	Durée
BERTE Emilie	Athus	Service de la Lecture Publique	Découvrir et comprendre la culture manga	12 heures
BERTE Emilie	Athus	Bibliothèque provinciale	Lire des albums aux bébés en présence des parents	6 heures
BERTE Emilie	Athus	Bibliothèque provinciale	Les jeux de la sélection Prix Jokers – Label Ludo	6 heures
BERTE Emilie	Athus	Bibliothèque de Habay	Livre-ensemble et grandir en confiance	6 heures
BERTE Emilie	Athus	Union des Villes et Communes de Wallonie	La rédaction des actes administratifs	7 heures
GRANDJEAN Jean-Marie	Athus	Service de la Lecture Publique	Animer des ateliers d'écriture, c'est offrir des jeux de construction fabuleux !	12 heures
PARISSE Julie	Athus	Bibliothèque provinciale	Transition bibliographique	6 heures
PARISSE Julie	Athus	Service de la Lecture Publique	Réapprendre à jouer	12 heures

PARISSE Julie	Athus	Service de la Lecture Publique	Jeux vidéo : mode d'emploi	6 heures
PARISSE Julie	Athus	Service de la Lecture Publique	Les jeux vidéo et la médiation numérique en bibliothèque	12 heures
PARISSE Julie	Athus	Bibliothèque provinciale	Les jeux de la sélection Prix Jokers – Label Ludo	6 heures
PARISSE Julie	Athus	Union des Villes et Communes de Wallonie	La rédaction des actes administratifs	7 heures
RETTIGNER Stéphanie	Athus	Bibliothèque provinciale	Les jeux de la sélection Prix Jokers – Label Ludo	6 heures
RETTIGNER Stéphanie	Athus	Bibliothèque de Habay	Livre-ensemble et grandir en confiance	6 heures
RETTIGNER Stéphanie	Athus	Union des Villes et Communes de Wallonie	La rédaction des actes administratifs	7 heures
ROLLUS Megan	Halanzy	Bibliothèque de Habay	Livre-ensemble et grandir en confiance	6 heures
ROLLUS Megan	Halanzy	Bibliothèque provinciale	Lire des albums aux bébés en présence des parents	6 heures
SIZAIRE Marie-Madeleine	Rachecourt	Bibliothèque de Habay	Livre-ensemble et grandir en confiance	6 heures
THILL Catherine	Athus	Bibliothèque des Littératures d'Aventures	L'état du manga contemporain	6 heures
THILL Catherine	Athus	Bibliothèque provinciale	Optimiser l'élaboration d'un rapport annuel quantitatif avec V-Smart et V-insight	6 heures
THILL Catherine	Athus	CEPEGRA	Bien publier avec Wordpress	16 heures
THILL Catherine	Athus	Union des Villes et Communes de Wallonie	La rédaction des actes administratifs	7 heures
VERSICHELE Christelle	Halanzy	Bibliothèque provinciale	Lire des albums aux bébés en présence des parents	6 heures
VERSICHELE Christelle	Halanzy	Bibliothèque de Habay	Livre-ensemble et grandir en confiance	6 heures

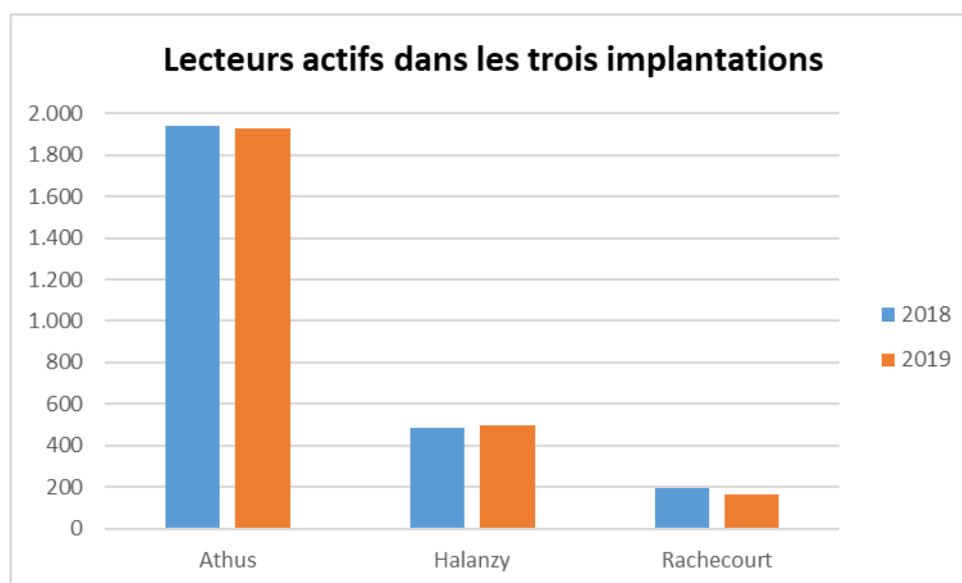
WELSCHEN Joëlle	Athus	Union des Villes et Communes de Wallonie	La rédaction des actes administratifs	7 heures
-----------------	-------	--	---------------------------------------	----------

20.4 L'ANNÉE EN CHIFFRES

1) La fréquentation

Entre le 01 novembre 2018 et le 31 octobre 2019, les bibliothèques communales d'Aubange ont accueilli **2.585 lecteurs actifs** (ayant emprunté au moins une fois un document). Ces chiffres se répartissent comme suit dans les trois implantations (les usagers actifs de la ludothèque sont comptabilisés avec ceux de la bibliothèque d'Athus en raison du prêt informatisé commun) :

	2018		2019	
	Lecteurs actifs	Pourcentage	Lecteurs actifs	Pourcentage
Athus	1.938	74,2 %	1.926	74,6 %
Halanzy	483	18,4 %	495	19,1 %
Rachecourt	192	7,4 %	164	6,3 %
TOTAL	2.613	100 %	2.585	100 %



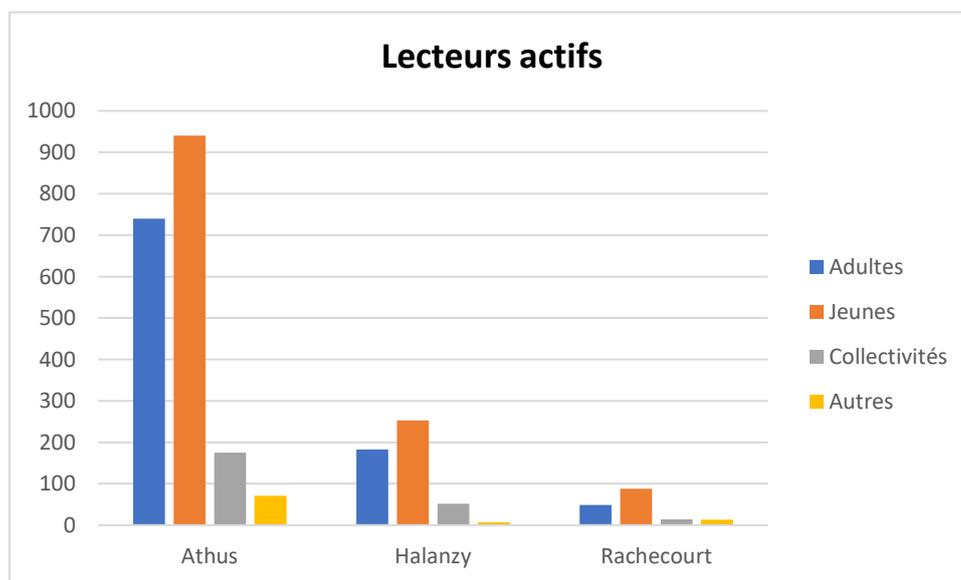
L'année précédente, le total des usagers actifs s'élevait à 2.613 lecteurs. Cette baisse de 28 lecteurs peut s'expliquer par le fait que certaines familles comptant plusieurs membres n'empruntent que sur une seule carte, renvoyant les autres membres de la famille en lecteurs inactifs. De même, la Bibliothèque Hubert Juin d'Athus reste l'implantation comptant le plus grand nombre de lecteurs actifs.

Parmi ces 2.585 lecteurs actifs, la plupart proviennent évidemment de la commune d'Aubange (59,9 %). Cependant, environ 12,9 % sont originaires de la commune de Messancy (qui ne possède par ailleurs pas de bibliothèque fixe) et 9,7 % de celle de Musson. En moindre mesure, les autres usagers sont issus de la commune d'Arlon, Saint-Léger ou d'ailleurs en Belgique. Notons également que 93 lecteurs proviennent de France et 108 du Luxembourg.

	Lecteurs actifs à	Lecteurs actifs à	Lecteurs actifs à	TOTAL
Arlon (6700)	63	6	1	70 (2,7 %)
Aubange (6790)	1.124	307	118	1.549 (59,9 %)
Messancy (6780)	309	12	13	334 (12,9 %)
Musson (6750)	112	118	20	250 (9,7 %)
Saint-Léger (6747)	9	5	3	17 (0,7 %)
Autres (Belgique)	127	14	7	148 (5,7 %)
Autres (France)	70	22	1	93 (3,6 %)
Autres (Luxembourg)	101	7	0	108 (4,2 %)
CP inconnus	11	4	1	16 (0,6 %)
TOTAL	1.926	495	164	<u>2.585 (100 %)</u>

Sur les 2.585 lecteurs inscrits au sein des bibliothèques communales d'Aubange, environ 37,6 % sont des adultes et 49,6 % des jeunes de moins de 18 ans. Les 12,8 % restants se répartissent entre les collectivités (9,3 %) et les autres catégories de lecteurs (bibliothécaires, responsables du prêt inter-bibliothèque, bénévoles, ...).

	Adultes	Jeunes	Collectivités	Autres	TOTAL
Athus	740	940	175	71	1.926
Halanzy	183	253	52	7	495
Rachecourt	49	88	14	13	164
TOTAL	972	1.281	241	91	<u>2.585</u>



Si les lecteurs actifs (ayant emprunté au moins un document au cours de la période donnée) comptent pour une bonne partie du public de la bibliothèque, il convient cependant de ne pas oublier les usagers utilisant nos services mais n'empruntant pas de documents. Il s'agit notamment des personnes utilisant la salle de lecture (principalement des étudiants), des participants aux activités et animations organisées par la bibliothèque, ainsi que des personnes venant jouer sur place à la ludothèque.

	Fréquentation
Salle de lecture	3.113
Animations	6.264
Ludothèque	988
Total	10.365

Ces chiffres sont cependant à relativiser. En effet, les personnes reprises ci-dessus peuvent également faire partie des 2.585 lecteurs actifs. Aucune addition n'est donc possible.

En conclusion, au total, les bibliothèques ont accueilli 2.585 personnes emprunteuses, 3.113 utilisateurs de la salle de lecture, 6.264 personnes lors d'activités et 988 personnes venues jouer sur place à la ludothèque.

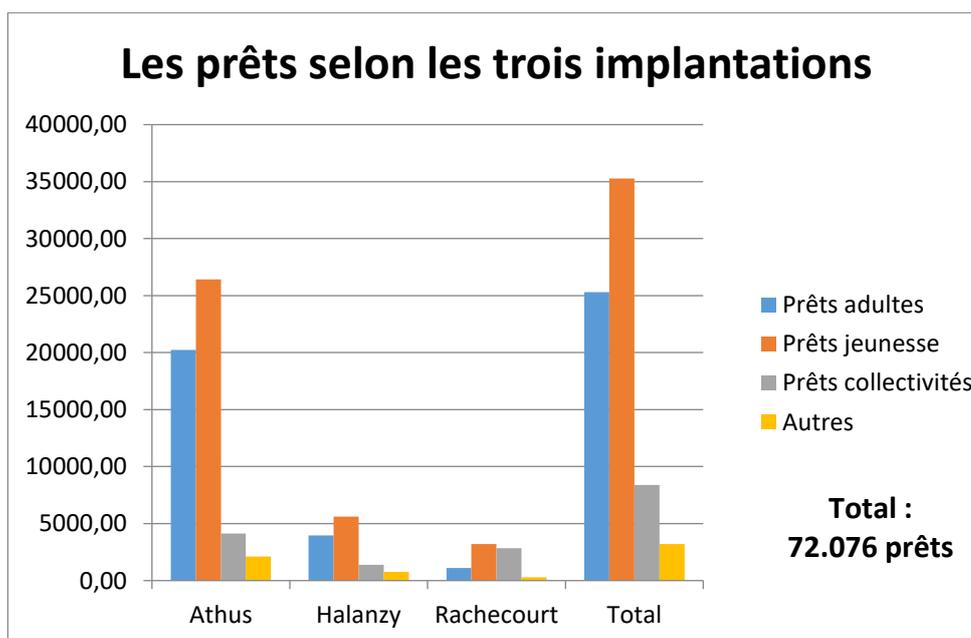
2) Les prêts

Documents empruntés

Ces 2.585 lecteurs ont, durant l'année écoulée, emprunté pour un total de **72.076 documents**. Comparé à l'année dernière, qui totalisait 72.733 prêts, il s'agit d'une baisse de 657 prêts ce qui correspond à 0,9%.

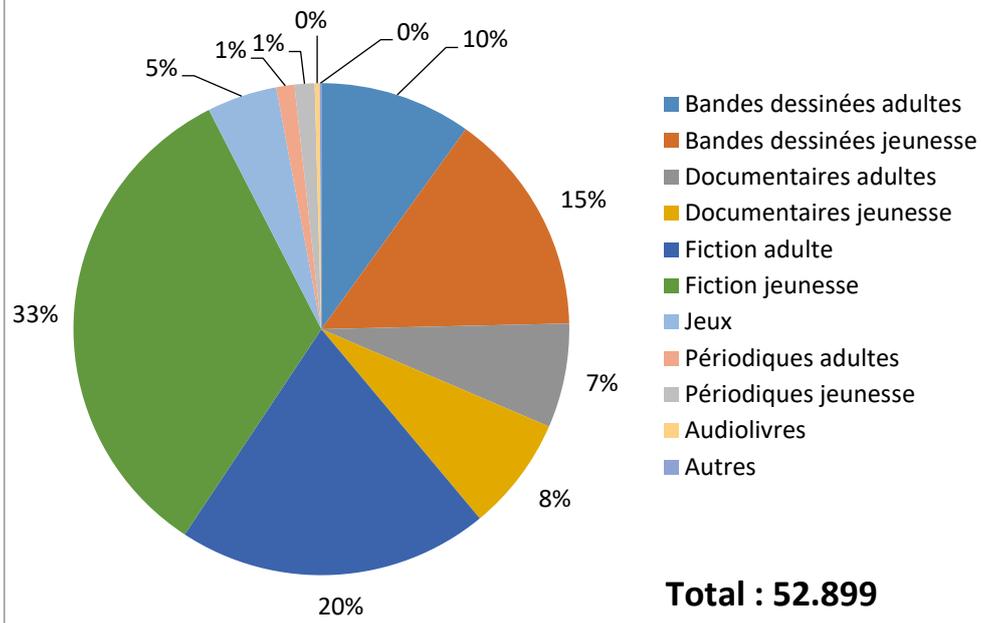
Ces 72.076 prêts sont répartis selon les trois implantations comme suit et il en ressort que près de la moitié des prêts est destinée à la jeunesse :

	Prêts adultes	Prêts jeunesse	Prêts	Autres	TOTAL
Athus	20.227	26.418	4.141	2.113	52.899
Halanzy	3.959	5.627	1.380	772	11.738
Rachecourt	1.105	3.194	2.847	293	7.439
TOTAL	25.297	35.270	8.381	3.192	<u>72.076</u>

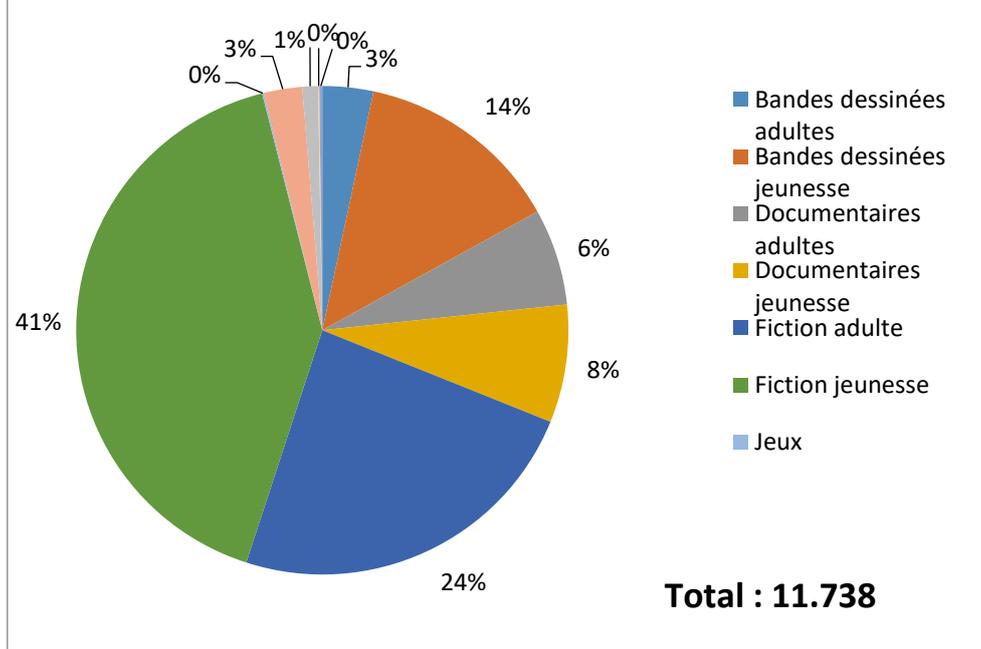


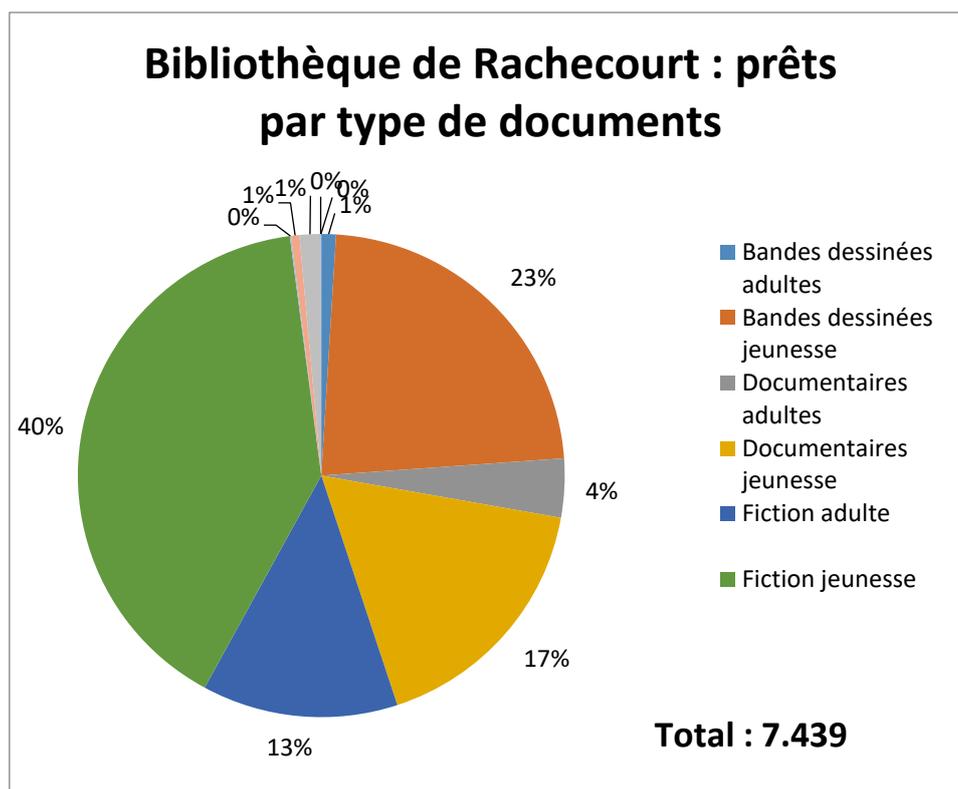
	Athus	Halanzu	Rachecourt	TOTAL
Bandes dessinées adultes	5.236	392	72	5.700
Bandes dessinées jeunesse	7.794	1.595	1.703	11.092
Documentaires adultes	3.622	750	293	4.665
Documentaires jeunesse	3.961	916	1.275	6.152
Fiction adulte	10.753	2.803	968	14.524
Fiction jeunesse	17.568	4.820	2.974	25.362
Jeux	2.421	12	6	2.439
Périodiques adultes	625	297	41	963
Périodiques jeunesse	692	121	104	917
Audiolivres	169	9	0	178
Autres	58	23	3	84
TOTAL	52.899	11.738	7.439	<u>72.076</u>

Bibliothèque d'Athus : prêts par type de documents



Bibliothèque d'Halanzky : prêts par type de documents





Retards

Depuis le 01 septembre 2017, les lettres ou mails de rappels liés aux prêts sont gérés informatiquement. En effet, en sa séance du 17 juin 2019, le Conseil communal a approuvé les modifications des règlements d'ordre intérieur des bibliothèques et de la ludothèque et la mise au point de ce système de rappels.

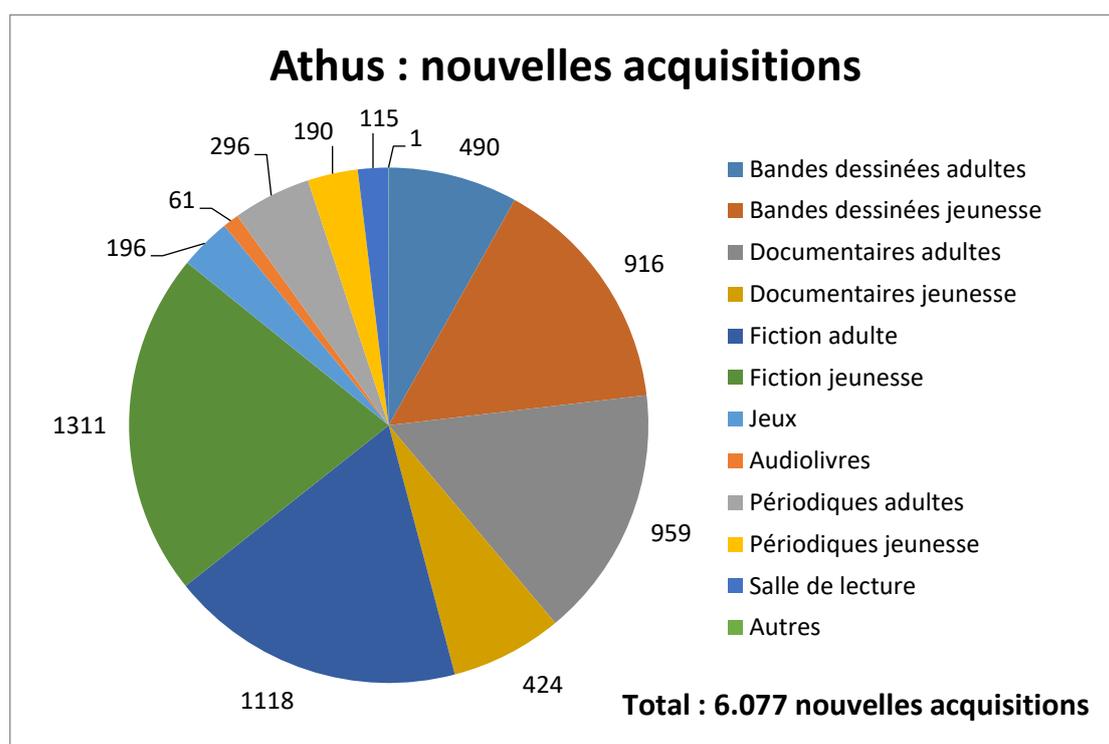
Ainsi, entre le 01 novembre 2018 et le 31 octobre 2019, 4.282 lettres et mails de rappels ont été édités. Le nombre de courriels envoyés est estimé à 2.985, soit 69%.

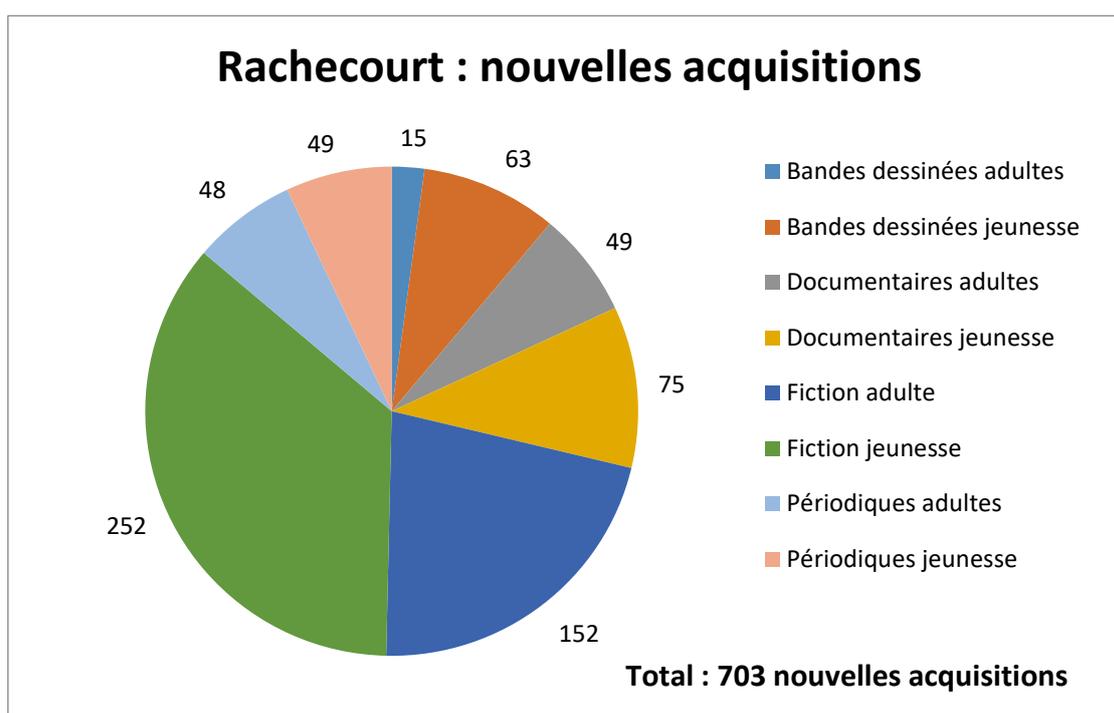
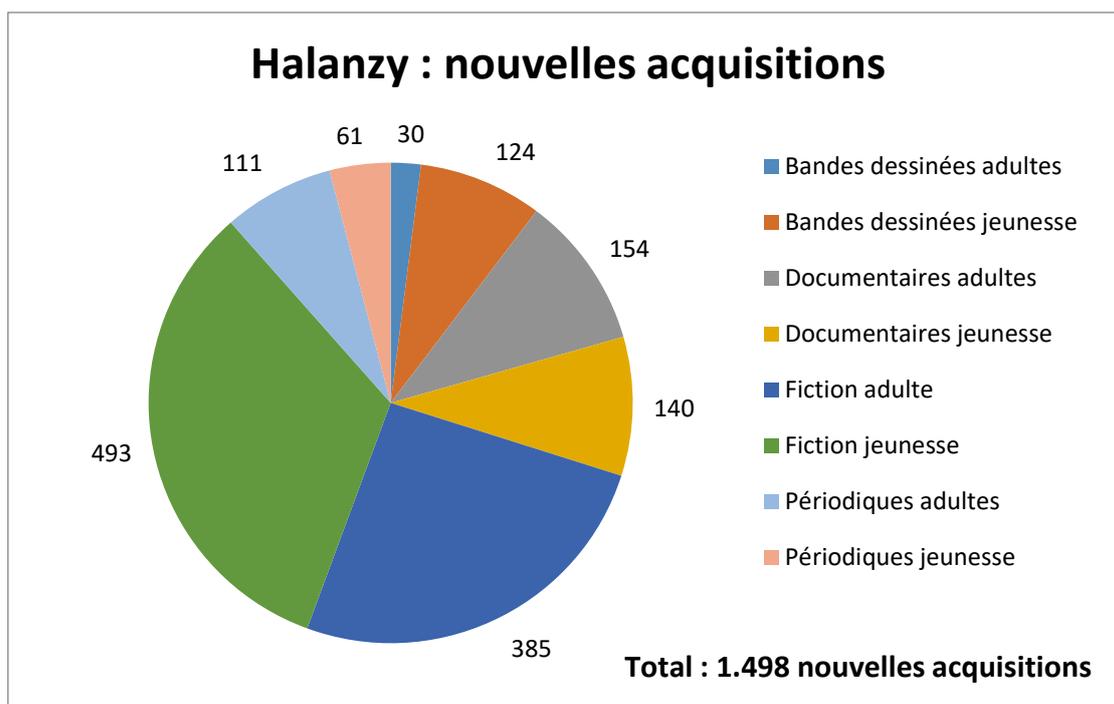
Les amendes de retard liées aux trois premiers rappels envoyés par les trois bibliothèques s'élèvent à 3.882,70 €. En outre, les quatrièmes rappels, gérés par le service *Taxes* de la commune, devront au total atteindre un montant 3.300,28 €, dont 918,98 € ont déjà été perçus.

3) Les collections

Afin de proposer des documents récents et pertinents, que ce soit au point de vue des documentaires ou de la fiction, les bibliothèques communales d'Aubange ont effectué des acquisitions de nouveautés. Celles-ci, encodées dans le catalogue collectif de la province de Luxembourg (www.bibliotheque.province.luxembourg.be), atteignent un total de 9.644 documents. Il faut noter qu'en 2019, les bibliothécaires d'Athus ont encodé le fonds du Cercle d'Histoire Messancy-Aubange (CHMA). Ces nouveaux encodages se répartissent comme suit :

	Athus	Halanzay	Rachecourt	CHMA	TOTAL
Bandes dessinées adultes	490	30	15	0	535
Bandes dessinées jeunesse	916	124	63	0	1.103
Documentaires adultes	959	154	49	184	1.346
Documentaires jeunesse	424	140	75	0	639
Fiction adulte	1.118	385	152	0	1.655
Fiction jeunesse	1.311	493	252	0	2.056
Jeux	196	0	0	0	196
Audiolivres	61	0	0	0	61
Périodiques adultes	296	111	48	1158	1.613
Périodiques jeunesse	190	61	49	0	300
Salle de lecture	115	0	0	24	139
Autres	1	0	0	0	1
TOTAL	6.077	1.498	703	1.366	9.644





4) Prêts inter-bibliothèque (PIB)

Le prêt inter-bibliothèque est un service proposé aux lecteurs ayant pour objectif de leur fournir dans les meilleurs délais un document non accessible au sein de leur propre bibliothèque (car l'ouvrage est déjà emprunté ou car la bibliothèque n'en dispose pas).

Ainsi, il convient de distinguer deux types de transactions de prêt inter-bibliothèque :

- les emprunts de documents à d'autres bibliothèques de la province à destination du public des bibliothèques de la commune d'Aubange
- les prêts des bibliothèques de la commune d'Aubange aux autres bibliothèques de la province

En outre, le réseau Samarcande est également utilisé pour ces deux types de transactions en dehors de la province de Luxembourg.

Au total, les chiffres atteignent 4.441 transactions de PIB, réparties comme suit :

	Nombre de transactions de PIB
Emprunts	1.035
Prêts	3.498
Emprunts Samarcande	10
Prêts Samarcande	44
TOTAL	4.587

20.5 AMÉLIORATIONS ET DÉVELOPPEMENT

Bibliothèque Hubert Juin d'Athus

En 2019, la Bibliothèque Hubert Juin a connu plusieurs aménagements de ses espaces et améliorations de ses collections.



En salle de lecture, grâce à un partenariat avec le Cercle d'Histoire Messancy-Aubange, un tout nouvel espace a été aménagé. Il accueille aujourd'hui un fonds spécialisé reprenant plus de 1300 ouvrages et périodiques traitant de notre région au sens large. Ce fonds du Cercle d'Histoire Messancy-Aubange a fait l'objet d'un encodage informatique ainsi que d'un classement adapté pour faciliter les recherches des utilisateurs, et est partiellement empruntable (certains documents particulièrement précieux sont uniquement consultables sur place).

Un second fonds spécialisé a également été remis à jour, celui consacré à Hubert Juin. Il regroupe dorénavant non seulement des ouvrages publiés à son nom mais également divers documents où il est repris en tant que préfacier ou collaborateur, ainsi que plusieurs ouvrages documentaires traitant de sa vie ou de son parcours. Ce fonds a également été encodé informatiquement en tant que fond spécial et est partiellement empruntable, tout comme le fonds du Cercle d'Histoire.

En section jeunesse, les contes ont fait l'objet d'un reclassement total afin de faciliter les recherches des utilisateurs. Ainsi, ils sont dorénavant classés par ordre alphabétique de titres. De plus, la section relative aux "lectures scolaires" a également fait peau neuve. Plusieurs documents plus anciens ont été déplacés en réserve afin de pouvoir acquérir un plus grand nombre d'ouvrages actuellement étudiés en classe.

Le coin dédié aux mangas a également été réaménagé. De nouvelles séries sont proposées et une signalétique a été créée.

Enfin, poursuivant le travail entrepris l'année précédente, la bédéthèque s'est vue attribuée une nouvelle signalétique, mettant en évidence les différentes séries qui la compose. Ce travail est toujours actuellement en cours.

Ludothèque

De son côté, la ludothèque a fait l'objet de plusieurs améliorations. Un espace dédié aux petits a premièrement été aménagé et est accessible à tous durant les heures d'ouverture. Il propose divers jouets d'imitation et autres jeux consacrés aux enfants de moins de 5 ans, en accès libre pour jouer sur place. Cet aménagement nous a permis de constater une hausse de la fréquentation de parents avec de jeunes enfants, venant passer l'après-midi à la ludothèque.

En outre, les jeux de société ont fait l'objet d'un reclassement précisant l'âge conseillé et les recherches de jeux sont donc dorénavant plus simples. Une signalétique reprenant les grands types de jeux a également été réalisée (jeux de stratégie, hasard, questions, ...).

Enfin, dans un souci d'une meilleure gestion des emprunts, un grand inventaire a été réalisé, afin de vérifier l'intégralité des jeux. Cet inventaire, toujours en cours, permettra de déterminer les différentes pièces manquantes au sein des jeux et de les racheter si besoin.

Archives

Concernant les réserves, malgré le manque de personnel, les bibliothécaires se sont attelés à la gestion des caisses de livres provenant de la fermeture de la Bibliothèque d'Aubange, travail laissé en suspens depuis 2015. Les documents ont donc été triés, puis soit intégrés aux collections des différentes implantations du réseau, soit dispatchés dans les écoles demandeuses.



20.6 ACTIVITÉS ET ANIMATIONS

Si les activités de prêt de documents sont souvent les plus connues en tant que missions des bibliothèques, celles-ci ont également un rôle plus social. En effet, le décret en vigueur actuellement tend à inciter de plus en plus les opérateurs directs à réaliser des activités créatrices de lien social. Ces animations prennent place dans le cadre d'un Plan Quinquennal de Développement de la Lecture (PQDL), approuvé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Rédigé en 2015, le PQDL des bibliothèques communales d'Aubange se subdivise en plusieurs priorités et axes :

- Favoriser les liens sociaux et la mixité au sein de la population
 - Encourager à la citoyenneté
 - Développer le multiculturalisme
 - Développer le dialogue et la compréhension entre les générations
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle de la population du territoire
 - Soutenir l'alphabétisation et l'apprentissage du français
 - Faciliter l'accès aux technologies et aux sources d'information
 - Agir sur l'emploi

Ainsi, depuis janvier 2019, les bibliothèques communales d'Aubange ont accueilli 6.264 personnes qui ont assisté à 288 animations. Parmi celles-ci, 287 prenaient place au sein du Plan Quinquennal de Développement de la Lecture, seul le déstockage de livres en étant exclu. En termes horaires, cela correspond à 750 heures d'animations. Notons également que 274 de ces activités ont été réalisées en partenariat.

En 2018, à la même époque, les bibliothèques communales d'Aubange avaient accueilli 5.156 personnes lors de 226 animations.

Les activités récurrentes

- Visites de classes et de groupes divers

En 2019, les bibliothèques de la commune d'Aubange ont accueilli 33 classes pour des visites de bibliothèque et/ou ludothèque. Durant ces visites, les élèves ont pu découvrir les locaux et le rangement mais ont aussi profité de lectures proposées par les bibliothécaires. Au total, ce sont 497 enfants qui ont bénéficié de ces activités. En dehors des visites scolaires, la bibliothèque d'Athus a également accueilli des associations et des groupes tels que *Le CPAS* et *l'accueil extra-scolaire des poussins*.

- Heures du conte mensuelles

Depuis quatre ans déjà, la bibliothèque Hubert Juin d'Athus a mis en place des heures du conte mensuelles. Durant celles-ci, les bibliothécaires proposent des lectures pour les enfants dès 3 ans et leur famille. En 2019, ce sont 12 heures du conte qui ont été proposées. Quatre d'entre elles ont été délocalisées à la bibliothèque d'Halanzy, à la bibliothèque de Rachecourt ainsi qu'au Parc animalier d'Athus. Ces heures du conte ont rassemblé 337 personnes. Deux autres activités de ce type sont prévues fin de l'année 2019, en novembre et en décembre.



- Rencontres littéraires

Instaurées depuis 2016 à la Bibliothèque Hubert Juin d'Athus, les conférences littéraires ont toujours beaucoup de succès. En 2019, les bibliothécaires ont mis à l'honneur Frank Andriat et Anne-France Dautheville, la femme à la moto. 69 personnes sont déjà venues assister à ces rencontres. En novembre 2019, Guillaume Sorensen présentera une conférence littéraire à la bibliothèque.

- Collaborations diverses avec le Centre Culturel

En 2019, les bibliothèques de la Ville d'Aubange se sont associées au Centre Culturel afin de proposer différentes animations. Ensemble, ils ont notamment pu proposer à leur public une conférence de Jean-Pierre Hansen « *Des racines et des ailes* », ainsi qu'un stage de cuisine épouvantable pour Halloween (en collaboration avec l'école des devoirs, Eskapi). Ces diverses activités ont réunis 231 personnes.

- Cultivons demain

Depuis 2018, les bibliothèques d'Halanzy et de Rachecourt ont mis en place un cycle de conférences portant sur la nature en collaboration avec le Parc naturel de Gaume. En 2019, elles ont ainsi proposé un atelier culinaire autour des courges et des conférences telles que « Faire son compost », « La culture et l'entretien des fraisiers », « Faire ses produits ménagers ». Au total, ce sont près de 53 personnes qui ont participé au projet « Cultivons demain ».

- Déstockage

Comme chaque année, la bibliothèque Hubert Juin d'Athus a organisé en mars son grand déstockage de livres (provenant de dons). Ce déstockage a été réalisé en présence du Cercle d'Histoire Messancy-Aubange ainsi que de l'auteure-illustratrice Laura Parisse et a accueilli 401 personnes.



- Prix Farniente

Le Prix Farniente, organisé en collaboration avec la Bibliothèque centrale de Marche-en-Famenne, est un prix littéraire destiné aux jeunes du secondaire. Durant l'année scolaire 2018-2019, les classes de 2^{ème} et 4^{ème} secondaires de l'ICL d'Athus ont ainsi empruntés plus de 60 ouvrages sélectionnés.. Les élèves de 2^{ème} secondaire sont également venus réaliser plusieurs ateliers créatifs en lien avec les ouvrages en vue de la création d'une exposition.

- Tables de conversation

Les Tables de conversation accueillent chaque année de nombreux apprenants souhaitant parfaire leur niveau de français. Ainsi, entre janvier et juin 2019, 37 cours ont été donnés par Maruska Lambert à 226

personnes et entre septembre et octobre 2019, 14 cours ont été réalisés, pour 205 personnes. Les cours se poursuivront jusqu'à fin décembre.

- **Prix Jokers**

Le Prix Joker est organisé en collaboration avec la Bibliothèque centrale de Marche-en-Famenne et offre la possibilité aux participants de jouer à plusieurs jeux (nouveautés de l'année) et de voter pour leur préféré. Cette année, une soirée jeux a été organisée ainsi qu'une présentation des jeux à destination des animatrices des Aprem'Actions. Au total, 51 personnes ont voté (dont 18 étaient présentes aux soirées jeux).

- **Jeux de recherche documentaire**

Cette animation, créée par les bibliothécaires, est destinée aux élèves de secondaires. Elle leur permet de mieux comprendre le classement en bibliothèque, afin de faciliter leurs futures recherches pour divers travaux. Cette année, une animation a été réalisée, pour 14 participants.

- **Conférences du CIEP**

Cette année, les conférences du CIEP se chiffrent au nombre de 7 (4 conférences pour la période janvier – juin 2019 et 3 conférences pour septembre – décembre 2019). Celles-ci ont attirés 70 personnes jusqu'à présent (il reste encore deux conférences pour les mois de novembre et décembre).

- **Prix Chronos**

En collaboration avec la Bibliothèque centrale de Marche-en-Famenne, les bibliothèques de la Ville d'Aubange ont participé au Prix Chronos, un prix littéraire mettant en avant l'intergénérationnel. De janvier à juin 2019, la classe de 2^{ème} différenciée de l'Institut Cardijn Lorraine d'Athus ont pu participer à deux animations intergénérationnelles autour du livre avec les résidents de la Maison de repos « Bellevue ». En tout, ce projet a rassemblé 49 personnes.



- **Prix Versele, 40 ans déjà**

Le Prix Versele est un prix littéraire destiné aux enfants de primaire (plusieurs niveaux), en collaboration avec la Bibliothèque centrale de Marche-en-Famenne. En 2019, la bibliothèque d'Athus a travaillé avec la classe de 3^{ème} primaires de l'École du Centre d'Athus. Durant l'année scolaire, ils ont, au fil des animations, imaginé et créé le livre « Compte de poires ».



- Prix Jean Lebon

Pour sa 30^{ème} édition, le jury du Prix Jean Lebon avait choisi le thème « *Climat* ». Sept manuscrits avaient été reçus et ce fut Bruno Marée de Han-sur-Lesse qui fut élu, pour la première fois. La remise du prix a eu lieu le 15 novembre 2019. Pour 2020, le jury a choisi pour thème « *Selfie* ».

- Conférences du Cercle d'Histoire Messancy-Aubange

Cette année, les bibliothèques de la Ville d'Aubange ont mis à disposition leurs locaux afin d'accueillir des conférences organisées par le Cercle d'Histoire Messancy-Aubange. Celles-ci ont porté sur « Tracer et gérer les frontières politiques et administratives », « Les bornes frontières belgo-luxembourgeoises » et « Les maisons, reflets de l'histoire du lieu et des gens ». Elles ont intéressé 128 personnes.

- Délire de lire

« Délire de lire » est le nom du club de lecture de la bibliothèque de Halanzy, créé en partenariat avec l'Atelier Gaumais en septembre 2018. En 2019, ce club qui se réunit une fois par mois a attiré 111 participants. Deux rendez-vous, en novembre et décembre, sont encore au programme.

- Action Job étudiant

En collaboration avec INFOR Jeunes et le service jeunesse, la bibliothèque Hubert Juin d'Athus a accueilli l'Action Job étudiant. Plus de septante étudiants ont bénéficié de cette activité leur proposant diverses informations sur le monde du travail ainsi que des activités leur permettant de se préparer à des entretiens d'embauche ou à la réalisation de Curriculum Vitae et de lettres de motivation. Cette Action Job étudiant a été renouvelée pour 2020.

- Petits contes avec les crèches

En 2019, les bibliothèques d'Athus et d'Halanzy se sont associées avec les crèches « *Les poussins* », « *Les canetons* » et « *Les petits Nicolas* ». Chaque mois, les bibliothécaires proposent des lectures aux enfants soit à la bibliothèque soit dans leur crèche. Au total, ce sont près de 313 enfants qui ont pu profiter de ces lectures.



- Fête des pommes

La bibliothèque de Rachecourt s'est associée à la célèbre Fête des pommes pour proposer un atelier créatif « *Réalisation d'une pomme à partir d'un vieux livres* ». Une cinquantaine de personnes ont répondu présents.

Les grands projets

- Du Roman à l'Écran

Du 01 février 2019 au 24 février 2019 a eu lieu, en Province de Luxembourg, le projet « *Du Roman à l'Écran* ». Celui-ci permet aux bibliothèques participantes de s'associer à des cinémas et centres culturels afin de mettre en valeur des livres ayant été adaptés à l'écran.

Dans le cadre de ce projet, les bibliothèques de la Ville d'Aubange, en partenariat avec la Bibliothèque centrale de Marche-en-Famenne et le Centre Culturel d'Athus ont choisi de mettre à l'honneur le genre policier.

Ainsi, durant le mois de février 2019, diverses animations sur le thème policier ont donc eu lieu sur toute la commune.

Au programme, nous retrouvons :

- Trois expositions : « *Sherlock Holmes* » à Halanzy, une exposition présentant le cabinet de curiosités du célèbre détective, « *Serial Killer* » à Athus, une exposition retraçant l'histoire du serial killer conçue par la Bibliothèque de Libramont et, au centre culturel, une exposition d'anciennes affiches de cinéma ;
- Deux projections de films : « *Sherlock gnomes* » pour les familles et « *Le crime de l'Orient-Express* » ;
- Trois heures du conte, une dans chacune des implantations ;
- Deux soirées jeux, une à Athus, présentée par les bibliothécaires, et une à Halanzy, présentée par l'Atelier Gaumais ;
- Une semaine consacrée au jeu Cluedo à destination du public scolaire, sur Rachecourt ;
- Une conférence, précédée d'une séance de dédicaces de Stéphane Bougoïn, célèbre profiler ;
- Un week-end Escape Game, à Halanzy ;
- Une murder party réalisée durant le vernissage de l'exposition « *Serial Killer* ».



Au total, ce sont 774 personnes qui ont participé à l'une ou l'autre des animations proposées durant « *Du Roman à l'Écran 2019* ».

- Enquête au pays des contes

Du 02 juillet 2019 au 25 juillet 2019, la bibliothèque d'Athus s'est associée au service jeunesse pour proposer à tous les enfants des *Plaines de jeux* une activité ludique autour du livre. Près de 500 enfants ont donc mené l'enquête sur le thème des contes de fées avec les bibliothécaires qui, pour l'occasion, s'étaient déplacés dans les différentes plaines.



- Festival des Littératures d'Aventures – Le monde magique d'Harry Potter

Réalisé du 11 octobre au 13 novembre 2019 au sein des trois bibliothèques de la commune et du Centre culturel, le projet Le monde magique d'Harry Potter a regroupé de nombreuses activités :

- Un quiz magique présenté au Centre Culturel par Pascal Michel (62 participants) ;
- Six ateliers créatifs : un atelier perles à repasser à Rachecourt, deux ateliers création de baguette magique à Athus et à Halanzy, un atelier porte-clés en feutrine à Athus, un atelier potion, réalisation d'un baume à lèvres, à Athus et un atelier photophore, également sur Athus (222 participants) ;
- Une projection du premier opus de la saga au Centre culturel (23 participants) ;
- Une soirée jeux à Athus (34 participants) ;
- Trois heures du conte, une dans chacune des implantations (113 participants) ;
- Une exposition « *Les mondes magiques de Harry Potter* » à Athus, en collaboration avec la bibliothèque de littérature d'aventures de Beaufays (547 participants en tout public et 772 participants en scolaire) ;
- Un vernissage du projet en présence d'un magicien (104 participants) ;
- Deux week-end « Escape Game » à Halanzy (70 participants).

Ce projet a connu un succès retentissant ! Au total, ce sont donc **1947 personnes** qui ont participé à une ou plusieurs activités.

Les activités ponctuelles

- Semaine carnavalesque

Durant les vacances de carnaval, les bibliothécaires ont proposé trois activités carnavalesques : un atelier créatif « *Création de masque* », une heure du conte, et une soirée jeux. Cette semaine d'activités a attiré une cinquantaine de personnes.

- Heure du jeu

À la demande des Aprem'Actions, la ludothèque a pu proposer, cette année, une heure du jeu aux 26 enfants participants à cet accueil extra-scolaire.

- Formation CPAS

En 2019, la bibliothèque d'Athus a mis à disposition du CPAS ses locaux lui permettant ainsi de proposer une formation aux demandeurs d'emploi. Cette formation qui s'est déroulée sur deux jours a rassemblé une trentaine de personnes.

- Ateliers créatifs

Le public étant toujours au rendez-vous lors des ateliers créatifs, les bibliothécaires de la Ville d'Aubange ont proposé à nouveau ces ateliers tout au long de l'année 2019. Ainsi, 47 personnes ont pu concevoir, pour Pâques, un lapin en pomme de pin à Halanzy et un panier pour leurs œufs à Athus. Pour Noël, les bibliothécaires d'Athus ont également prévu un atelier créatif.



21. ECOLES COMMUNALES

Depuis le 1^{er} septembre 2018, trois écoles communales réparties sur 4 sites

École Fondamentale Communale d'AIX-SUR-CLOIE – directrice stagiaire DENOLF Audrey

Rue Reifenberg 11 – 6792 AIX-SUR-CLOIE (enseignement primaire et maternel)

École Fondamentale Communale d'AUBANGE – directrice DORBAN Danielle

- Avenue de la Gare 39 – 6790 AUBANGE (enseignement primaire et maternel)

- Rue de la Cité 4 – 6790 AUBANGE (enseignement maternel)

École Primaire Communale de RACHECOURT – directeur ROUARD Benoît

Rue de l'Âtre 149 – 6792 RACHECOURT

Enseignement primaire

21.1 ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

L'ensemble du personnel enseignant au 31 octobre 2019 est constitué de 63 personnes :

- 32 institutrices définitives à temps plein (10 en maternelles et 22 en primaires)
- 8 institutrices temporaires (3 en maternelles et 5 en primaires)
- 16 maîtres et maîtresses spéciaux (éducation physique, 2^e langue anglais et allemand, cours philosophiques, psychomotricité) : 6 à titre définitif et 10 à titre temporaire
- 2 puéricultrices ACS-APE
- 2 agents PTP (aides à l'institutrice maternelle)
- 3 directions : 1 définitive sans classe, 1 définitive avec classe et 1 stagiaire avec classe

Madame Danielle DORBAN est en maladie depuis le 19 août 2019 et Madame Marie-Noëlle AGIUS a été désignée comme directrice temporaire pendant son absence.

Au niveau des traitements, la Fédération Wallonie Bruxelles subventionne 10,5 emplois d'institutrices, 20 périodes de psychomotricité et 2 emplois de puéricultrices dans l'enseignement maternel et 762 périodes de cours dans l'enseignement primaire (instituteur(trice)s (y compris directeurs avec classe) + maîtres spéciaux + traitement de la directrice d'Aubange).

À cela s'ajoutent 33 périodes d'institutrices maternelles et primaires pour assurer l'accompagnement de Français Langue d'Apprentissage (nouveau dispositif depuis le 1^{er} octobre 2019 visant à accompagner les élèves ne maîtrisant pas le français).

Les 2 emplois PTP sont également subventionnés par la FWB à l'exception de la part "employeur" du traitement qui est déduite des subventions de fonctionnement qui sont allouées chaque année.

La Ville d'Aubange, quant à elle, prend en charge, par décisions du Conseil Communal, 2 périodes de cours de psychomotricité et 58 périodes de cours d'enseignement primaire jusqu'au 30 juin 2020 (dont 22 périodes sont consacrées au cours de seconde langue organisé dans le cadre de du projet éducatif).

Depuis la rentrée 2013, un accueillant AES est affecté à l'école d'Aubange comme aide aux institutrices primaires.

21.2 EVOLUTION DE LA POPULATION

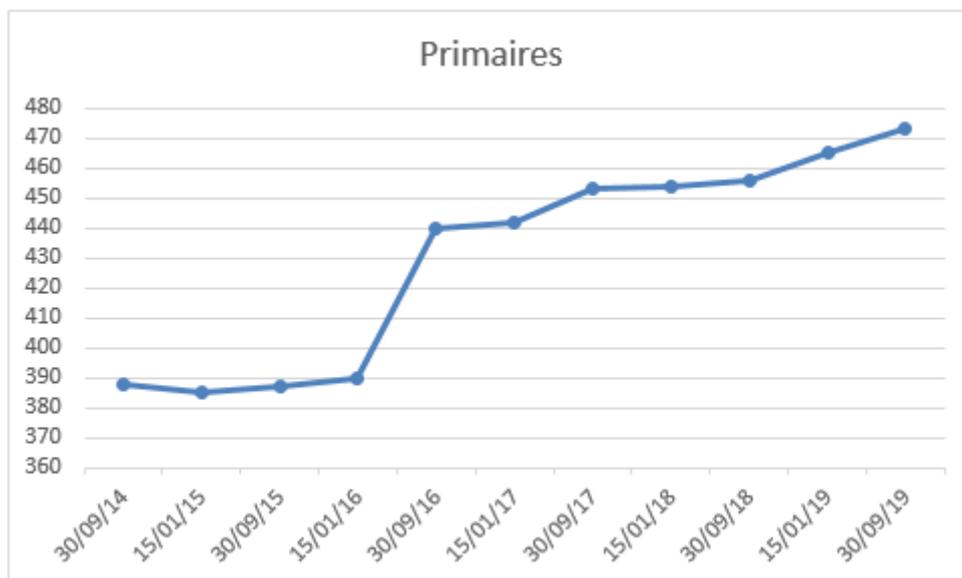
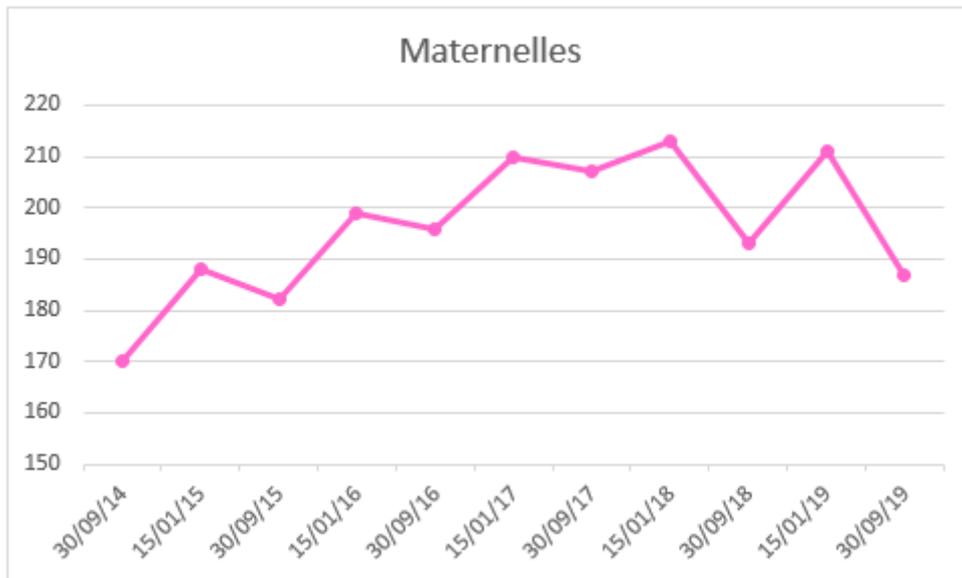
Les dates de comptage de la population scolaire sont le 15 janvier et le 30 septembre de chaque année dans l'enseignement primaire et le 15 janvier pour l'enseignement maternel (4 augmentations de cadre sont possibles durant l'année scolaire).

Les emplois et périodes de cours subventionnés par la Fédération Wallonie Bruxelles sont calculés sur base du nombre d'élèves régulièrement inscrits dans les écoles à ces dates.

A la lecture des tableau et graphiques ci-dessous reprenant le nombre d'élèves comptabilisés depuis la rentrée 2014, on constate que la population maternelle a été en hausse constante entre janvier 2015 et janvier 2018 et s'est stabilisée en janvier 2019 malgré une baisse importante en septembre 2018, qu'on retrouve lors de cette rentrée 2019.

La population primaire a connu une hausse spectaculaire à la rentrée 2016 (50 élèves en plus) et est en évolution constante depuis lors.

	maternelles Aubange Centre	maternelles Bikini	maternelles Aix	TOTAL maternelles	primaires Aubange Centre	primaires Aix	primaires Rachecourt	TOTAL primaires
30/09/14	95	34	41	170	241	72	75	388
15/01/15	102	35	51	188	242	70	73	385
30/09/15	91	41	50	182	228	80	79	387
15/01/16	100	47	52	199	228	80	82	390
30/09/16	99	48	49	196	258	91	91	440
15/01/17	107	52	51	210	259	91	92	442
30/09/17	109	46	52	207	264	95	94	453
15/01/18	110	50	53	213	265	95	94	454
30/09/18	102	50	41	193	244	112	100	456
15/01/19	113	51	47	211	251	114	100	465
30/09/19	97	38	52	187	263	109	101	473



22. DEPARTEMENT « TOURISME »

22.1 ACTIVITÉS DU 01/11/18 AU 31/10/19

Promenades "Rando-découverte" de la région en collaboration avec le club de marche "La Fourmi"

Organisateurs : Syndicat d'Initiative d'Aubange et le club de marche « La Fourmi »

Chaque mardi après-midi, un circuit différent est proposé aux marcheurs. Cette activité connaît, chaque année, un vif succès. De début novembre 2018 à fin octobre 2019 (50 marches), 2.368 présences ont été comptabilisées lors de ces marches, ce qui donne une moyenne mensuelle de 197 participants.

Le syndicat d'initiative a organisé et offert le traditionnel goûter des marcheurs le mardi 8 janvier 2019 auquel une septantaine de personnes ont participé.

Monsieur Norbert CLAREN et toute son équipe d'accompagnateurs ont agi pour que ces promenades soient maintenues en toutes circonstances. Un tout grand merci pour leur dévouement et leur collaboration.

Promenades "Nature et Patrimoine" guidées par Claude WALTENER, guide nature, tous les 3ème dimanches de chaque mois

Organisateur : Syndicat d'Initiative d'Aubange

Afin de faire découvrir la beauté de la nature ainsi que le patrimoine bâti de notre région, le Syndicat d'Initiative d'Aubange propose une promenade nature et patrimoine ouverte à tous.

Claude WALTENER, guide nature, vous emmène à la découverte d'une des localités de notre région transfrontalière et de ses richesses naturelles et patrimoniales rencontrées sur l'itinéraire proposé.

Le lieu de rendez-vous unique est fixé dans la cour du domaine de Clémarais à Aubange, devant le syndicat d'initiative à 14h30.

En 2019, les promenades guidées ont totalisé 93 présences.

Petit rappel : pas de promenade en janvier, en décembre et si le 3^e dimanche tombe un jour de fête (Pâques...)

En février, le SI organise un après-midi festif et rétrospectif de l'année précédente.

33ème saison de la Gaume buissonnière (du 1er mars au 15 septembre 2019)

Du fait de l'interdiction de circulation en forêt sur certains tronçons de la Gaume buissonnière et de l'incertitude qui règne quant à l'évolution de l'épidémie de la peste porcine africaine, le conseil d'administration a opté pour la fermeture du circuit cette année. Toutefois, il est clair que nous ne pouvons pas interdire aux randonneurs d'emprunter les étapes où la circulation en forêt est autorisée.

De ce fait, un article est publié sur différents sites Internet afin d'avertir les marcheurs de cette situation et de les inviter à s'informer auprès des communes au niveau des chasses avant de partir sur une étape.

Nous avons demandé à tous les points de dépôts d'enlever les topo-guides de la vente, cette année.

Assemblée générale du Syndicat d'Initiative d'Aubange le 1er mars 2019

L'assemblée générale s'est tenue au Centre culturel d'Aubange, rue du centre 17 à Athus.

Elle s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Exposition INFOPROLUX les 1er et 2 décembre 2018

Cette exposition regroupait la sélection des meilleures photographies de la Province de Luxembourg, primées lors du concours « ENPHOPROLUX » ainsi que l'exposition organisée par Planète J sur le thème « Ce jour-là, Rossignol ne chanta pas »

Promenade guidée par Gérard SCHMIDT et Claude WALTENER sur le thème : "La migration des batraciens" le vendredi 29 mars 2019 à 20h15

Organisateur : Syndicat d'Initiative d'Aubange

Gérard SCHMIDT et Claude WALTENER ont guidé cette promenade à laquelle 21 personnes ont participé. Ce fut l'occasion de découvrir nos amis amphibiens.

Il y avait beaucoup de crapauds dans les talus, sur la route et dans les étangs. De plus, les participants ont pu voir 3 carpes moribondes le long des berges, 2 tritons alpestres dans un ruisseau mais pas encore de reproduction dans l'étang (de nombreux mâles et peu de femelles).

Comme chaque année, ce fut un succès. Les personnes présentes ont bien apprécié cette activité-nature conviviale et pédagogique.

Salon du tourisme transfrontalier les 29 et 30 mars 2019

Organisateur : Office du Tourisme du Pays de Longwy

Jacques FONDAIRE, Caroline JAMART et Maryse TOUSSAINT (SI Aubange), la Maison du tourisme du Pays d'Arlon ainsi que le Musée Gaspard ont participé les deux jours à ce salon.

L'inscription au salon a été payée par la MTPA. De plus, elle avait acheté du Maitrank pour offrir une dégustation aux visiteurs.

Le nombre de visiteurs a été moins important que l'an dernier, environ 180 personnes.

Accueil et aide à l'exposition « Femmes et guerres » du 23 mars au 31 mars 2019 »

Organisateur : Vie féminine en collaboration avec le Musée gaumais de Virton

Cette exposition, trois montages vidéo... présentaient le rôle et l'implication des femmes dans les périodes de guerre en Province de Luxembourg.

Ces diverses activités ont connu un vif succès.

Chasse aux œufs au domaine de Clémarais à Aubange, le lundi de Pâques, 22 avril 2019, en matinée

Organisateurs : Escal'Concept, Syndicat d'Initiative d'Aubange et Club canin d'Athus.

Vu les bonnes conditions météorologiques, nous avons enregistré une participation record du public (environ 800 personnes).

Dans l'ensemble, tout s'est très bien déroulé.

Animation pédagogique le 23 avril à l'École de la Communauté française à Halanzy

À la demande de cette école, Gérard SCHMIDT a réalisé une animation sur le thème des oiseaux de 8h30 à 11h30.

Collaboration à l'Exposition « La force du travail, de la forge à la fourche et de la faux au fuseau » du samedi 11 mai au dimanche 26 mai 2019 à la salle « La Harpaille »

Organisateurs : Martine MEUNIER et Emmanuel GRÉGOIRE

Les différentes activités présentées lors de cette exposition ont connu un vif succès.

35e Marché aux fleurs le 18 mai 2019 (3e samedi du mois de mai)

Comme d'habitude, le marché aux fleurs a connu un vif succès. Ce marché propose un vaste choix de fleurs et de légumes à repiquer, d'arbres à replanter ainsi que des produits du terroir.

Les commerçants présents étaient tous satisfaits.

Nos stands de boissons et de petite restauration ont également été appréciés.

Collaboration à la manifestation « 75 ans déjà » organisée par le club « Ciné-photo-vidéo » nos Loisirs d'Aubange le 8 septembre 2019

Notre S.I. a apporté une aide à différents niveaux : promotion de la manifestation sur les différents médias, sur Hadès... et tenue d'un bar sur la place des Martyrs.

Collaboration à l'exposition « Le fer en lumière, couleurs et dentelle du 14 au 18 septembre 2019 ainsi qu'au Rallye pédestre « A la recherche des vestiges du passé industriel dans les rues d'Athus », le 15 septembre 2019 à Athus

Organisateur : Athus et l'Acier

Plusieurs membres du SI ont prêté main forte à cette association pour l'accueil des participants au rallye, le montage et le démontage du chapiteau....

Collaboration à la manifestation « La Terre des Délices » à Aix-sur-Cloie le 29 septembre 2019

Organisateur : L'épicerie « Le Marché des Saveurs »

Le syndicat d'initiative a contribué à la promotion de cette activité.

Réalisation des 6 dépliants reprenant chacun une promenade balisée en Ville d'Aubange en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon

Chaque promenade est reprise sur une fiche mentionnant l'itinéraire de la promenade, la carte du circuit, les informations utiles et des photos l'illustrant.

Projet de valorisation du petit patrimoine lié à l'eau en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon et le Contrat de Rivière Semois-Chiers

Après avoir effectué un recensement de ce petit patrimoine en Ville d'Aubange, chaque élément retenu est maintenant décrit sur un panneau reprenant un descriptif et une photo ancienne de celui-ci. Le placement de ceux-ci sera réalisé prochainement.

Création de promenades bucoliques en Ville d'Aubange

Puisque certaines de nos promenades sont inaccessibles pour le moment (peste porcine africaine), de nouveaux itinéraires sont en cours de création afin d'offrir des possibilités de promenades supplémentaires. Ces itinéraires empruntent, principalement, des rues à faible trafic, des chemins de traverse et des chemins champêtres.

Élaboration du "Calendrier des manifestations 2020 sur le thème « Personnes célèbres de notre commune » (en fonction des noms de rue)

Plusieurs de nos membres travaillent à la prospection publicitaire.

Tous les clubs, associations... de notre entité communale sont contactés afin de recueillir leurs activités prévues en 2020.

La réalisation et la distribution de celui-ci nécessitent une collaboration importante entre toutes nos forces vives.

23. ADL

L'ADL, Agence de Développement Local s'est attachée à poursuivre le plan d'action 2015-2021 qui se décline en 3 priorités :

- **P1** : Soutenir et accroître l'emploi et la formation
- **P2** : Soutenir, créer et développer des activités économiques (Commerces et entreprises)
- **P3** : Impulser, dynamiser et coordonner des actions d'attractivité et de marketing territorial

23.1 GUICHET UNIQUE

Informier, accompagner, orienter, structurer les projets des futurs indépendant/entrepreneurs.

Recevoir, informer et orienter les porteurs de projets socio-économiques désirant s'installer sur la Commune. L'ADL donne des informations générales et spécifiques en fonction du type d'activité.

Réorienter les demandeurs d'emploi qui s'adressent à l'ADL : les demandeurs d'emploi sont informés des opportunités de formation et d'emploi et sont mis en relation avec les partenaires du champ socioprofessionnel.

Il y a eu 18 visites de porteurs de projet, dont près de la moitié viennent entre autres pour chercher un local à louer, obtenir des conseils (marketing, stratégie, ...) ou des informations sur la réglementation (permis d'environnement, statut, autorisation, ...) ou les primes.

23.2 BASE DE DONNÉES

L'ADL met continuellement à jour un cadastre des commerces, en actualisant notre base de données commerciales et en effectuant des visites de terrain. Parallèlement aux commerces, l'ADL recense également, de manière exhaustive, tout le tissu économique de la Ville d'Aubange (entreprises, cellules vides, terrains disponibles).

L'ADL met également à jour la base de données de Terroir Lux qui recense les producteurs et détaillants locaux.

En 2019, l'ADL a continué à refondre son site internet à destination des porteurs de projets et des investisseurs. Il propose une série d'outils pratiques comme les modalités pour devenir indépendant et des liens vers des sources d'informations fiables.

23.3 INSTRUCTION DU DOSSIER « COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE »

Ce projet s'inscrit également dans la volonté de La Province de Luxembourg d'être reconnue « Province du commerce équitable ». Le principe repose sur une politique d'achats durables tant sur le plan social, écologique qu'économique.

L'ADL a commencé à établir un cadastre des structures (écoles, commerces et horeca) proposant des produits issus du commerce équitable.

23.4 PRIMES COMMERCIALES

En 2016, le Conseil Communal a voté un règlement d'octroi de 2 primes : une prime d'installation et une prime de modernisation. L'ADL a un rôle d'initiation, d'instrumentation et d'instruction des dossiers de demandes. En 2019, il y a eu 4 demandes de primes auprès de l'ADL, toutes validées par le Collège.

23.5 PARTENARIATS

En collaboration avec le Service jeunesse, l'ADL a participé à l'Action Jobs Étudiants organisée par Infor Jeunes Luxembourg le 05/03/2019 à la Bibliothèque communale d'Athus. L'ADL a notamment contacté les entreprises et les agences intérim de la région pour participer à l'événement, soit sur place, soit en affichant les emplois disponibles.

Le 26/03/2019, l'ADL a participé au salon de l'emploi de Libramont : Rendez-vous avec l'emploi et la formation.

L'ADL a soutenu l'organisation de la 10^{ème} édition du « Jogging inter-entreprises transfrontalier » au profit de l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies) qui a eu lieu le 17 mai 2019 en collaboration avec Idelux. À cette occasion, le personnel des entreprises du territoire se mobilise au profit de l'Association ELA.

L'ADL, en tant que membre permanent (avec voix consultative), participe aux rencontres de la Commission communale de rénovation urbaine (CCRU).

L'ADL a préparé un plan d'action aux commerçants (présents) du périmètre des Estivales du commerce (Athus) afin de soutenir à nouveau cet événement annuel, mais faute d'accord et d'organisateur, les Estivales du commerce ne seront pas organisées cette année.

L'ADL est également à l'initiative des « afterwork » des commerçants sur des thématiques diverses afin de recréer une Association de commerçants et entrepreneurs.

L'ADL participe aux rencontres de la Plateforme création d'activité organisé par le Forem.

L'ADL a participé, le 18 juin 2019, à une matinée de réflexion sur le secteur du commerce en province de Luxembourg (organisé par La Province de Luxembourg).

L'ADL a soutenu et accompagné Madame Nathalie Block dans l'organisation d'un salon du Bien-être à Aubange les 21 et 22 septembre 2019.

L'ADL a participé à l'organisation de la 9^{ème} édition du marché de produits du terroir « Terre des Délices » à Aix-sur-Cloie. Cette manifestation a eu lieu le dimanche 29/09/2019. L'ADL a réalisé les affiches et a prêté son concours le jour même (Placement des exposants).

L'ADL a soutenu le Syndicat d'Initiative d'Aubange dans la réalisation du calendrier des manifestations.

L'ADL a recherché des commerçants pour la vente des espaces publicitaires disponibles.

L'ADL participe mensuellement au Comité de validation de Challenge pour discuter des différents dossiers de futurs Starters et des porteurs de projet.

Le 6 juin 2019, l'ADL a pris part à la première convention d'affaires transfrontalière organisé par le Cluster ESS (Économie Sociale et Solidaire) Grande Région, sur le thème des achats responsables (table ronde – témoignages, rendez-vous d'affaires).

23.6 RENCONTRES-INTER ADL NAMUR-LUXEMBOURG

L'ADL participe aux réunions visant à échanger les pratiques professionnelles entre ADL, à les structurer par des interventions d'experts et des visites sur le terrain.

24. CENTRE CULTUREL

Le présent rapport présente la réalisation des objectifs et actions menées dans le cadre du nouveau Décret des Centres Culturels.

Définis dans le cadre du contrat programme en cours, les enjeux majeurs déployés sont :

- promouvoir l'expression et le pluralisme identitaire sur le territoire communal ;
- créer des passerelles entre les particularismes des entités ;
- renforcer et perpétuer le partenariat avec les associations locales et régionales ;
- développer un projet européen transfrontalier ;
- démocratiser et faciliter l'accès à la Culture aux publics précarisés, fragilisés.

La fréquentation du Centre Culturel est stable et soutenue. Outre la variété des activités, l'effort a été poursuivi en ce qui concerne les partenariats avec les associations locales et régionales, ainsi que les synergies avec les opérateurs culturels du territoire, tout en accordant une attention particulière sur les publics défavorisés. Au travers de projets, une transversalité des actions « tout public-scolaires » s'est pérennisée. De plus, des actions sont menées en dehors des murs du Centre Culturel.

Les manifestations réalisées reflètent au maximum les spécificités culturelles, inscrites dans le contrat de reconnaissance et s'inscrivent dans le cadre plus large du respect du Droit à la Culture.

« **14-18 : ici, ailleurs, hier & aujourd'hui (suite et fin)** », au-delà de l'aspect commémoratif, ce projet affichait la volonté de traiter de l'absurdité de la guerre et de ses conséquences, en prenant comme point de départ la Grande Guerre. Au programme, une exposition « Chanson française et grande guerre », Ciné-club « Les heures sombres » et Ciné Concert « Petits Charlots ». Dans le cadre du partenariat, elle a apporté son concours à une exposition à la Harpaille (Concours Enphoprolux).

Le mini festival « **Noël au Théâtre** » reconduit sous cette forme pour sa cinquième année, a permis la rencontre avec un public en famille au Centre Culturel dans l'ambiance des fêtes, mais aussi dans d'autres lieux dans le cadre de la décentralisation des activités. Ainsi, « La princesse au petit pois » a été joué au Centre, « Le petit Prince » à Rachecourt en partenariat avec le Comité du Cercle Patria et la Bibliothèque, « Bizar » à Messancy en partenariat avec l'administration communale.

Le projet « **Comme un ourson dans l'eau** » est l'illustration de la complémentarité entre les programmations scolaire-extra-scolaire et tout public mais aussi de la variété des formats d'animations. Ainsi, étaient proposés avec le Ciné en famille le film « Blue », un atelier « 1.2.3 banquise » en partenariat avec Les Chevaliers à Moustache, le Théâtre sans Accent avec sa pièce « En attendant la banquise » et l'exposition « Les animaux de la banquise » réalisée par les classes de maternelles et primaires du Territoire.

Dans la même logique de transversalité, le projet « **Quand l'Art s'invite à la Culture** » s'est développé au travers d'exposition commentée « Courants d'Art » sur la base des œuvres réalisées par les enfants des ateliers de créations artistiques, d'ateliers « Toute petit forêt », « Galerie d'art », de concert commenté avec « Écho du Monde ».

Le projet « **Le Petit Grand Feu** » au Clémaraire, partiellement annulé pour raison d'intempéries, a tout de même permis la représentation de « Rodomontades » (Théâtre) au Centre.

« **Fêtons la langue française** » fut à nouveau l'occasion de diffuser autour d'un projet commun un spectacle destiné aux scolaires « Les Mots s'improsent » de Felix RADU et une projection tout public « Le Brio » (Ciné-Club).

Un partenariat avec l'ACRF-Femmes en milieu rural s'est concrétisé autour d'atelier « **Savoir de Mie** », de visites en boulangerie et de la projection de « Petit Paysan » (Ciné-Club).

En écho à ce projet, « **Savoir de Laine** », projet lauréat de l'appel à projet « C'est ma ruralité » par le Ministre de la Ruralité René COLLIN, s'articule autour d'ateliers « Papotes et Pelotes », « Atelier feutre », d'exposition « La Filière Laine » et « Sam'Crock et la laine », de projection « Aujourd'hui » (Ciné-Club).

Deux projets illustrent la collaboration étroite avec la Bibliothèque Hubert Juin : du Roman à l'écran et le mois Harry Potter.

Autour du roman policier, l'opération « **Du Roman à l'écran** » à l'initiative de la Bibliothèque de la Province du Luxembourg et du cinéma Patria de Virton, le Centre Culturel a accueilli des projections, « Le Crime de l'Orient Express » et « Sherlock Gnomes » (Ciné-Club), une exposition d'affiches de film et une conférence sur les serials killers par Stéphane Bourgoïn.

Le mois « **Harry Potter** », le Centre Culturel a proposé un « Quizz Magique », une exposition « La Grande Exposition des Lutins », la projection de « La prophétie de l'Horloge » et « Harry Potter à l'école des sorciers » (Ciné en famille) ainsi qu'un atelier de cuisine « Cuisine encore plus épouvantable ».

« **40 ans cellules de reconversion** », en partenariat avec Athus & l'Acier s'est développé autour d'une exposition éponyme sur le thème et de la pièce « Cœur de cellule » (Théâtre).

Dans un cadre plus large visant à diversifier les propositions, ont été données les **pièces de théâtre** : « Sweet & Swing », « Remets ta Robe » et « Mange tes Ronces » ainsi que le spectacle « Oui mais non » de l'humoriste Marc HERMAN ; la musique a aussi été à l'honneur : « Krysten Heather » (Bal Country), « Les plus belles musiques de films » (Concert des Harmonies) sans oublier la formation O ! Boy (Barber Shop lors de la rentrée culturelle) et « Jeff Arckley » (Concert) ; dans la tradition des lieux (Ciné-Club), ont été projeté les films suivants : « Chez nous », « Ni juge si soumise », « Bécassine » et « Troisièmes Noces ».

Un partenariat conventionné entre la Ville d'Aubange, deux commissaires d'expositions (Martine MEUNIER et Emmanuel GREGOIRE) et le Centre Culturel a été initié. Le premier projet multidisciplinaire a vu le jour en mai « **La Force du Travail** » à la Harpaille où plus de 400 œuvres ont été exposées. L'exposition a été ponctuée d'événements divers (conférence, table ronde, concerts). En écho, le groupe d'élèves du cours d'Histoire Comparée des Arts mené par Emmanuel GREGOIRE a proposé une exposition « **De l'Histoire à l'Art** » à la rentrée.

Enfin, dans un souci d'ouverture et de partenariat transfrontalier, le Centre Culturel a collaboré avec le Conservatoire de Musique d'Esch-Alzette à la diffusion du concert à l'église d'Athus « **De terre et de feu** » avec les élèves du conservatoire et leurs homologues zurichoïses, validant une master-classe internationale, et a participé à la 18^e édition du festival « Contes en Chaises Longues » organisé par la Ville de Mont-Saint-Martin (France) en proposant le « **Tour du Monde en 80 voix** » de Khalid K' en extérieur au domaine du Clémarais. D'autres formes de partenariat sont à l'étude.

24.1 PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC

La programmation et les activités à destination du monde scolaire demeurent un axe majeur du projet culturel. Associé à des projets en synergie ou illustration de la volonté de proposer des prestations de qualité à l'ensemble des établissements du Territoire et tranches d'âge, cette programmation est riche et diversifiée.

Ainsi, le Théâtre Virgule, pour les classes de secondaire, a fêté la langue française autour de Molière, langue célébrée aussi par le jeune comique Felix RADU (voir plus haut) ; la Pickles Company quant à elle a permis, selon leur niveau, aux élèves de s'exprimer dans des pièces jouées dans la langue de Shakespeare.

Benoît MARENNE, de Planète Mômes, a offert une réflexion interactive sur le thème de l'eau (pour les primaires de 4 à 6) ; les tout-petits ont découvert un workshop ludique proposé par la compagnie IOTA, « **Inside Out** ».

« **Josette** » par la compagnie Arts & Couleurs a plongé les primaires de 4 à 6 dans le souvenir de la guerre au harcèlement d'une petite fille porteuse d'un léger handicap.

À destination des classes de secondaires, le Théâtre sans Accent a interrogé sur la notion de genre et les stéréotypes dans « **C'est pas mon genre** ».

Pan ! La compagnie a émerveillé les primaires de 1 à 3 avec son spectacle « **Une étrange petite ville** ».

« **Jean Jean ou on a pas tous la chance d'être cool** » de l'ASBL Trou de Ver a fait réfléchir les secondaires sur leur condition au sein de l'école, de la famille et au travers du regard de l'autre.

Pour les maternelles, le spectacle d'acrobatie « **Cache cache** » du Théâtre de la Guimbarde a été mené tambour battant par des grands qui n'ont pas perdu leur âme d'enfant.

La nouvelle saison scolaire s'est articulée sur le langage, celui des corps, de l'expression, verbale, non verbale, de la danse.

Ainsi, au sein même des écoles, la compagnie Welcome to Earth a interrogé sur l'ennui du corps en classe avec sa conférence spectacle « **Faire l'École aux Grands Singes** », une proposition de théâtre dit « invisible » à destination des élèves de primaires et secondaires.

Les tout-petits ont pu s'initier au langage des signes par « **Le Chant du Signe** » de la compagnie Sur le bout des doigts.

La compagnie The Slayers et leur spectacle « **Cyborg's Quest** » a électrisé un public de primaires et secondaires par leur show de danse contemporaine envoutant et très référencé.

Enfin, les élèves des classes de maternelles (accueil et crèches) ont été invités à participer l'exposition didactique et l'ASBL Filière Laine et du collectif Sam'Crock.

24.2 PROJECTION ET MISE À LA DISPOSITION DE LIEUX

Tout au long de l'année, le Centre Culturel a permis aux enseignants des projections ou la mise à dispositions de lieux pour des répétitions.

Le souhait sera d'intervenir de manière plus significative par des actions à visée pédagogique au sein même des établissements (mini-concerts, spectacles interactifs, projets dans le cadre du décret culture à l'école, etc...)

24.3 SERVICE AUX ASSOCIATIONS ET OCCUPATION DES LOCAUX

Un autre axe majeur de l'action culturelle est son soutien au monde associatif, par la mise à disposition des locaux, par le soutien logistique, financier ou encore l'assistance à la communication.

Du côté de l'occupation permanente de locaux, on note la poursuite des collaborations avec des associations occupant le bâtiment : Lire et Écrire avec ses cours d'alphabétisation, l'Académie de Musique avec divers cours, les Chevaliers à Moustache avec des ateliers d'expression musicale, et deux ateliers hebdomadaires de peinture. Une convention a été signée avec le Théâtre Sans Accent qui a intégré les lieux en y domiciliant son siège social.

24.4 ANIMATIONS PONCTUELLES

Du côté des animations ponctuelles, Eclaire a conduit son bal folk de fin d'année. La fête de la Jeunesse Laïque et des Guides d'Athus, les traditionnels concerts joués par l'Harmonie Royale des Sapeurs-pompiers ont été accueillis au Centre. HP Repères Luxembourg a proposé la pièce « Monsieur Chasse » de Feydeau par le Théâtre Mirabelle. Différentes projections ont été demandées par des associations (« J'aime plus la mer » par Goal)

Les locaux ont aussi été utilisés par le Service jeunesse (stages de Pâques), l'École des devoirs ou encore Planète J.

Le bar est mis à contribution pour des réunions régulières (Maîtres de Forges, OXFAM, Comité SEL...).

Au niveau musique, le cabaret à Moustache a ponctué la fin de parcours de ses ateliers par des concerts.

Le défilé des 75 ans de la Libération organisée par Photos Vidéo Nos Loisirs Athus ainsi que l'exposition organisée par Athus & l'Acier et le Photus ont également été soutenus par le Centre dans le cadre de l'aide aux associations.

Une des forces de notre ASBL est ainsi sa capacité d'accueil, d'ouverture et d'assistance à des projets associatifs. Dans ce sens, le Centre Culturel est devenu un acteur majeur de la vie culturelle du Territoire.

24.5 ATELIERS CRÉATIFS

Le Centre Culturel est aussi un lieu important d'expression et de créativité artistique. Porté par notre ASBL, des ateliers d'arts plastiques pour les 6-8 ans et les 9-11 ans ont eu lieu tous les mercredis et vendredis, tandis que le théâtre est à l'honneur avec pas moins de 3 ateliers (enfants, ados, adultes). Animés par la compagnie de théâtre action « Théâtre Sans Accent », ils permettent aux participants d'expérimenter la création collective en travaillant sur des sujets qui les intéressent et les interpellent en tant que citoyen.

Un week-end d'échange avec d'autres ateliers théâtraux (Festival Hors Limites par exemple), des participations aux projets du Centre, une présentation de fin de parcours des ateliers créatifs du Centre Culturel sont autant d'éléments qui viennent rythmer la vie de ces ateliers.

À noter, la reprise avec un succès grandissant de l'atelier dentelle aux fuseaux, décentralisé au Clémaraïs et un atelier sur la parentalité, animé par le Théâtre Sans Accent et organisé par le CPAS.